REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE


IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CENT-UNIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

—

1872

LETTRES FAMILIÈRES

D'UN MARIN

II. — 1848-1851[1]

A bord de la frégate la *Reine-Blanche*,
le 15 septembre 1848. Rade de Bombay.

Je n'ai pas reçu le moindre petit avis, soit direct, soit officiel, sur mon remplacement. Je suis aujourd'hui exactement comme il y a six mois. J'ai voulu venir ici parce que j'avais besoin de savoir ce qui se passe en France. A Bourbon, nous étions au milieu d'une incertitude étouffante; les nouvelles qui nous arrivaient tous les jours étaient si vagues, si contradictoires, si alarmantes, qu'il n'y avait plus moyen de tenir; il semblait que la France fût plongée dans une abominable anarchie et livrée à des bandits. Enfin nous respirons un peu : toute civilisation n'est pas encore éteinte en France. Nous nous croyions menacés d'une invasion de barbares; mais l'aspect de cette assemblée nationale n'est pas encore rassurant : la république nous paraît tituber, il nous semble qu'elle est bien peu dans les mœurs et les besoins de la France. Et pourtant nous n'apercevons aucun homme de cœur et de talent pour nous tirer du gâchis où nous allons tomber. A l'allure de gaspillage qu'adopte l'assemblée, il est évident que l'état sera obligé de suspendre incessamment ses paiemens; c'est la crise financière qui amènera la vraie crise politique. Tout ce qui s'est passé depuis février ne nous inspire que dégoût et horreur. Le roi semble avoir été frappé de

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

paralysie, les princes d'incapacité, le ministère de folie, la garde nationale de stupeur, la chambre des pairs et des députés d'une insigne lâcheté; on dirait que tous ces gens-là avaient tellement la conscience qu'ils trahissaient leur pays, que pas un n'a eu le courage de rester, dût-il mourir à son poste. Cet abandon du gouvernement de juillet est inimaginable. La république n'a été qu'un escamotage, personne n'était prêt. Le premier qui a osé prendre le pouvoir, délaissé par tous, est devenu souverain. Et puis ces scènes de juin! Il n'y a plus de sentiment à faire; la question est bien posée : entre la barbarie et la civilisation, qui triomphera? De tout cela, il est évident que nous allons avoir en France de bien mauvais jours à passer, que l'hiver prochain sera dur, et l'année suivante! Oh! cette assemblée nationale ne méritera que le mépris...

Je suis venu à Bombay pour chercher des ordres; dans deux mois, je puis avoir une réponse, si le ministère veut bien me répondre par le prochain courrier de l'Inde. J'ai fait de la *Reine-Blanche* une frégate admirable. Le bâtiment, l'équipage et la musique, qui est délicieuse, tout cela est merveilleux. On ne peut rien imaginer de plus complet, de plus satisfaisant pour l'orgueil national, et maintenant que je me suis donné tant de peines pour obtenir ce résultat, que je n'ai plus qu'à en jouir, il faut que je le remette aux mains d'un successeur! Voilà la vie; ce n'est jamais pour soi qu'on travaille. Au moins j'ai la satisfaction, au milieu de l'ébranlement général de la France, d'avoir conservé et préparé à mon pays un élément de force dont il peut être fier. Tout est soudé à bord, et tout fonctionne avec un ensemble, avec une habileté! on dirait que ce n'est qu'un seul corps, qu'une seule âme. Nos amis d'Angleterre n'en reviennent pas, c'est une admiration perpétuelle. On m'a dit que M. Febvrier-Despointes venait me remplacer; je n'en ai reçu aucun avis positif; sa nomination n'est même pas dans *le Moniteur*. C'est une chose singulière que ce mystère qu'on a fait : suis-je donc un homme si redoutable que personne n'ose signer et me signifier mon rappel? Le fait est que je suis peu disposé à fléchir lâchement. Ma correspondance ne doit pas leur laisser le moindre doute à cet égard. J'irai leur demander compte de ce qu'ils font de ma patrie et pour ma patrie, et si je puis, par un moyen honnête, devenir membre de cette assemblée nationale, je les ferai marcher droit, ou ils m'emporteront. Je ne saurais vous exprimer l'indignation dont je suis saisi à la vue de la lâcheté dont tous les partis font preuve. Et les hommes de l'ancien gouvernement et les républicains sont également sans caractère. Il n'y a que les communistes qui montrent du nerf; mais c'est le féroce courage du tigre, ce sont des cannibales qu'il faudra traquer et pour-

suivre. Ainsi nous entrons dans une voie de révolutions et de batailles.

Ah! la France s'ennuyait. Eh bien! elle va avoir des drames pour se distraire, nous ne faisons que commencer. S'il ne s'établit pas bientôt un bon et rude despotisme pour fouetter la France tous les matins, nous nous entre-déchirerons. Je ne me rends pas bien compte de la conduite de M. de Lamartine et des motifs qui l'ont rendu incompatible à tous les partis. Je me tiens prêt à retourner en France dès que j'en aurai reçu l'ordre; sera-ce avec ma frégate ou à bord d'une gabare? Sera-ce comme passager ou comme commandant? J'espère qu'ils n'auront pas eu la bassesse de songer à me rappeler comme passager, car j'ai le droit de porter le front haut et fier. Je ne souffrirai pas la moindre insulte; je suis parfaitement résolu, quoi qu'il arrive, à conserver l'énergie de mon langage tout comme celle de mon âme. Malheureusement c'en est fait de notre marine : dans un an, l'argent nous manquera, les armemens seront considérablement diminués, car c'est une chose chère que la flotte; mais tout cela n'est pas une raison pour se dégrader personnellement. Que vais-je retrouver en arrivant en France? Si vous me répondez à Bombay par le courrier de l'Inde du 24, je pourrai recevoir votre lettre; donnez-moi des détails sur ce qui se passe. Nous avons bien des journaux, je les trouve d'une étrange pâleur : *le National* lui-même me semble tomber en déconfiture. Enfin j'ai perdu le fil des événemens; les hommes et les caractères m'échappent, je ne vois plus les ficelles de la coulisse. Si j'avais le *Journal des Débats*, à son ton, à son langage, je devinerais bien des choses; mais *le National* devenu journal ministériel! et défendant timidement la république! c'est à n'y plus rien comprendre. Je n'écris pas à M. de La Grange par ce courrier-ci : je vous prie de lui donner de mes nouvelles. Vous voyez que mon esprit n'est pas abattu, je me sens des forces pour la patrie, et je veux les aller dépenser là. — En me rendant ici, je me suis vu repris aux Seychelles d'une atteinte de coliques végétales ou sèches qui m'a fait bien souffrir; je suis resté huit jours au lit, au lieu d'aller courir les forêts de l'île et les curiosités naturelles qu'on y trouve. Les bains chauds, très chauds, m'ont guéri. J'y ai sué sang et eau. La transpiration m'a couvert de ce qu'ils appellent ici des *bourbouilles;* c'est le cachet de la bonne santé, et en effet depuis ce moment je me porte bien. Je suis ici en pays de connaissance : j'y ai eu autrefois bien des distractions et des plaisirs; je les retrouverais encore, si je pouvais, dans l'état de convulsions où est aujourd'hui mon pays, chercher des distractions et des plaisirs. Je n'ai jamais compris ces bals des victimes de la révolution. Quel

esprit faut-il donc avoir pour se réjouir des désastres de la patrie? Les Anglais me font des avances et des gracieusetés infinies; je n'ose m'y livrer. Je ne puis plus détacher ma pensée de la France: je ne savais pas ce que c'est qu'une révolution, tout en est ébranlé. Comment! le roi et M. Guizot avaient vu la révolution de juillet, et ils ont pu mener leur barque avec tant de maladresse? J'en reste stupéfait. L'expérience ne sert à rien, qu'à faire faire plus de sottises. Je ne vois pas le nom de M. de La Grange à l'assemblée nationale; je suis inquiet de sa santé. Ce sont de rudes coups que ceux qu'on reçoit ainsi, qui menacent votre existence, et le passé et l'avenir. Les esprits doivent être dans un vague alarmant. J'espère pour vous, pour M. de La Grange, pour M. le duc de La Force, que vous aurez passé tout l'été à la campagne, ne vous occupant que le moins possible de tout ce bouleversement social. J'ai bien vu votre nom dans des réunions de bienfaisance, mais toute cette charité n'est plus bonne à rien. C'est les armes à la main que doit maintenant se décider le sort de la patrie; priez Dieu pour nous, et aux armes! Je vous dépose ici tous mes souvenirs; ne m'oubliez pas!

A bord de la *Reine-Blanche*, le 3 octobre 1848.
Rade de Bombay.

Je vous ai prévenue que je resterais ici jusqu'au 24 novembre pour recevoir la réponse à mes lettres du 15 septembre dernier. Je ne sais absolument rien sur moi ni sur ma frégate. C'est une chose surprenante que les journaux français ne renferment rien qui nous soit relatif. La chaleur est très grande en ce moment; nous avons une quinzaine de jours encore de ces temps lourds à supporter, puis viendra ce qu'on appelle le renversement de la mousson, et le temps sera plus frais. Nous employons nos heures à lire vos journaux, nous nous efforçons de comprendre le passé et le présent et de deviner l'avenir. Cependant nous sommes enchantés d'être venus à Bombay chercher des nouvelles. A Bourbon, nous étions comme étouffés dans une ignorance absolue et n'ayant pour alimenter nos opinions politiques que des bruits plus ou moins absurdes, plus ou moins atroces. Ici nous avons des communications constantes avec la France : tous les quinze jours nous arrivent des liasses de journaux qui n'ont que vingt-huit ou trente jours de date; nous avons pour ainsi dire le doigt sur le pouls de la France. Au moins je puis prendre une résolution aujourd'hui en connaissance de cause. L'avenir de la marine ne nous semble pas beau; la grandeur de la marine repose sur la grandeur des finances, c'est purement et simplement une question d'argent. Or, à la manière dont l'assemblée nationale manie le crédit et les finances de notre pays, je prévois que

nous ne tarderons pas à tomber dans un désarroi complet. Vous ai-je déjà dit qu'à Bombay on ne veut pas recevoir nos traites sur le gouvernement français? Le commandant Lapierre de la station de Chine, naufragé sur la *Gloire*, avait tiré des traites sur le trésor pour ramener en France les équipages naufragés; le gouvernement provisoire a laissé protester ces traites pendant dix jours, et notre crédit est déshonoré dans l'Inde. A Bombay, je suis connu : le commerce m'offre sur ma seule signature 200 ou 300,000 francs, si je les désire; mais il refuse les traites du commandant de huit bâtimens de guerre, de 2,000 hommes et de 100 canons. Déplorable effet des révolutions! Tout ce qui s'est passé en France cette année nous fait pitié. L'incroyable mollesse du gouvernement de juillet, l'affreuse alliance des républicains et des communistes, le peu de tenue, de dignité et d'intelligence de la nouvelle assemblée, — tout cela nous attriste. La grande majorité, la presque universalité de la France veut l'ordre, mais nous n'apercevons personne qui ait le courage de prendre les mesures propres à l'assurer.

Enfin, malgré l'état dans lequel je vais retrouver ma patrie, je ne suis pas fâché d'y retourner; je désire être témoin de ces convulsions au milieu desquelles elle se déchire elle-même. Et puis il n'y a plus d'orgueil possible pour un Français en face de l'étranger. Nous nous rendons méprisables; les Français apparaissent comme un peuple de gamins. Je fais tout ce que je puis pour maintenir la dignité nationale autour de moi; la *Reine-Blanche* est tellement admirable que les Anglais en sont stupéfaits, ils y sentent comme l'émanation d'un grand peuple. Ils ne comprennent pas que la même nation puisse produire tout ensemble et cette honteuse révolution de février et ces ignobles scènes de juin et un noble navire comme la *Reine-Blanche*. Ils font sur nous les plus étranges réflexions. Pourquoi n'êtes-vous pas Anglais? Quant aux plaisirs et aux distractions, on nous en offre de tous les côtés; mais je n'ai pas la moindre disposition à m'y livrer. Quelques dîners acceptés et rendus, voilà à quoi se borne ma représentation; si je n'ai pas refusé tout, c'est que je n'ai pas jugé convenable de m'effacer complétement. Les dames admirent surtout mon appartement, elles sont folles de mon cabinet de toilette; cependant j'ai terminé l'arrangement de tout cela avec le dégoût au cœur. Dans un mois peut-être, il va falloir livrer cette noble *Reine-Blanche* à d'autres mains.

Mais vous, que devenez-vous au milieu de tant d'agitations, de tant de bouleversemens? Je me figure que vous avez été chercher un asile à la campagne; puis en d'autres instans je me prends à penser que vous êtes restée à Paris, que vous n'avez pas voulu déserter la patrie en vous éloignant des hommes et des événemens,

que vous avez tenu bon dans votre rue de Grenelle, sauf quelques absences forcées pour soigner vos intérêts dans le midi et en Normandie. Enfin vous comprenez que je suis à votre égard dans le même vague où j'étais à Bourbon à l'égard du gouvernement : la chaîne est brisée, je ne devine plus rien; il y a des événemens si grands et si inattendus qui m'échappent, que je ne sais plus rien conclure. Comme la physionomie de la France et surtout de la société nous est inconnue, nous poussons les choses au pire : d'après nos lectures, il semblerait que la France, que Paris surtout, n'est plus qu'une agglomération de sauvages, qu'une ville envahie par un déluge de barbares. Je ne vous dis plus rien de M. de La Grange, je comprends son affaire, elle n'est pas belle : il a eu un moment d'éclat, puis il a pu jouer un grand rôle en prenant la tête d'un mouvement sinon contre-révolutionnaire, du moins conservateur; mais il était trop engagé, il s'est perdu. La position était critique; plus forte tête que la sienne y aurait péri. Je me dis encore que tous vos amis se cachent; pourtant ce n'est pas le moment, il vaudrait mieux se montrer et se rallier. La victoire de la civilisation sur la barbarie ne me semble pas douteuse, mais il faut livrer bataille hardiment, et surtout ne pas reculer devant les conséquences. Il y a maintenant en France deux races qui ne peuvent plus coexister; il faut faire de la déportation la conséquence inexorable de la défaite, la foi de la victoire. Nous nous reverrons bientôt.

A bord de la *Reine-Blanche*, le 17 octobre 1848.
Rade de Bombay.

Je suis toujours ici l'arme au bras, attendant des ordres. Croiriez-vous que je n'ai pas le moindre avis officiel de mon remplacement? Quelques bruits vagues seulement me sont arrivés; mais j'ignore complétement si mon successeur est déjà parti de France. J'ai eu tout le temps de me préparer à ce changement; aussi je n'en serai en aucune manière blessé. A vous dire vrai, la perspective de commander la station de Bourbon n'a plus rien qui me charme : les embarras ne feront que s'accroître de jour en jour; il n'y a plus que des ennuis à attendre sans aucun dédommagement. Ajoutez à cela que le séjour de Bourbon m'est insupportable, qu'au mouillage j'y suis exposé à d'intolérables douleurs. Je n'ai pas encore reçu les lettres que vous m'avez adressées à Aden. J'ai écrit au gouverneur, le capitaine Haynes, avec lequel j'ai eu, il y a sept ans, des relations assez intimes, de vouloir bien me les envoyer. Je les attends avec impatience, j'espère qu'elles me fixeront sur ma position; le prochain *packet* du 24 doit me les apporter.

Ma vie est toujours austère, monotone et triste; je ne bouge pas

du bord. Les nouvelles de France ont jeté dans mon équipage des idées qu'il m'a fallu comprimer énergiquement : le communisme n'est pas bien venu près de moi; c'est à mes yeux l'esprit du bagne, et je suis résolu à l'étouffer comme on étouffe une sédition de forçats. Tout cela ne contribue guère à semer des fleurs dans ma vie... Il faut que je fasse observer une discipline rigoureuse, comme si nous étions devant l'ennemi. Cependant j'ai accepté pour demain une invitation à dîner chez le gouverneur lord Falckland; le connaissez-vous? A la première occasion, je vous dirai ce qu'il est, je vous parlerai de lady Falckland. Ces dîners anglais me sont insupportables. Notre position financière ne s'améliore pas, nos traites sur le trésor n'ont pas cours; heureusement que j'ai de l'argent à bord; sans cela, je me trouverais dans un grave embarras. Les négocians n'ont aucune confiance dans le gouvernement français. Je ne saurais vous dire quel sentiment d'humiliation nous en éprouvons. Quelle impression pénible que celle qui résulte de l'abaissement de la patrie! nous en sommes suffoqués. Autrefois nous supportions légèrement les tracasseries et les ennuis de la navigation; l'espoir de revoir la France, de nous y reposer, était au fond de nos cœurs comme une consolation et un appui. Aujourd'hui tout cela est assombri, nous n'osons plus penser à notre pays, nous écartons toute conversation qui pourrait en ramener l'idée; ce sont de sombres images. La révolution de février ne paraît justifiée par rien aux yeux des étrangers; il en résulte une sorte de dégradation pour le caractère national. Quel peuple est-ce donc que ces Français? Que veulent-ils? Où tendent-ils? Est-ce seulement un besoin de changement? Mais alors quel fonds faire sur une pareille nation? Voilà ce qu'il est impossible de faire comprendre clairement aux gens que nous sommes appelés à voir tous les jours. Ils nous examinent avec une curiosité moqueuse, et sont tout surpris de voir que nous avons la tournure et l'allure de bipèdes doués de raison; quand ils se sont aperçus, après longue conversation, qu'il n'y a rien de détraqué dans nos cerveaux, que toutes les cordes du sens commun sont bien entières chez nous, alors ils nous prennent en pitié, ils font tous leurs efforts pour chercher à nous consoler de la folie de nos compatriotes. Il faut avaler leurs consolations: autre amertume! Ce n'est que quand ils viennent à bord qu'ils se sentent saisis d'un aspect inattendu : l'air de force, de puissance, d'ordre, d'autorité qu'ils respirent les frappe d'admiration, et il ne leur vient plus d'autre idée sinon qu'ils ne comprennent rien à ces Français.

L'existence dans un pays comme Bombay offre peu de distractions. Quand on a parcouru la ville hindoue et qu'on s'est donné le spectacle de toute cette population qui descend le soir dans les

rues, à moins qu'on n'en fasse une étude philosophique, on se trouve à bout de curiosité. On ne parle pas le même langage; c'est une race dégradée avec laquelle on ne peut entretenir aucun commerce, aucune relation; il faut donc se rejeter sur la société anglaise, lourde, suffocante, qu'on ne peut guère fréquenter qu'à table, c'est-à-dire au milieu d'orgies que notre santé ne nous permet pas d'affronter dans un pareil climat. Restent les livres, l'étude des religions et des monumens de l'Inde; or vous savez ce que tout cela vaut pour des Français, c'est stupide. Pendant les premiers temps de notre séjour ici, la chaleur était accablante, on ne pouvait guère sortir que le soir et en voiture. La température devient de jour en jour plus tolérable, mais les promenades à pied sont encore à peu près impossibles. Notre seule ressource est donc dans la lecture des journaux de France, et Dieu sait quelle désolation nous ressentons aux scènes sanglantes, ou barbares, ou avilissantes, dont notre pauvre patrie est aujourd'hui le théâtre. J'ai lu les explications de M. de Lamartine; je l'ai plaint de toute mon âme. Sa sensiblerie et sa poésie l'ont perdu; il est à côté de la réalité. Si son caractère eût été d'une trempe énergique, s'il avait été homme d'action autant qu'il est homme de phrase et de cadence, il aurait pris l'autorité que la nation jetait à ses pieds, et son rôle eût été beau et grand. Maintenant nous n'apercevons plus que le général Cavaignac, qui nous fait l'effet d'une fourmi un peu plus grosse que les autres fourmis dont se compose l'assemblée nationale. Je ne sais vraiment comment en France vous jugez les hommes et les choses, mais pour nous la France n'est plus qu'un pays de Lilliputiens; tout y semble amoindri et dégradé. Où donc tout cela va-t-il aboutir? Nous désirons la république et un président énergique, car c'est la seule chose qui semble pouvoir nous relever.

Pendant que notre patrie se vautre dans le désordre, qu'elle se ruine comme à plaisir, qu'elle perd tout crédit à l'extérieur, toute force au dedans, en un mot qu'elle descend rapidement dans l'échelle des nations, l'Angleterre poursuit ses plans d'agrandissement avec une persévérance et un succès qui nous humilient. Oh! quel spectacle que celui de tous ces établissemens anglais à Bombay! Voilà de la grandeur nationale! Je ne conçois que trop l'orgueil des Anglais en présence de leur noble drapeau, qui flotte ici sur des centaines de navires. Tout s'incline devant eux. Vous le voyez, mon âme est pleine d'amertume, j'ai perdu la voie que va suivre la France, je n'entrevois que désastre et déshonneur. Il faut que j'aille me retremper en France; il n'est pas possible que nous ne nous relevions pas, il y a trop de vitalité chez nous.

Bombay, le 16 novembre 1848.

Rien, rien encore de certain sur mon sort. J'attends des lettres de France et des ordres du ministère dans huit ou dix jours par la malle du 25 octobre de Paris. Voici ce que je suppose qui doit m'arriver. Je suis remplacé sans doute. Bien que mon successeur ne fût pas encore arrivé à Bourbon ou, comme on dit aujourd'hui, à l'île de la Réunion le 12 septembre dernier, je pense qu'il a pu arriver dans les premiers jours d'octobre. J'espère non pas retourner en France avec ma *Reine-Blanche,* ce serait trop beau de la part de la république, mais tout au moins que mon successeur me transmettra le commandement du bâtiment sur lequel il sera venu en échange du mien. Je me suis donné tant de peine pour faire de la *Reine-Blanche* un magnifique instrument de navigation et de combat, et, maintenant que j'ai complétement réussi, il faut que je le livre à un autre. Je n'ai pas perdu courage un seul instant, je ne me suis pas dépité, je suis resté jusqu'à ce jour dans tout mon orgueil de commandant, mais je ne vous dissimule pas que depuis quelque temps je ne suis abreuvé que d'amertumes. La révolution de février n'a pas grandi la France à l'étranger. En pareille circonstance, le mieux est d'aller s'ensevelir dans un asile ignoré jusqu'à ce que l'heure sonne de servir honorablement son pays; mais ce malheureux pays, dans quel état vais-je le trouver? Ce que je lis des discussions de l'assemblée nationale est loin de me rassurer; il faut que je ne comprenne rien à l'état des esprits en France, car, si les hommes qui font des discours à la tribune sont sérieux dans leur langage, il faut que le sens commun ait disparu entièrement de notre patrie. Les principes les plus vulgaires, les idées les plus simples, établis par l'expérience de plusieurs siècles de révolutions, les choses sur lesquelles il semblait que toute contestation était impossible, sont traités de nouveau et résolus dans un sens reconnu absurde. En vérité, notre patrie est malheureuse, le nom de Français n'est plus un honneur. Rien ne peut détourner mon attention de ce qui se passe en France, j'en suis frappé d'une manière singulière; il me semble que nous sommes menacés d'une guerre civile sanglante malgré l'adoucissement des mœurs. La vie que je mène ajoute encore à mes sombres appréhensions; il y a plus d'un mois que je n'ai pas quitté mon bord. J'éprouve en face des Anglais, de ce peuple si stable, dont la puissance va toujours progressant, un sentiment d'humiliation qui me suffoque. Et puis il me paraît toujours qu'on nous regarde comme des banqueroutiers : n'obtenir de l'argent que sur gage! comprenez-vous l'humiliation? Toutes les phrases de M. de Lamartine ne peuvent consoler de cette

insulte. Au service de quelle cause, grand Dieu! cet homme a mis son talent! Il couvre de vêtemens d'or des idées de fange! Il jette aux vents de pompeux bavardages, et la France n'en recueille que de l'abaissement et des mépris. Je voudrais bien savoir si tous ces rhétoriciens qui font des amplifications françaises sur la constitution s'imaginent de bonne foi qu'ils font une œuvre sérieuse et durable et même possible. J'ai perdu tout à fait la clé de ce qui se passe chez nous; je ne comprends rien. Il est vrai que je n'ai pas assez de journaux de diverses couleurs pour me rendre compte des choses; en outre je trouve dans tous ces journaux un air contraint, mal à l'aise, comme s'ils étaient menacés au moindre mot de la mort ou du cachot. Alors de nouvelles alarmes naissent dans mon esprit; quels dangers menacent donc la France pour qu'une pareille terreur ait saisi toutes les âmes? Pendant que je me ronge le foie dans ma prison flottante, les Anglais vivent autour de moi dans une sécurité qui contraste rudement avec mes préoccupations. Je reste à bord volontairement, mais non pas de mon plein gré; j'y suis enchaîné par le devoir. Les folles idées de vos tribuns sont arrivées jusqu'ici; le besoin de distraction, d'insulte à toute croyance, à toute autorité, que toute âme française renferme plus ou moins en soi, s'est réveillé. Il y a eu une sorte de fermentation dans les esprits, mais tout cela s'est trouvé bientôt étouffé sous une griffe de fer. Comme je suis parfaitement décidé à me faire sauter plutôt que laisser déshonorer la *Reine-Blanche*, comme personne, moi vivant et la commandant, ne la souillera avant de m'avoir arraché le cœur, l'agitation est tombée soudain. Il m'eût été désagréable d'être obligé de brûler la cervelle de ma propre main à deux ou trois mauvaises têtes. Tout le monde a senti mon inexorable détermination, et tout est rentré dans l'ordre. Cependant vous comprendrez que je me soucie peu d'abandonner mon bâtiment quand une explosion d'indiscipline peut tout à coup éclater. Rien ne bronche, mais aussi je ne néglige rien; ma pensée est toujours là veillant et menaçant.

Je veux remettre à mon successeur ma *Reine-Blanche* intacte et admirable de tout point, véritable honneur pour la France. Il me tarde de voir ma tâche terminée; je ne comprends pas que ma santé résiste à la vie que je mène. J'ai pourtant dîné un jour chez le gouverneur de Bombay, lord Falckland; je ne pouvais pas me dispenser d'y aller au moins une fois officiellement. J'étais à table à côté de lady Falckland. Vous savez qu'elle est fille de Guillaume IV et d'une actrice, Mme Jordan. Elle a environ quarante ans. Je ne crois pas qu'elle ait jamais été d'une beauté remarquable : ses yeux très saillans, hors de la tête, rappellent tout à fait ceux de Guillaume

de Hanovre; mais elle est aussi agréable qu'il est possible de l'être, aimable, gracieuse, l'esprit vif et plein de saillies. Quoiqu'elle n'ait jamais été en France, elle parle français avec une grande pureté. Du reste beaucoup d'aisance dans les manières, l'habitude du grand monde, faisant bien les honneurs de sa maison sans afféterie ni coquetterie. La première impression lui est favorable. Comme je ne l'ai plus revue, que j'ai refusé toutes les invitations qui m'ont été adressées, je ne puis vous donner d'autres détails, ni porter un autre jugement. Le *Cassini* est venu me rejoindre. Je ne vous ai rien dit de la conduite que je tiens envers M[me] de Th...; elle n'existe pas pour moi, je ne lui ai jamais fait de visite, j'ai fui toutes les occasions de me rencontrer avec elle, et bien m'en a pris. Le peu de jours qu'elle a passés ici m'a fait sentir combien des rapports plus fréquens avec elle auraient pu devenir dangereux : femme sans mesure, privée du moindre tact, active, remuante, habituée à dominer, d'un esprit infatigable, discuteuse, bas-bleu; quoique je n'aie pas voulu la voir, elle était pour moi un grand embarras. Je m'en suis délivré depuis neuf jours. — J'ai reçu vos lettres du 6 avril. A cette époque, vous étiez sous une compression d'épouvante. A vous entendre, la patrie croulait, la société craquait de toutes parts, l'univers tremblait. Je comprends cette alarme du premier moment; mais il n'est pas possible que vous ne vous soyez un peu rassurée. Les partis ont dû se compter en France; on doit s'être familiarisé avec l'idée de résister à l'invasion de la barbarie; on doit trouver des gens décidés à combattre et à mourir pour leur cause et pour le sens commun, je n'ose pas ajouter pour la grandeur de la France. Cette ignominie que le système de M. D... avait imprimée à toutes les âmes doit s'être un peu effacée. On doit avoir honte de l'abandon où on a laissé tomber le gouvernement et le pouvoir, et l'espérance doit revenir avec le courage; autrement il faudrait désespérer de notre pays. Aussi j'ai hâte de recevoir une lettre de vous; j'en attends une dans huit ou dix jours, sous la date du 24 octobre. J'espère que votre langage sera un peu moins déprimé. Au milieu des champs où vous avez passé votre été, votre âme se sera rassérénée. Écartez vos appréhensions dramatiques, et vous reconnaîtrez que la France a été bien plus bas autrefois qu'elle ne semble aujourd'hui devoir descendre. On se dégoûtera de la misère plus vite qu'on ne s'est ennuyé de la paix et du bien-être, pourvu que tout courage ne soit pas encore éteint chez nous! On fera justice des folles déclamations de M. de Lamartine et consorts; il y a trop de vitalité parmi nos contemporains pour que cela dure. Le seul danger est dans la guerre civile, car elle serait effroyable et pourrait réduire la France à l'extrémité.

A bientôt! C'est peut-être la dernière lettre que je vous écris d'ici à mon retour en France; je suppose que j'y serai au mois d'avril prochain. Quel sombre hiver s'ouvre pour vous! Que de sinistres appréhensions! Il ne s'agit pas de vaines paroles, ce sont de lugubres scènes. A bientôt!

A bord de la *Reine-Blanche*, le 28 décembre 1848.
Rade de Bombay.

Je suis définitivement remplacé, et de la manière la plus désagréable qu'il ait été possible d'employer à mon égard. J'en ai reçu l'avis du ministre de la marine, M. de Verninac. Le citoyen Arago m'a remplacé le 4 mars dernier dans le commandement de la station de Bourbon par le citoyen Febvrier-Despointes, et l'autre citoyen Verninac m'enjoint de remettre audit citoyen Despointes le commandement de la *Reine-Blanche*, laissant à mon successeur le soin de pourvoir à mon retour en France. C'était précisément dans la prévision de ces gracieusetés que je m'étais transporté à Bombay. En demeurant à Bourbon, je restais comme une victime dévouée attendant le coup de ses bourreaux; encombré de bagages dont je ne pouvais me défaire dans cette malheureuse colonie, au milieu de tous les désagrémens dont la charité de ces misérables créoles est bien aise d'abreuver un chef remplacé, mon successeur serait tombé sur moi à l'improviste, et, livré ainsi à sa discrétion, j'aurais été obligé de lui demander quelques jours de grâce pour emballer mes débris. Comme tout cela m'allait! Je ne me serais plus reconnu, si je m'étais exposé bénévolement à tant d'humiliations. La république sortie du gâchis de février ne produit pas sur moi l'effet de la tête de Méduse; je la regarde très bien en face, et je lui demande sa raison d'être et d'agir, surtout en ce qui me touche. Je me suis donc transporté à Bombay : là je me trouvais à un mois de distance du cabinet du ministre; je lui ai déclaré que, pour reconnaître des ordres émanés d'un gouvernement précédant le 24 juin, j'avais besoin d'une confirmation de la part des ministres actuels, car tout le reste me paraissait empreint de complicité avec de vrais cannibales, et je ne pouvais pas remettre à pareille race la partie de l'honneur de la France dont je répondais. Voilà pour le sentiment général. A Bourbon, j'étais à la discrétion de mes ennemis; à Bombay, je pouvais tranquillement juger les événemens, choisir mon heure et la forme de mon exécution. A Bourbon, j'étais brutalement chassé; à Bombay, j'abdique, et j'ai l'air de le faire bénévolement; j'ai presque le droit d'exiger qu'on m'en sache gré. A Bourbon, on m'aurait fait perdre près de 8,000 ou 10,000 fr., sans compter des ennuis, des embarras, des dégoûts, l'encombrement et

la marche alourdissante d'un ménage capable de charger un navire. A Bombay, j'ai tout vendu, mon vin, mes provisions de mer, ma vaisselle, et sans perte sensible; j'aurais même pu gagner, si j'avais voulu spéculer. Je n'ai gardé que mes livres, chose peu gênante, puisque ça ne se casse ni ne s'altère, une fois bien emballé, mon linge et quelques restes de ménage, en un mot un bagage de simple particulier, que je puis envoyer devant moi ou dont je puis me faire suivre sans difficulté. — Au reçu de la lettre du ministre qui m'annonce les dispositions prises à mon sujet, j'avais envie d'expédier la *Reine-Blanche* à mon successeur sous les ordres de mon second, et de m'en revenir par Suez avec la malle de Bombay, de sorte que vous m'auriez vu arriver le 1er février prochain. Je n'ai pas voulu mettre à pareille épreuve l'absurdité de mes bons amis du ministère. Je pouvais le faire sans danger pour moi; mais un sentiment de patrie m'a retenu : rien de ce qui m'a été confié ne doit péricliter entre mes mains, ni même être livré aux moindres hasards. Je sais que je m'inflige quatre mois de mer, et quatre mois de mer non plus de commandant en chef, mais de simple passager : il n'importe; notre pauvre France a bien le droit d'exiger cela de moi.

Or il faut que vous sachiez ce qui m'a mis en mesure d'agir avec tant d'indépendance au milieu du discrédit où nous a fait tomber la révolution de février. J'avais à bord en dépôt de l'argent destiné à la colonie de Mayotte; dès que j'appris la débâcle, je serrai mon dépôt en prévision de circonstances plus difficiles, — instinct nécessaire, car à Bombay je n'aurais pas trouvé un sou de crédit comme général de la république, tandis que mon dépôt d'argent a tout à coup relevé nos affaires et donné à mes traites une valeur négociable que je vends pour l'état jusqu'à 12 ou 14 pour 100. Maintenant me voici prêt; dans deux jours, je me mettrai en route pour Bourbon, lorsque j'aurai reçu la malle du 25 novembre de Paris, qui doit nous arriver aujourd'hui ou demain. J'ai le regret de vous dire que j'ai cédé le baril de madère que je vous avais destiné. Pendant la traversée, j'emballerai le reste de mes bagages avec le plus grand soin, et j'espère pouvoir me présenter devant mon successeur avec le porte-manteau du voyageur, ma canne à la main, en lui disant : Cher citoyen, je viens réclamer la place que la république a retenue pour moi dans votre diligence. Ce n'est pas que je ne m'attende à mille tracasseries, peut-être à de graves désagrémens, à des dangers même, car je rallie Bourbon à l'époque des ouragans; mais tout ce qu'il est donné à la prudence humaine de préparer à l'avance, je l'ai fait. Ma *Reine-Blanche* n'a pas un seul point faible; c'est une noble frégate. Maintenant à la grâce de Dieu! S'il plaît à la Providence de me casser la tête, cela

ne me regarde pas; je ne puis faire plus. Le séjour de Bombay n'a pas été pour moi un lit de roses; c'est un oreiller cruel que l'inquiétude! surtout celle qui embrasse la patrie, car à chaque instant la terreur vous prend au cœur pour tout ce que l'on aime, et l'on se fourre dans le cerveau des scènes de désolation et d'épouvante. Une chose m'a frappé dans le bouleversement de février, c'est la panique qui s'est emparée de tous les soutiens du gouvernement de juillet. Aujourd'hui même, je ne puis pas revenir de la stupéfaction qu'a produite en moi la lâcheté de tout ce qu'on a stigmatisé en le qualifiant de *pays légal*. On peut être vaincu et tomber; mais se jeter à plat ventre dans la boue, tout armé, sans combat! Je croyais les Chinois seuls capables de tant d'infamie. Faut-il que j'aie vécu assez pour voir mon pays donner un tel spectacle! Dieu fera bien de protéger la France, car d'elle-même elle n'a que des inspirations de folie vagabonde. Je ne sors guère de ces sombres idées, je m'en repais. Cependant, il y a quelques jours, en secouant toutes les pailles de mon ménage, voici que nous mettons la main sur une petite bouteille de sirop de cerises oubliée depuis bien des mois. Quel souvenir! C'est comme si un autre monde s'était ouvert soudain. Mon âme s'est décrampée : mille images ont surgi tout imprégnées de sentimens affectueux et doux; alors j'ai vu dérouler sous mes yeux les scènes calmes de nos bois, nos sentiers tracés sous des voûtes de branchages et la nappe tortueuse de la rivière de Chanday, j'ai respiré l'air tiède de vos serres, la fraîcheur de vos coteaux et les senteurs de l'atmosphère pleine de mystères de votre boudoir de la rue de Grenelle. C'était une délicieuse vision; la voix rauque de la république l'a fait fuir. Sans doute la fraternité citoyenne exclut la charité et le dévoûment affectueux, et l'amitié délicate et tendre.

Je viens de recevoir votre billet du 24 novembre, où vous dites qu'on me fait un grief à la marine de m'être servi de l'argent que j'ai en dépôt à bord pour relever notre crédit et vivre. Vous pouvez être tranquille, je n'ai pas fait le moindre acte en vue de mes intérêts. J'ai jugé cela avantageux au gouvernement de la France; maintenant, quant à l'appréciation des gens du ministère, c'est autre chose : en révolution, on s'assassine, on ne se juge pas. La hauteur de mon langage les gêne, ils voudraient me mordre au talon, soit; mais j'ai fait de cet argent l'usage que j'ai cru le plus utile à l'intérêt de la marine. Je n'avais aucune instruction relativement à ces fonds, je n'en ai même pas donné reçu; je ne possède aucune lettre du ministère qui me fasse connaître l'importance ou l'utilité d'un prompt envoi de ces fonds; je sais seulement par une facture qu'ils étaient destinés à Mayotte. J'explique très tranquillement dans mes

lettres ce qui est arrivé. L'argent est en dépôt, intact, tout prêt à être expédié à sa destination. Vous comprenez que dans toutes ces affaires je n'agis pas seul; j'ordonne, mais j'ai des gens qui signent avec moi. La dépense est faite par la frégate; l'argent en répond, voilà tout. Que le ministère acquitte les traites émises par nous, et l'argent déposé retourne à sa destination première. Il faut que j'interrompe ici ma lettre; j'ai des affaires par-dessus les yeux.

30 décembre. — J'ai l'intention de partir aujourd'hui à deux heures de l'après-midi, si rien n'accroche. Sans l'argent que j'avais à bord et que j'ai déposé en garantie de mes traites, j'aurais été obligé, pour donner à manger à mon équipage, de vendre mes canons et mes boulets. On dit que la *Bayonnaise*, en Chine, est réduite à la dernière extrémité. Honte et misère! la révolution de février nous barbouille de fange. Pas un sou de crédit, même pour vivre. Comprenez-vous la nécessité où je me suis trouvé de donner la garantie d'argent qu'on exigeait impérieusement de moi? Comprenez-vous aussi la vexation du ministère, qui sent par là que tout crédit lui est refusé, qu'il subit le déshonneur de la patrie, et que nul à l'étranger n'a foi dans le gouvernement? Je leur ai mis le poignard sur la gorge en leur faisant toucher au doigt le mépris qu'ils inspirent, et je ne leur ai pas mâché les termes. Nous sommes en révolution, peut-être en guerre civile; il ne s'agit plus d'avoir une prudence timide. Chacun de nous doit à la patrie tout ce qu'il peut.

A bientôt donc! J'espère être en France dans cinq mois. Qu'y aura-t-il d'ici là?

Nantes, le 21 mai 1849.

J'arrive à Nantes par un bâtiment de commerce. Il n'est pas possible, comme vous voyez, d'être plus brutalement traité que je ne le suis. Je vais partir pour Paris. Je supprime le bavardage que je vous avais écrit pendant ma traversée : ça répond à des choses bien différentes de ce que je trouve ici. Les affaires vont très mal. J'aurai sans doute bien des tracasseries personnelles à essuyer; mais qu'est cela au prix de l'état où je trouve cette pauvre France et des appréhensions que tout cela m'inspire! A l'heure qu'il est, on parle de coups d'état; des combats ignobles en perspective et des dégoûts privés sans nombre : quel retour!

Je vous adresse ce griffonnage à Paris, où je pense bien que vous ne serez pas; mais sans doute on vous l'enverra, soit en Normandie, soit dans le midi. — On ne sait vraiment plus que souhaiter à ses amis, quel compliment leur faire. Il faut serrer les rangs pour résister à l'orage. Si l'on en croyait tout ce qu'on dit, nous serions à la veille de la dissolution de toute société. Espérons que la France

est dans un état de fièvre chaude dont elle reviendra; mais que de débris en perspective! Reverrai-je M. le duc de La Force et M. de La Grange?

Paris, samedi 26 mai 1849.

A tout hasard, je vous écris; le pis-aller, c'est que ma lettre courre après vous de Paris à Blaye, puis de Blaye à Paris. Demain j'irai voir si vous êtes arrivée; je ne crois pas cependant que votre retour s'effectue si vite, et, dans mon esprit, je vous donne encore quelques jours de campagne. Vous dire pourquoi, je n'en sais rien. Je ne me sens pas d'alarme au cœur; vous m'avez si bien rassuré au sujet de votre indisposition que, malgré la malignité universelle de l'influence cholérique, je ne m'inquiète pas. Je ne dis pas moins partout que vous avez été touchée par le choléra, et peu s'en est fallu qu'on ne l'annonçât publiquement. Enfin venez vous-même confirmer tous ces bruits vagues, ou plutôt leur donner un démenti. A force de répéter une chose qui n'est pas rigoureusement exacte, si elle allait devenir vraie! Il faut être un peu superstitieux pour les gens qu'on aime; l'instinct à leur égard doit suppléer souvent à la raison. Ne me demandez pas des bruits de Paris, il n'y en a point. C'est singulier : il y a quelques mois, tous les esprits étaient préoccupés de révolution, et voilà que tout à coup cette émotion générale est tombée comme une soupe au lait. Le général Changarnier déclare qu'il n'y a aucun danger; tout le monde le croit sur parole, et l'on s'endort comme les Napolitains sur la lave à peine refroidie. A part toute alarme, il serait pourtant bien à propos de changer de ministère. L'ineptie et l'inertie des hommes qui le composent finiront par nous amener quelque malheur. La secousse imprimée aux esprits par les affaires de Constantinople a fait éclater à tous les yeux l'insuffisance de ce malheureux cabinet. Il y a aussi quelque chose de risible dans ce qui se passe à propos du drame de Rome, c'est l'ampleur des proportions qu'on lui donne. On en parle dans les mêmes termes que des terribles journées de juin 1848. Quel ennuyeux pays pour les affaires! On n'y a qu'un langage, le jargon des partis; rien de sérieux dans les expressions, dans l'appréciation des choses, des hommes et des événemens. Au fond, le ministère a fait une sottise en laissant jouer le pape et l'armée. Il ne faut pas d'ailleurs s'attendre pour cet hiver aux grandes émotions politiques de l'an dernier, l'attention commence à s'écarter ou à se détendre.

Je ne me fais pas une idée nette de votre position à La Grange. Je vois que vous y soignez votre nid comme une fauvette des roseaux, que tout y respire le bien-être, la douce mollesse de la vie;

mais qu'est-ce que ces vastes terres dont vous avez hérité? qu'y faites-vous? quel charme nouveau ajoutent-elles à votre existence? quelle influence y exercez-vous? Je ne sens rien de tout cela. J'y vois de l'occupation pour M. de La Grange, quelques traces d'affaires; mais je ne vous suis pas bien dans vos pérégrinations à travers vos domaines, je me figure même que vous restez au logis, et c'est là que ma pensée va vous chercher et s'établit côte à côte sur un fauteuil près de vous.

Paris, vendredi matin, 15 juin 1849.

J'ai passé la journée d'hier et celle d'avant-hier à courir la ville; il m'importait de me faire une idée de la lutte que la société livre en ce moment, j'ai voulu juger par mes propres yeux de la physionomie de Paris. J'ai recueilli de mes courses un accroissement de mépris pour l'administration et le gouvernement qui se sont jetés dans la boue le 24 février, un dégoût profond pour cette population qui se laisse insulter, bafouer, fouetter, et pis encore, par une poignée de goujats, la bave de la nation, — enfin la satisfaction de ne m'être pas trompé sur le compte de Changarnier, qui a très bien mené son affaire; mais quel spectacle honteux et hideux présente aujourd'hui Paris! En pleine paix, une armée de près de 100,000 hommes bivouaque sur les places publiques, aux Tuileries, sur le Carrousel, au milieu de la place Royale (c'est-à-dire des Vosges), au Panthéon, au Conservatoire des arts et métiers, dans la cour du Palais-Royal; nos soldats, nos propres soldats, font bouillir leurs marmites sur des pavés arrachés et disposés en foyers. Des patrouilles innombrables parcourent la ville. A la tête de plusieurs rues qui débouchent dans la rue Transnonain, j'ai vu des pavés remués, des blousiers perchés sur ces ruines comme des vautours; une fainéantise sauvage, l'œil au guet, attendant sa proie, mais refoulée par des piquets de soldats; j'ai entendu quelques cris de *vive la Constitution* poussés par des hommes pris de vin ou par des gamins et des voyous; les boutiques étaient fermées presque partout. Au faubourg Saint-Marceau, les figures m'ont paru hébétées par le choléra. Pas le moindre mouvement d'émeute; des femmes qui pleurent, des convois funèbres qui passent, voilà ce qui m'a frappé.

Maintenant nous jouissons de la tranquillité de l'état de siége. La majorité de l'assemblée se conduit avec assez de résolution et entraîne le ministère. Le président de la république se conduit avec calme et fermeté; on est fort content de lui. Les qualités qu'il développe, entièrement exemptes de fanfaronnade, surprennent tout le monde. Il a l'esprit, dans ses proclamations, de sortir enfin du bul-

letin impérial. Si les hommes qui sont au pouvoir, ministres et majorité, ont la moindre tenue, s'ils ne se divisent pas sur des niaiseries, sur de misérables questions d'amour-propre, ils peuvent rétablir l'ordre et rassurer la civilisation.

J'ai peu de particularités à vous écrire; aujourd'hui on vit dans la rue, on imprime tout. Vous trouverez dans les journaux des détails sur les événemens de ces jours passés, sur le rôle de Ledru-Rollin et celui de votre ami Considérant, décrétés enfin d'accusation. Voulez-vous juger de la valeur de toute cette canaille et de leur estime mutuelle? Ledru, Pyat et Pilhes s'étaient réfugiés chez un citoyen de ma connaissance avec leurs papiers pour rédiger leurs actes révolutionnaires. Pyat écrivait je ne sais quelle proclamation, Pilhes s'approchait de temps en temps, et Ledru disait à l'oreille de Pyat : « Défie-toi de Pilhes, c'est un espion, il te trahira. »

Décidément le choléra nous quitte : la mort du maréchal Bugeaud semble l'avoir contenté, il ne lui fallait rien moins que cette grande victime; — voilà qui nous coûte cher. M. Passy va mieux, il assistait hier matin au conseil; mais il est encore trop faible pour aller à la chambre. M. de Tracy sort à présent. On a poussé Dufaure bien malgré lui; il est enfin dans l'action, il en mourra bien sûr d'émotion et d'effroi. Ne voilà-t-il pas qu'on distribue par les rues et pour rien le discours de M. Dufaure! C'est sans doute Carlier qui lui joue ce tour-là et qui le compromet avec lui.

Quelle leçon ce doit être pour le gouvernement de juillet que les événemens de ces jours derniers! S'est-il abandonné assez lâchement! Si D...... n'étouffe pas de honte, c'est qu'il a rude écorce. Et ce brave roi qui répète à chaque instant que, s'il avait à recommencer, il ferait encore de même! Nous allons voir maintenant ce que fera l'assemblée pour rassurer la marche du gouvernement. C'est surtout la question finances qui est grosse et difficile. Je n'entends parler que politique, et je vous en renvoie les échos. Pendant quelques jours, l'état de siége vous garantit une sorte de sécurité; vous ferez bien d'en jouir et de vous laisser aller au charme de Chanday. Présentez, je vous prie, à M. le duc de La Force tous mes *sentimens de fraternité républicaine* et autres, et dites à M. de La Grange que nous faisons des vœux pour son retour à Paris et surtout son retour à la santé.

Paris, le 17 juin 1849.

Malgré le succès du 13, je ne rencontre sur mon chemin que des prophètes de malheur. Représentans et représentés ont le même langage de terreur ou d'appréhension. Ces premiers craquemens de la société, on les prend pour l'écroulement prochain de notre

monde. Personne ne voit luire à l'horizon la moindre étoile. Pourtant il faudra bien que quelque ordre social sorte de tout cela. En ne vivant qu'au jour le jour, voici déjà deux grands points de gagnés : le choléra est en fuite et la république démocratique et sociale en échec. Jouissez à la hâte de vos beaux ombrages de Chanday, du calme et du silence de vos bois; fermez votre porte aux échos de Paris, aux hurlemens des passions haineuses qui grondent autour de nous. Laissez-vous aller à l'espérance, mais surtout humez à pleins poumons l'air frais et parfumé de vos prairies, car dès votre arrivée ici vous retomberez dans un tourbillon de désolation.

Le 18. — J'ai été dérangé par des visites qui m'ont empêché de terminer ma lettre. — Aujourd'hui les fronts sont moins sombres; les nouvelles des provinces sont satisfaisantes, et l'on se livre immédiatement aux plus beaux rêves d'ordre public. Quel peuple que celui-ci! il est comme son ciel. Dans la même journée, il voit des aspects sombres, des tempêtes et puis un soleil radieux. Pas la moindre stabilité dans tous ces esprits! Hier la république sociale criait aux armes contre la constitution, aujourd'hui on dit que les réactionnaires vont renverser la république. C'est fatigant de vivre au milieu de toutes ces fluctuations. Il y a pourtant quelque chose qui me rassure : la jeunesse n'a pas la moindre appréhension de l'avenir. Le jeune de Caux déclare qu'on ne s'est jamais tant amusé que depuis la révolution de février. Il est fort occupé à manger son oncle; absolument comme il l'eût fait autrefois. Il faut conclure de tout cela que nos terreurs sont imaginaires, que les nuages dont nous voyons le monde enveloppé n'existent que dans notre tête.

L'affaire du 13 juin a balayé les rues des blouses qui les encombraient. C'était devenu presque intolérable. Dans les jours qui ont précédé cette démonstration, on ne pouvait plus s'aventurer sur la voie publique sans être coudoyé, heurté et presque menacé par des groupes de gens de fort mauvaise mine; maintenant tout ce monde a disparu. On ne peut guère comparer ces êtres qui s'en allaient rôdant sur les boulevards et aux abords de l'assemblée qu'à des oiseaux de proie qui flairent une charogne; la majorité a donné signe de vie; elle leur a prouvé par la main de Changarnier qu'elle n'était pas encore réduite à l'état de cadavre, et les oiseaux de proie se sont envolés. Du choléra, il n'en est plus question que comme d'un orage passé; je n'en entends plus parler. Il me semble seulement qu'on rencontre par la ville plus de vêtemens noirs que de coutume. Dans le peuple, personne ne veut plus avoir été rouge; tous ceux qui se partageaient les propriétés des riches sont d'une humilité, d'une cajolerie dont rien n'approche. Pas un ne veut avoir fait partie de la colonne insurrectionnelle; ils ont oublié leurs menaces

de la semaine dernière; ils ne respirent et n'ont jamais respiré que l'ordre. Aussi je ne puis m'empêcher de penser, en examinant cette nouvelle phase, qu'il n'y a rien de bien sérieux dans tous ces ébranlemens, dans ces bouleversemens dont on prétend la société menacée. C'est une vapeur noire qui n'a d'importance que dans nos cerveaux malades, qui n'a de force que dans notre lâcheté. Ce malheureux gouvernement de juillet n'a eu à combattre qu'une ombre, et c'est devant un fantôme qu'il a jeté sceptre et couronne. Eh bien! aujourd'hui c'est à peu près de même. Le socialisme n'a rien de sérieux; notre sottise seule peut le rendre dangereux. Si l'assemblée nationale veut bien ne pas se détruire elle-même par des niaiseries d'amour-propre, elle a la force en main; elle peut fonder un gouvernement solide, irrésistible, et que tout le monde respectera. Que l'assemblée veuille, et le socialisme disparaîtra de la France comme une brume du matin aux rayons du soleil. On ne doit redouter que les hommes de trouble et de désordre, qui sont toujours prêts à profiter de nos dissensions.

Mais voilà bien des discussions politiques; je suis au bout de mon papier. Le fait est que je ne puis guère vous parler que de ce qui remplit l'air, et notre atmosphère n'est que politique. Dites à M. de La Grange que la chose importante c'est la santé, le reste ne suit que de bien loin.

Paris, samedi 18 août 1849.

Je suis en mesure de vous donner des nouvelles de tous les vôtres. J'ai rencontré avant-hier au Palais-Royal votre neveu Edmond, accompagné de sir William, tous deux bien portans et bayant à toutes les boutiques comme d'honnêtes flâneurs; j'ai su par eux que Mme de L... se porte bien. Puis voici que sur la place Bourgogne je me trouve nez à nez avec un cheval de fiacre traînant un *milord,* et dans ce milord je reconnais M. le duc de La Force, qui flânait aussi dans les rues de Paris. Maintenant il faut que je vous parle de la république, quelque ennui que vous puissiez en ressentir. Tout le monde se prononce contre l'impôt de 1 pour 100 sur le revenu. Passy, sentant que ses lois fiscales trouveront forte résistance et qu'elles ne passeront probablement pas, est tout prêt à quitter le ministère. Les citoyens Odilon Barrot et Dufaure restent. Voilà donc l'ami Dufaure qui s'en va colportant de rue en rue le portefeuille de son patron et qui ne trouve point placement pour sa marchandise. Je ne connais rien de plus triste que ce spectacle, car enfin qu'est-ce que Dufaure? Un homme d'élite de notre société, et voilà où nous en sommes! On ne peut le donner à Fould, ce portefeuille, Fould est à l'index et n'offre aucune confiance. Reste Benoist-d'Azy; mais

deux portefeuilles aux mains des carlistes, cela donne l'alarme. On propose alors comme expédient un revirement dans le cabinet : de Falloux passerait aux affaires étrangères en place de Tracy et réciproquement. L'influence carliste se trouverait par ce moyen un peu amoindrie. Pendant que les chefs s'agitent dans ce misérable bourbier, la propagande antisociale chemine sourdement et gangrène la classe ouvrière. Ce n'est point une appréhension, nous nous ferions en vain illusion, les ouvriers regardent la guerre comme déclarée et préparent leurs armes avec un vif sentiment de vengeance.

Ainsi votre La Grange est charmant; la Gironde caresse doucement vos rives; vos fleurs sont éclatantes. Eh bien! je dois me borner à voir tout cela en rêve; je n'irai point en Anjou, c'est décidé. Il est clair que je n'ai pas eu un instant la pensée de me rendre dans les Pyrénées.

Ces niaises affaires du ministère vous assomment; elles marchent cependant. Il a fallu que M. Rullière prît un instant l'*intérim* du portefeuille de la marine pour que j'obtinsse enfin une signature, car arracher de ce vizir fainéant nommé Tracy qu'il apparaisse un instant à son divan, c'est chose presque impossible. Il ne me reste plus que l'expédition dans les bureaux et au trésor. Vous voyez que je ne suis encore qu'à mi-chemin; mais tout finit pourtant dans ce monde.

Votre lettre vient de m'arriver. Quant au choléra, je suis obligé de vous dire qu'il y a trois jours une sorte de recrudescence nous a pris : il est mort 200 personnes; les jours suivans, le chiffre a constamment diminué jusqu'à 60 et 40. C'est l'effet de quelques jours de chaleur soudainement reparue.

Je reviens à la politique : avec Passy sauteraient Tracy et La Crosse. — Je suis impatienté d'être retenu par des bagatelles. Ma pauvre vieille mère m'attend, et je sens au fond du cœur un grand besoin de l'embrasser encore une fois. Je ne sais pourquoi les larmes me montent aux yeux; comme si je pressentais que ce sont mes adieux que j'irai lui faire.

Vendredi, 25 août 1849.

Ce n'est que dans dix jours que je pourrai recevoir le mandat de solde de ce qui m'est dû en arriéré; au moins est-ce une affaire faite, et, comme je n'ai pas rigoureusement besoin d'argent, je puis laisser là le mandat et courir chez ma mère. J'ai eu avant-hier à dîner Armand Bertin et Génie : c'était, vous pouvez le penser, une réunion de souvenirs; mais pas la moindre nouvelle que je puisse vous mander. Je crois que ce pauvre Génie cherche une position : il

est question pour lui de la direction d'une usine à gaz; ce que c'est que de nous! Quand je me rappelle la physionomie des affaires étrangères il y a deux ans, et que je vois tous les acteurs de cette époque dispersés, réduits aux expédiens pour vivre, j'en ressens toujours une sorte de tristesse. Quelle nation que la nôtre, où tout est si instable! quelle foi avoir en ces hommes qui jouent follement leur va-tout dans un présent où tout tremble et menace à chaque instant de se bouleverser? Avant le gâchis de février, la société avait pris un ton qu'elle ne pouvait pas soutenir; le luxe extérieur de la plupart des particuliers était hors de proportion avec leurs ressources, on escomptait l'avenir, et les événemens sont venus bafouer les vaines espérances; on dirait que c'est justice divine. Que j'ai applaudi alors à votre résolution de ne rien changer à votre établissement de maison au moment où la fortune est venue vous visiter! Tout autour de vous était convenable, élégant, marqué d'un cachet particulier de distinction : ce caractère-là vous est resté; c'est de tous les temps, de tous les lieux, de tous les âges, de toutes les fortunes. Tout le monde peut aller chez vous et s'y trouver à l'aise, et l'élégante en équipage, et l'honnête femme à pied, et l'incroyable en bas de soie, souliers vernis, qui descend de son tilbury et saute dans votre salon sans toucher terre, et le promeneur par force majeure soit de régime, de santé ou de bourse, soit même par goût, par caprice, par horreur du coffre à mort qu'on appelle voiture sous ce maussade climat, comme un certain citoyen de votre connaissance. Enfin c'est arrangé de manière qu'avec un peu d'esprit, une tenue à peu près décente, nul n'est déplacé chez vous. Et pourquoi auriez-vous changé cela? Pour un ameublement d'épicière enrichie? J'ai par le monde un ami qui a épousé la fille d'un fournisseur d'armée dont les coffres se sont remplis de pillage sur les rations du soldat : il faut voir ses salons; or sur blanc, brocarts, crépines d'or et de soie, dentelles, tentures éclatantes, dorure, on tremble de poser le pied sur les tapis fond blanc qui couvrent le parquet. Moi, j'affronte tout cela; je suis enchanté de trouver des affranchis qui étendent sous ma botte poudreuse de riches étoffes, ça m'amuse de les fouler; mais il y a quelque chose qui me peine : c'est quand je vois entrer un brave et digne homme qui se sent humilié de ce luxe de Turcaret, qui perd contenance et s'en va. Aussi quelle société que celle qu'on trouve là! quels sots! quelles insupportables créatures! Voilà ce que vous auriez gagné à dorer les dossiers de vos confortables fauteuils, à blanchir à la céruse et à lameller de feuilles d'argent les corniches de votre salon. Les choses à usage doivent être commodes et faciles; qu'on en use et qu'on en abuse sans trop de regret. Autrement vous introduirez l'abrutissement dans votre cercle.

Votre bon esprit ne vous eût-il pas révélé tout cela, j'aurais donné le mot d'ordre à S... pour faire une razzia dans vos appartemens, si vous les aviez transformés en boutique d'ébénisterie, en *mombrotterie* en un mot. — J'ai eu hier la visite du chef de cabinet du duc de Montebello au moment de février (depuis il s'est retiré dans ses terres à Fontenay-le-Comte, sur le chemin de Saumur à La Rochelle), charmant garçon dont je vous ai parlé et qui est resté aimable, spirituel et charmant après comme devant : chose rare et que je vous signale. — Qu'est-ce que c'est que ces vomissemens dont vous me parlez? sont-ils passés? Est-ce fatigue, changement d'air, de nourriture? Ces chaleurs caniculaires, cette sécheresse inexorable, ce ciel d'airain, sont insupportables; tout le monde est plus ou moins influencé, plus ou moins malade. — Ne dédaignez pas trop le plus petit malaise; en pareille saison, tout est redoutable; il faut vous soigner. J'ai toujours là votre *veratrum* bien cacheté, bien ficelé, bien enveloppé. Je n'ai pas eu occasion de m'en servir; que vos remèdes vous servent à vous-même et vous maintiennent en bonne santé!

Vitry-le-Français, le 1er septembre 1849.

Vous voyez par la date de ma lettre que je suis chez ma mère. Une lettre de ma sœur m'avait tellement alarmé que j'ai quitté Paris en toute hâte, redoutant d'arriver trop tard pour recevoir un dernier soupir. Voici ce qui est arrivé. Ma pauvre vieille mère s'en va s'affaiblissant; à cela, il n'y a rien de surprenant, c'est l'effet de l'âge, effet progressif et pourtant à peine sensible. Il y a quelques jours, des maux de tête violens l'avaient saisie, ce n'étaient sans doute que des douleurs rhumatismales; cependant le médecin, craignant un engorgement de cerveau et par suite une paralysie, lui appliqua des sangsues. La moindre goutte de sang retirée d'un corps si frêle est une perte sensible : la vie sembla s'être retirée presque tout à fait; les yeux s'éteignirent, l'effroi gagna l'entourage, et l'alarme vint jusqu'à moi. J'accourus : ma vue produisit sur ma mère un effet électrique; le sang reflua vers son cerveau, la vie reprit ses fonctions comme par enchantement, et en l'examinant bien il m'est presque impossible de saisir en elle depuis deux ans d'autre altération qu'un amoindrissement général très peu marqué. Quand on laisse à l'air un morceau de camphre cristallisé, il s'évapore lentement, et peu à peu le cristal diminue de dimensions; mais il faut une grande attention pour constater cette diminution. Eh bien! voilà l'effet que me produit ma pauvre vieille mère. A moins d'accident imprévu et violent, elle s'éteindra lentement; ce qui me frappe en elle, c'est encore la fraîcheur de son imagination.

Ainsi vous voilà dans le plein exercice de vos fonctions de reine d'Aquitaine! Eh bien! belle majesté, puisque vous daignez parfois laisser tomber sur votre serviteur un regard de grâce, il faut que je vous remercie des deux lettres de M. de G... et aussi des ordres qu'il vous a plu de donner, afin d'assurer l'approvisionnement de ma cave pour les pèlerins qui s'aventurent jusqu'à mon ermitage.

Dans ce pays-ci, on n'est point socialiste, la république n'y est pas non plus accueillie avec faveur, je ne rencontre point de chauds adhérens à cette forme de gouvernement. Nos paysans disent : Que fait donc cette assemblée nationale? Comment! il leur faut tant de temps pour nommer un roi! Leur intelligence ne va pas jusqu'à comprendre l'autorité mobile d'un président. Hier j'ai été visiter une ferme au sein de la Champagne pouilleuse; vos fraîches promenades sur les bords de la Gironde me revenaient en mémoire pendant que je parcourais les champs arides et brûlés de nos collines crayeuses; je comparais les bouquets de pins, que nous avons tant de peine à faire prendre, aux riches arbres qui jaillissent pour ainsi dire de vos fortes terres, nos frêles graminées, dont la tige tremble seule, sans souffle de brise, à vos riches herbages. Oh! il ne me viendrait pas dans l'esprit de vous inviter à partager de pareilles promenades; il faut être né dans la Champagne pour en tolérer les arides aspects. Et puis votre beau fleuve tout couvert de voiles, quelle opposition avec nos puits qui vont chercher l'eau à des centaines de pieds dans les entrailles de la terre! Enfin dans un mois nous nous retrouverons sur les bords de la Seine. C'est un terrain neutre qui appartient à tout le monde.

Vous avez vu M. de S..., qui revient courtiser l'opinion publique. En vérité, pour ce qu'il en doit retirer, ce n'était pas la peine. Je vois les candidats à la représentation nationale se précipiter dans les professions de foi les plus démocratiques; mais il ne me paraît pas que ceux qui réussissent soient précisément ceux-là mêmes qui aient flatté les plus basses passions. Je remarque aussi qu'il n'y a d'inquiétude sur les affaires que dans la classe élevée de la population; les classes inférieures ne semblent pas saisir ou sentir le moindre danger; elles s'étonnent qu'au milieu de l'abondance le commerce ne reprenne pas, leur sentiment de l'avenir ne va pas plus loin. Est-ce un bonheur? est-ce un nouveau danger?

Auteuil, le 14 septembre 1849.

Me voici de retour à Paris, où je trouve deux lettres de vous et un journal de la Gironde qui renferme un discours de M. de La Grange. Nous déplorons tous avec vous la mort de M. Ravez : c'est une perte pour l'ordre que nous devons soutenir; mais enfin il

fallait bien nous y attendre : quand on a vécu soixante-dix-huit ans, on devrait considérer chaque jour comme un jour de grâce. Ce qui m'étonne, c'est qu'on ne veuille pas se décider à faire entrer la mort dans les conditions de l'existence, à ce point que, lorsqu'elle nous atteint, on est tout surpris. Du reste, je remarque que personne n'est indispensable en ce monde, et j'admire combien facilement on trouve à remplacer les hommes qui paraissent le plus nécessaires; les choses n'en vont pas mieux pour cela, mais elles vont. J'ai laissé ma pauvre vieille mère aussi bien que possible; un souffle peut me l'enlever, et pourtant j'espère la conserver encore quelques années. Malgré tous mes raisonnemens sur la nécessité de mourir, bien que je me sois dit depuis vingt ans qu'il fallait me préparer à la perdre, quand on m'alarma sur son existence, j'en ressentis une secousse qui retentit jusqu'au fond de mes entrailles et qui me glaça le cœur. J'eus beau chercher à écarter cette préoccupation, j'en étais comme étouffé. A quoi bon philosopher, si dès le moment où l'on se trouve en face des malheurs de la vie on perd sur-le-champ contenance et courage?

On continue à vivre ici dans une parfaite quiétude, comme si tous les dangers qui menaçaient la société il y a quatre mois étaient entièrement dissipés. Le fait est que tout repose en ce moment sur la force militaire et sur l'usage intelligent que le général Changarnier paraît disposé à en faire. On ne parle que de l'affaire de Rome, comme si c'était quelque chose de sérieux. Eh ! que nous importe au fond que le pape octroie ou n'octroie pas les garanties de liberté qu'on exige de lui? En supposant qu'on nous donne toute satisfaction, que notre armée revienne en France, en serons-nous moins en présence de notre lutte intérieure? C'est là qu'est le danger, là qu'il y aura une grande bataille...

Ne me demandez pas de nouvelles, il n'y en a point. Falloux ne veut pas quitter le ministère, de sorte que nul changement n'aura lieu. Passy dit à ses collègues : Mes lois de finances alarment le pays, et vous voulez me sacrifier. C'est de votre aveu que je les ai présentées; prenez-en l'endos tout aussi bien que moi : elles ont été discutées en conseil. — On met ici sur le compte du choléra tous les cas de mort subite arrivés soit naturellement comme dans les autres années, soit par maladresse des médecins, qui sont enchantés d'avoir ce manteau pour couvrir leur ignorance; mais, soyez tranquille, il n'y a plus de danger.

Auteuil, le 21 septembre 1849.

Tout dort ici; Paris semble plongé dans une sorte de léthargie. Rien ne remue l'attention publique, on ne s'émeut guère; on vous

attend. On avait répandu beaucoup de bruits sur le résultat des conseils-généraux : en réalité, ils n'ont rien produit; ils ne nous ont rien appris. La composition de l'assemblée nationale et son esprit représentent bien l'esprit de la France. On ne sait pas ce qu'on veut, et pourtant on voudrait autre chose que ce que nous avons. C'est étrange comme on oublie facilement dans ce pays. Je ne vois que gens qui cherchent des distractions et des plaisirs. L'effroi dont on était suffoqué l'an passé est effacé, on n'en trouve presque plus de trace. Chacun s'étourdit de son mieux. La république se traîne, mais elle tient : personne ne se montre ardent à la soutenir, pourtant personne n'oserait lui porter les premiers coups. Que mettre à la place? On n'a pas la moindre nouvelle à se communiquer, pas d'espérances pour l'avenir; le présent tolérable, mais nulle sécurité sur la durée de ce qui existe; beaucoup d'inquiétude sur les finances; on parle beaucoup des dispositions de la Gironde contre le rétablissement de l'impôt sur les boissons. Le fait est que la position des représentans de ce pays sera difficile; il faudra bien qu'on s'assure de l'argent par ce moyen; comment resteront-ils? Cela m'intéresse à cause de M. de La Grange. Je suis tout aise de savoir que vous avez quitté Bordeaux; c'est un séjour de mauvaise réputation en ce moment. Votre retour ici est retardé, mais ce ne peut être que de quelques jours; il faut bien que vous veniez reprendre avec M. de La Grange le collier de misère. Je conçois que vous n'en éprouviez aucun désir, vos jours doivent être heureusement remplis là-bas au milieu des charmes de la campagne. Je me figure que vous êtes déjà en pleine vendange, occupée et distraite du matin au soir, avec des visiteurs sans nombre, des gens d'affaires, des ouvriers, des bavardages sans fin. Moi, je trouve qu'il y a bien longtemps que vous êtes absente. — J'ai repris ma vie de travail, de méditation et de rêverie. Puisque la république m'en laisse le loisir, je m'empresse d'en jouir; je n'en ai peut-être pas pour longtemps. Depuis des mois, j'avais oublié le charme de l'étude et des lectures : je m'y remets. Le gouvernement ne ratifie pas le traité signé avec Rosas par l'amiral Le Predour. — On va envoyer l'amiral Romain-Desfossés en mission temporaire pour tâcher d'obtenir quelques modifications à ces terribles conditions qui nous sont faites; cependant on ne s'exprime que timidement, c'est une grâce qu'on va demander. Voilà où en est réduit ce pauvre gouvernement de la France. C'est ce qui me fait craindre que Louis-Napoléon ne dure pas; notre pays n'a ni tenue ni caractère, mais il a besoin de gloriole, il faut flatter sa vanité; or tout ce qui se passe est loin de le faire. Ce misérable ministère ne sait que trembler. Si seulement il avait un but! mais rien. — J'ai bien pensé à vous à la nouvelle de

la mort de Mme de Nesselrode. Voilà comme vos amis sont successivement fauchés. C'est une leçon, il faut se serrer.

Que d'agitations vous allez avoir cet hiver! Tant de gens pivoteront autour de vous. En général je remarque que dans le désordre où sont les esprits, au lieu de se rapprocher les uns des autres, on s'écarte; c'est une fâcheuse disposition. Vous serez précieuse avec votre esprit de ralliement et de concentration au milieu de cette société qui se disloque. — Les affaires reprennent un peu; l'animation revient aux boutiquiers; ils se remuent beaucoup, et ils espèrent. Vous n'avez pas d'idée du monde qui va à Saint-Cloud dans l'espérance de voir le président. Vraiment c'est chose curieuse. Il y a plus d'un mois que je n'ai rencontré personne avec qui je pusse parler de vous. Je ne sais plus où vous en êtes ni ce que vous faites. J'ai aperçu M. de Saint-Mauris avant-hier; quel air défait! J'en ai ressenti une sorte de désolation : le malheureux! ce n'est que l'ombre de lui-même!.. A bientôt, n'est-ce pas?

Auteuil, le 24 septembre 1849.

Il était temps, j'éprouvais une vive inquiétude à votre sujet; votre lettre m'a tranquillisé. Tous ces bruits de choléra m'avaient jeté dans une alarme superstitieuse qui me troublait dans ma solitude. Je cherche en vain à vous féliciter de votre vie dissipée; au fond du cœur, je sens que, malgré tous les honneurs dont on vous entourera au bal, vous serez là comme un corps sans âme. J'ai remarqué que Dieu vous a donné une véritable grâce d'état : vous êtes habituée au monde à peu près comme un écureuil à tourner dans sa cage; c'est un manége que vous n'aimez pas, mais vous le faites machinalement avec un tel naturel qu'on croirait que vous y mettez de l'âme et un vif intérêt. Je vous laisse donc applaudir aux grâces et aux muses girondines, inspirez-les, encouragez-les; mais je suis sûr qu'un vague instinct de retraite et de recueillement vous fait regretter qu'on ne vous laisse pas un peu plus de loisir pour la vie intime. Singulière femme! vous arrangez ce qui vous touche de près, et votre salon et votre boudoir et votre chambre à coucher, comme sainte Thérèse arrangeait son oratoire. Évidemment vos goûts secrets, vos instincts les plus cachés, les plus profonds de votre être, se révèlent dans cet entourage, dans cette atmosphère d'onction, de demi-mystère, de demi-dévotion; c'est là ce que vous aimez, et la plus grande partie de votre vie se passe en distractions mondaines, en honneurs de salon, de réceptions, où, par une double faculté, vous circulez comme dans votre véritable élément, dans le milieu de votre choix. Faut-il que je conclue que vous êtes tout simplement une femme d'esprit qui sa-

vez vous accommoder à tout, vous faire toute à tous? Ce n'est pas vrai, car vous êtes d'un caractère si net, si tranché, tellement tout d'une pièce, que, dès qu'une chose froisse vos secrets instincts, rien ne peut vous faire plier. J'aime mieux me dire que pour être femme du monde admirable il faut, avec de l'esprit, n'avoir pas le goût du monde, y porter un certain degré d'indifférence, pas de passion, ce qui vous permet de sentir délicatement les goûts et les passions des autres, de leur donner égale satisfaction sans heurter personne. Pourquoi heurteriez-vous qui que ce soit? Vous ne rencontrez personne dans les penchans exclusifs de votre âme; mais aussi, si vous plaisez de la sorte à tous, ou du moins à beaucoup, malheur à qui met le pied dans l'étroite enceinte de votre for intérieur, dans la partie réservée de votre âme! Là vous êtes d'un absolutisme, d'une exigence, d'une impétuosité! là tout doit se fondre en vous; autrement c'est une bataille incessante. A propos de quoi tout cela? Je ne m'en souviens plus. Revenons à votre vie de la Gironde. Les représentans accourent à Paris; cependant je ne crois pas qu'il y ait nécessité absolue pour M. de La Grange d'être exact à la rentrée. Malgré la rage des passions qui fera explosion tout d'abord, les premières séances ne seront guère que d'inutiles passes d'armes. Quant au résultat, il n'y a rien à attendre. Ce qui jette un assombrissement sur le présent, c'est l'état des finances. M. Passy déclare qu'il est au bout de son rouleau, et qu'il ne voit, pour sortir d'une manière quelconque de la gêne qui l'étouffe, qu'une révolution ou la banqueroute. Oh! ce ministère est pitoyable. M. de Falloux ne court aucun danger; les journaux ont singulièrement aggravé sa position. L'amiral, que j'ai rencontré avant-hier, m'a dit que jamais il n'y avait eu d'inquiétude sérieuse. Quand je vous dis qu'il n'y a pas d'homme nécessaire, je ne prétends pas que la perte de tel ou tel homme de tête ne soit pas un grand malheur; je dis seulement que le monde se soucie assez peu que les affaires soient menées par des sots ou par des hommes de génie. Que tout prospère ou s'abîme, qui s'y intéresse? qui s'y dévoue? On laisse aller la machine. — Tourne ou verse! et l'on dit : Il devait en être ainsi; c'était écrit!

Lundi, 15 octobre 1849.

Allons, exécutez-vous, revenez, revenez dans ce sombre Paris, dont le ciel n'est plus qu'une calotte de plomb, — le soleil, quand par hasard il se montre, un mauvais plat d'étain, — l'air qu'on est censé respirer un verre d'eau glacée. Revenez jouir des nombreux plaisirs que vous prépare l'hiver, à savoir les rugissemens des montagnards contre M. Thiers et l'Italie, leurs hurlemens sur le che-

min de Versailles, la maussaderie générale de tous les hommes qui prennent part aux affaires, soit du geste ou de la voix. Je vous dirais bien à quoi tient la mauvaise humeur répandue partout; c'est que personne n'est plus à sa place, personne ne fait ce qu'il voudrait, désirerait ou aimerait faire. Venez, quoi que vous en ayez, faites comme tout le monde la moue et grondez, c'est bien porté. A jeudi donc, et tâchez de ne pas trop vous fatiguer. On nous dit qu'à La Teste le choléra fait des ravages : ce n'est pas loin de Bordeaux; ainsi, pour la sécurité de la vie, vous serez mieux à Paris que sur les bords de la Gironde. Après tout, que perdez-vous à revenir? Hors le soin de votre santé, qui vous rendait congénial le climat du midi, vous perdez quelques beaux jours. C'est beaucoup dans la vie, mais enfin les beaux jours reviennent avec le printemps. M. de La Grange aurait profité sans doute de son séjour forcé à La Grange pour surveiller ses travaux, mais la république réclame tous ses soins.

M. Thiers fait rage sur les affaires de Rome, et ce qui m'amuse, c'est que voilà *le Constitutionnel* qui déclare la guerre au *Journal des Débats*. Nous sommes vraiment des Grecs du Bas-Empire. L'assemblée nationale, assez calme dans les premiers jours, commence à s'exaspérer; en revanche, les esprits s'apaisent, vous serez surprise de la tranquillité qui règne ici. On s'endort complétement sur la parole du général Changarnier.

On voudrait bien se débarrasser du ministère, mais nous l'avons sur les épaules comme le vieillard des *Mille et une Nuits*. Ils se tiennent tous par la main, on dit même qu'ils ont pris les uns pour les autres une affection très tendre, qu'Odilon Barrot et M. de Falloux mangent à la même écuelle. Vous savez donc quel est le cabinet sous lequel vous aurez le bonheur de faire votre entrée à Paris. A bientôt!

Auteuil, le 23 août 1850.

De quelle politique voulez-vous que je vous parle dans mes lettres? Ne savez-vous donc pas qu'il n'y en a plus? Tout est envolé avec l'assemblée et avec le président. Il n'y en avait déjà plus quand ils étaient réunis; ne croyez-vous pas qu'il puisse y en avoir maintenant que chacun vagabonde de son côté! Si vous voulez absolument que je tâte le pouls à l'opinion publique, ce que vous pouvez faire tout aussi bien que moi, je vous dirai que le président a pu voir dans son voyage qu'il n'y a pas dans ce pays matière à coups d'état, — il faut, bon gré, mal gré, qu'il reste M. Bonaparte, — qu'on le renverra à ses choux dans dix-huit mois, que la république se fonde, et que nous y sommes rivés. Envers et contre tous,

la France sera républicaine : nos mœurs crient contre cela, soit; il faudra nous y façonner. La république doit triompher par la raison qu'elle est seule contre trois principes monarchiques antipathiques; ainsi, vive la république! il n'y a plus que cela. Tout ce que nous aurions pu désirer, c'est la république avec un président à vie ou à dix ou quinze ans; les esprits s'en éloignent, vive la constitution!

J'ai rencontré hier S....y; il est revenu des Pyrénées, il arrange ses affaires. Il part dans trois semaines ou un mois pour aller en Syrie résider huit mois ou un an; il en sent le besoin, surtout pour son fils; tâchez d'expliquer cela. Il se plaint de votre dureté. Il m'a parlé de la mort de sa femme en des termes qu'il aurait voulu rendre touchans. Tout cela est escompté d'avance.

M. de L... a beau faire parler de lui, ce n'est plus qu'un oripeau à reléguer chez les fripiers du Temple. Êtes-vous du nombre des femmes qui s'habillent là? Quelle chute! Pourquoi ne pas rester fidèle à sa vie entière? Ch... a bien fait de mourir, il a bien choisi son heure, il ne survit ni à lui-même ni à son idole.

Je vais bientôt partir pour aller chez ma mère. Je viens d'avoir l'avant-goût des plaisirs qui m'attendent en Champagne; tous ces jours-ci, je me suis trouvé au milieu de messes, de déjeuners, dîners et soirées de noce. Comme je dois jouer bientôt le rôle de père noble, j'ai regardé avec attention en me disant : Voilà pourtant comme je serai dimanche! Ce n'était pas gai, mais enfin telle est la vie.

L'amiral de Mackau est parti pour l'Angleterre, il voyage sur mémoire pour cause d'utilité publique. Sa femme m'a beaucoup parlé de vous, et j'ai riposté de la plus douce manière.

L'herbe est encore fraîche, rien ne jaunit sur les arbres, excepté les poires et les mirabelles. Il pleut, il fait froid, c'est tout le contraire de vos étouffantes chaleurs. Vos sujets d'Aquitaine vous reçoivent-ils avec l'ardeur du climat? J'ai aperçu dans la rue du Bac Mme de L....y; nous nous sommes salués comme deux bêtas qui désirent se parler et qui n'osent se rien dire; elle voulait me demander de vos nouvelles; je ne me souviens pas quelle niaiserie m'a fait filer mon chemin. Je vous envoie des riens, des ombres, c'est la représentation fidèle de tout ce qui se passe. — A bientôt!

Auteuil, le 28 août 1850.

..... Voilà le roi mort. C'est la reine qu'il faut plaindre. La famille va-t-elle demeurer unie? Resteront-ils en Angleterre?

Vous voulez de la politique; eh! quelle politique vous servir? Voilà ce président (vous savez ce que c'est) qui s'en va se traînant d'un point à l'autre de la France, s'offrant à tout le monde comme l'instrument qui doit détruire le pacte national, et le cri de *vive la*

république est un cri de révolte! C'est ignoble! Parlons d'autre chose : la France, j'espère, n'est pas tombée si bas que ces misérables scènes de tréteaux puissent réussir. Le dégoût nous arrive de partout.

C'est le 10 que se marie mon neveu. Je vous écrirai quand je partirai. J'ai rencontré hier M. V...., toujours dans ses spéculations sur les plantes sans air. Savez-vous ce qu'il voit dans les fleurs qu'il fait ainsi pousser? Ce ne sont pas les pétales qu'il compte, les pistils ou les étamines qui l'intéressent; ce sont les gens qui viennent le visiter, membres de l'Institut, banquiers, banquières et marquises. Nous avons parlé de S....y, de son voyage en Syrie; il n'en augure rien de bon, il voit de la femme là-dessous. Et vous? Il faudra que j'aille voir le pauvre S....y au premier jour; je n'espère pas le faire changer de voie, mais enfin, si je puis lui faire entendre une parole de sens commun, mon temps ne sera pas perdu. — M. de M.... est en pleine fonction de censeur. Il est venu me voir hier, m'exprimer sa reconnaissance pour M. de L..... Ce sera un de nos assidus l'hiver prochain. Dites donc après cela que je ne place pas votre influence à intérêt; mais vous êtes une ingrate, c'est connu. — Paris est dépeuplé de Parisiens; en revanche force provinciaux, force étrangers, tout cela arrive par les trains de plaisir du dimanche. Aussi le lundi a une physionomie singulière. — Je ne sais plus rien, les affaires dorment. Les ouvriers ne veulent pas travailler plus de trois jours par semaine, ils passent les quatre autres à boire et à rêver la fortune dans la prochaine révolution. A bientôt!

Auteuil, le 23 septembre 1850.

Me voici de retour à Auteuil. Je vais prendre langue au ministère. Je suis à moitié abruti par la vie que je viens de mener. Je respire, et j'en ai besoin. J'ai diverses choses à faire, continuation de noces, petits cadeaux à acheter, à envoyer. Quelle corvée! mais enfin on ne marie pas son neveu tous les jours.

Je ne vous dirai pas grand'chose de la politique par la raison qu'il n'y en pas. C'est un chaos, c'est un gâchis, c'est une véritable honte pour ce pays. Les légitimistes s'agitent d'une manière amusante; ils font les affaires des autres. L'épouvantail du comte de Chambord fera proroger le petit Napoléon. Pour rien au monde, nos campagnes ne veulent de la légitimité. Quant à la fusion des partis, il n'y faut pas penser. Je ne parle pas de la réunion des deux branches; qui diable s'en soucie, hors les légitimistes? Il leur serait commode d'absorber tout à coup l'ancien parti d'Orléans. Les gens qui reviennent de Wiesbaden sont loin d'être enchantés. Leur héros n'est pas propre. Son entourage mériterait des verges.

Il y a ici un *tolle* général contre notre ami... Il paraît qu'à Claremont on s'est exprimé sur son compte d'une manière plus que verte : « ..... se fait tirer des coups de canon par tous les bâtimens anglais pour l'honneur de la république, et il n'a pas même fait une visite à son vieux roi mourant, ni à sa famille ! » Puis d'injurieuses épithètes que je ne veux pas vous redire. Le prince de J... ne le ménage guère. Tout cela m'attriste. Je l'ai fait prier d'aller faire sa visite. Ce que c'est que de se mettre dans une situation équivoque! la conduite si noble de Changarnier ajoute encore à l'indignation de nos amis.

Ne rêvez pas coups d'état, il n'y en aura point. Si nous arrivons jusqu'aux élections, le prince Louis espère être renommé. Je suis persuadé, d'après ce que j'ai vu dans mon département, que, si les élections ont lieu, bien des représentans actuels resteront sur le carreau.

Il faudrait être dans la Gironde pour se bercer d'espérances; au bord de la Seine, tout est sombre.

Auteuil, le 14 octobre 1850.

Définitivement il faut que je renonce à l'idée d'aller à Blaye. Ce n'est pas que je sois pressé par mes commissions : l'amiral L... est en voyage et ne revient guère avant la fin du mois; mais mon équipage de la *Reine-Blanche* réclame tous mes soins. Vous ne pouvez vous figurer l'état d'abandon où sont tous ces braves gens. Mon successeur a laissé tomber cette noble frégate, que je lui avais livrée si brillante, si fière, à un degré d'abaissement vraiment déplorable. Je suis resté le vrai commandant pour tous les matelots, et c'est encore à moi qu'ils s'adressent aujourd'hui. Vous dire quel oubli de tout droit, quel abandon de tout devoir pèsent sur cette estimable race d'hommes, c'est à n'y pas croire. On dirait qu'on tient leurs services pour un souffle de vent; dès qu'ils sont passés, personne ne veut s'en souvenir.

J'ai vu M.....y. — Sa majesté le président est un peu désappointé de la revue de Satory; on espérait plus d'entrain, plus de spontanéité : on n'a réussi qu'à troubler un peu les gens d'affaires. C'est un spectacle misérable que celui qui nous est donné, aussi bien du côté du président que du côté de la commission de permanence. La France a bien mérité d'être menée par de pareils hommes. Elle n'a pas été assez punie, il nous faut de grandes misères; ce qui se passe est trop ignoble. Tout semble privé du souffle de vie. Les gens à fusion sont à faire pouffer de rire, si l'on pouvait rire de pareilles choses. — J'ai rencontré hier dans la rue des Champs-Élysées, par un grain à tout noyer, un beau cavalier suivi d'un groom et courant à bride abattue, le nez penché, faisant tête à des nappes

d'eau; ce n'était ni plus ni moins que votre frère que je contemplais, moi, tranquillement établi au sec sur le trottoir à l'abri de mon parapluie.

Le traité avec Rosas est accepté par le cabinet; il n'y manque plus que l'approbation de l'assemblée, à qui on le soumettra. Il n'est guère meilleur que le premier, peut-être même de prime abord heurte-t-il davantage la vanité nationale; mais que faire? Le refuser serait une folie, il faut l'avaler.

Vous avez dû lire dans *les Débats* le compte-rendu des deux séances successives de la commission de permanence; c'était Dupin lui-même qui avait envoyé les notes. Eh bien! croiriez-vous que ce grand citoyen, en allant trouver l'autre président, lui a dit : « Ne vous effarouchez pas, tout cela n'est rien, vrais bavardages, dont il n'y a pas à tenir compte. » Amen!

Mes souvenirs à M. de La Grange et au duc de La Force.

Vitry-le-Français, dimanche 2 février 1851.

Je n'ai pas pu vous écrire hier. Ce sont de tristes affaires que ces dépouillemens de succession. Et puis ce vide sans fond de la chambre d'une morte où l'on retrouve tout, tout, excepté sa mère. Ça resserre le cœur. Nous sommes à la porte de l'église, les cloches ne font que sonner, il me semble toujours entendre un enterrement. J'espère être à Paris demain.

Vitry-le-Français, mardi 4 février 1851.

Tout est fini. Hier soir en rentrant chez moi, j'ai trouvé quelqu'un de la maison de ma mère qui m'attendait. Je me suis mis en route dès ce matin; à mon arrivée, elle rendait le dernier souffle. Elle s'est éteinte sans que personne puisse dire le moment précis. La vie s'est effacée chez elle par degrés insensibles; pas un soupir, pas une plainte. Je l'ai bien embrassée, rien n'a changé dans son visage. Chose étrange! elle sourit encore; mais son front est froid, froid; oh! ce froid de la mort vous pénètre jusqu'aux os. Quand je la regarde attentivement, il me semble qu'elle respire encore. Pourtant sa langue est glacée, tout est consommé. Pauvre mère! ses enfans l'ont ensevelie de leurs propres mains, comme elle le désirait : pas un étranger ne l'a touchée, ses derniers vœux sont tous remplis. C'est donc bien vrai que je ne l'entendrai plus!

Mercredi soir, 5 février 1851.

Je ne veux pas vous écrire. Ce sont des scènes déchirantes, mais elles doivent rester au fond du cœur. A demain l'éternel adieu! Je crois toujours qu'elle va se réveiller. Elle n'a pas cessé de sourire.

PAGE.

LES

FORMES PRIMITIVES

DE LA PROPRIÉTÉ

III.

LES COMMUNAUTÉS DE FAMILLES ET LE BAIL HÉRÉDITAIRE.

I. *Village communities in the east and west*, by Henry Sumner Maine, 1871. — II. *Ancient law, its connection with the early history of Society*, by the same author, 5e édit., 1870.

A mesure que progresse ce que nous avons coutume d'appeler la civilisation, les sentimens et les liens de la famille s'affaiblissent et exercent moins d'empire sur les actions des hommes. Ce fait est si général qu'on peut y voir une loi du développement des sociétés. Comparez la constitution de la famille chez les Romains dans l'antiquité ou chez les classes rurales de la Russie, encore engagées dans la période patriarcale, à celle qu'on rencontre chez les Anglo-Saxons des États-Unis, qui ont poussé à l'extrême le principe moderne de l'individualisme : quelle différence! En Russie comme à Rome, le père de famille, le patriarche exerce sur tous les siens une autorité despotique. Il règle l'ordre des travaux et en répartit les fruits; il marie ses filles et ses fils sans égard pour leurs inclinations; il est l'arbitre de leur sort et comme leur souverain. Aux États-Unis au contraire, l'autorité paternelle est presque nulle. Les jeunes gens de quatorze et quinze ans choisissent eux-mêmes leur carrière et agissent d'une façon complétement indépendante. Les jeunes

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet et du 1er août.

filles sortent librement, voyagent seules, reçoivent seules qui leur plaît, et choisissent leur mari sans consulter personne. La génération nouvelle se disperse bientôt aux quatre coins de l'horizon. L'individu se développe ainsi dans toute son énergie; mais le groupe de la famille ne joue aucun rôle social : il ne fait qu'abriter les enfans jusqu'au moment, bientôt arrivé, où ils prennent leur essor. Ces mœurs domestiques des Américains sont un des traits qui frappent le plus les étrangers.

Dans les sociétés primitives, tout l'ordre social est concentré dans la famille. La famille a son culte, ses dieux particuliers, ses lois, ses tribunaux, son gouvernement. C'est elle qui possède la terre. Toute nation est composée d'une réunion de familles indépendantes, faiblement reliées entre elles par un lien fédéral très lâche. En dehors des groupes de familles, l'état n'existe pas. Non-seulement chez les différentes races d'origine âryenne, mais presque chez tous les peuples la famille présente à l'origine les mêmes caractères. C'est le γένος en Grèce, la *gens* à Rome, le clan chez les Celtes, la *cognatio* chez les Germains, — pour emprunter le mot de César. Comme l'a très bien démontré M. Fustel de Coulanges dans son livre *la Cité antique*, la *gens* romaine, qui fait encore si grande figure dans les premiers temps de la république, a pour base la descendance d'un ancêtre commun. En Écosse, chez les *highlanders*, le clan se considère comme une grande famille dont tous les membres sont liés par une antique parenté. Dans le pays de Galles, on compte encore dix-huit degrés de parenté. La cousinerie chez les Bretons est proverbiale : elle s'étend à l'infini dans la Basse-Bretagne; le 15 août, — jour où tous les habitans d'une paroisse se réunissent, — est appelé la fête des cousins. Chez tous les peuples que leur isolement a soustraits aux influences des idées et des sentimens modernes, on peut encore juger de la puissance que possédait l'ancienne organisation de la famille.

Dans les temps reculés où l'état avec ses attributions essentielles n'existe pas encore, l'individu n'aurait pu subsister ni se défendre, s'il avait vécu isolé. C'est dans la famille qu'il trouvait la protection et les secours qui lui sont indispensables. La solidarité entre tous les membres de la famille était par suite complète. La vendetta n'est point particulière à la Corse; c'est la coutume générale de tous les peuples primitifs. C'est la forme primordiale de la justice. La famille se charge de venger les offenses dont l'un des siens a été victime : c'est l'unique répression possible. Sans elle, le crime serait impuni, et la certitude de l'impunité multiplierait les méfaits au point de mettre fin à la vie sociale. Chez les Germains, c'est aussi la famille qui reçoit et qui paie la rançon du crime, le *wehrgeld*.

Nous avons vu que partout, à Java et dans l'Inde comme au Pérou et au Mexique, chez les noirs d'Afrique comme chez les Aryens d'Europe, c'est la famille qui en s'élargissant a formé la communauté de village, groupe social élémentaire, possédant la terre et la répartissant également entre tous. A une époque postérieure, quand la possession commune avec partage périodique est tombée en désuétude, la terre n'est pas devenue immédiatement la propriété privée des individus; elle a été possédée comme patrimoine héréditaire inaliénable d'une famille vivant en commun sous le même toit ou dans le même enclos. Il ne nous est plus donné de retrouver partout ce « moment » transitoire de la longue évolution économique qui a conduit la possession territoriale de la communauté primitive jusqu'au *dominium* quiritaire; mais nous pouvons encore l'étudier aujourd'hui sur le vif chez les Slaves méridionaux de l'Autriche et de la Turquie. Nous possédons des détails circonstanciés sur ce régime au moyen âge, et, même après qu'il a disparu, il a laissé des traces nombreuses dans les coutumes et dans les lois. Ainsi dans la plupart des pays il est interdit de disposer des biens-fonds sans le consentement de la famille. A l'origine, le testament est complétement inconnu, les peuples primitifs ne comprenant pas que la volonté d'un homme puisse après la mort disposer d'une propriété dont la transmission dans le groupe patriarcal est réglée par l'autorité sacrée de la coutume; même plus tard, quand le testament est introduit, le testateur ne peut disposer que des acquêts, non de ce qu'il a hérité (1). Il est le maître absolu de ce qu'il a créé par son industrie et son économie, mais le fonds patrimonial est le produit héréditaire des travaux accumulés de la famille; il doit le transmettre comme il l'a reçu. Primitivement les femmes n'héritent point de la terre, afin que par le mariage elles ne la fassent point passer dans une famille étrangère. De là la fameuse maxime de la loi salique : *de terra nulla in muliere hereditas.* Dans le nord scandinave, où les anciennes traditions se maintinrent plus longtemps qu'ailleurs, les femmes n'eurent point part à l'héritage jusque vers le milieu du moyen âge. Chez les Anglo-Saxons, elles n'étaient pas complétement exclues de la succession du *bocland*, mais dans le *folcland* elles n'avaient aucune part à réclamer. De même que, sous le régime de la communauté de village, nul ne peut disposer de son bien propre, — la maison et l'enclos, — qu'avec le consentement des autres habitans de la marche, ainsi plus tard l'on ne pouvait aliéner la terre qu'avec le consentement

(1) Voici comme exemple une disposition d'une ancienne loi anglaise de Henry Ier. « Adquisitiones suas det cui magis velit; si bocland autem habeat, quam ei parentes sui dederint, non mittat eam extra cognationem suam. » La même distinction est faite dans la plupart des coutumes françaises.

des membres de la famille. A défaut de cette formalité, l'aliénation était nulle, et le bien pouvait être revendiqué. Le « retrait-lignager, » qui s'est maintenu en Allemagne jusqu'au XVI[e] siècle, et en Hongrie presque jusqu'à nos jours, a pour fondement l'ancien principe qui attribuait à la famille le domaine éminent. Si les membres de la famille pouvaient se faire rendre le bien en restituant le prix, c'est évidemment parce qu'ils avaient sur la chose un droit supérieur qui avait été méconnu. Le fidéicommis et le majorat, qui transformaient le possesseur en simple usufruitier, sont la forme aristocratique de la communauté de famille; la propriété constitue encore le domaine inaliénable et indivisible de la famille, seulement c'est l'aîné qui en jouit et non plus tous les descendans en commun. Étudions d'abord les communautés de familles chez les Slaves méridionaux, nous tâcherons ensuite de les reconstituer telles qu'elles ont existé au moyen âge.

I.

Les Slaves, entrés en Europe peut-être avant les Germains, ont conservé néanmoins plus longtemps que ceux-ci les institutions et les coutumes des époques primitives. Quand ils apparaissent pour la première fois dans l'histoire, ils sont dépeints comme un peuple vivant principalement des produits de leurs troupeaux, très doux, quoique braves, et aimant singulièrement la musique. Ils n'étaient donc pas encore sortis du régime pastoral, quoiqu'ils eussent renoncé en partie à la vie nomade. La terre appartenait à la *gmina*, — en allemand *gemeinde*, commune, — qui opérait chaque année dans des assemblées générales (*vietza*) le partage du sol entre tous les membres du clan. La possession annuelle était attribuée aux familles patriarcales en proportion du nombre des individus qui les composaient. Chaque famille était gouvernée par un chef, le *gospodar*, qu'elle élisait elle-même (1). Ce que l'ancien historien des Slaves, Nestor, loue surtout chez eux, c'est la force du sentiment de famille, qui était, dit-il, la base de la société. Il ajoute que c'était par excellence leur vertu nationale. Celui qui s'affranchissait des liens de la famille était considéré comme un criminel qui avait violé les plus saintes lois de la nature. L'individu n'avait de droits à exercer que comme membre de la famille. Celle-ci était véritablement l'unité sociale élémentaire, et dans son sein régnait la com-

(1) Si l'on veut connaître plus en détail les anciennes institutions des Slaves, il faut lire pour la Bohême la belle histoire de M. Palaçki, pour la Russie Ewers, *Aeltestes Recht der Russen*, pour la Pologne Rössell, *Polnische Geschichte*, et Mieroslawski, *la Commune polonaise du dixième au dix-huitième siècle*, enfin pour les Slaves méridionaux l'étude si complète de M. Utiesenovitch, *Die Hauskommunionen der Süd-Slaven*.

munauté sans mélange; *omnia erant eis communia,* dit un ancien chroniqueur.

Les anciennes poésies nationales, dont la découverte à Königinhof en Bohême a donné l'impulsion au mouvement littéraire tchèque, permettent de saisir cette antique constitution de la famille. Dans le poème intitulé *Libusin Sud* (le Jugement de Libusa), deux frères, Staglav et Hrudos, se disputent un héritage, et cela paraît si monstrueux que la Moldau en gémit et qu'une hirondelle s'en lamente sur les hauteurs du Visegrad. La reine Libusa prononce son jugement. « Frères, fils de Klen, descendans d'une famille antique qui est arrivée dans ce pays béni à la suite de Tchek, après avoir franchi trois fleuves, il faut vous accorder comme frères au sujet de votre héritage, et vous le posséderez en commun d'après les saintes traditions de notre ancien droit. Le père de famille gouverne la maison, les hommes cultivent la terre, les femmes font les vêtemens. Si le chef de la maison meurt, tous les enfans conservent l'avoir en commun et choisissent un nouveau chef, qui dans les grands jours préside le conseil avec les autres pères de famille. »

En Pologne, en Bohême et même chez les Slovènes de la Carinthie et de la Carniole, les communautés de familles disparurent au moyen âge sous l'influence du droit romain, qui, datant d'une époque où la propriété privée est constituée dans toute sa rigueur, devait peu à peu miner l'antique indivision par les décisions hostiles des jurisconsultes. Les Slaves méridionaux échappèrent à l'action du droit romain à cause des guerres perpétuelles qui dévastèrent leur territoire et surtout par suite de la conquête turque. La civilisation fut brusquement arrêtée dans sa marche. Les Slaves vaincus, isolés, repliés sur eux-mêmes, ne songèrent qu'à conserver religieusement leurs institutions traditionnelles et leurs autonomies locales. C'est ainsi que les communautés de familles sont arrivées jusqu'à nous sans subir l'action ni des lois de Rome, ni de celles de la féodalité. Aujourd'hui elles forment encore la base de l'organisation agraire chez tous les Slaves méridionaux depuis les bords du Danube jusqu'au-delà des Balkans. Dans la Slavonie, en Croatie, dans la Voivodie serbe, dans les Confins militaires, en Serbie, en Bosnie, en Bulgarie, en Dalmatie, dans l'Herzégovine et le Montenegro, l'antique institution se retrouve avec des caractères identiques.

Sauf dans les villes et dans cette partie très restreinte du littoral dalmate où l'influence vénitienne a fait pénétrer le droit romain, les vicissitudes de l'histoire qui ont soumis la moitié de l'empire slave de Douchan aux Turcs et l'autre moitié aux Hongrois et la différence des institutions politiques qui ont été la suite de ce partage n'ont point porté atteinte aux coutumes rurales, qui ont continué à subsister obscurément, sans attirer l'attention des conquérans. C'est

seulement à une époque récente que le régime des communautés de familles a été réglé par la loi, comme en Serbie par exemple. Ailleurs il n'existe qu'en vertu de la coutume; mais partout les principes sont les mêmes, parce que les traditions nationales sont semblables. Comme le dit M. Utiesenovitch, la reine Libusa pourrait dresser son trône de justice dans toute la Slavie méridionale et prononcer, aux applaudissemens des chefs de village, le même jugement que jadis sur la colline du Visegrad, lors du débat légendaire entre les frères Staglav et Hrudos.

Étudions maintenant de plus près cette curieuse institution qui imprime ici à la propriété foncière une forme si différente de celle qu'elle a prise dans notre Occident. L'unité sociale, la corporation civile qui possède la terre est la communauté de famille, c'est-à-dire le groupe de descendans d'un même ancêtre, habitant une même maison ou un même enclos, travaillant en commun et jouissant en commun des produits du travail agricole. Cette communauté est appelée par les Allemands *hauskommunion* et par les Slaves eux-mêmes *druzina*, *druztvo* ou *zadruga*, mots qui signifient à peu près association. Le chef de la famille s'appelle *gospodar* ou *starshina*. Il est choisi par les membres de la communanté, c'est lui qui administre les affaires communes. Il achète et vend les produits au nom de l'association, comme le fait le directeur d'une société anonyme. Il règle les travaux à exécuter, mais de concert avec les siens, qui sont toujours appelés à délibérer sur les résolutions à prendre, lorsqu'il s'agit d'un objet important. C'est donc en petit un gouvernement libre et parlementaire. Le *gospodar* a le pouvoir exécutif; les associés réunis exercent le pouvoir législatif. L'autorité du chef de famille est beaucoup moins despotique que dans la famille russe. Le sentiment de l'indépendance est ici bien plus prononcé. Le *gospodar* qui voudrait agir sans consulter ses associés se ferait détester, et ne serait point toléré. Quand le chef de la famille se sent vieillir, il abandonne ordinairement ses fonctions conformément au proverbe serbe : *ko radi, onaj valja, da sudi*, « qui travaille doit aussi diriger. » Celui qui lui succède n'est pas toujours l'aîné; c'est celui des fils ou parfois celui de ses frères qui paraît le plus capable de bien administrer les intérêts communs. Les vieillards sont respectés, on écoute volontiers les conseils de leur expérience; mais ils ne jouissent pas de ce prestige presque religieux qui les entoure en Russie. La femme du gospodar ou une autre femme, choisie dans le sein de la famille, dirige le ménage et soigne les intérêts domestiques.

La demeure d'une communauté de village se compose d'un assez grand nombre de bâtimens, souvent construits tout en bois, principalement en Serbie et en Croatie, où les chênes abondent en-

core. Dans un enclos ceint d'une haie vive ou d'une palissade, ordinairement au milieu d'une pelouse plantée d'arbres fruitiers, s'élève d'abord la maison principale, occupée par le gospodar et ses enfans, et parfois par un autre couple avec sa progéniture. Là se trouve la grande chambre où la famille prend ses repas en commun et se réunit le soir pour la veillée. Dans des constructions annexées sont les chambres des autres membres de la famille. Parfois de jeunes ménages se construisent dans l'enclos une demeure séparée, sans sortir néanmoins de l'association. A côté, il y a les étables, les granges, les remises, le séchoir de maïs, ce qui constitue un ensemble de bâtimens considérable. C'est un corps de ferme qui rappelle assez bien les grands chalets du Simmenthal, en Suisse, avec leurs nombreuses dépendances. Chaque communauté est composée de 10 à 20 personnes : on en rencontre qui comptent 50 ou 60 membres; mais celles-ci forment l'exception.

La population jusqu'ici n'a pas augmenté très rapidement. Les jeunes générations remplacent celles qui s'en vont, et ainsi la composition d'une communauté de famille reste à peu près fixe. Dans celles que j'ai visitées en Croatie et dans les confins militaires, j'ai trouvé généralement trois générations réunies sous le même toit, les grands parens qui se reposent, les fils dans la vigueur de l'âge, dont l'un remplissant les fonctions de gospodar, enfin les petits-enfans de différens âges. Quand il arrive qu'une famille devient trop nombreuse, elle se divise et forme deux communautés. La difficulté de trouver à se caser, la préoccupation du bien-être de la famille, la vie en commun, font obstacle aux mariages trop précoces. Beaucoup de jeunes gens vont en service dans les villes, s'engagent dans l'armée ou dans les fonctions libérales. Ils conservent néanmoins le droit de reprendre leur place dans la maison commune tant qu'ils ne sont pas définitivement fixés ailleurs. Les jeunes filles qui se marient passent dans la famille de celui qu'elles épousent. Parfois, mais rarement, quand les bras manquent, on reçoit le mari de la fille, qui entre alors dans la communauté et y acquiert les mêmes droits que les autres.

Chaque ménage obtient souvent pour l'année la jouissance privée d'un petit champ, dont le produit lui appartient exclusivement; il y sème du chanvre ou du lin, qui, filé par la femme, fournit la toile nécessaire aux besoins du couple et de ses enfans. Les femmes filent aussi la laine de leurs moutons sur un fuseau suspendu qn'elles peuvent faire tourner en marchant ou en gardant le bétail. On en tisse ces étoffes de laine blanche ou brune presque exclusivement portées par les Slaves méridionaux. Les vêtemens blancs des femmes, tout brodés à l'aiguille avec les couleurs les plus vives, sur des dessins qui rappellent l'Orient, sont d'un effet ravissant.

Chaque groupe produit ainsi presque tout ce que réclament ses besoins, très bornés et très simples. Il vend un peu de bétail, des porcs surtout, et achète quelques articles manufacturés. Les fruits de l'exploitation agricole sont consommés en commun ou répartis également entre les ménages; mais le produit du travail industriel de chacun lui appartient. Chaque individu peut ainsi se faire un petit pécule à lui et même posséder en particulier une vache ou quelques moutons qui vont paître avec le troupeau commun. La propriété privée existe donc, seulement elle ne s'applique pas à la terre, qui demeure la propriété commune de l'association.

L'étendue moyenne du patrimoine de chaque communauté est de 25 à 50 *jochs* (1), divisés en un grand nombre de parcelles, conséquence ordinaire de l'ancien régime du partage périodique, depuis longtemps abandonné. Le bétail qui garnit cette exploitation se compose de plusieurs couples de bêtes de trait, bœufs ou chevaux, de 4 à 8 vaches, de 15 à 20 jeunes bêtes, d'une vingtaine de moutons et de porcs, et d'une grande quantité de volaille, qui entre pour une large part dans l'alimentation. Presque toujours le produit des terres et des troupeaux de la communauté suffit à ses besoins. Les vieillards et les infirmes sont entretenus par les soins des leurs, de sorte qu'il n'y a ni paupérisme, ni même, sauf de rares exceptions, de misères accidentelles. Quand la récolte est très abondante, le surplus est vendu par le gospodar, qui rend compte de l'emploi qu'il fait de l'argent ainsi reçu. Les individus ou les ménages se procurent les objets de fantaisie ou les vêtemens de luxe, dont ils ne se privent pas, au moyen des produits de leurs petits travaux industriels ou de leur champ particulier. Dans certaines régions, les femmes prennent alternativement, chacune pendant huit jours, la direction des différens soins du ménage, consistant à faire la cuisine et le pain, à traire les vaches, à faire le beurre et à nourrir la volaille. La ménagère temporaire s'appelle *redusa*, ce qui signifie « celle qui arrive à son tour. »

Les communautés qui habitent un même village sont toujours prêtes à s'entr'aider. Quand il s'agit d'exécuter un travail pressant, plusieurs familles se réunissent, et la besogne est enlevée avec un entrain général; c'est une sorte de fête. Le soir, on chante des airs populaires au son de la guzla, et on danse sur l'herbe, sous les grands chênes. Les Slaves du sud se plaisent à chanter, et les réjouissances chez eux sont fréquentes; leur vie semble heureuse. C'est que leur sort est assuré et qu'ils ont moins de soucis que les peuples de l'Occident, qui s'efforcent de satisfaire des besoins chaque jour plus nombreux et plus raffinés. Dans cette forme primitive de

(1) Le *joch* autrichien équivaut à 57 ares 53 centiares.

la société où il n'y a point d'héritage, point de vente ou d'achat de terres, le désir de s'enrichir et de changer sa condition n'existe guère. Chacun trouve dans le groupe de la famille de quoi vivre comme ont vécu ses aïeux, et il n'en demande pas davantage. Ces règlemens d'hérédité qui donnent lieu entre parens à tant de contestations, cet âpre désir du paysan qui se prive de tout pour arrondir sa propriété, cette inquiétude du prolétaire qui n'est pas assuré du salaire du lendemain, ces alarmes du fermier qui craint qu'on ne hausse son fermage, cette ambition de s'élever à une position supérieure, si fréquente aujourd'hui, toutes ces sources d'agitation qui troublent ailleurs les âmes sont inconnues ici. L'existence s'écoule uniforme et paisible. La condition des hommes et l'organisation sociale ne changent point; il n'y a pas ce que l'on appelle le progrès. Aucun effort vers une situation meilleure ou différente n'est tenté, parce qu'on ne s'imagine pas qu'il soit possible de changer l'ordre traditionnel qui existe.

Au point de vue juridique, chaque communauté de famille forme une personne civile qui peut posséder et agir en justice. Les biens immeubles qui lui appartiennent constituent un patrimoine indivisible. Quand un individu meurt, aucune succession ne s'ouvre, sauf pour les objets mobiliers. Ses enfans ont droit à une part du produit des fonds de terre non en vertu d'un droit d'hérédité, mais à raison d'un droit personnel. Ce n'est point parce qu'ils représentent le défunt, c'est parce qu'ils travailleront avec les autres à faire valoir la propriété commune, qu'ils participent à la jouissance de ses fruits. Nul ne peut disposer d'une partie du sol par donation ou par testament, puisque nul n'est véritablement propriétaire et n'exerce qu'une sorte d'usufruit. C'est seulement dans le cas où tous les membres de la famille sont morts, sauf un seul, que le dernier survivant peut disposer de la propriété comme il le veut. Celui qui quitte la maison commune pour s'établir ailleurs perd tous ses droits. La jeune fille qui se marie reçoit une dot en rapport avec les ressources de la famille, mais elle ne peut réclamer aucune part de la propriété patrimoniale. Cette propriété est, comme le majorat, le fond solide sur lequel s'appuie la perpétuité de la famille; il ne faut donc pas qu'elle puisse être réduite ou partagée.

Dans certaines parties de la Slavie méridionale, les coutumes qui régissent les communautés de familles ont reçu une consécration légale. La loi du 7 mai 1850, qui règle l'organisation civile des Confins militaires, a complétement adopté les principes de l'institution nationale; seulement ce qui est particulier aux Confins, c'est l'obligation de porter les armes, imposée à tous ceux qui dans les communautés ont droit à une part indivise du sol. C'est exactement la base du régime féodal. La terre appartient aux hommes seuls parce

qu'ils n'en obtiennent la concession que sous la condition du service militaire. Dans les pays slaves soumis à la couronne hongroise, en Croatie et en Slavonie, les lois civiles n'ont point eu égard aux coutumes nationales concernant les communautés. En Serbie au contraire, le code leur a donné force de lois, mais non toutefois sans admettre certains principes, empruntés au droit romain, qui, s'ils étaient appliqués, amèneraient infailliblement la ruine de l'institution. Ainsi, d'après l'article 515, un membre de la communauté peut donner en hypothèque sa part indivise dans le bien commun comme garantie d'une dette contractée par lui personnellement, et ainsi le créancier peut se faire payer sur cette part. Cet article est en contradiction complète avec la coutume traditionnelle et avec les articles précédens du même code, qui consacrent l'indivisibilité du domaine patrimonial (1).

Dans la Bosnie, dans la Bulgarie et dans le Montenegro, la coutume nationale n'a pas été réglée par la loi, mais les populations s'y sont montrées d'autant plus attachées qu'elles ont été plus opprimées. Les hommes s'associent d'instinct pour résister à ce qui menace leur existence. Le groupe de la famille pouvait bien mieux que l'individu isolé se défendre contre la rigueur de la domination turque. Aussi est-ce dans cette partie de la région slave du sud que les communautés de famille se sont le mieux conservées et qu'elles forment encore la base de l'ordre social. En Dalmatie, Venise avait tiré parti de cette organisation agraire pour établir dans les campagnes une milice destinée à repousser les incursions des Turcs. Quand la France occupa le littoral illyrien, à la suite du traité de Vienne de 1809, les principes du code civil furent introduits dans ce pays, et la légalité du régime des communautés cessa d'être reconnue. Celles-ci n'en continuèrent pas moins à subsister, et dans l'intérieur du pays elles ont duré jusqu'à nos jours, en dehors de la protection des lois, tant cette coutume a de profondes racines dans les mœurs nationales. Aux environs des villes, la mobilité des existences a dû affaiblir l'antique esprit de famille. Beaucoup de communautés se sont dissoutes, les biens ont été partagés et vendus, et les anciens sociétaires sont devenus des fermiers ou des prolé-

(1) D'après l'article 508, « les biens et l'avoir de la communauté appartiennent non à un des membres en particulier, mais à tous ensemble. » D'après l'article 510, « aucun des membres de la famille ne peut ni vendre ni engager pour dette rien de ce qui appartient à la communauté sans le consentement de tous les hommes majeurs. » — « La mort du chef de la famille, porte l'article 516, ou celle de tout autre membre ne change point la situation, et ne modifie aucunement les relations qui résultent de la possession en commun du patrimoine qui appartient à tous. » — « Les droits et les devoirs d'un membre de la communauté sont les mêmes, quel que soit le degré de parenté, ou même si, étant étranger, il a été admis dans l'association du consentement unanime de la famille. »

taires. On cite cependant, même dans les villes, de grandes et riches familles qui vivent sous le régime de la communauté (*zadruga*). Par exemple, dans l'île de Lussin piccolo, la famille Vidolitch se composait de plus de cinquante membres; elle faisait de grandes affaires de négoce et de transport maritime. C'est un type curieux de l'ancienne communauté agraire transportée dans un milieu complétement différent.

Dans les provinces slaves de la Hongrie, après 1848, un esprit d'indépendance et de mouvement s'empara de la population tout entière, et amena la dissolution de beaucoup de communautés. Les jeunes ménages voulaient vivre isolés et indépendans, et réclamaient le partage, auquel les lois ne mettaient point obstable. Le patrimoine commun était morcelé, et il se forma ainsi une classe de petits cultivateurs dont la condition fut d'abord assez malheureuse. Le pays n'était ni assez riche ni assez peuplé pour que la petite culture intensive de la Lombardie ou de la Flandre pût y réussir. L'Autriche traversait une période de crises; les contributions étaient subitement presque doublées, et le recrutement enlevait les jeunes hommes valides. Beaucoup de ces petits cultivateurs isolés furent obligés de vendre leurs parcelles de terre et de gagner leur salaire comme journaliers. Pour mettre fin à un morcellement qui allait, craignait-on, ruiner les campagnes, on crut devoir décider qu'en cas de partage la ferme appartiendrait à l'aîné, et on fixa en même temps un minimum au-dessous duquel on ne pouvait point diviser les lots de terre arable. La construction des chemins de fer, l'extension sans cesse croissante des relations commerciales, les idées nouvelles qui pénètrent dans les campagnes, en un mot toutes les influences de la civilisation occidentale contribuent à détruire les communautés de familles en Croatie, en Slavonie et dans la Voivodie. Elles continuent à subsister dans les Confins, parce que la loi en fait la base de l'organisation militaire, et au sud du Danube, parce que dans ces régions écartées elles sont en rapport avec les sentimens et les idées de l'époque patriarcale, qui y sont encore en pleine vigueur.

Les hommes les plus éminens parmi les Slaves méridionaux, comme le ban Jellatchich, l'archevêque d'Agram, Haulik, et Strossmayer, l'éloquent évêque de Diakovàr, ont vanté les avantages du régime agraire de leur pays. Ces avantages sont réels. Ce régime ne s'oppose pas aux améliorations permanentes et à l'emploi du capital, comme la communauté de village avec partage périodique. Chaque famille a son patrimoine héréditaire, qu'elle a autant d'intérêt que le propriétaire isolé à rendre productif. Grâce à ce système, tout cultivateur prend part à la propriété du sol. Chacun peut se vanter, comme disent les Croates, d'être *domovit* et *imovit*,

c'est-à-dire d'avoir à lui sa demeure et son champ. Les lois anglaises ont pour résultat d'enlever la propriété foncière des mains de ceux qui la cultivent pour l'accumuler en immenses *latifundia* au profit d'un petit nombre de familles d'une opulence royale. Les lois françaises au contraire ont pour but, par le partage égal des successions, de faire arriver le grand nombre à la possession du sol; mais ce résultat n'est atteint que par un morcellement excessif qui fréquemment découpe les champs en languettes presque inexploitables, et qui s'oppose ainsi à un système rationnel de culture. Les lois serbes, en maintenant les communautés de familles, font de tout homme le co-propriétaire de la terre qu'il fait valoir, et conservent aux exploitations l'étendue qu'elles doivent avoir. Grâce à l'association, on réunit les avantages de la grande culture et de la petite propriété : on peut cultiver avec les instrumens aratoires et les assolemens en usage dans les grandes fermes, et en même temps les produits se répartissent entre les travailleurs comme dans les pays où le sol est morcelé entre une foule de petits propriétaires.

Les charges sociales et les accidens de la vie sont bien moins accablans pour une association de familles que pour un ménage isolé. L'un des hommes est-il appelé à l'armée, atteint d'une maladie grave ou momentanément empêché de travailler, les autres font sa besogne, et la communauté pourvoit à ses besoins, à charge de revanche. Que par une cause quelconque l'individu isolé ne puisse gagner son pain quotidien, et le voilà, lui et les siens, réduits à vivre de la charité publique. Chez les Slaves méridionaux, avec le système de la *zadruga*, il ne faut ni bureaux de bienfaisance comme sur le continent, ni taxe des pauvres comme en Angleterre. Les liens et les devoirs de la famille remplacent la charité officielle. Le travail ici n'est pas une marchandise qui, comme toutes les autres, se présente sur le marché pour y subir la loi parfois très dure de l'offre et de la demande. Très peu de bras cherchent de l'emploi, car il n'y a presque point de salariés. Chacun est co-propriétaire d'une partie du sol, et s'occupe ainsi à faire valoir son propre fonds. Il n'y a par suite ni paupérisme endémique, ni même misère accidentelle.

Les associations de familles permettent aussi d'appliquer à l'agriculture la division du travail, d'où résulte une économie de temps et de forces. Dans trois ménages isolés, il faut trois femmes pour veiller aux soins domestiques, trois hommes pour aller au marché vendre et acheter les produits, trois enfans pour garder le bétail. Que ces trois ménages s'unissent sous forme de *zadruga*, une femme, un homme, un enfant suffira, et les autres pourront se livrer à des travaux productifs. Les associés travailleront aussi avec plus d'ar-

deur et d'attention que des valets de ferme salariés, car ils seront soutenus par l'intérêt individuel, puisqu'ils participent directement aux produits de leur labeur.

La réunion dans les mêmes mains du capital et du travail, que l'on s'efforce de réaliser dans l'Occident par les sociétés coopératives, se trouve ici complétement en vigueur, avec cet avantage que le fondement de l'association est non pas l'intérêt seul, mais l'affection et la confiance que créent les liens du sang. Les sociétés coopératives de production n'ont eu jusqu'à présent, sauf de rares exceptions, qu'une existence éphémère, tandis que les communautés de famille, qui ne sont autre chose que des sociétés de production appliquées à l'exploitation de la terre, existent depuis un temps immémorial, et sont le véritable fondement de l'existence économique d'un groupe puissant de populations pleines de vigueur et d'avenir.

Le nombre des crimes et des délits est moindre chez les Slaves méridionaux que dans les autres provinces de l'empire hongro-autrichien, et cela semble provenir de l'influence favorable qu'exerce l'organisation agraire des *zadrugas*. Deux causes contribuent à ce résultat. D'abord presque tout le monde a de quoi satisfaire à ses besoins essentiels, et cette grande source de méfaits, la misère, n'apporte qu'un assez faible contingent aux tables de la criminalité. En second lieu, les individus vivent, au sein d'une famille nombreuse, sous le regard des leurs; ils sont contenus par cette surveillance involontaire de tous les instans; ils ont d'ailleurs une certaine dignité à conserver, ils ont une position, un nom, comme les nobles des pays occidentaux, et on peut leur appliquer aussi le proverbe : noblesse oblige. Il paraît évident que cette vie de famille doit exercer une action moralisante. Elle développe la sociabilité. Le soir à la veillée, le jour au travail et aux repas, tous les membres de la famille sont réunis dans la grande chambre commune, ils causent, ils se communiquent leurs idées; l'un ou l'autre chante ou raconte une légende. Il s'ensuit qu'il ne leur faut pas aller au cabaret pour chercher des distractions, comme le fait l'individu isolé, qui se dérobe ainsi à la monotonie et au silence du foyer.

Dans ces communautés de familles, l'attachement aux traditions anciennes se transmet de génération en génération ; elles sont un puissant élément de conservation pour l'ordre social. On sait la force extraordinaire que la *gens* a communiquée à la république romaine. Comme le dit M. Mommsen, la grandeur de Rome s'est élevée sur la base solide de ses familles de paysans propriétaires. Tant que la terre est aux mains des communautés de familles, nulle révolution sociale n'est à redouter, car il n'existe aucun ferment de bouleversement.

Ces associations ont également un rôle très utile dans l'organisation politique. Elles sont l'intermédiaire entre l'individu et la commune, et servent ainsi d'initiation à la pratique du gouvernement local. L'administration de la *zadruga* ressemble en petit à celle d'une commune ou d'une société anonyme. Le *gospodar* remplit des fonctions semblables à celles d'un directeur : il rend compte de sa gestion aux siens, qui délibèrent et discutent. C'est comme un rudiment du régime parlementaire qui prépare à la pratique des libertés publiques. Si la Serbie, à peine émancipée, s'accommode si admirablement d'un régime presque républicain et d'un système de *self-government* que supporteraient difficilement bien des états occidentaux, cela provient de ce que les Serbes ont fait au sein des communautés l'apprentissage des qualités nécessaires pour vivre libres et se gouverner eux-mêmes.

La vie commune dans la *zadruga* a encore pour effet de développer certaines vertus de l'homme privé, l'affection entre parens, le support mutuel, la discipline volontaire, l'habitude d'agir ensemble pour un même but. On a dit que la famille n'était plus qu'un moyen d'hériter. Il est certain que la succession, suite ordinaire de la perte d'un parent, éveille de mauvais sentimens que le théâtre, le roman et la peinture ont souvent mis en relief. Dans la *zadruga*, on n'hérite pas. Chacun ayant droit personnellement à une part du produit, la cupidité n'est pas en lutte contre l'affection « familiale, » et à la douleur que cause la mort d'un père ou d'un oncle ne vient point se mêler l'idée d'un héritage à recueillir. La poursuite de l'argent n'enfièvre pas les âmes, et il y a plus de place pour les sentimens naturels.

Ai-je trop vanté les mérites des communautés de familles, tracé un tableau flatté de l'existence patriarcale qu'on y mène? Je ne le crois pas. Il suffit de visiter les pays slaves situés au sud du Danube pour retrouver exactement l'organisation sociale que je viens de décrire. Et pourtant cette organisation, malgré tous ses avantages, tombe en ruines et disparaît partout où elle entre en contact avec les idées modernes. Cela vient de ce que ces institutions conviennent à l'état stationnaire des sociétés primitives; mais elles résistent difficilement aux conditions d'une société en progrès, où les hommes veulent améliorer à la fois leur sort et l'organisation politique et sociale dans laquelle ils vivent. Cette soif de s'élever et de jouir toujours davantage qui agite l'homme moderne est incompatible avec l'existence des associations de familles, où la destinée de chacun est fixée et ne peut guère être différente de celle des autres hommes. Une fois le désir de s'enrichir éveillé, l'homme ne peut plus supporter le joug de la *zadruga*, quelque léger qu'il soit; il veut se mouvoir, agir, entreprendre à ses risques et périls. Tant que rè-

gnent le désintéressement, l'affection fraternelle, l'obéissance au chef de famille, la tolérance des défauts respectifs, la vie commune est possible et agréable même pour les femmes; mais, quand ces sentimens ont disparu, la cohabitation devient un supplice, et chaque ménage cherche à posséder sa demeure indépendante pour s'y soustraire à la vie collective; les avantages de la *zadruga*, quels qu'ils soient, ne sont plus comptés pour rien. Vivre à sa guise, travailler pour soi seul, boire dans son verre, voilà ce que chacun cherche avant tout. Sans la foi, les communautés religieuses ne pourraient durer. De même, si le sentiment de famille s'affaiblit, les *zadrugas* doivent disparaître. Je ne sais si les peuples qui ont vécu paisibles à l'abri de ces institutions patriarcales arriveront un jour à une destinée plus brillante ou plus heureuse; mais ce qui paraît inévitable, c'est qu'ils voudront, comme l'Adam du *Paradis perdu*, entrer dans une carrière nouvelle, et goûter le charme de la vie indépendante malgré ses responsabilités et ses périls.

II.

Les chroniques, les chartes, les cartulaires des abbayes, les coutumes, nous montrent qu'il existait au moyen âge, en France, dans toutes les provinces, des communautés de familles exactement semblables à celles qu'on rencontre encore aujourd'hui chez les Slaves méridionaux. Ce n'est qu'à partir du XVe siècle que nous trouvons des détails circonstanciés sur ces institutions; mais, comme le dit M. Dareste de La Chavanne, il n'y a pas dans l'histoire de la France un seul moment où quelque texte ne révèle sur un point ou sur un autre l'existence de ces communautés. Les documens manquent pour nous apprendre comment elles se sont formées, et les opinions varient à cet égard. M. Doniol soutient, dans son *Histoire des classes rurales en France,* qu'elles ont été « créées tout d'une pièce comme la corrélative du fief, » et il ajoute que « cette interprétation est celle qu'ont donnée la plupart des auteurs chez qui l'étude du droit a eu pour lumière la connaissance de l'histoire, » notamment M. Troplong dans son livre sur le *Louage.* M. Eugène Bonnemère, qui s'est beaucoup occupé de ces communautés dans son *Histoire des paysans,* est d'avis qu'elles se sont développées sous l'influence des idées chrétiennes et sur le modèle des communautés religieuses. « Sous l'inspiration de leur faiblesse et de leur désespoir, dit-il, les serfs se groupèrent, à l'imitation des moutiers, s'associèrent, et arrivèrent à la possession du sol, non plus individuellement et isolés, mais rapprochés en agrégations de familles. » Ces explications sont manifestement erronées. Elles reposent sur les témoignages des commentateurs de coutumes du

XVᵉ et du XVIᵉ siècle, qui ont parlé les premiers de ces communautés en France, mais qui ne soupçonnaient pas l'antiquité reculée de ces institutions primitives. Ce n'est point dans les circonstances particulières à la France et au moyen âge qu'il faut chercher l'origine de ces associations, qu'on retrouve chez tous les peuples slaves, chez les Hindous, chez les Sémites, et qui remontent aux premières formes de la civilisation. Déjà, quand tout le territoire appartenait encore en commun au village, les lots en étaient répartis périodiquement non entre les individus, mais entre les groupes de familles, comme cela a lieu aujourd'hui en Russie et comme, suivant César, cela avait lieu chez les Germains. « Nul, dit-il, n'a de terres en propre, mais les magistrats et les chefs les distribuent chaque année entre les « clans » et entre les familles vivant en société commune (1). » Ces *cognationes hominum qui una coierunt* sont manifestement les associations de familles semblables à celles de la Serbie. Comme le partage primitif avait lieu entre les familles associées, il arriva tout naturellement que, quand ce partage fut tombé en désuétude, les associations se trouvèrent en possession du sol, et elles continuèrent à subsister obscurément, résistant à tous les bouleversemens, jusqu'à ce qu'elles eussent attiré l'attention des juristes vers la fin du moyen âge (2).

Toutefois il est certain que les conditions du régime féodal favorisèrent singulièrement la conservation ou l'établissement des communautés, parce qu'elles étaient dans l'intérêt des paysans et des seigneurs. La succession n'existait point pour les serfs mainmortables, dont la propriété à chaque décès retournait au seigneur. Lorsqu'au contraire ils vivaient en commun, ils héritaient les uns des autres, ou plutôt aucune succession ne s'ouvrait; la communauté continuait à posséder sans interruption en sa qualité de personne civile perpétuelle. « Assez généralement, dit Le Fèvre de La Planche, le seigneur se jugeait héritier de tous ceux qui mouraient : il jugeait ses sujets serfs et mortaillables; il leur permettait seulement les sociétés ou communautés. Quand ils étaient ainsi en communauté, ils se succédaient les uns aux autres plutôt par droit d'accroissement ou *jure non decrescendi* qu'à titre héréditaire, et le seigneur ne recueillait la mainmorte qu'après le décès de celui

(1) Ce texte est si important que nous croyons devoir le reproduire ici : « Nec quisquam agri modum certum aut fines habet proprios, sed magistratus ac principes in annos singulos gentibus cognationibusque hominum qui una coierunt, quantum iis et quo loco visum est, agri attribuunt atque anno post alio transire cogunt. »

(2) Avant cette époque, on saisit déjà de temps en temps des traces de l'existence des communautés. Ainsi nous voyons, dans le *Polyptique d'Irminon*, sur les domaines de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, une association de trois familles de colons cultivant dix-sept bonniers de terre; seulement ce sont les commentateurs du droit coutumier qui les premiers ont donné à ce sujet des détails précis.

qui restait le dernier de la communauté. » C'est donc seulement au sein de l'association que la famille serve arrivait à la propriété, et trouvait le moyen d'améliorer sa condition en accumulant un certain capital. Grâce à la coopération, elle acquérait assez de force et de consistance pour résister à l'oppression et aux guerres incessantes de l'époque féodale. D'autre part, les seigneurs trouvaient un grand avantage à avoir comme tenanciers des communautés plutôt que des ménages isolés : elles offraient bien plus de garanties pour le paiement des redevances et pour l'exécution des corvées. Comme tous les membres de l'association étaient solidaires, si l'un d'eux faisait défaut, les autres étaient obligés de s'acquitter des prestations auxquelles il était tenu. C'est exactement le même principe, la solidarité des travailleurs, qui a permis l'établissement des banques populaires auxquelles se rattache le nom de M. Schulze-Delitsch. On ne peut escompter les promesses d'un artisan isolé parce que les chances de perte sont trop grandes; mais associez un groupe d'ouvriers, établissez entre eux une responsabilité collective appuyée sur un capital que l'épargne aura constitué, et le papier de l'association trouvera crédit aux meilleures conditions, parce qu'il présentera pleine garantie. Les documens du temps nous montrent partout les seigneurs favorisant l'établissement ou le maintien des communautés. « La raison, dit un ancien juriste, qui a fait établir la communion entre les mainmortables est que les terres de la seigneurie sont mieux cultivées et les sujets plus en état de payer les droits du seigneur quand ils vivent en commun que s'ils faisaient autant de ménages. » Souvent les seigneurs exigent, avant d'accorder certaines concessions, que les paysans se mettent en communauté. Ainsi, dans un acte de 1188, le comte de Champagne n'accorde le maintien du droit de parcours que « si les enfans habitent avec leur père et vivent à son pot. » En 1545, le clergé et la noblesse font rendre un édit qui interdit aux cultivateurs sortant de la mainmorte de devenir propriétaires de terres, s'ils ne s'y constituent pas en communauté. Jusqu'au XVII[e] siècle dans la Marche, les propriétaires font de l'indivision une condition de leurs métayages perpétuels (1).

L'organisation de ces communautés reposait sur les mêmes principes que la *zadruga* serbe. L'association exploitait une terre en commun et habitait une même demeure. Cette demeure était vaste ou composée de plusieurs bâtimens annexés, en face desquels s'élevaient les granges et les étables. Elle s'appelait *cella*, celle, et ce nom est resté sous différentes formes à une foule de villages, comme

(1) Pour les sources, nous renvoyons spécialement le lecteur aux trois ouvrages déjà cités de MM. Dareste de La Chavanne, Doniol et Bonnemère, ainsi qu'aux livres de Troplong sur le *Louage* et le *Contrat de société*.

La Celle-Saint-Cloud, Mavrissel, Courcelles, Vaucel. Les associés étaient appelés compains, *compani*, parce qu'ils vivaient du même pain, *partçonniers*, parce que chacun prenait sa part du produit, *frarescheux*, parce qu'ils vivaient comme frères et sœurs. La société était nommée compagnie, coterie, fraternité, *domus fraternitatis*, dit le *Polyptique d'Irminon*. Le plus ancien auteur qui fasse connaître la constitution juridique des communautés, Beaumanoir, explique ainsi le nom qui les désignait souvent : « compagnie se fait par notre coutume, par seulement manoir ensemble, à un pain et à un pot, un an et un jour, puisque les meubles des uns et des autres sont mêlés ensemble. »

La communauté était généralement reconnue comme existant de fait quand les paysans habitaient la même maison et vivaient « au même pot » pendant un an et un jour. C'est seulement assez tard et pour éviter les procès naissant du partage, alors que l'institution tendait déjà à disparaître, que quelques coutumes exigèrent un contrat pour la mise en commun des immeubles. Certaines coutumes n'admettent la communauté que quand « il y a lignage entre les parsonniers. » C'était là évidemment la forme primitive de ces associations agraires ; ce n'est que plus tard et sous l'influence du régime féodal qu'il se constitua des communautés entre personnes qui ne descendaient pas d'un auteur commun. On appelait communautés *taisibles* celles qui s'établissaient tacitement, sans inventaire, et qui se continuaient indéfiniment entre les survivans. Comme dans la *zadruga* slave, les associés choisissaient un chef, le *mayor*, *maistre de communauté* ou *chef du chanteau* (du pain). C'est lui qui distribuait la besogne, achetait ou vendait, administrait et gouvernait; il exerçait le pouvoir exécutif (1). Une femme était aussi

(1) Un ancien juriste du droit coutumier, Guy Coquille, décrit d'une façon naïve comment se faisaient les travaux agricoles dans ces associations de paysans. « Selon l'ancien établissement du ménage des champs, plusieurs personnes doivent être assemblées en une famille pour démener un ménage qui est fort laborieux et consiste en plusieurs fonctions en ce pays de Nivernais, qui de soi est de culture mal aisée. Les uns servent pour labourer et pour toucher les bœufs, animaux tardifs, et il faut communément que les charrettes soient tirées de six bœufs, les autres pour mener les vaches et les jeunes jumens en champs, les autres pour mener les brebis et les moutons, les autres pour conduire les porcs. Ces familles, ainsi composées de plusieurs personnes, qui toutes sont employées selon leur âge, sexe et moyens, sont régies par un seul, qui se nomme maître de communauté, élu à cette charge par les autres, lequel commande à tous les autres, va aux affaires qui se présentent dans les villes, foires et ailleurs, a pouvoir d'obliger ses parsonniers en choses mobiliaires qui concernent le fait de la communauté, et lui seul est nommé aux rôles des taillies et subsides. Par ces argumens, il se peut comprendre que ces communautés sont de vraies familles et colléges qui par considération de l'intellect sont comme un corps composé de plusieurs membres, bien que les membres soient séparés l'un de l'autre, mais par fraternité, amitié et liaison économique font un seul

élue pour s'occuper de tous les soins domestiques et pour diriger le ménage. C'était la *mayorissa*, qui figure déjà dans la loi salique et dans l'ancien cartulaire de Saint-Père de Chartres. Les Français, plus défians que les Slaves, ne permettaient pas que la *mayorissa* fût la femme du *mayor*, afin qu'ils ne pussent point s'entendre au détriment de l'association. Quand les filles se mariaient, elles avaient droit à une dot, mais elles ne pouvaient plus rien réclamer de la communauté dont elles étaient sorties.

Tous les travaux agricoles s'exécutaient pour le profit commun. Cependant les ménages avaient parfois un petit pécule qu'ils pouvaient grossir par certains travaux industriels. La femme filait, le mari tissait les étoffes de laine ou de chanvre, et ainsi le groupe familial produisait lui-même tout ce dont il avait besoin. Il avait peu de chose à vendre et à acheter. Cependant plus tard, quand l'industrie se développa, les communautés n'y restèrent point étrangères; elles s'y livrèrent en appliquant la division du travail, mais cependant au profit de tous. Legrand d'Aussy décrit, dans son *Voyage en Auvergne*, qui date de 1788, des communautés adonnées à la coutellerie. « Tous, dit-il, travaillent en commun pour la chose publique, logés et nourris ensemble, habillés et entretenus de la même manière et aux dépens du revenu général. Tout ce qui leur sert, tout ce qu'ils portent, linge, meubles, habits, chaussures, est fait par eux ou par leurs femmes. Faut-il construire un bâtiment, couvrir un toit, fabriquer des instrumens d'agriculture, des tonneaux de vendange, ils n'ont recours à personne. Eux seuls remplissent les différens métiers qui leur sont nécessaires. »

Tous les auteurs contemporains qui ont parlé des communautés disent qu'elles assuraient aux paysans l'aisance et le bonheur. Il paraît que vers la fin du moyen âge, quand un certain ordre fut établi dans la société féodale, le bien-être des classes rurales et la production agricole étaient parvenus à un niveau beaucoup plus élevé que sous la royauté centralisée du XVIIe siècle (1). Les juristes du droit coutumier affirment que, quand ces associations venaient à se dissoudre, c'était la ruine pour ceux qui auparavant y avaient vécu dans l'abondance. Ce qui prouve qu'elles devaient être en rapport avec les nécessités sociales de l'époque, c'est que nous les

corps. Or, parce que la vraie et certaine ruine de ces maisons de village est quand elles se partagent et se séparent, par les anciennes lois de ce pays tant dans les ménages et familles de gens serfs que dans les ménages dont les héritages sont tenus à bordelage, il a été constitué que ceux qui ne seraient point en la communauté ne succéderaient aux autres, et qu'on ne leur succéderait aussi. »

(1) Cette phase curieuse de l'histoire économique de la France a été parfaitement étudiée dans un mémoire de l'historien belge Moke sur *la Richesse et la population de la France au quatorzième siècle*. (Voyez les mémoires de l'Académie de Belgique, t. XXX.)

retrouvons dans toutes les provinces, dans la Normandie, la Bretagne, l'Anjou, le Poitou, l'Angoumois, la Saintonge, la Touraine, la Marche, le Nivernais, le Bourbonnais, les deux Bourgognes, l'Orléanais, le pays Chartrain, la Champagne, la Picardie, le Dauphiné, la Guyenne, à l'est et à l'ouest, au centre et au midi. « L'association de tous les membres de la famille sous un même toit, sur un même domaine, dit M. Troplong, pour mettre en commun leur travail et leurs profits, est le fait général, caractéristique, depuis le midi de la France jusqu'aux extrémités opposées. La géographie coutumière en conserve les traces dans les provinces les plus opposées d'usages et de mœurs. » On peut donc dire que, sous l'ancien régime, le travail agricole était exécuté dans toute la France par des associations coopératives de paysans, exactement comme il l'est encore aujourd'hui chez les Slaves méridionaux.

Quand et comment les communautés de familles ont-elles disparu? On l'ignore. Les changemens profonds dans l'organisation sociale des campagnes se sont toujours opérés insensiblement et sans attirer l'attention des historiens. A partir du XVIe siècle, les juristes se montrent moins favorables et même plus tard hostiles au régime de l'indivision. Dès que l'esprit de fraternité qui en faisait la base venait à s'affaiblir, ce régime donnait lieu à beaucoup de difficultés et de contestations, parce qu'il reposait sur la coutume et non sur un acte écrit. Il rencontrait deux causes de ruine, l'une dans l'esprit d'individualité qui caractérise les temps modernes, l'autre dans ce goût de la clarté et de la précision en matière juridique que les juristes contractaient dans l'étude du droit romain. D'autre part, la disparition successive du servage et de la mainmorte enlevait à ces associations une de leurs plus puissantes raisons d'être. Tant que les serfs et les gens de mainmorte n'héritaient que dans l'association familiale, ils ne pouvaient sortir du régime de la propriété collective; mais, dès que les droits du seigneur se bornaient à recevoir, sous la forme de diverses prestations, l'équivalent de la rente, les paysans pouvaient se laisser aller à cet esprit d'individualisme qui les poussait à se rendre, par le partage, propriétaires indépendans. Les progrès de l'industrie, l'amélioration des routes et l'extension des échanges portèrent aussi les populations rurales à se mouvoir et à jeter les yeux au-dessus d'elles, et ces aspirations nouvelles devaient être funestes à des institutions faites pour abriter des cultivateurs soumis aux règles invariables des antiques coutumes.

Les communautés de familles ont duré depuis les premiers temps de la civilisation jusqu'à l'époque moderne. Quand le besoin de tout changer, de tout améliorer, s'est emparé des hommes, elles ont peu à peu disparu avec les autres traditions des époques anté-

rieures. Cependant au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, il existait encore beaucoup de ces associations rurales : les terriers et les actes de partage en font fréquemment mention; seulement on sent qu'elles soulèvent une hostilité presque générale. Un rapport adressé à l'assemblée provinciale du Berry de 1783, analysé par M. Dareste de La Chavanne (1), montre parfaitement comment les sentimens de la personnalité égoïste devaient détruire une institution qui ne pouvait durer que par une mutuelle confiance et une fraternelle entente. C'est seulement dans les provinces les plus isolées, dans le Nivernais, l'Auvergne et le Bourbonnais, qu'il s'en est conservé quelques vestiges jusque dans ces derniers temps.

M. Dupin aîné a décrit une de ces communautés, qu'il avait visitée vers 1840 dans le département de la Nièvre. Les détails qu'il donne sont si caractéristiques qu'il ne sera pas inutile de les reproduire ici. « Le groupe d'édifices dont se composent les Gault est situé sur un petit mamelon, à la tête d'une belle vallée de prés. La maison principale d'habitation n'a rien de remarquable au dehors; à l'intérieur, on trouve au rez-de-chaussée une vaste salle ayant à chaque bout une grande cheminée, dont le manteau a environ 9 pieds de développement, et ce n'est pas trop pour donner place à une si nombreuse famille. L'existence de cette communauté date d'un temps immémorial. Les titres, que le maître garde dans une arche, remontent au-delà de 1500, et ils parlent de la communauté comme d'une chose déjà ancienne. La possession de ce coin de terre s'est maintenue dans la famille des Gault, et avec le temps elle s'est successivement accrue par le travail et l'économie de ses membres, au point de constituer, par la réunion de toutes les acquisitions, un domaine de plus de 200,000 francs, et cela malgré les dots payées aux femmes qui avaient passé par mariage dans des familles étran-

(1) Le rapporteur, qui fait le procès aux communautés, affirme que les associés ne visaient qu'à se tromper réciproquement au profit de leur intérêt individuel. « On voit, disait-il, un des associés acheter pour son compte et placer du bétail, pendant que le maître de la communauté n'a pas d'argent pour remplacer un bœuf mort ou estropié. Aucun des communiers ne met en évidence les profits particuliers qu'il fait, aucun n'achète d'immeubles, et où ils ont des ruches et des bêtes à laine, il suffit qu'ils voient les affaires communes dans le délabrement pour qu'ils cachent leurs effets mobiliers. » Le rapporteur ajoute que, chacun voulant profiter des avantages de l'association sans prendre sa part des charges, il en résulte qu'avec beaucoup de bras il s'y fait très peu d'ouvrage. En outre le chef de l'association administrait et ne travaillait pas. Les autres associés, n'ayant à gérer aucun intérêt, demeuraient plongés dans l'ignorance et dans l'inertie. — Le tableau est probablement quelque peu assombri, mais il révèle en tout cas deux faits certains, l'opposition que rencontrait l'existence des communautés et l'esprit individualiste qui devait en amener la ruine. Les mêmes causes agissent de la même façon aujourd'hui chez les Slaves méridionaux. L'évolution économique est partout fort semblable, même dans des pays très éloignés et très différens.

gères (1). » Plus loin, dans la commune de Préporché, M. Dupin trouva les traces d'une communauté autrefois très florissante et très nombreuse, celle des Gariots; mais depuis la révolution elle avait opéré le partage, et la plupart des *partçonniers* étaient tombés dans la misère. Les grandes chambres avaient été divisées; la grande cheminée avait été partagée en deux par un mur de refend. Les habitations isolées étaient chétives, malpropres. Les habitans étaient mal vêtus et avaient un aspect sauvage. « A Gault, dit M. Dupin, c'était l'aisance, la gaîté, la santé; aux Gariots, c'était la tristesse et la pauvreté. »

M. Émile Souvestre, dans son livre sur le Finistère, signale l'existence des communautés agraires en Bretagne. Il dit qu'il n'est pas rare d'y trouver des fermes exploitées par plusieurs familles associées en *consortise*, et il constate qu'elles vivent en paix et prospèrent, quoiqu'aucune stipulation écrite ne détermine l'apport et les droits des associés. D'après la notice de M. l'abbé Delalande, dans les îlots d'Hœdic et d'Houat, situés non loin de Belle-Ile-en-Mer, les habitans vivent en communauté. La terre n'est point divisée en propriétés privées. Tous travaillent dans l'intérêt général et vivent des fruits de l'industrie collective. Le curé est le chef de

(1) M. Dupin expose très clairement les caractères juridiques de ces institutions. « Les fonds de la communauté se composent : 1° des biens anciens, 2° des acquisitions faites pour le compte commun avec les économies, 3° des bestiaux et meubles de toute nature, 4° de la caisse commune. En outre chacun a son pécule, composé de la dot de sa femme et des biens qu'elle a recueillis de la succession de sa mère, ou qui lui sont advenus par don ou legs. La communauté ne compte parmi ses membres effectifs que les mâles; eux seuls font tête dans la communauté. Lorsque les filles se marient, on les dote en argent comptant. Ces dots, qui étaient fort peu de chose à l'origine, se sont élevées dans ces derniers temps jusqu'à la somme de 1,350 francs. Moyennant ces dots une fois payées, elles n'ont plus rien à prétendre, ni elles ni leurs descendans, dans les biens de la communauté. Quant aux femmes du dehors qui épousent l'un des membres de la communauté, leurs dots ne s'y confondent point, par le motif qu'on ne veut pas qu'elles acquièrent un droit personnel. Tout homme qui meurt ne transmet rien à personne. C'est une tête de moins dans la communauté, qui demeure aux autres en entier non à titre de succession de la part qu'y avait le défunt, mais par droit de *non décroissement;* c'est la condition originaire et fondamentale de l'association. Si le défunt laisse des enfans, ou ce sont des garçons, et ils deviennent membres de la communauté, où chacun d'eux fait tête non à titre héréditaire, car le père ne leur a rien transmis, mais par le seul fait qu'ils sont nés dans la communauté et à son profit, — ou ce sont des filles, et elles n'ont droit qu'à une dot. On voit quel est le caractère propre et distinctif de ces communautés. Il n'en est pas comme des sociétés conventionnelles ordinaires, où la mort de l'un des associés emporte la dissolution de la société, parce qu'on y fait ordinairement choix de l'industrie et capacité des personnes. Ces anciennes communautés ont un autre caractère : elles constituent une espèce de corps, de collége, une personne civile, comme un couvent ou une bourgade qui se perpétue par la substitution des personnes sans qu'il en résulte d'altération dans l'existence même de la corporation, dans sa manière d'être et dans le gouvernement des choses qui lui appartiennent. »

la communauté; mais en cas de résolutions importantes il est assisté d'un conseil composé des douze vieillards les plus considérés. Ce régime, s'il est bien décrit, présente une des formes les plus archaïques de la communauté agraire. En 1860, la commission pour la prime d'honneur de l'agriculture dans le Jura a été frappée d'un fait que le rapporteur a pris soin de faire ressortir (1) : presque toutes les fermes sont dirigées par un groupe de ménages, de mœurs patriarcales, vivant et travaillant en commun. — Il reste donc encore par-ci par-là quelques traces de ces anciennes communautés qui ont abrité pendant tant de siècles l'existence des populations agricoles; mais, comme ces représentans de la faune primitive qui sont sur le point de disparaître, c'est dans les endroits les plus sauvages et les plus écartés qu'il faut aller les chercher. On ne peut se défendre d'un sentiment de regret en songeant à la ruine complète de ces institutions qu'inspirait un esprit de fraternité et d'entente mutuelle aujourd'hui inconnu. Elles ont jadis protégé le serf contre les rigueurs de la féodalité, et, fait non moins important, elles ont présidé à la naissance de la petite propriété, qui caractérise la condition agraire de la France.

Nous avons vu qu'en Angleterre la noblesse avait profité de sa suprématie dans l'état pour constituer des *latifundia* aux dépens des petites exploitations, qu'elle s'est annexées peu à peu en rendant leur existence de plus en plus difficile. D'où vient qu'en France, où la noblesse était armée de priviléges bien plus excessifs qu'en Angleterre, et où les paysans étaient beaucoup plus dénués de droits et plus écrasés, une évolution économique semblable ne se soit pas produite? Comment, même sous l'ancien régime, la petite propriété a-t-elle fait des progrès dans le pays où tout lui était contraire, et a-t-elle disparu dans celui où la liberté politique semblait devoir lui donner une garantie complète? Je n'ai point encore rencontré d'explication de ce contraste si frappant que présentent les deux contrées voisines. La cause principale de ce fait me paraît être que les communautés agraires se sont conservées en France jusqu'au XVIIIe siècle, tandis qu'elles ont disparu en Angleterre de très bonne heure. Tant qu'elles ont existé, elles ont fait obstacle à l'extension du domaine seigneurial, d'abord parce qu'elles avaient une existence assurée et une durée permanente, ensuite parce que la collectivité leur donnait une grande force de cohésion et de résistance, enfin parce que leur propriété était pour ainsi dire inaliénable, et se trouvait à l'abri des morcellemens et des vicissitudes des par-

(1) J'emprunte cette mention à un petit livre, *la Commune agricole*, où M. E. Bonnemère a réuni un grand nombre de faits curieux sur les communautés de familles. Voyez aussi, dans la *Revue* du 15 avril 1872, l'étude de M. Baudrillart *sur la famille en France*.

tages de succession et des ventes. Ces associations ont traversé tout le moyen âge sans changemens notables, comme les couvens, parce qu'elles avaient une constitution semblable : étant des corporations, elles en ont eu la perpétuité. Quand les paysans sont sortis des communautés et ont créé par le partage la petite propriété rurale, la noblesse avait perdu toute force d'extension, et déjà approchait la révolution, qui allait anéantir ses priviléges et donner pleine garantie aux droits des cultivateurs. Entre le moment où les communiers se sont transformés en petits propriétaires et celui où le code civil est venu les émanciper complétement, l'aristocratie féodale, affaiblie déjà, n'a pas eu le temps d'user de sa suprématie et de sa richesse pour agrandir ses domaines. En Angleterre au contraire, les communautés ayant cessé d'exister à une époque où la noblesse était encore toute-puissante, les petits propriétaires-cultivateurs, se trouvant isolés, n'ont point su défendre leurs droits, et leurs terres ont été successivement absorbées par le *lord of the manor*. Les populations rurales sont donc arrivées trop tôt à la propriété privée, et ainsi les *latifundia* ont pu se constituer à leurs dépens. Si la propriété collective s'était maintenue plus longtemps, les associations rurales auraient, en disparaissant, laissé à leur place, comme en France, une nation de propriétaires. Chose étrange, c'est parce que l'Angleterre est arrivée plus tôt que les autres pays à sortir de l'organisation agraire des temps primitifs que la noblesse féodale a pu s'y perpétuer, et c'est l'établissement trop hâtif du régime moderne qui a empêché une démocratie rurale de s'y constituer comme en France.

Le régime des communautés familiales a été aussi très général autrefois en Italie. Il en subsiste encore des traces nombreuses dans différentes provinces. M. Jacini, dans son excellent livre sur la Lombardie, a décrit celles qu'on rencontre dans la région des collines de ce pays. Elles s'y combinent avec le métayage, dont elles facilitent la pratique. Le propriétaire aime mieux avoir pour tenanciers des cultivateurs associés que des ménages isolés. L'association, on l'a dit, a plus de ressources et présente plus de garanties pour le paiement des redevances en nature et pour l'exécution fidèle du contrat : elle est plus capable de diriger une culture étendue, de résister aux pertes des mauvaises années et à tous les accidens inséparables d'une entreprise agricole. Les communautés jouissent en général d'une aisance relativement grande, et se distinguent par ce que l'on appelle les vertus patriarcales. Ces associations se composent habituellement de quatre ou cinq ménages qui vivent en commun dans de grands bâtimens de ferme. Elles reconnaissent l'autorité d'un chef nommé *reggitore* et d'une femme de ménage, la *massara*. Le *reggitore* règle les travaux, vend et achète, place les épargnes,

mais non sans consulter ses associés. La *massara* s'occupe de tous les soins domestiques. Le chef des étables se nomme *bifolco;* c'est lui qui dirige principalement les labours. Le goût de l'indépendance, le désir de s'enrichir, l'esprit moderne en un mot, minent ici, comme aux bords du Danube et autrefois en France, ces antiques institutions. M. Jacini a parfaitement analysé les différens sentimens qui vont en amener la complète disparition. Les hommes commencent à dire : « Pourquoi resterions-nous avec tous les nôtres sous l'autorité d'un maître? Il vaut bien mieux que chacun travaille et pense pour soi. » Les bénéfices résultant du travail industriel formant un pécule particulier, les associés sont tentés de grossir celui-ci au détriment du revenu commun, et ainsi les dissensions et les querelles d'intérêt troublent l'entente fraternelle. Les femmes surtout excitent, paraît-il, l'insubordination des maris. L'autorité de la *massara* leur est à charge; elles éprouvent le besoin d'avoir un ménage à elles. Chacun voit bien les avantages de l'association patriarcale, le vivre et le couvert plus assurés, les maladies mieux supportées et moins ruineuses, les travaux agricoles plus facilement exécutés, et malgré cela le désir de vivre indépendant l'emporte; on sort de la communauté.

Aujourd'hui il semble qu'on veuille reconstituer les anciennes communautés agraires sous une forme nouvelle. En Angleterre, plusieurs exploitations agricoles ont été établies sur le principe coopératif. L'une des plus anciennes est celle de Balahine, en Irlande, établie en 1830 par un disciple d'Owen, John Scott Vandeleur. Elle donnait, paraît-il, les meilleurs résultats, tant au point de vue économique que moral (1), lorsque l'expérience prit fin tout à coup par la fuite de Vandeleur, qui s'était ruiné complétement au jeu. Le rapport du révérend James Fraser, aujourd'hui évêque de Manchester, commissaire du gouvernement dans l'enquête sur l'emploi des femmes et des enfans dans l'agriculture, fait connaître deux sociétés agricoles coopératives qui semblent réussir parfaitement. Elles ont été établies sur les terres et par le concours de M. J. Gurdon, d'Assington-Hall, près de Sudbury, dans le Suffolk. La première remonte à 1830. Elle s'est constituée sous l'inspiration de M. Gurdon par l'association de 15 simples ouvriers des champs, qui versèrent chacun 3 liv. sterl., et à qui le propriétaire en prêta 400. Aujourd'hui ils ont porté l'exploitation de 60 à 130 acres; ils ont restitué la somme prêtée, et chaque part vaut environ 50 livres, ce qui représente plus de 16 fois la mise primitive. L'un des coopérateurs, élu par ses associés, dirige l'exploitation avec le concours de

(1) Voyez le livre de M. William Pare, *Cooperative agriculture.* Il contient des détails intéressans; mais l'auteur, séduit par l'attrait de ses propres utopies, pourrait bien avoir vu les choses trop en beau.

quatre commissaires. Les associés peuvent vendre leur part; cependant il faut le consentement du propriétaire et de l'association pour que la vente soit définitive et le nouvel associé admis. La seconde société a été fondée en 1854 dans les mêmes conditions, et avec le même succès. M. Gurdon a également fait une avance de 400 livres sterling, qui lui ont été remboursées. L'exploitation s'est successivement agrandie; elle s'étend aujourd'hui sur 212 acres, dont le fermage s'élève à 325 livres (environ 8,000 fr.). Les parts primitives, sur lesquelles 3 liv. 10 shill. ont été versés, valent maintenant plus de 30 livres. M. Fraser n'hésite pas à vanter les avantages du système, et un autre écrivain, qui a visité également les *Assington cooperative agricultural associations*, a confirmé dans le *Pall-mall gazette* du 4 juin 1870 l'exactitude des faits rapportés par M. Fraser. Le célèbre économiste allemand von Thünen avait introduit après 1848, sur sa terre de Tellow, dans le Mecklembourg, le système de la participation aux bénéfices en faveur de ses ouvriers agricoles. D'après les indications fournies par le docteur Brentano du bureau de statistique de Berlin, l'expérience, qui se poursuit malgré la mort de von Thünen, donne d'excellens résultats, car chaque travailleur touche annuellement un dividende d'environ 25 thalers, et les plus anciens d'entre eux ont à la caisse d'épargne un capital de 500 thalers.

L'idée d'appliquer la coopération au travail agricole est en grande faveur aujourd'hui en Angleterre parmi les classes ouvrières; elle est même patronnée par M. Mill, qui voudrait que l'état concédât une partie des terres communales qui existent encore à des sociétés agricoles coopératives. Ces plans ont trouvé de l'écho jusqu'aux antipodes, et il vient de se constituer à Melbourne, en Australie, une association, la *Land reform league*, qui a pour but d'obtenir que l'état cesse de vendre les terres publiques et en conserve la propriété en prévision de l'avenir (1). Nul doute qu'il ne soit désirable de voir appliquer l'association coopérative à l'exploitation du sol. Plusieurs économistes, entre autres Rossi, en ont parfaitement montré les avantages. Les deux principaux sont premièrement qu'on opère ainsi la conciliation du travail et du capital,

(1) Il est certainement regrettable de voir l'état en Amérique et en Australie vendre à vil prix des terres dont le revenu suffirait plus tard pour remplacer tous les impôts. Aux États-Unis, le congrès a concédé aux écoles des millions d'acres qui sont aliénés au prix de 1 dollar l'acre, et même à meilleur marché. On pourrait concéder ces terres *on lease* pour quatre-vingt-dix ou cent ans, comme on le fait pour les chemins de fer. Puisque ce terme est assez long pour permettre les énormes dépenses qu'entraîne l'établissement des voies ferrées, à plus forte raison il ne ferait pas obstacle au travail agricole, qui n'exige pas une semblable immobilisation de capitaux. A la fin du *lease*, les terres, comme les chemins de fer, feraient retour à l'état, qui les louerait ou les concéderait à nouveau.

aujourd'hui partout engagés dans une lutte déplorable, secondement qu'on associe la petite propriété, très désirable au point de vue social, à la grande culture, très profitable au point de vue économique parce qu'elle emploie des machines et des assolemens rationnels. Cependant, il ne faut point se faire illusion, l'association entre cultivateurs sera difficile à généraliser. Le succès des expériences faites à Assington, en Angleterre, et en Allemagne sur le domaine de Tellow, est dû en grande partie à l'influence prépondérante de M. Gurdon et de von Thünen. Les anciennes communautés agraires étaient en réalité des sociétés agricoles coopératives; elles avaient pour fondement les liens du sang, les affections de la famille et des traditions immémoriales, et pourtant elles ont disparu, non par l'hostilité des pouvoirs publics, mais lentement minées par ce sentiment d'individualisme, d'égoïsme, si l'on veut, qui caractérise les temps modernes. A la place de l'esprit de famille, qui s'est affaibli, un nouveau sentiment de fraternité collective se développera-t-il avec assez de puissance pour servir de ciment aux associations de l'avenir? On peut l'espérer, et les difficultés de la situation actuelle le font singulièrement désirer; néanmoins il est trop évident que les classes laborieuses, surtout celles des campagnes, manquent encore des lumières et de l'esprit d'entente mutuelle qui sont indispensables à la bonne marche de l'association coopérative. Tout en espérant pour celle-ci un brillant avenir, on peut dire que son heure n'est pas encore venue.

Il est une autre forme ancienne de la propriété que les législateurs et les économistes ne doivent point négliger d'examiner, parce qu'elle peut apporter un élément de conciliation dans le débat engagé partout entre celui qui met la terre en valeur et celui qui touche la rente : cette forme est celle du bail héréditaire, connu en Hollande sous le nom de *beklem-regt*, en Italie sous celui de *contratto di livello*, en Portugal sous celui d'*aforamento*. On le retrouve également en France dans différentes provinces et sous différentes dénominations. En Bretagne, on l'appelle *quevaises*, ailleurs *domaine congéable* et en Alsace *erbpacht*. Comme dans le système féodal, la pleine propriété est pour ainsi dire scindée en deux droits distincts, le droit du propriétaire, qui n'est au fond qu'une sorte de créance hypothécaire, et le droit du tenancier, qui est comme un usufruit héréditaire. En Portugal, l'*aforamento* (1) donne à celui qui occupe une terre le droit de continuer à la détenir indéfiniment à la condition qu'il remplisse exactement les clauses du contrat. Il

(1) J'ai eu l'occasion d'étudier sur place ce curieux mode de tenure, avec l'aide de l'économiste M. Venanzio Deslandes et de l'éminent historien, mort récemment, M. Rebello da Sylva, qui tous deux se sont spécialement occupés de l'économie rurale du Portugal dans le présent et dans le passé.

doit d'abord payer la rente, fixée une fois pour toutes et que le propriétaire ne peut augmenter. Quand la terre change de mains, le propriétaire touche aussi un certain droit, que l'on appelle *luctuosa*, quand la transmission a lieu à la suite d'un décès, et *laudemium* quand elle a lieu par suite d'une vente. La terre tenue en *aforamento* est essentiellement indivisible; il faut donc que l'un des héritiers prenne tout le domaine en donnant un équivalent aux autres, ou que le bien soit vendu. A défaut d'héritiers au degré successible, l'*aforamento* expire, et le nu-propriétaire arrive à la pleine propriété. L'*aforamento* est plus ou moins en usage dans tout le Portugal; il n'est pas inconnu dans l'Alemtejo, et il est assez fréquent dans les Algarves, mais au nord du Tage c'est le mode de tenure le plus usité, et on lui attribue l'excellente culture et l'aisance des cultivateurs qui distinguent la province du Minho. L'*aforamento* semble remonter aux premiers temps de la monarchie; on suppose qu'il a été établi d'abord sur les terres des moines bénédictins.

En Italie, le *contratto di livello* était très général au moyen âge, et il existe encore dans plusieurs provinces, notamment dans la Lombardie et la Toscane. Dans d'anciens documens du VIe au XIIIe siècle, on voit souvent figurer les *libellarii*. Les règles principales du contrat datent, croit M. Jacini, du temps de l'empire romain. M. Roscher en trouve l'origine dans l'emphytéose, que le moyen âge emprunta au droit romain. Aliéner un immeuble dont on ne pouvait tirer parti à des cultivateurs qui s'engageaient à le faire valoir moyennant une rente fixe ou *canon* et le paiement de certains droits, *laudemii*, en cas de transmission, c'était un contrat avantageux aux deux parties, et il n'est pas étonnant qu'au moyen âge les grands propriétaires, qui manquaient de capitaux et de fermiers pour exploiter leurs vastes domaines, aient eu recours à ce moyen de s'assurer un revenu parfaitement garanti. Aujourd'hui les *livelli* tendent à disparaître en Italie, d'abord parce qu'ici, comme en Portugal, la législation civile et les tribunaux sont hostiles à ces rentes perpétuelles, qui rappellent, dit-on, les droits féodaux, — en second lieu parce que le régime de la pleine propriété paraît désormais seul rationnel, et qu'on supporte difficilement tout ce qui le restreint. Le *beklem-regt*, qui est général dans la province néerlandaise de Groningue (1), est entièrement semblable à l'*aforamento* portugais. C'est une preuve de plus à l'appui de cette remarque de Tocqueville qu'au moyen âge, sous les dehors d'une grande diversité, les coutumes étaient au fond partout les mêmes. Pour que le *beklem-regt* et l'*aforamento* présentent aujourd'hui des caractères

(1) Pour les détails, voyez mon *Essai sur l'économie rurale de la Néerlande*.

identiques aux deux extrémités de l'Europe, il faut que ce contrat ait été autrefois en usage dans les régions intermédiaires. Il en est de ces antiques institutions exactement comme de certaines plantes alpines qu'on retrouve à la fois au pôle nord et sur les hautes montagnes de la Suisse, et qui vivaient à l'époque glaciaire dans toute l'Europe. En Néerlande, l'opinion se montre très favorable au *beklem-regt*, et les économistes n'hésitent pas à lui attribuer la richesse agricole et le bien-être des classes rurales de la Groningue. Ce contrat exceptionnel, respecté avec raison par le code civil néerlandais, loin de disparaître, gagne au contraire du terrain, et il est même appliqué aux *polders* nouvellement conquis sur la mer au moyen de digues. Dans l'île de Jersey, le même mode de tenure est aussi en usage. En France, les *quevaises* avaient également tous les caractères du bail héréditaire; mais, d'après les renseignemens qu'a bien voulu me communiquer M. de Lavergne, le propriétaire a peu à peu acquis le droit de donner congé au tenancier en lui remboursant, à dire d'expert, la valeur des édifices. C'est du moins ce qu'autorise le *domaine congéable*, encore usité en Bretagne. Anton, dans son *Histoire de l'agriculture en Allemagne*, cite de nombreux exemples de baux héréditaires qui remontent au XII[e] et au XIII[e] siècle. Ce contrat était aussi très fréquent dans les colonies agricoles fondées en Allemagne au moyen âge par des cultivateurs flamands et hollandais. En Prusse, en Saxe, en Hesse, dans la plupart des pays de l'Allemagne, l'*erbpacht* ou bail héréditaire fut établi sur les domaines de l'état au commencement du XVIII[e] siècle; on condamnait alors les baux temporaires. Au contraire les lois qui datent du siècle actuel interdisent ce qui est l'essence même du *livello*, la constitution de rentes non rachetables, parce qu'on y a vu un reste du régime féodal. Cependant le bail héréditaire avec les conditions du *beklem-regt* et de l'*aforamento* présente des avantages réels. Ce qui le prouve, c'est la prospérité exceptionnelle qu'il assure à deux régions, qui d'ailleurs n'ont absolument rien de commun, le Minho en Portugal et la Groningue dans les Pays-Bas. Ces avantages sont incontestables. L'*aforamento*, imposant l'indivisibilité du domaine, empêche le morcellement excessif; il donne pleine sécurité au tenancier, et l'encourage ainsi à faire toutes les améliorations nécessaires, même les plus coûteuses. Il est donc bien supérieur sous ce rapport au bail temporaire, qui enlève au fermier toute garantie pour l'avenir et tout stimulant pour l'immobilisation du capital.

J'ai cru faire chose utile en appelant l'attention sur ces formes anciennes de la propriété, parce que je pense que les sociétés modernes ne sont pas encore arrivées à une organisation agraire parfaite et définitive. L'avenir social est assez sombre pour que l'on

cherche partout, même dans le passé, les moyens d'en conjurer les dangers. Sans doute, ces institutions des époques primitives ne renaîtront pas; les besoins, les idées, les sentimens de l'âge patriarcal les avaient produites et pouvaient seuls les faire durer. Or tout cela s'est évanoui sans retour. La confraternité et l'association intime qui en résultaient ont disparu d'abord du village, puis de la famille. Aujourd'hui l'individu reste isolé en face de la société anonyme et du couvent, qui prennent la place des communautés et des familles patriarcales. Or qui l'emportera définitivement, du petit propriétaire indépendant, comme on l'a vu en France depuis la révolution, ou des *latifundia,* comme à Rome et en Angleterre? Une opinion très accréditée veut que ce soient les *latifundia,* par les mêmes raisons qui permettent à la grande industrie d'écraser la petite, l'emploi des machines, la supériorité d'intelligence du grand entreprenenr, la toute-puissance des capitaux; mais en agriculture le triomphe des grandes entreprises n'est pas aussi décisif, parce que les travaux agricoles, étant intermittens, n'admettent pas aussi bien l'application de la machine, ensuite parce que l'étendue bornée des terres productives fait que le prix des denrées agricoles se règle sur les frais de production de celles qui reviennent le plus cher. Néanmoins il n'est pas impossible que, comme le croient beaucoup d'économistes, la suprématie du capital n'amène à la longue l'absorption de la petite propriété par les *latifundia,* de même que les petits artisans succombent sous la concurrence des manufactures géantes. Si le résultat final devait être de nous ramener ainsi à une situation agraire semblable à celle de l'empire romain, où quelques propriétaires immensément riches vivent en un faste orgueilleux trop souvent accompagné de dépravation, tandis qu'au-dessous d'eux le travailleur agricole reste plongé dans un état d'ignorance et de misère, où l'envie et la haine mettent sans cesse deux classes en hostilité et presque en guerre ouverte, on arriverait à jeter en arrière un regard de mélancolique regret sur ces époques primitives où les hommes, unis en groupes de familles par les liens du sang et de la confraternité, trouvaient dans le travail collectif de quoi satisfaire à leurs besoins peu nombreux et peu raffinés, comme aujourd'hui encore en Serbie, sans les grandeurs, mais aussi sans les amers soucis, sans les cruelles incertitudes, sans les luttes incessantes qui troublent nos sociétés modernes.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LA

DÉLIA DE TIBULLE

O Richter, *Delia, ein Beitrag zur Lebensgeschichte Tibull's.* (*Rheinisches Museum für Philologie.* N. F. xxv, 518-527. Frankfurt a. M. 1870.)

Le souvenir que les belles âmes laissent après elles sur la terre s'évanouirait tôt ou tard, si la piété de l'historien n'aimait à recueillir jusqu'aux moindres reliques de ceux que l'humanité acclame comme ses héros et dans lesquels elle contemple l'idéal de sa propre nature. Le plus pur, le plus tendre, le plus sympathique des poètes, le doux Tibulle, ne nous est connu que par ses poèmes et par quelques vers d'Horace et d'Ovide. Celui-ci n'était guère fait pour comprendre cette âme simple et candide, et celui-là n'avait point l'idée de cette exquise sensibilité, déjà un peu maladive, qui fait de Tibulle, comme de Virgile, un poète presque tout moderne. Certes ils sont bien tous deux de notre sang et de notre race. Notre langue est comme un écho affaibli de l'idiome fort et sonore dans lequel ils chantèrent, et jusqu'au plus profond de notre conscience retentit et vibre toujours la note aimée que nul n'oublie lorsqu'il l'a une fois entendue.

Même langue, mêmes idées. Cette Italie romaine peut à peine s'appeler une moyenne antiquité; notre civilisation moderne y plonge par toutes ses racines. Cet héritage de Rome, qui fit jadis notre force, fait aujourd'hui en partie notre faiblesse. Notre conception de l'état, notre idée de l'administration, notre façon d'entendre la liberté, nos formules naïves d'égalité, la creuse rhétorique à qui nous décernons les premiers honneurs de l'esprit français, tout, jusqu'à nos codes et à nos méthodes d'enseignement, est un legs de l'antique génie romain. Voilà pourquoi, lorsque nous lisons une

églogue de Virgile ou une élégie de Tibulle, il nous semble par momens que c'est un compatriote, un ancêtre divin de notre Lamartine qui nous tient ainsi sous le charme.

Tandis que d'autres peuples ont eu de vraies épopées, une poésie lyrique et dramatique incomparable, une littérature originale, puissante, éternelle comme la beauté et la vérité qu'elle reflète, la littérature des Romains n'a été, pour ainsi dire, qu'une littérature de seconde formation, comme la nôtre, dans la période classique, n'a été qu'une littérature tertiaire. Et cependant aucun des glorieux chantres de l'Ionie, aucun poète de l'Hellade, aucun écrivain d'Athènes n'a trouvé, comme Virgile et Tibulle, ces accens pénétrans de tristesse sereine, de douce mélancolie, qui vous font rêver des choses infinies.

C'est surtout dans cinq élégies célèbres du premier livre de Tibulle, toutes consacrées à Délia, que l'on retrouve cette note suave et attendrie de la muse latine. Tibulle est bien de cette famille de poètes qui, comme Virgile, ont la rougeur prompte et « la tendresse du front (1). » Timide et réservé, un peu gauche et naïf peut-être, l'âme sereine et constamment élevée, Tibulle a l'innocence, la grâce chaste et suprême d'un bel enfant pensif. A ne considérer que l'ensemble, ses compositions ne sont guère que des lieux-communs poétiques, des réminiscences, très affaiblies il est vrai, d'écrivains grecs, des thèmes d'école sans aucune originalité, qu'on a lus cent fois chez tous les poètes du temps. Telle élégie n'est qu'une mosaïque où chaque pièce, travaillée avec un goût exquis, a été rapportée avec un art consommé. Tibulle avait évidemment dans ses tiroirs des descriptions du Tartare et des Champs-Élysées, des tableaux de l'Aurore et de la Nuit, des incantations et des malédictions de sorcière, petits chefs-d'œuvre de ciselure dont il se servait comme d'ornemens pour relever la beauté de son œuvre immortelle.

Notez que ces ornemens, qui nous semblent si artificiels, sont précisément ce qui valait déjà le plus d'applaudissemens aux poètes dans les lectures publiques. La difficulté vaincue, l'habileté de main, la science approfondie de tous les secrets de la langue et du rhythme, étaient comme aujourd'hui bien plus estimées que l'inspiration véritable. La poésie d'Ovide nous donne une très juste idée des goûts littéraires qui, dès l'époque de Tibulle, commençaient à régner. Nul doute que Tibulle lui-même n'ait cru s'immortaliser par le genre de perfection dont nous parlons. On voit de reste qu'il ne songe qu'à bien dire, et il y a pleinement réussi. Il est, comme dit Quintilien (2), le plus pur et le plus élégant des élégiaques.

(1) Mart., *Ep.*, IV, VI.
(2) *Inst. orator.*, l. X, I, 93.

Toutefois Tibulle ne nous ferait guère songer à Virgile, s'il n'avait été qu'un virtuose de la forme. Si nous associons volontiers ces deux noms, si le souvenir de l'amant de Délia nous paraît uni à la mémoire du chantre de Didon, un peu, il est vrai, comme le lierre au chêne, c'est que Tibulle est tout autre chose qu'un versificateur, c'est qu'il a laissé échapper, malgré lui peut-être, de ces cris du cœur qui retentissent jusque dans les âges futurs, c'est qu'il a aimé avec assez de puissance pour faire entrer dans l'idéal les êtres qui ont charmé et torturé son cœur, c'est qu'il a tressailli du frisson sacré qu'éprouvent les grands poètes devant la nature.

I.

« Marchand, jette l'ancre, décharge ton vaisseau, tout est vendu (1). » C'était là un dicton passé en proverbe parmi les gens de mer, pirates ou marchands, qui des côtes de Phénicie, de Syrie, de Pamphylie, de Cilicie, abordaient avec leurs cargaisons d'esclaves dans l'île de Délos. La traite des blancs, fort commune dans toute l'antiquité, était un trafic comme un autre, mais plus lucratif, bien connu pour procurer des fortunes colossales. Les pirates de l'ancien monde, Phéniciens ou Grecs, de l'Asie antérieure aux colonnes d'Hercule, n'ont jamais cessé d'être les rois de la mer. Aux temps même où Rome était dans toute sa puissance, on vit ces audacieux marins pousser leurs barques jusque dans les ports d'Italie, enlever des préteurs romains. Pompée, d'un coup terrible, fit tomber leur insolence; mais le commerce des hardis écumeurs de mer n'en fut nullement atteint. D'ailleurs Rome consommait en quelque sorte à elle seule plus d'esclaves que le reste du monde, et ses pourvoyeurs étaient bien aises qu'il existât de grands marchés où, comme à Délos, on pouvait en un jour importer et exporter des « myriades » d'individus de cette espèce.

L'Asie-Mineure et la Syrie, pays où la misère et la servitude semblent avoir été de tout temps des fatalités sociales, étaient naturellement les régions les plus riches en ce genre de denrée. On volait sans vergogne ce qui d'aventure ne voulait point se vendre. Là où le marchand avait échoué, le pirate triomphait, entraînant pêle-mêle dans une razzia des gens de tout âge et de toute condition. Si quelque homme libre, si quelque citoyen romain se trouvait parmi eux, protestait, devenait un embarras, on lui rendait la liberté après l'avoir rançonné, ou l'on se défaisait de cette marchandise compromettante en la vendant à quelques recéleurs discrets qui, avec le fouet et les supplices, tiraient presque autant d'un

(1) Strab., XIV, 668-69.

homme libre que d'un esclave véritable, et n'avaient garde de laisser arriver aux magistrats la voix du malheureux. A Rome, dans les bouges de la voie Suburra ou de la voie Sacrée, près du temple de Castor, le Grec des îles, au fin et dur profil, montrait à l'acheteur des créatures de prix fort divers, les pieds blanchis à la craie, exposées sur une sorte d'échafaud tournant. Là, entassés comme un vil bétail, des troupeaux de Lydiens, de Cariens, de Mysiens, de Ciliciens, tous gens de peu de valeur, étaient parqués près des foules de Syriens, « l'espèce d'hommes la plus dure au mal (1), » de Sardes et de Corses d'un prix encore moindre, de Cappadociens, de Bithyniens, de Liburnes, de Germains et de Gaulois, estimés comme porteurs de litières, de Numides, coureurs excellens, d'Éthiopiens, baigneurs athlétiques, de Phrygiens, de Lyciens et de Grecs asiatiques, fort recherchés pour le service de table, les belles-lettres, la musique et la danse. On rencontrait dans ces bazars jusqu'à des Indiens, des Parthes, des Daces, des Alains. Quant aux Juifs, qu'on ne distinguait pas toujours des Syriens, des Phéniciens, des Égyptiens et des Chaldéens, ils devaient être fort nombreux. Tout cela payait l'impôt, les droits d'exportation, d'importation et de vente (2); mais les esclaves de choix, les sujets rares et de haut goût, les objets de luxe en un mot, que le marchand dérobait aux regards du vulgaire, c'étaient, avec les tout jeunes enfans d'Alexandrie, les nains difformes, les monstres, les fous, les bouffons, les pantomimes et les histrions, qui, depuis la fin de la république, formèrent avec les joueurs et les joueuses de flûte, de psaltérion et de sambuque, l'accompagnement obligé des repas et des fêtes de tout riche Romain.

Pourquoi la sainte Délos, lieu de pèlerinage pour toute la Grèce du continent et des îles, où tous les cinq ans des *théories* parties d'Athènes, de Milet, de Samos, célébraient encore à l'époque romaine ces fêtes d'Apollon et d'Artémis où des chœurs de jeunes gens et de jeunes filles, au son de la flûte et de la cithare, chantaient des hymnes et exécutaient ces danses fameuses dans lesquelles on représentait le drame sacré de la sombre Latone et la naissance de ses blonds enfans, — pourquoi l'île flottante de Délos, dont aucune sépulture ne souillait les flancs vierges, était-elle devenue un des plus célèbres marchés d'esclaves de l'ancien monde, une terre maudite où les captifs, entassés sur le sable des grèves, devaient laisser toute espérance? Je ne sais; mais, outre qu'il faut se bien garder de transporter dans l'antiquité notre philanthropie romantique, Délos devait à sa position géographique et à l'inviola-

(1) Plaut., *Trinumus*, II, IV, 599.

(2) Voyez le savant ouvrage de M. H. Wallon, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité* (1847).

bilité de son territoire le renom d'être une des places de commerce les plus sûres et les plus fréquentées. Après la destruction de Corinthe, c'est de Délos que l'Italie tira tous les articles de luxe d'origine orientale jusqu'à l'époque des guerres de Mithridate, époque où fut anéantie dans un épouvantable massacre presque toute la population commerçante de l'île, composée surtout d'Italiens. C'est alors que Pouzzole, cette « petite Délos, » comme l'appelait le poète Lucilius, trafiqua directement avec la Syrie et Alexandrie.

Délos n'est point la seule île de la mer Égée où le commerce d'esclaves ait été florissant. Chios, Samos, Lesbos, les grandes cités d'Éphèse et de Milet, sur les côtes de l'Asie-Mineure, ont eu la même célébrité. Les esclaves gardaient souvent le nom du pays d'où ils venaient (1), et, bien que cet indice soit quelquefois trompeur, on doit cependant en tenir compte. Ainsi il pouvait arriver qu'on appelât « Lesbienne » une esclave achetée à Lesbos, mais venue d'une tout autre contrée, dont nul ne savait plus le nom, pas même l'esclave, laquelle avait peut-être été enlevée tout enfant, ou était née de parens déjà captifs. Cependant les noms d'esclaves que nous trouvons dans Plaute et dans Térence, *Ion*, *Ephesius*, *Thessala*, *Lydus*, *Syra*, *Lesbia*, *Phrygia*, etc., sont un bon critérium de l'origine ou de la provenance des classes serviles à Rome. Si l'esclave avait été élevée avec soin, si elle dansait avec la grâce voluptueuse des Ioniennes, si au son des crotales, du tambour de basque, des castagnettes de Bétique, elle était habile à imiter les pas et les mouvemens lascifs des danseuses de Cadix, si elle savait chanter avec charme une ode de Sappho, quelque molle mélodie, quelque légère chanson des bords du Nil, en frappant du plectrum d'ivoire les cordes d'une lyre, ou en promenant deux belles mains sur la harpe de Phénicie, ou tout simplement si elle était jolie et plaisait à quelque Romain, celui-ci achetait au marchand la belle captive et la faisait affranchir. C'était là l'histoire de presque toutes les femmes du demi-monde (de celles du moins qui n'étaient pas étrangères et ne s'étaient point rachetées de leur propre pécule), de toutes ces *affranchies*, adulées comme des reines par la jeunesse de Rome, célébrées à l'envi par les élégiaques latins, par Gallus, Tibulle, Properce et Ovide. Cette histoire-là était aussi ancienne que commune; on était habitué à la voir représenter dans les comédies : c'est le sujet du *Persan* de Plaute par exemple où Toxile, pour le dire en passant, conseille à un *leno* (sorte de *ruffiano* antique) d'acheter une belle fille que des pirates sont censés avoir enlevée.

Si quelque fière matrone romaine, très pure encore dans quel-

(1) Movers, *Die Phönizier*, B. III, p. 81.

ques grandes familles, les cheveux noués avec la *vitta,* superbement drapée dans les longs plis de la *stola* et de la *palla* tombant jusqu'aux talons, écrase d'un regard hautain la petite affranchie d'hier, — vile esclave qui peut-être porte encore au sein et sur les bras la trace des coups de fouet et des piqûres d'épingle, créature vénale qu'un beau fils a tirée à prix d'or de quelque impur repaire, mais qu'on ne saurait sans doute ni aimer ni prendre au sérieux, — celle-ci, l'affranchie, n'a pas moins de mépris pour les malheureuses aux bottines crottées, à la mitre peinte, qui parcourent la voie Sacrée ou se tiennent aux environs du Cirque. Bonnes amies de gardes-moulins, reste de galans enfarinés, délices des canailles d'esclaves, horreurs parfumées de lavande que jamais homme libre n'a voulu toucher, filles à deux oboles, *scorta diobolaria,* quelles injures les affranchies ne jettent-elles pas à la face des pécheresses de bas étage! Elles se vengent ainsi du dédain des matrones. « Elles font de nous grand mépris parce que nous ne sommes que des affranchies, » s'écrie une femme de cet ordre dans *la Cassette* (1). « Oui, moi et ta mère, dit-elle à Silenium, nous avons fait le métier de courtisane. Elle t'a élevée comme j'ai élevé ma fille, pour moi; vos pères étaient de rencontre. Ce n'est point par dureté de cœur que j'ai fait prendre à ma fille l'état qu'elle exerce, mais je ne voulais pas mourir de faim. » Et comme Silenium insinue avec une naïveté touchante qu'il aurait mieux valu la marier : « Par Castor! ricane la vieille, elle se marie tous les jours. »

Bien des affranchies ne pensaient point ainsi et préféraient marier leur fille. Elles-mêmes allaient avec leur enfant habiter la maison du mari. Voilà précisément comme Délia et sa mère nous apparaissent dans les poèmes de Tibulle. Nous savons d'une manière positive que ces deux femmes appartenaient à la classe des affranchies. Après comme avant son mariage, Délia n'attacha jamais ses blonds cheveux avec la *vitta* des matrones, jamais elle n'embarrassa ses pieds dans les plis de la « longue *stola.* » C'est un de ses amans, Tibulle lui-même, qui nous l'apprend dans des vers où il n'y a pas ombre de dépit ou d'amertume d'aucune sorte (2). On pense bien d'ailleurs qu'un poète comme Tibulle, dont les manières étaient naturellement grandes et délicates, se serait bien gardé de faire une telle allusion, si elle avait pu blesser Délia; mais jamais sans doute il ne vint à l'idée de cette jeune femme de vouloir passer pour une patricienne. Elle connaissait sa condition, et savait qu'il lui manquait bien plus qu'une longue robe et des bandelettes pour devenir l'égale de la mère et de la sœur de Tibulle.

(1) Plaut., *Cistell.,* I, I, 39 sqq.

(2) I, VI, 68-69. — Turnèbe, Voss, Heyne et Dissen, sans parler des derniers éditeurs de Tibulle, sont unanimes sur ce point.

Délia paraît avoir été une étrangère, une fille de l'Asie-Mineure ou des îles de l'Archipel, peut-être une Syrienne. Il n'est pas dit un seul mot de son père, qui semble bien aussi « avoir été de rencontre. » Sans avoir la prétention de dire avec certitude quelle fut la patrie de Délia, on peut supposer qu'elle ou sa mère venait des pays d'Orient, d'où la plupart de ces femmes tiraient leur origine. Était-elle de Délos? Elle y naquit peut-être, mais elle n'était certes pas plus Grecque qu'Italienne. Contentons-nous de ce résultat négatif. Telle autre amie de poète à jamais immortelle, dont on croit savoir le vrai nom, n'est guère mieux connue. Je ne voudrais pas ébranler la foi de ceux qui voient dans la Lesbia de Catulle la patricienne Clodia, la sœur du fameux agitateur Clodius, la femme de Q. Metellus Celer; mais il faut bien reconnaître que nous n'en avons aucune preuve directe, aucun témoignage contemporain, et que l'opinion actuelle demeure une supposition vraisemblable, sinon une pure hypothèse (1). Je ne crois pas qu'il faille tenir grand compte du fameux passage d'Apulée (Apol., p. 106, Oud.), où l'on a cru retrouver les noms des amantes de Catulle, de Ticidas, de Properce et de Tibulle. C'était un esprit prodigieusement actif et curieux que celui d'Apulée, mais si faux et si bizarre que le personnage semble avoir quelque chose de fantastique, d'équivoque, de glissant et de peu sûr, comme ces gros serpens sacrés qu'il dut voir bien souvent au fond des vans mystiques, enroulés sous des feuilles de lotus, dans les innombrables mystères auxquels il se fit initier. Songez que le passage en question est dans un plaidoyer, sorte d'écrit où l'on se pique rarement de critique historique, que notre avocat se propose uniquement d'écarter une accusation, et déclare que, si ses adversaires ont raison, ils devront aussi incriminer Catulle, Ticidas, Properce et Tibulle, lesquels ont tous chanté leurs belles sous des noms fictifs. « Plania est dans son cœur, Délia dans ses vers, » s'écrie-t-il en parlant de Tibulle. L'antithèse est jolie, et de cette élégance recherchée qu'on aimait fort dans les écoles d'Afrique; mais qui donc a révélé à ce rhéteur carthaginois tant de choses précieuses sur la biographie intime des plus grands poètes latins? Où les a-t-il prises? Comment personne ne paraît-il les avoir connues avant lui? Je ne dis pas qu'il a forgé les noms qu'il cite; il les a sans doute tirés de quelque insipide recueil anecdotique de ces temps absolument dénués de critique. En somme, on comprend la réserve de Catulle, si ce poète a été l'amant de la patricienne Clodia; mais quelle apparence que Tibulle ait eu les mêmes scrupules à l'endroit d'une affranchie? Dira-

(1) Rud. Westphal., *Catulls Gedichte in ihrem geschichtlichen Zusammenhange übersetzt und erläutert*, p. 34-35. Breslau, 1867.

t-on que cette affranchie était mariée? Oui, certes, elle l'était: l'excellent travail de M. Otto Richter a surtout pour objet d'établir que les cinq élégies où il est fait mention de Délia s'adressent toutes à une femme mariée; mais à Rome comme à Paris il y avait bien des sortes de mariage. C'est peu de dire que Délia était mariée, si l'on ne demande tout aussitôt : comment l'entendez-vous?

On n'attend pas de nous sans doute quelque nouvelle déclamation sur cette fameuse « orgie romaine, » qui n'a jamais existé que dans l'imagination des ascètes, des rhéteurs et des poètes, tous gens de peu de critique. Les mœurs de Rome aux temps de César et d'Auguste ne différaient guère des nôtres. Elles rappelaient celles qu'on a toujours observées dans les grands centres de population cosmopolite aux époques de civilisation très avancée. Il y avait à Rome des patriciens, des chevaliers, des affranchis, dont les richesses prodigieuses, accrues par l'usure, le fermage des impôts publics et les rapines de toute sorte exercées sur le monde entier, dépassaient de beaucoup les plus grandes fortunes de ce temps-ci. Il y avait dans la même ville 320,000 citoyens inscrits sur les registres de distribution de vivres. César réduisit en vain ce nombre à 150,000. Le « paupérisme, » sorte de maladie sociale qui se développe fatalement avec le luxe au sein des grandes agglomérations d'hommes, n'est point chose qui cède à des mesures administratives. Avec l'opulence des uns, la misère des autres avait augmenté. En haut, sur les sommets inaccessibles d'un lumineux olympe, loin, bien loin de la terre où les nations leur dressent des statues, le chœur des dieux et des demi-dieux, pour qui l'existence est une fête éternelle; en bas, aux plus obscures profondeurs, misérable et famélique, la vile multitude, oh! la plus vile et la plus hideuse qui fut jamais, dirais-je, si elle s'était saturée d'alcool autant que notre populace! Quant à la classe moyenne, il y avait longtemps qu'elle avait entièrement disparu à Rome. « Grands seigneurs et mendians, tous deux cosmopolites à égal degré, voilà, dit Mommsen, tout ce qui restait dans la ville. » Lorsqu'à l'avénement du principat ce qu'on appelait encore le peuple romain perdit le prix de ses votes et de ses cris dans les émeutes, il fallut bien le nourrir, ce peuple, et l'amuser. Juvénal a dit le mot, mais la chose existait depuis longtemps. Il suffit de relire l'inscription d'Ancyre pour se bien persuader qu'Auguste amusa le peuple par les jeux du cirque qu'il donna, les spectacles de gladiateurs, les combats d'athlètes, les chasses de bêtes d'Afrique, de même qu'il le nourrit par ses innombrables distributions de blé, de sesterces et de deniers. Ce peuple-là n'avait plus de romain que le nom. « Depuis longtemps, dit Appien, le peuple romain n'était plus qu'un mélange de toutes les nations. Les affranchis étaient confondus avec les citoyens, l'esclave n'avait plus

rien qui le distinguât de son maître. Enfin les distributions de blé qu'on faisait à Rome y attiraient les mendians, les paresseux, les scélérats de toute l'Italie. » Admirez maintenant la naïveté des historiens modernes qui, après le meurtre de César, après la mort d'Auguste, de Tibère, et, j'imagine, de tous les empereurs, s'étonnent et s'indignent de ne pas voir renaître la république! Il ne manquait pour cela que des citoyens. Quelques misérables hallucinés, sorte de maniaques dangereux, un fou furieux, Cassius, un hypocondriaque, Brutus, un esprit étroit et borné, Caton, purent bien éteindre en un instant l'immortel génie qui avait assuré pour des siècles la durée de la puissance romaine et propagé jusqu'aux limites de l'Occident une civilisation supérieure d'où est sorti le monde moderne : l'univers, étonné de tant d'impiété, laissa aux dieux eux-mêmes le soin du châtiment, et, loin de répondre aux cris de délivrance qu'avaient poussés les conjurés, les peuples se rangèrent en silence pour éviter jusqu'au contact des parricides.

Dans une telle société, il y avait longtemps que le caractère sacré, essentiellement religieux du mariage antique avait disparu des mœurs. En se mariant, l'homme n'associait plus la femme au culte secret de ses ancêtres et des dieux de sa famille : il suivait la coutume, recherchait quelque avantage, ou obéissait aux lois. D'ancêtres, il ne pouvait en être question pour cette tourbe cosmopolite d'affranchis, sans passé et sans tradition, qui à la troisième génération devenaient dans leurs petits-fils des citoyens romains, des chevaliers, voire des sénateurs. Tout homme né libre, à moins qu'il ne fût sénateur ou fils de sénateur, pouvait épouser une affranchie; il en avait des enfans légitimes. La loi Julia permit aux chevaliers cette sorte d'union. Rome fut ainsi peuplée d'étrangers qui servirent à recruter les tribus, les décuries, les cohortes même de la ville. Par contre, on ne voyait que Romains et Italiens dans les provinces, en Gaule, en Asie-Mineure, en Afrique. La vie commune à Rome était celle d'une ville où le luxe et le plaisir sont la grande affaire, où s'enrichir, faire fortune à tout prix, paraît à chacun le commencement de la sagesse, où les classes serviles, — nous dirions aujourd'hui les classes industrielles, — pâles et frémissantes de désirs, trouveraient douce la mort, s'il leur était donné de s'étendre un instant sur le lit d'or des voluptés banales où se vautrent leurs patrons.

Les élégans, les petits-maîtres, tous les gens du bel air ne se mariaient plus. Avoir des enfans, procréer des « citoyens » pour l'état, cela paraissait grossier et presque ridicule à de fins lettrés comme Properce. Le mal, on le sait, datait de loin. Bien avant l'époque de Tibulle et d'Horace, le censeur Q. C. Métellus le Macédonique, 131 ans avant notre ère, exhortait déjà les Romains à ne pas s'exempter d'une

charge publique, bien lourde sans doute, mais qu'il fallait subir par devoir et en bon patriote. Auguste, qui lut dans le sénat et fit connaître au peuple par un édit le discours de Métellus, Auguste, qui se présente à nous, dans l'inscription d'Ancyre, comme un réformateur des mœurs, qui par de nouvelles lois entreprit de faire revivre les coutumes et les usages des ancêtres, essaya vainement, dès 727 de Rome, de combattre le célibat chez les deux sexes. Neuf ans après, il ne fut guère plus heureux avec les lois juliennes, ni plus tard encore avec la loi *Papia Poppæa*, qui frappait de peines très sévères les hommes de vingt à soixante ans non mariés, ou qui, au-delà de vingt-cinq ans, n'avaient point d'enfans, et les femmes de vingt à cinquante ans non mariées, ou qui, au-delà de vingt ans, étaient sans enfant. Cette loi, dit Tacite, ne fit pas contracter plus de mariages ni élever plus d'enfans. On s'en douterait bien un peu, même sans ce grave témoignage. Là où nous ne voyons aujourd'hui qu'un assez lourd contre-sens d'Auguste, une faute de goût toute romantique qui surprend fort dans un esprit si lucide et si juste, les contemporains que la loi atteignait ont vu un véritable attentat contre ce que les modernes devaient appeler la liberté individuelle, notion encore bien confuse, mais dont on commençait d'avoir un vague sentiment. En cessant d'être citoyen, le Romain devenait homme. Une très haute philosophie, peu comprise, bien que très répandue à Rome, la doctrine d'Épicure, présentait volontiers le célibat comme une condition de paix, de sérénité, d'indépendance spirituelle et de vraie liberté. Sans doute, chacun usait de cette liberté d'une manière un peu différente, et ce n'était pas toujours la philosophie qui gagnait ce que l'état perdait.

Mais il faut avouer que le mariage, tel que l'avaient fait les nouvelles mœurs, n'était guère de nature à tenter les gens délicats, amoureux du repos et de l'étude, ou simplement soucieux de leur honneur. Dans les derniers temps de la république, le mariage était devenu une union passagère, une sorte de contrat de louage aussi facilement rompu que conclu; renouvelé à volonté sans le moindre empêchement, il laissait aux deux époux toute liberté de se livrer à leurs fantaisies. Le divorce, si contraire à l'institution religieuse du mariage et à peu près inconnu à Rome jusque-là, était maintenant un événement de tous les jours. Les registres publics étaient couverts d'actes de divorce. Les grands avaient donné l'exemple. Sylla, comme Pompée, épousa cinq femmes, César quatre comme Antoine, sans compter Cléopâtre. La fille bien-aimée de Cicéron, Tullia, eut trois maris. On comprend que Sénèque, avec sa manière de dire un peu exagérée qui rappelle le *convitium sæculi* de nos prédicateurs, ait eu quelque raison d'écrire que certaines femmes

de noble race ne comptaient plus leurs années par le nombre des consuls, mais par celui de leurs maris. La grande liberté qui régnait dans ces sortes d'unions dégénérait bien vite en une tolérance réciproque souvent très large. Un moyen infaillible de se couvrir de ridicule, de passer pour un rustre qui n'entend rien aux belles manières de la ville, c'était de paraître jaloux. Ovide et Sénèque, le poète libertin et l'austère moraliste, notent tous deux à leurs points de vue les mêmes traits de mœurs. « Amusez-vous, ô belles, dit la Dipsas du poète de Sulmone; celle-là seule est chaste que personne ne prie d'amour. Si elle n'est point novice, c'est elle qui fait le premier pas... Se fâcher contre une épouse adultère, quelle grossièreté!.. Si tu es sage, sois indulgent, quitte cet air sévère et ne revendique pas tes droits d'époux. Cultive les amis que te donnera ta femme (elle t'en donnera beaucoup!). Honneur et crédit te viendront ainsi sans fatigue aucune. Tu seras de tous les festins de la jeunesse, et tu verras dans ta maison mille objets que tu n'y auras point apportés (1). » Et le philosophe : « A-t-on aujourd'hui la moindre honte de l'adultère? On en est venu au point qu'une femme ne prend un mari que pour irriter les désirs de l'amant. La chasteté est une preuve de laideur... (2). »

L'homme du monde le mieux doué pour la vie innocente et facile, pour les studieux loisirs, un Virgile, un Tibulle, échappait difficilement à l'élégante corruption d'une telle société. Tout jeune homme bien né qui ne se serait pas affiché avec une courtisane célèbre, qui n'aurait pas entretenu une femme mariée, aurait passé aux yeux des dames romaines pour un débauché de bas étage, pour un coureur de servantes (3). Les lois juliennes semblèrent surtout tyranniques à cette classe de délicats et de raffinés qui avaient appris à connaître aux dépens d'autrui tous les inconvéniens du mariage. Quant aux femmes, on pense bien qu'elles avaient trouvé le moyen d'éluder ces lois tout en paraissant s'y soumettre. Prendre pour mari un homme pauvre, sans autorité dans la maison, qui supporte sans plainte les amis de sa femme et sache à merveille qu'au moindre signe de rébellion il sera mis à la porte comme un amant ruiné, voilà un des artifices dont usaient souvent les riches affranchies. D'autres au contraire avaient un mari avide, une vieille mère rapace, qui les poussaient en quelque sorte dans les bras de l'amant. L'adultère passait dans les mœurs de la famille; on en vivait. Horace nous montre l'épouse qui se lève devant l'époux, son complice, pour suivre quelque vil *ruffiano* ou quelque patron de

(1) Ovid., *Amor.*, I, VIII, 43; III, IV, 37.
(2) Senec., *De Benef.*, III, XVI.
(3) *Ibid.*, I. IX.

navire dont la ceinture renferme assez d'or pour payer toutes les hontes (1). Dans Juvénal, cet honnête homme (je parle du mari) a l'air de compter les solives ou de ronfler sur les verres (2). Il ne voit rien, ne sait rien, n'entend rien; il dort. Pour tout le monde? Non, certes. De là le vieux proverbe : *non omnibus dormio*. Que le mot soit de Cepius ou d'un autre, il peint fort bien en sa brièveté l'intérieur de certaines maisons romaines. Le madré compère distingue très nettement dans son rêve le geste furtif de l'esclave qui s'apprête à saisir quelque coupe de falerne; mais ce qui parfois le fait vaguement sourire, ce qui l'empêche en apparence de voir et d'entendre, c'est la vision de son propre nom qui luit en lettres d'or dans le testament des galans de sa femme.

Telle se montre Délia entre son mari, sa mère et ses amans. Tibulle se vante en propres termes d'avoir plus d'une fois endormi le mari : il lui faisait boire du vin pur; lui, il mettait de l'eau au fond de sa coupe, si bien que la victoire lui restait (3). Tibulle était-il dupe? J'ai bien peur que le mari eût pu dire avec Ovide :

Ipse miser vidi, quum me dormire putares.

Le poète était jeune et sans doute fort novice lorsqu'il connut Délia. Que lui importait d'ailleurs? Jamais il n'a été jaloux du mari. Celui-ci tenait peu de place dans la maison, il s'effaçait à propos, et n'était mis en avant par la vieille mère que lorsqu'il s'agissait d'éloigner un amant importun ou ruiné.

Nous avons eu la mère d'actrice; les anciens avaient la mère d'affranchie et de courtisane. Dans les poèmes de Tibulle, la mère de Délia n'est appelée qu'une seule fois de son nom de « mère. » Selon que le poète est dans la joie ou dans la douleur, c'est une « bonne et douce vieille, attentive, précieuse comme l'or, » ou une « sorcière rapace, » et même une « entremetteuse. » Alors il accumule sur le chef branlant de la misérable ces malédictions terribles dont tous les poètes du temps se montrent si prodigues à l'endroit des vieilles de cette sorte. « Que les âmes dolentes des amans malheureux voltigent autour d'elle, et qu'en tout temps la chouette sinistre crie du haut de son toit! Bondissant sous l'aiguillon de la faim, qu'elle aille arracher l'herbe des tombes et ramasser les ossemens abandonnés par les loups voraces! Qu'elle coure nue par les villes en hurlant, poursuivie de carrefour en carrefour par des chiens furieux (4). » Au contraire, si des ressentimens plus ou moins graves

(1) Horat., *Od.*, III, VI, 29.
(2) Juv., *Sat.*, I, 55 sqq.
(3) Tib., I, VI, 27-28.
(4) Tib., I, V, 51-56.

ne l'égarent point, Tibulle reconnaît volontiers tout ce que la mère de Délia a fait pour le rendre heureux. Dans la sixième élégie, il a laissé percer un sentiment affectueux très réel sous l'expression dédaigneuse de sa reconnaissance. « Si je t'épargne, ce n'est pas pour toi, ma Délia; mais ta mère me touche, et cette excellente vieille désarme ma colère. C'est elle qui t'amène vers moi dans les ténèbres, qui, toute tremblante, nous met dans les bras l'un de l'autre. C'est elle qui la nuit m'attend immobile à la porte, et de loin reconnaît mon pas. Vis longtemps pour moi, douce vieille! Combien je voudrais pouvoir ajouter mes années aux tiennes! Toi, et ta fille à cause de toi, toujours je vous aimerai. Quoi qu'elle fasse, c'est ton sang (1). »

Je ne sais, mais il me semble que la mère de Délia revit pour nous avec des traits au moins aussi nets et accusés que le triste mari de la belle enfant. Décrépite, hideuse comme toutes les vieilles femmes des pays méridionaux, elle aime sa fille comme une louve, et la défendrait avec ses ongles contre tout le genre humain. Misérable esclave de Syrie ou des îles de l'Archipel, vendue, revendue peut-être à des maîtres cupides et cruels, elle hait les hommes, ignore profondément la morale des gens qui naissent libres et riches, et n'a d'estime au monde que pour le fauve éclat des pièces d'or. A la vue des dariques, ses petits yeux perçans comme des vrilles s'allument et pétillent, son cou se gonfle comme celui d'un reptile, et sur son front terreux s'agitent quelques rares cheveux gris qui semblent jaunes sous l'étoffe rouge dont se coiffaient à Rome les femmes de cet âge et de cet état.

II.

Quand il vit Délia pour la première fois, Tibulle n'était guère qu'un enfant. Tibulle était alors un gentil cavalier, riche, élégant, de manières douces et distinguées. Bien que, par bon ton, il affecte parfois d'avoir les mœurs des Cœlius, des Dolabella et des Curion, il ne paraît pas que la débauche, même brillante et de noble apparence, ait jamais eu pour lui un attrait réel et durable. Quoi qu'il en dise, on ne l'imagine guère enfonçant la nuit les portes des belles Romaines, faisant tapage dans les rues et provoquant le passant attardé dont le falot jette une lueur indiscrète sur ses traits qu'il s'efforce de dissimuler dans l'ombre (2). Il n'y a là que réminiscences de Plaute et de Térence. Parce qu'il mourut jeune, il ne faut point faire de Tibulle un poète phthisique, mais il ne faut pas ou-

(1) Tibull., VI, 57-66.
(2) *Tib.*, I, I, 73-74; II, 33, 36-37.

blier non plus que lui-même se donne comme étant d'une complexion délicate. Horace, qui le connaissait, parle de sa beauté (1). Un ancien biographe du poète, Hieronymus d'Alexandrie, vante sa belle stature, la souplesse et l'agilité de ses membres, la grâce aimable de sa parole et la douceur de ses mœurs. Le même auteur a bien raison de s'élever contre ceux qui prêtaient à notre poète un visage triste et austère; il a tort de le représenter hilare et joyeux. Sur le visage de Tibulle, où brillait alors l'heureuse sérénité de la jeunesse et de la force, il n'y avait que l'expression sérieuse et calme d'un paysan latin, né à Rome, il est vrai, mais qui plus que personne tenait au sol de ses pères, à sa terre et à ses bois de Pédum, à la rustique habitation de sa famille, à la religion de ses ancêtres, aux rites et aux cérémonies sacrées de ses dieux lares.

Tibulle réalisait pour Horace l'idéal que cet esprit excellent s'était formé de l'homme. Il avait cette santé de l'esprit et du corps qui, en un temps où l'épanouissement harmonieux de la nature humaine était encore le but de la vie, paraissait être le souverain bien. Rarement l'homme accompli selon les idées grecques s'était développé avec plus de bonheur parmi les descendans plus ou moins civilisés des gens agrestes du Latium. Toutes les qualités de l'âme et du corps, toutes les « vertus » rares et précieuses dont Platon et Aristote ont doué à l'envi leur citoyen idéal, — beauté, force, santé, richesse, noblesse, tous les dons exquis de l'intelligence la plus cultivée, — Tibulle les avait reçus, ces biens, de la nature et des siens. Il y a dans cette existence naturellement heureuse je ne sais quoi d'antique qui fait qu'on songe aux paroles d'Hippias : « ce qu'il y a de plus beau pour un homme, c'est d'être riche, bien portant, honoré par les Grecs, de parvenir à la vieillesse, de faire de belles funérailles à ses parens quand ils meurent, et de recevoir lui-même de ses enfans une belle et magnifique sépulture (2). »

Toutefois on ne vit pas impunément en des temps aussi profondément troublés. La plante humaine a beau être forte et vivace, si tout change et se transforme autour d'elle, si la terre et le ciel se montrent inclémens, elle s'arrêtera net dans son développement, elle languira, stérile, et mourra sans pousser de rejeton. Telle fut la destinée du poète. Non-seulement il ne parvint pas à la vieillesse, mais, loin de faire de belles funérailles à ses parens, ce furent sa mère et sa sœur qui recueillirent ses cendres sur le bûcher. Ajoutez que, si les affaires publiques et la guerre sont la chose par excellence du citoyen antique, nul ne fut jamais moins citoyen que Ti-

(1) *Epist.*, I, IV, 6.
(2) Platon., *Hipp. maj.*, 291.

bulle. Enfin, bien que rien ne nous ait été transmis sur l'enfance du poète et sur son éducation, il suffit de lire dix vers de n'importe quelle élégie pour être intimement persuadé qu'il a été élevé par des femmes, et que jamais il n'a pu vivre, même en pensée, loin de sa mère et de sa sœur. Parfois on serait tenté de croire que ce sont peut-être les seules femmes qu'il ait aimées. Il est si facile de s'imaginer qu'on aime les autres, j'entends les Délia, les Némésis! Lorsqu'on a le malheur de se survivre, que l'on a tout loisir de descendre en soi-même, les premiers êtres chers qu'on a aimés, et qui nous ont aimés pour nous-mêmes, se dressent seuls dans les lointains fuyans de nos jours écoulés. Bien que la mère et la sœur du poète ne soient nommées qu'une fois dans les élégies, on devine dans toute l'œuvre la présence sanctifiante de ces âmes élues, qui sans doute ont été la meilleure part du génie de Tibulle.

Le poète ne parle pas de son père. Il semble l'avoir à peine connu. Peut-être périt-il dans les proscriptions et dans les épouvantables massacres qui ensanglantèrent le monde après le meurtre de César, à l'avénement du triumvirat d'Octave, d'Antoine et de Lépide, dans les mois (711-43) qui précédèrent la bataille de Philippes (712-42). Au rapport d'Appien, 2,000 chevaliers et 300 sénateurs furent tués. L'Italie fut livrée aux vétérans, qui brutalement dépossédèrent les anciens maîtres du sol et se partagèrent les terres. Virgile et Properce furent atteints comme Tibulle sans doute par ce fléau terrible; d'ailleurs ceux qui avaient échappé au « partage » de 711 n'échappèrent pas à celui de 713. Avant comme après Philippes, et plus tard encore, après Actium (723-31), nul ne fut sûr de posséder en paix le champ paternel. L'enfance de Tibulle s'écoula dans le domaine, certainement amoindri (1), de ses ancêtres (il était d'une ancienne famille de chevaliers latins), entre sa mère et sa sœur, sous la protection des bons vieux dieux en bois que l'on vénérait de génération en génération dans la chapelle de famille.

Dans la dixième élégie du premier livre, laquelle trahit çà et là quelque inexpérience, et en tout cas est bien de la première manière de Tibulle, le poète nous a parlé de son Milly ou, si l'on veut, de ses Feuillantines, mais en quelques vers seulement, avec le tact et le bon goût d'un ancien. Nous le voyons, tout enfant, dans la vieille maison de Pédum, courir sous les beaux arbres du verger que garde quelque Priape rougi de vermillon, effroi des oiseaux du ciel. Il passe, repasse tout le jour devant ces antiques dieux lares qui l'ont nourri, dit-il, et dont la bienfaisante provi-

(1) I, I, 19 sqq.

dence n'a cessé de veiller sur lui du berceau à la tombe. Ces premières impressions, à la fois douces et religieuses, déposèrent dans l'âme de l'enfant un fonds de piété qui devait très bien s'allier avec sa nature tendre et sérieuse. Tibulle sera pieux, superstitieux même, comme un vieux paysan du Latium. S'il voit en un champ une poutre isolée, une borne antique dans un carrefour, il adore (1). Chaque année, il ne manque pas de purifier ses bergers et d'asperger de lait le simulacre de la bonne déesse Palès, patronne des troupeaux. Tous les dieux ont leur part des fruits nouveaux de l'année : il la leur offre dans les vases d'argile de ses pères. Lui-même en de blancs vêtemens, le front couronné de myrte, et tenant dans ses mains la corbeille sacrée, il suit la victime qu'il va immoler. Quant aux lares, il sait qu'on les apaise avec une grappe de raisin ou une couronne d'épis placée sur leur chevelure vénérée. Un vœu a-t-il été exaucé, ces divinités amies se contentent de quelques gâteaux et d'un rayon de miel qu'une petite fille, — la sœur du poète, j'imagine,,— leur apporte dans la rustique chapelle. Le culte officiel de Rome, avec ses pompes et ses cérémonies, laisse Tibulle assez froid et indifférent; mais tous les vieux cultes naturalistes des ancêtres revivent avec une étrange puissance dans cette âme antique. Certes voilà un vrai descendant de ces graves Latins, de ces nobles tribus âryennes, qui, comme les Germains, adoraient dans les mystérieuses solitudes des bois et des forêts ce que leurs yeux ne voyaient point, et tenaient leurs assemblées auprès des sources et des fleuves sacrés.

Tous les ans, Tibulle venait sans doute avec sa famille passer l'hiver à Rome. Nous avons vu qu'il était né dans cette ville. Il y suivit certainement les cours des maîtres les plus célèbres du temps. A l'âge où les fils de sénateurs et de chevaliers allaient achever leurs études à Athènes, Tibulle demeura auprès des siens. Il semble bien que, moins heureux qu'Horace, le fils du digne affranchi, il descendit chez les ombres sans avoir visité la ville sainte d'Athéné. Naturellement il n'en appliqua pas moins son esprit à cette étude approfondie des modèles grecs, qui était le fond et la substance même de toute éducation libérale. Tout Romain bien élevé savait écrire et déclamer dans l'une ou l'autre langue. Il n'y avait d'autre littérature proprement dite que celle des Grecs. Les Italiens s'étaient essayés dans tous les genres, ils avaient même créé quelques œuvres admirables; mais, pour être écrite en latin, leur littérature n'en restait pas moins toute grecque d'inspiration. Pour ne pas nous écarter de l'époque de Tibulle, que l'on songe à Virgile, à Catulle, qui a non pas imité, mais traduit Sappho, — à Horace, dans les

(1) I, I, 11-12.

odes duquel on retrouve la moitié des fragmens connus des lyriques grecs, — à Properce, qui lui-même s'appelle le Callimaque romain, et qui s'est souvenu de son modèle au moins autant peut-être que Gallus d'Euphorion de Chalcis. Quelques historiens de la littérature latine, comme Bernhardy, ont remarqué que Tibulle est le seul poète du siècle d'Auguste dont l'œuvre ne trahisse aucune trace d'imitation grecque. Un examen plus attentif des élégies et un plus grand souci de l'ordre chronologique dans lequel elles ont été composées ne permettent plus de douter de l'influence très réelle que les poètes alexandrins ont exercée sur les premiers essais de Tibulle. Ce qui est vrai, c'est qu'avec une connaissance très étendue de la littérature grecque, Tibulle a su rester Latin, et de bonne heure s'est abandonné au cours paisible de ses douces rêveries. Une très grande paresse de mémoire s'allie très bien au sentiment exquis de l'art le plus raffiné. Tibulle est allé à la postérité avec une vingtaine d'élégies dont la moitié seulement lui a paru digne d'être publiée. Toute son œuvre immortelle tiendrait dans deux colonnes du *Times*. Il n'écrivit pas pour écrire, comme Ovide ou Martial. En toute chose, Tibulle montra cette nonchalance de grand seigneur, disons mieux, de chevalier romain opulent et lettré, sans dédain ni amertume, qui n'est plus guère dans nos mœurs littéraires. Jamais il ne s'imagina qu'il avait charge d'âmes, que la poésie est un sacerdoce, que le poète a pour mission d'éclairer et de conduire l'humanité. Tout ce pathos était réservé à d'autres temps. Il n'est pas fait une seule allusion à un événement politique dans l'œuvre de Tibulle. Malgré tout, si, plus heureux dans l'élégie amoureuse que dans l'ode, les Romains peuvent être sans trop d'infériorité comparés aux Grecs, c'est à Tibulle qu'ils le doivent.

On ne peut dire en quelle année il connut Délia à Rome, mais ce fut sûrement avant l'époque où il suivit en Gaule M. Valerius Messala Corvinus, l'an de Rome 723 (= 31). Bien qu'il paraisse peu vraisemblable qu'en des temps aussi troublés les fils des chevaliers fussent encore astreints, comme au temps des Scipions, suivant Polybe, à servir pendant dix ans, on peut admettre que Tibulle avait passé quelques années dans les armées romaines ; autrement on s'expliquerait peu l'espèce d'horreur que lui inspire tout ce qui rappelle la guerre et le métier des armes. Tibulle avait alors environ vingt-trois ans. Aucun document ne nous a transmis la date de la naissance du poète. Un vers de la cinquième élégie du livre III a longtemps fait reporter cette date à 711 (= 43), l'année même où naquit Ovide, où périrent les deux consuls Hirtius et Pansa dans la victoire de Modène remportée sur Antoine; mais le même vers se retrouve en propres termes dans les *Tristes* (IV, x, 6). En appeler à Horace, qui nommait Tibulle « juge sincère de ses écrits, »

pour soutenir que notre poète devait être plus âgé qu'Ovide, et en conclure avec Scaliger et Heyne que le vers en question est interpolé, voilà qui paraît assez inutile aujourd'hui, J. Heinrich Voss ayant établi, il y a bientôt un siècle, que le troisième livre des Élégies n'est point authentique. Ce résultat de la critique, adopté par le plus docte des éditeurs de Tibulle, par Dissen, confirmé par bien d'autres fins connaisseurs de notre poète et de la littérature latine, comme Paldamus, Lachmann, Gruppe, Hertzberg, Binder, Eberz, est désormais acquis à la science. Le Romain inconnu qui s'est caché sous le nom grec de Lygdamus, inscrit en tête du troisième livre, a pu naître la même année que le poète de Sulmone; voilà tout. Aussi bien celui-ci a marqué lui-même sa place dans le cortége des poètes ses contemporains et ses « aînés. » Il nomme le vieux Macer, qui lui lut ses *Oiseaux*, Ponticus et Bassus, ses compagnons, Horace, Properce, qui n'avait que quatre ans de plus que lui. A peine a-t-il entrevu Virgile. Quant à Tibulle, les destins jaloux l'avaient ravi trop tôt à son amitié. Tibulle avait succédé à Gallus; Properce succéda à Tibulle. « Dans la série des temps, dit Ovide, je vins le quatrième. » A la mort de Virgile et de Tibulle, en 735 (= 19), Ovide n'avait encore que vingt-quatre ans, car, si l'on ignore l'époque de la naissance de Tibulle, on connaît l'année de sa mort par une épigramme d'un précurseur de Martial, Domitius Marsus, ami de Mécène, qui composa aussi des élégies, une épopée et d'autres écrits encore : « Toi aussi, Tibulle, la mort inique t'a envoyé jeune retrouver Virgile dans les Champs-Élysées, afin qu'il n'y eût plus personne ni pour pleurer les molles amours dans l'élégie ni pour chanter en vers héroïques les guerres des rois. » Ainsi, quand Tibulle expira, peu après Virgile, en 735 ou 736, il était « jeune, » ou, suivant l'expression même de son ancien biographe, Hiéronymus d'Alexandrie, « dans la fleur de la jeunesse. » Comme on était *juvenis* au moins jusqu'à quarante ans, Tibulle n'avait donc alors pas plus de trente-cinq à quarante ans, et partant il doit être né en l'an 695 ou 700 de Rome (1).

Nous laissons de côté l'hypothèse d'Oebeke, qui a cru reconnaître le poète Cassius de Parme dans l'auteur du troisième livre des Élégies, et celle de Gruppe, pour qui Lygdamus ne serait autre qu'Ovide, ce qui rendrait raison et du vers prétendu interpolé et des réminiscences de ce poète, assez fréquentes dans ce livre : on abandonne bien vite cette manière de voir quand on connaît les argumens que Hertzberg a produits contre cette supposition, et qu'il a tirés de l'examen du style et de la versification. Lygdamus n'est

(1) Voss et Dissen ont adopté la première de ces dates, Eberz et la plupart des exégètes récens la seconde.

pas plus Ovide que Tibulle, qu'il imite et suit comme des modèles. Ce Romain appartenait, comme notre poète, à la société de Messala, dans la maison duquel doit être né le recueil des poésies de Tibulle. On connaît les vues de Fr. Haase à ce sujet. Messala, qui est avec Asinius Pollion et Mécène un des protecteurs des belles-lettres les plus éclairés et les plus magnifiques de l'époque d'Auguste, Messala, l'ami d'Horace, qu'il avait connu à Athènes, le patron de Tibulle, le guide d'Ovide en ses premières études, vivait au milieu d'une cour de lettrés et de beaux esprits qu'il aimait fort, protégeait au besoin contre les violens et les puissans de la terre. Sa maison, qui devait ressembler beaucoup à celle de Lucullus et des grands seigneurs romains du temps, était en petit une sorte de musée d'Alexandrie, un centre de culture raffinée, un collége de lettrés hellènes qui retrouvaient sous les portiques et dans les salles les chefs-d'œuvre incomparables de la sculpture et de la peinture grecques de tous les siècles. La bibliothèque devait être très riche et renfermer les ouvrages les plus rares et les plus précieux. Orateur déjà illustre au temps des guerres civiles, puisque dès 711 Cicéron fait son éloge à Brutus, Messala avait une éloquence tempérée, élégante et sobre. Tibère, qui vit Messala dans sa vieillesse (il ne mourut qu'à soixante-douze ans, l'an 762 de Rome), goûtait fort son genre d'éloquence, et se le proposa pour modèle. Grammairien érudit comme César, il connaissait à fond la langue latine, et estimait que l'on pouvait tout dire en cette langue sans rien emprunter aux Grecs et sans recourir aux néologismes. Il n'en recommandait pas moins avec Horace de lire, relire nuit et jour les livres grecs. A l'exemple de Crassus et de Cicéron, il conseillait de traduire les orateurs attiques; lui-même fit sans doute un grand nombre de traductions de ce genre. Quintilien parle de sa version du discours d'Hypéride pour Phryné. Il écrivit en grec des poésies bucoliques; peut-être rédigea-t-il aussi en cette langue ses mémoires sur la guerre civile, où Plutarque, Appien et Suétone ont maintes fois puisé. Je ne parle pas de l'homme politique et de l'homme de guerre : ce que je viens de dire du lettré peut donner une idée de la culture raffinée et étendue d'un patricien romain à cette époque.

Tibulle n'ayant publié lui-même, vers 728 (= 26), que le premier livre de ses Élégies, les trois autres ont dû être mis au jour par les soins de Messala. Prêter à un patricien les scrupules et l'exactitude d'un éditeur moderne serait quelque peu naïf. Le recueil des poésies de Tibulle, dans l'état où il nous est parvenu, est une sorte de « livre de famille » dans lequel les actions d'éclat, les honneurs et les triomphes de Messala et des siens occupent une très grande place. A coup sûr, plusieurs poèmes ne sont pas de Tibulle : ils sont donc l'œuvre des poètes et des lettrés qui fréquentaient la mai-

son de Messala. Le célèbre panégyrique, si étrangement faible, qui ouvre le quatrième livre, est d'un contemporain demeuré inconnu. Quant aux petites élégies VII-XII du livre IV, elles sont, comme on sait, de quelque grande et belle dame du temps, qui vivait dans l'intimité de Messala. Elle-même se nomme « Sulpicia, fille de Servius. » Il est probable qu'elle descendait de la vieille gent patricienne des Sulpicii. Horace, en ses satires, parle d'un Servius qui est le même que celui que Pline le Jeune compte parmi les auteurs de poésies érotiques; ce Servius, sans doute fils du jurisconsulte Servius Sulpicius Rufus, est le père de la Sulpicia dont l'œuvre est venue jusqu'à nous dans le volume de vers qui porte en tête le nom de Tibulle. Rien de moins authentique, on le voit, que ce recueil pris en bloc. Depuis deux siècles, les plus doctes philologues de l'Allemagne se sont évertués à résoudre les mille problèmes de critique et d'histoire littéraire que soulèvent ces textes, et leurs descendans ont eu au moins la piété de consacrer tant de savantes veilles en faisant passer dans les livres classiques les résultats principaux auxquels on est arrivé. Dans une édition populaire de Teubner datée de 1870, revue par M. L. Müller, les élégies du livre III portent le nom de Lygdamus, le panégyrique de Messala est attribué à un auteur inconnu, et les petites élégies VII-XII du livre IV sont rendues à Sulpicia.

C'est dans l'île de Corcyre, l'antique Phæacia, en vue des côtes d'Épire, que Tibulle malade, seul, abandonné de ses compagnons d'armes, a composé, en songeant à Délia, la première des élégies qui nous occupent (1). Depuis douze mois déjà (on était dans l'automne de 724), il avait quitté Rome pour suivre en Gaule son tout-puissant protecteur, M. Valerius Messala Corvinus, à qui il devait peut-être le rétablissement de la fortune de sa famille. Après avoir embrassé le parti du sénat, combattu à Philippes avec Brutus et Cassius et servi quelque temps Antoine, Messala avait passé dans les rangs d'Octave, et, nommé consul avec le jeune dictateur à la place d'Antoine, il avait commandé à Actium le centre de la flotte. Agrippa et Mécène pouvaient seuls l'emporter sur Messala dans la faveur du maître. La lutte suprême pour l'empire du monde avait été livrée le 2 septembre 723 (= 31). Quelques jours ou quelques semaines après, Octave envoyait en Gaule Messala pour étouffer une formidable insurrection qui venait d'éclater dans l'Aquitaine. Tibulle, qui dans la guerre civile n'avait pris les armes pour aucun parti, accompagna son ami dans les forêts et sur les monts des Pyrénées, où les druides entretenaient un foyer de rébellions tou-

(1) Tibul., l. I, III. — L'ordre chronologique des cinq élégies *déliennes*, adopté par Lachmann et suivi par M. Otto Richter, est le suivant : III, I, II, V, VI.

jours renaissantes contre l'autorité romaine (1). Les coutumes et les cultes indigènes disparaissaient rapidement dès que le sol d'une province avait été colonisé et couvert de places fortes : les dieux gaulois qui persistaient devaient prendre des noms latins comme Jupiter Axur et adopter les rites de la religion des vainqueurs; mais la conquête était loin d'être achevée dans toute cette partie des Gaules, qui offrait aux révoltés des retraites presque inaccessibles. Toute révolution politique à Rome ou dans les provinces avait là son contre-coup. On ne sait presque rien de cette campagne, qui se termina rapidement par une victoire remportée sur les bords de l'Aude, et pour laquelle Messala obtint le triomphe quatre ans plus tard, en 727 (2). C'est à cet événement, auquel un client de Messala ne pouvait rester indifférent, au moins en apparence, que nous devons la septième élégie du premier livre. Le poète revendique sa part d'honneur dans les hauts faits qui ont été accomplis :

Non sine mest tibi partus honos,

et il prend à témoin les tribus de l'Aquitaine, au pied des Pyrénées, les rivages de l'Océan qui baigne les côtes de Saintonge, la Saône, le Rhône rapide, la vaste Garonne, et la Loire, dont les flots bleus arrosent le pays des blonds Carnutes. Il paraît probable qu'après la soumission des montagnards, Messala parcourut avec Tibulle toute l'Aquitaine, qui s'étendait alors des Pyrénées à la Loire, pour pacifier toutes les tribus et recevoir leur soumission.

Tibulle ne revint pas immédiatement à Rome; il s'embarqua avec Messala pour l'Orient : il fallait achever de soumettre à la domination d'Octave l'Asie-Mineure, l'Égypte et la Syrie; mais à Corcyre il tomba malade, et ne put suivre l'armée plus loin. C'est là, au milieu des flots de la mer Ionienne, que Tibulle dit adieu à Messala, et pensa mourir loin de tout ce qu'il aimait sur la terre. « O mort, noire mort, je t'en supplie, retiens tes mains avides! Je n'ai point de mère ici pour recueillir dans son sein mes ossemens brûlés, point de sœur pour verser sur ma cendre des parfums de Syrie, pour pleurer, les cheveux épars, devant mon tombeau. » Puis il songe à Délia. Avant son départ, elle avait consulté tous les dieux. En vain les sorciers du Cirque, les oracles ambulans du Forum, les devins de carrefour, toute la tribu nomade des Chaldéens et des Égyptiens, lui assuraient qu'elle reverrait Tibulle. Elle pleurait, la pauvre Délia, et maudissait ces courses lointaines. Tibulle la consolait; il s'évertuait d'ailleurs à trouver mille prétextes pour retarder l'heure fatale : le vol des oiseaux, quelque sinistre présage, le jour

(1) E. Herzog, *Galliæ narbonensis prov. rom. historia* (Lips., 1864), p. 232.

(2) Fast. Capit.; App., B. C., IV, 38; Liv. CXXXV, 4; Tibul., I, VII; II, I, 33, V, 117; IV, I.

de Saturne, tout lui était bon. Le jour de Saturne! Nous savions bien que Tibulle était superstitieux; mais voilà qui le rend semblable au Fuscus Aristius d'Horace, aux têtes faibles, aux petites gens, *unus multorum*. A ses vieilles superstitions de paysan latin, il avait mêlé, dans une certaine mesure, les superstitions orientales des Juifs, de la horde fantastique qui tout le jour grouillait sur les places ou dans les rues de Rome, étalait ses lèpres et ses haillons sur le pont Sublicius et à la porte Capène, mendiait à l'oreille des passans, vendait pour quelques as des prophéties renouvelées d'Ézéchiel ou de Jonas, interprétait les songes en vraie fille de Jacob, colportait des philtres et des amulettes dans les maisons des dames romaines ou échangeait des allumettes soufrées contre des morceaux de verre cassé. Il observait au moins le sabbat de ces hôtes étranges de la grande cité, qui, avec un panier pour tout mobilier, campaient en pleine civilisation comme des nomades dans le désert, de ces créatures aux allures équivoques et lubriques, vives, souples, agiles et sombres comme des serpens, qui, la nuit venue, disparaissaient dans les quartiers d'au-delà du Tibre ainsi que dans les profondeurs de la terre, se blottissaient aux fentes obscures des vieilles pierres, et faisaient qu'on disait de leur nation, comme on le dira des chrétiens et de leur vie souterraine, « qu'elle fuyait le jour. » Tibulle observait-il aussi les jeûnes, les cérémonies judaïques, comme beaucoup d'autres Romains de ce temps, où, à côté d'esprits éclairés et cultivés, surtout sceptiques, tels que Cicéron et Horace, on rencontrait tant d'hommes distingués, instruits même, au sens qu'avait ce mot à Rome, comme Varron et Nigidius Figulus, qui étaient adonnés à toutes les pratiques de la magie, de la théurgie et de la nécromancie? Je ne crois pas, mais peu de Romains portant l'anneau d'or et l'angusticlave devaient être aussi connus des sorcières de l'Esquilin.

Quant à Délia, dès le premier mot que son amant nous dit d'elle, nous voyons qu'elle est non-seulement superstitieuse, mais dévote, qu'elle est initiée à tous les cultes, affiliée à toutes les confréries religieuses, qu'elle fréquente toutes les communautés monastiques, tous les couvens de moines mendians, qui dès cette époque faisaient déjà de Rome « la ville sainte » par excellence (1). Le poète consacre dix vers de la troisième élégie à nous montrer Délia venant assister chaque jour, le matin et le soir, aux offices de la « Notre-Dame » du temps, de la grande déesse Isis, qui, depuis Sylla, avait à Rome et dans les faubourgs des sanctuaires et des prêtres égyptiens. Que de fois, mêlée à la foule des adorateurs, les cheveux couverts d'un voile, Délia agita le sistre d'airain, tandis que les prêtres

(1) Appul., *Metamorph.*, XI.

à la tête rasée, aux blancs vêtemens de lin, après l'ouverture des portes du temple, entonnaient le salut du matin et consacraient les offrandes apportées sur l'autel! La flamme jaillissait, activée par le flabellum d'un desservant, le chant des flûtes éclatait, les cymbales retentissaient, les tambours de basque mugissaient, la statue peinte d'Isis, habillée d'or et de pierreries, tenant d'une main le sistre et la croix ansée de l'autre, étincelait au fond du sanctuaire, le *bambino* Harpocrates, un doigt dans la bouche, suivait d'un vague regard la cérémonie, Anubis, le dieu à la tête de chacal, paraissait flairer quelque piste funèbre, les longues files de bruns personnages sculptés sur des tables isiaques, couvertes de caractères hiéroglyphiques, semblaient s'animer et s'avancer en silence, d'un pas hiératique, vers le trône d'un Osiris infernal de couleur verte, au diadème blanc. Alors, l'âme envahie par mille terreurs, subjuguée par le sombre génie des dieux d'Égypte, écrasée sous le poids de ses souillures, Délia se traînait aux pieds des prêtres pour obtenir l'absolution de ses péchés; elle donnait, promettait tout, faisait des vœux, se livrait à de longues et minutieuses purifications dans une *cella* du temple, éloignait ses amans, demeurait pure pendant un certain nombre de jours, puis, vêtue de lin, la chevelure dénouée, prosternée devant les portes du sanctuaire, deux fois par jour elle disait les louanges d'Isis (1). Ces dévotions à Isis, avec leur cortége de purifications, d'heures d'oraison et de retraite, n'étaient point rares d'ailleurs dans le monde des affranchies, presque toutes d'origine orientale, et il serait facile d'indiquer dans les poèmes de Properce et d'Ovide plus d'un passage analogue.

Bien qu'au milieu de ses langueurs maladives le poète cherche à dissiper sa tristesse en évoquant de riantes visions d'amour, bien qu'il se laisse aller à peindre en un ravissant tableau d'intérieur la scène de son retour dans la maison de Délia, un soupçon jaloux le mord au cœur, et il envoie dans son enfer quiconque a violé ses amours et désire qu'il reste longtemps dans les camps; mais il se rassérène bientôt. Le sentiment des basses réalités l'abandonne; d'un puissant coup d'aile, son génie l'emporte loin de ce monde. Grandie et purifiée dans l'idéal, Délia apparaît au poète comme une « Gretchen au rouet, » et l'horrible vieille qui la garde comme une mère attentive et tendre qui pendant la veillée raconte à son enfant toute sorte de merveilleuses légendes des anciens temps. « Reste chaste, ma Délia, je t'en prie; gardienne de la sainte pudeur, que ta vieille mère veille toujours auprès de toi. Qu'elle te conte des histoires à la lueur de la lampe, tout en dévidant sa

(1) Tib., l. I, III, 27-32. Cf. *Antiquités d'Herculanum*, gravées par Th. Piroli. Peintures, t. II, pl. XXX et XXXI.

quenouille. Et toi, toute à ta tâche, cédant peu à peu au sommeil, laisse tomber l'ouvrage de tes mains. Puissé-je venir tout à coup, sans être annoncé, et apparaître à tes côtés comme un envoyé du ciel! Alors, comme tu seras, tes longs cheveux en désordre, accours au-devant de moi, ma Délia, les pieds nus. Voilà ma prière : que sur ses coursiers de rose l'Aurore blanchissante m'apporte ce jour radieux! »

Je ne voudrais point affaiblir l'impression suave et pure que laissent dans l'âme les beaux vers de Tibulle, cependant il ne faut pas être dupe des apparences. Non-seulement le poète idéalise ici des choses et des personnes qu'il sait fort terrestres, mais il compose son tableau avec des réminiscences et des lieux-communs poétiques. Sa Délia est une Lucrèce quelconque qu'Ovide ou tout autre artisan de poésie vous montrera, la quenouille en main, entourée de corbeilles et de flocons de laine, distribuant l'ouvrage à ses servantes, avec lesquelles elle s'entretient, à la rouge lumière d'une lampe fumeuse, des hauts faits de Collatin. En l'absence de l'ami, éloigné pour une cause ou pour une autre, toute jeune amante doit filer solitaire au milieu de ses esclaves, être vêtue de vêtemens sombres, avoir les cheveux épars ou rejetés négligemment autour de la tête, et laisser dans l'écrin les colliers d'or et les pierreries. Ce type était classique, populaire même, depuis que Ménandre et ses imitateurs l'avaient mis sur la scène (1). Vérité et poésie sont les deux élémens constitutifs de toute œuvre d'art. Dans l'éclosion inconsciente des images et des rhythmes, le poète confond ces élémens dans une synthèse supérieure et crée ainsi des formes immortelles, des types héroïques ou divins, des modèles de vertu, de grâce ou de bonté, dans lesquels l'humanité aime à se contempler comme en une sorte d'apothéose. L'office de la critique, après avoir isolé ce que le génie avait combiné d'instinct, est de faire la part de vérité et de poésie qui entre dans ces grands composés organiques qu'on nomme œuvres d'art.

Quand Tibulle put supporter la mer, il quitta l'île de Corcyre, s'embarqua pour l'Italie, et alla sans doute passer quelques semaines auprès de sa mère et de sa sœur dans son domaine de Pédum. C'est là, dans l'automne de 724, qu'il écrivit les premiers vers de la seconde élégie *délienne* (2). Tout entier au bonheur de retrouver ce qu'il aime, les êtres chers, les dieux du foyer, la vieille maison latine, ses bois, ses champs, le poète convalescent s'abandonne d'abord à un sentiment de bien-être, de joie intime et profonde qui lui inspire ses plus beaux vers. Nul doute qu'en suivant Mes-

(1) Terent., *Heautontimorumenos*, II, III, 44 Cf. Prop., III, VI, 9-18; Ovid., *Fast.*, II, 742.

(2) Tib., l. I, I.

sala, Tibulle n'ait eu, comme tout Romain, l'espoir de s'enrichir à la guerre. Gloire et butin sont deux mots qui ne vont guère l'un sans l'autre chez les écrivains latins. Patriciens et chevaliers, divisés sur tout le reste, s'entendaient à merveille pour piller les pays conquis, c'est-à-dire les provinces. Tibulle savait sans doute à quoi s'en tenir sur la promenade militaire que Messala faisait alors dans la Cilicie, la Syrie et l'Égypte. Lui, revenu pauvre comme devant, car il s'en fallait qu'on lui eût rendu tous les biens de sa famille, il charme ses loisirs en chantant l'heureuse médiocrité de sa fortune, aussi éloignée de l'opulence que de l'indigence. C'est là en effet, comme le poète d'ailleurs nous le dit lui-même, ce qu'il faut entendre par ce qu'il appelle « sa pauvreté. » Nous verrons plus tard, en relisant l'épître qu'Horace lui adressa vers la fin de sa vie, que la « pauvreté » d'un chevalier à cette époque serait la richesse de plus d'un grand seigneur de notre temps.

Qu'importe? Voici les froides soirées d'automne, et la flamme brille dans l'âtre antique (1). Le poète s'abandonne avec délices à une de ces rêveries délicates et tendres où l'imagination et le sentiment l'emportent tour à tour, et finissent par s'unir dans une prière. « Qu'il est doux d'entendre de son lit les vents furieux et de presser son amie contre son sein! ou, quand le vent d'hiver répand à torrent l'eau glacée, de s'endormir libre de souci au bruit monotone de la pluie! Que ce bonheur soit le mien!.. Je n'ai cure de la gloire, ma Délia; pourvu que je sois près de toi, qu'on m'accuse, si l'on veut, de mollesse et d'oisiveté! Quand mon heure suprême sera venue, puissé-je te contempler, t'embrasser mourant de ma main défaillante! Tu pleureras, Délia, quand on me placera sur le bûcher, tu me couvriras de larmes et de baisers, tu pleureras... Pourtant n'afflige point mes mânes : épargne tes cheveux dénoués, tes tendres joues, ma Délia! » Tibulle, on le voit, a le don heureux, le parfait bon goût de sourire dans les larmes, comme cette statue mélancolique du « Sommeil éternel » que j'ai si souvent admirée au Louvre. Jeune et triste comme elle, il a la grâce touchante de ceux qui meurent à la fleur de l'âge parce qu'ils sont aimés des dieux. Je ne connais pas de meilleur commentaire de l'œuvre de Tibulle que le charme énervant, la suprême morbidesse de ce doux génie funéraire.

III.

A Rome, Tibulle trouva Délia souffrante, peut-être très malade. Il semble qu'elle était en proie à ces fièvres d'automne si fâcheuses

(1) Tib., I, I, 6.

à Rome (1) alors qu'un froid vif succédant brusquement à une chaleur accablante on se sent affaibli, énervé, brisé de langueur. Le bon Tibulle fut navré. De sa tristesse, il ne dit rien, mais il n'a garde d'oublier toutes les cérémonies religieuses qu'il célébra auprès du lit de la dolente créature. Tandis que quelque sorcière de l'Esquilin murmure des paroles magiques, il promène trois fois le soufre purificateur autour de la malade. Vêtu de lin et la tunique flottante, il fait neuf vœux à Hécate dans le silence de la nuit. Que ne fit-il pas dans sa ferveur mystique de poète et d'amant (2)! Enfin Délia guérit, et pendant quelques jours au moins Tibulle put croire qu'il allait voir revenir les jours heureux dont le souvenir avait charmé et torturé son cœur depuis douze mois, douze siècles pour lui! Il revoyait Délia telle qu'elle lui était apparue pour la première fois, semblable à Thétis portée sur les vagues par un dauphin, ses blonds cheveux lissés comme ceux des nymphes océanides, entrelacés d'algues marines, de corail et de violettes (3). Comme à un vrai poète antique, il suffit à Tibulle d'un seul trait pour nous montrer la beauté du visage de Délia, ses bras souples et nerveux et sa blonde chevelure; mais c'est moins un portrait qu'une légère vision aussi vite évanouie qu'évoquée. Délia n'est rien moins qu'une créature unique de son espèce, une sorte de déesse descendue des hauteurs de l'olympe, à laquelle aucune mortelle ne saurait être comparée sans impiété.

Ses pareilles n'étaient point rares sous les portiques, rendez-vous habituel du monde élégant, au théâtre, dans le cirque, au temple d'Isis, partout où l'on allait pour voir et être vu. On ne rencontrait qu'elles à la promenade, précédées et suivies par des esclaves noirs, ou, si elles redoutaient le pavé de basalte des rues, en chaises à porteurs et en litières. Vêtues d'écarlate, de violet et de toutes les sortes de pourpre, on les apercevait de loin. Le goût des belles et riches affranchies n'était pas toujours très pur et rappelait leur origine asiatique. Beaucoup ne savaient pas assortir et marier les couleurs; les tons rouges ou jaunes du vêtement de dessus tranchaient parfois avec une crudité excessive sur les teintes bleues ou blanches de celui de dessous. Que dire de celles qui, comme des reines d'Orient, portaient de lourdes étoffes de brocart d'or constellées de pierreries (4)? La plupart au contraire préféraient de beaucoup ces fins tissus de soie, d'un vert tendre comme celui de la vague marine, apprêtés dans l'île de Cos, si légers et si transpa-

(1) P. Menière, *Études médicales sur les poètes latins*, p. 243.—Ovid., *A. amat.*, II, où cette maladie est décrite; mêmes circonstances, mêmes incantations magiques, etc.

(2) Tibul., I, v, 9-17.

(3) *Ibid.*, 45-46.

(4) Ovid., *A. amat.*, III.

rens qu'on voyait luire doucement, ainsi qu'à fleur d'eau, les blanches nudités de ces Néréides.

Presque toutes, à Rome, étaient blondes. La Délia de Tibulle avait de blonds cheveux comme la Cynthia de Properce. Cela ne laisse pas d'abord que de paraître étrange en Italie, ou, puisqu'il s'agit d'affranchies, en Syrie, en Judée, à Alexandrie; mais chacun sait qu'on donnait aux cheveux la couleur d'un brun roux ou l'éclat fauve de l'or en les teignant au moyen de certaines préparations caustiques, souvent très funestes à la conservation de la chevelure, témoin la jeune fille devenue chauve dont parle Ovide. Les femmes riches aimaient mieux acheter dans les tavernes élégantes des portiques de Minucius ces chevelures postiches d'un blond ardent qui venaient de la Germanie. Toute dame romaine un peu soigneuse de sa parure, à moins qu'elle n'affectât l'austérité d'une antique matrone, avait de faux cheveux de cette nuance ou d'une couleur plus foncée. Les blondes chevelures soyeuses en effet ne furent d'abord portées que par des courtisanes. Quand Messaline, devenant Lycisca, quittait pour une étroite cellule mal odorante son lit d'ivoire d'impératrice, elle avait soin de rouler les tresses rudes et épaisses de ses lourds cheveux noirs sous une perruque blonde (1). D'ailleurs, avec les mille façons de se coiffer alors connues, par exemple avec la coiffure étagée en forme de tour, aucune femme n'aurait eu assez de cheveux si elle n'en avait emprunté à autrui. Voilà comment Délia était blonde. Pas plus aveugle que Properce ou Ovide n'était Tibulle lorsqu'il chantait les blonds cheveux de sa maîtresse; il acceptait en toute simplicité une gracieuse fiction consacrée par la mode.

D'ailleurs, comme tous les jeunes élégans, il avait dû assister souvent au petit lever et à la toilette de Délia, alors qu'une esclave enfermait ses cheveux dans un réseau d'or, ou les enserrait dans un bandeau de lin orné de broderies qui rétrécissait le front. Le front bas et mat des dames romaines a passé dans tous nos rêves d'adolescens!

Insignem tenui fronte Lycorida,

a dit Horace précisément dans l'ode qu'il adressa à Tibulle (2). Il savait de reste comment on donne à la peau des tons d'ambre ou des teintes nacrées, avec quels philtres préparés par ses bonnes amies de l'Esquilin on dilate la pupille de l'œil pour lui faire lancer des flammes. Les sourcils, les cils, les lèvres, les veines des tempes de sa maîtresse exerçaient tour à tour l'industrie délicate

(1) Juv., *Sat.*, VI, 120.

(2) I, XXXIII, 5.

des belles esclaves empressées au milieu des boîtes à parfums en ivoire avec un amour ciselé en bas-relief, des magnifiques peignes de bronze incrustés de pierres de couleur, des aiguilles à cheveux d'or ou d'ivoire, terminées par une petite statue de Vénus sortant des flots et tordant sa chevelure ruisselante. Quand elle se regardait dans un de ces grands miroirs de métal poli où elle se voyait des pieds à la tête, combien Délia devait se trouver différente des filles de sa nation qu'elle avait pu connaître dans son enfance! Le front étoilé de pierreries, les poignets, les bras et les chevilles serrés dans des nœuds de serpens d'or incrustés d'émaux, les oreilles ornées de grosses perles blanches venues des pêcheries du golfe Persique ou de l'Océan indien, les doigts chargés d'anneaux et de bagues où brillaient enchâssés des diamans et des pierres gravées, le cou et la poitrine couverts de colliers à plusieurs rangs, composés d'étoiles d'or, de vipères enlacées ou de feuilles de lotus, séparés par des perles, des pendeloques de rouge corail, de vertes émeraudes ou de bleues turquoises, et terminés par une chaînette à laquelle pend une petite bulle, merveilleux chef-d'œuvre de ciselure, où sa vieille mère a enfermé quelque grimoire de papyrus contre le mauvais œil, qu'elle ressemblait peu, la Délia de Tibulle, à la Syrienne des *Moissonneurs* de Théocrite, à la pauvre joueuse de flûte, maigre et brûlée du soleil (1)!

Le moyen d'imaginer qu'une fille aussi pieuse, livrée corps et âme aux sombres cultes d'Égypte et de Syrie, n'ait point aimé parfois, dans ses mystérieuses retraites, à se couvrir d'habits somptueux comme une Notre-Dame, je veux dire comme la statue d'Isis ou de Cybèle, qu'elle voyait les prêtres stolistes coiffer de la cidaris haute et droite assyrienne, charger de colliers, de bracelets et de périscélides, habiller de la tunique sacro-sainte que serrait une ceinture ornée de gemmes, de l'éphod et de la longue stola talaire couverte de broderies? Avec ses grands yeux vagues, avivés d'antimoine, noyés d'effluves mystiques, ses mollesses infinies, ses langueurs et ses fièvres, Délia n'avait pas même besoin de ses jolis bras souples et nerveux dont parle Tibulle pour l'entraîner au pâle séjour des ombres avec les derniers fils épuisés de la Grèce et de Rome. Pour Tibulle, Délia n'était que tendresse, et il semble bien en effet qu'elle fut toute d'amoureuse et sensuelle bonté. J'ai noté que le mot *tener* se rencontre sous le calame du poète toutes les fois qu'il parle d'elle. Peut-être, comme il arrive, lui prêtait-il un peu du sentiment dont son cœur débordait; mais en même temps il sait, à ne s'y point tromper, que dans cette fille rêveuse et douce, en proie à quelque mal sacré, humble comme une esclave, il y a

(1) Théocr., *Idyll.*, X, 26-27.

une créature singulièrement fine, habile, rusée, perfide (1), qui, instruite par les leçons de sa mère, trouvera peut-être un jour que plusieurs amans rapportent plus qu'un seul, et montre déjà une habileté pratique au moins aussi raffinée que l'est sa piété et sa science profonde de la volupté.

Tibulle eut bientôt tout loisir de méditer sur cette étrange fille « à double langue, » dont la grâce tour à tour languissante et vive, les allures équivoques et sinueuses, rappelaient le *colubrinum ingenium* du vieux poète comique. La porte de Délia se ferma devant celui qui n'avait pas même su rapporter d'Orient quelques millions de sesterces. Nul doute qu'à sa manière Délia n'ait aimé Tibulle; peut-être l'aimait-elle encore. Elle ne l'avait pas vu partir sans douleur. Quand son amant la trouvait seule, il lui suffisait sans doute d'un long regard muet, tout chargé de tendresse et de reproches, pour l'amener à ses pieds, aimante et dévouée comme une prêtresse introduite dans la cella du dieu. Elle devait éprouver une sorte de vénération pour cet homme d'une autre race dont la belle âme, les grandes manières et le contact exquis semblaient purifier et ennoblir. Elle avait certainement une conscience obscure de l'immense supériorité morale de son amant. Toutefois elle était plutôt étonnée que touchée. Elle avait porté avec amour le doux joug du maître, mais l'idée ne lui était jamais venue qu'elle pût être de la même espèce que lui. Dans les premiers jours, quand Tibulle comprit qu'il avait une sorte de rival, il bondit sous l'aiguillon de l'orgueil et de la douleur, parla en maître, se rendit impossible; on se sépara (2). Rien ne prouverait mieux au besoin que l'affection de Tibulle pour Délia n'avait rien de commun avec les banales amours des jeunes élégans pour les belles affranchies. Celles-ci avaient naturellement beaucoup d'amis. Le trouver mauvais eût paru d'un Scythe. Le premier précepte du code de la haute galanterie, c'est qu'on doit avoir le bon goût de supporter un rival, et que le mieux est de paraître tout ignorer (3). Tibulle connaissait les maximes de ce code : il les pratiquera plus tard avec Némésis; mais il aime Délia avec la simplicité sérieuse d'une âme neuve et naïve. Il l'aime assez pour faire taire son ressentiment et pour étouffer son orgueil; il revient le premier aux pieds de son amie, il s'y roule avec des emportemens de tendresse enfantine, veut qu'elle le foule sous ses sandales de papyrus (4).

Il était trop tard. Pendant les douze longs mois qu'il avait passés loin d'elle, Délia, obsédée par sa mère, par son mari peut-être,

(1) Tib., I, VI, 5-6 et 15.
(2) *Discidium*, Tib., I, V, 1-8.
(3) Ovid., *A. amat.*, II, 539.
(4) Tib., I, V, 1 sqq.

céda sans résistance, se soumit, passive. Un amant plus riche possédait l'affranchie. Tibulle s'avoue qu'alors que Délia était sienne, il a follement agi en lui préférant « le butin et les armes (1). » Qu'un autre triomphe des Ciliciens et revienne à Rome couvert d'or et d'argent; quant à lui, pourvu qu'il soit près de Délia, volontiers il attellerait lui-même ses bœufs, ferait paître son troupeau sur un mont solitaire. Malheureusement (qui le sait mieux que Tibulle?) la mère de Délia ne partage point ces goûts champêtres. Aussi n'est-ce point l'amant qui parle ainsi, c'est le poète, l'artiste, qui se livre à son génie et trouve de beaux vers dans sa tristesse. Les plus beaux à mon sens sont encore des vers inspirés par un profond sentiment religieux. Le paysan latin que nous connaissons, l'Italien d'une dévotion un peu étroite et bornée, foncièrement superstitieux, perce tout à coup avec une certaine grandeur antique sous le brillant cavalier qui gémit à la porte des belles *donne*. Voici, comme toujours, le sens littéral de ces vers, car je n'ai pas la prétention de traduire les poètes. « Ai-je offensé par un mot la puissante Vénus, et ma langue expie-t-elle maintenant son impiété? M'accuse-t-on d'avoir approché impur du séjour des dieux, et d'avoir dépouillé de leurs guirlandes les foyers sacrés? Je n'hésiterais pas, si j'avais péché, à me prosterner dans les temples et à baiser le seuil consacré; je n'hésiterais pas à me traîner à genoux, suppliant, sur le sol, et à frapper misérablement de ma tête la porte sainte (2). »

Un moyen presque infaillible restait cependant au pauvre poète pour se faire ouvrir la porte de l'amie : c'était d'y frapper les mains pleines (3). C'est là, on le comprend, une simple figure poétique. Tibulle n'est point un personnage de comédie qui n'entre chez le *ruffiano* qu'en lui jetant une bourse à la tête; il est fort probable que la « porte (4), » — cette fameuse porte tant exécrée, tant célébrée chez les poètes lyriques et élégiaques (5), — n'est ici qu'un prétexte à variations sur un thème classique. Il faut en dire autant et des vers de la troisième élégie *délienne* (II), dans lesquels il croit devoir enseigner à Délia l'art de tromper un mari jaloux, et des distiques de la cinquième (VI), où il s'adresse au mari pour l'instruire de tout ce qu'il doit faire pour surveiller la perfide Délia. Feindre d'admirer la pierre gravée ou le cachet d'une bague pour pouvoir, à l'ombre de ce prétexte, presser la main de l'amie, faire certains signes de tête muets dont le sens échappe au mari, tracer

(1) Tib., I, II, 65 sqq.
(2) Tib., I, II, 79-86.
(3) I, V, 67-68.
(4) I, II, 5-14.
(5) P. ex., Hor., *Od.*, I, XXV, 3-8; III, X, 1-4, et surtout Prop., I, XVI.

des caractères sur la table avec le vin d'une coupe renversée dans un festin, connaître les herbes propres à effacer les taches livides qu'ont laissées au sein ou sur les bras les baisers et les morsures de l'amant, voilà, entre cent autres, quelques-uns des beaux préceptes versifiés à satiété par tous les poètes érotiques. Délia n'avait pas besoin des leçons du bon Tibulle, et lui-même n'eut sans doute point la naïveté de lui en vouloir donner. L'épisode de la sorcière qui, comme toutes les sorcières de Virgile, d'Horace, d'Ovide, fait descendre les astres des cieux, amoncelle ou dissipe les nuages, évoque les mânes de leurs sépulcres, et, pour la circonstance, a composé une sorte d'incantation que Délia n'aura qu'à prononcer trois fois en crachant pour rendre son mari incrédule et stupide comme on ne l'est pas, — qu'est-ce encore, sinon un lieu-commun poétique (1)? Il n'y a pas jusqu'à la magnifique description de l'oracle de la prêtresse de Bellone qui ne soit un pur exercice de versification (2).

Si à toutes ces digressions de Tibulle, qui sont, je le répète, de merveilleux petits chefs-d'œuvre de fine ciselure, on ajoute les imprécations obligées contre la vieille mère de Délia et les prédictions sinistres à l'adresse du rival préféré (3), il semble qu'il n'a pas dû rester grand'place au poète, même en cinq élégies, pour dire les choses qui lui tenaient surtout au cœur dans l'automne et l'hiver de 724. Rien de plus vrai. Le sentiment qui dominait alors l'âme de Tibulle a pénétré toute son œuvre et l'a comme imprégnée, jusqu'en ses moindres parties, d'une sorte de parfum subtil et rare que l'on respire toujours avec délices, mais qui, disséminé en quelque sorte dans chaque vers, n'est dans aucun en particulier. Une impression très générale, l'amour très sincère de Tibulle pour Délia et son goût idyllique et pieux pour la nature champêtre, un vague ensemble de formes indécises et flottantes, des sensations fugitives, qui sillonnent l'œuvre comme des étoiles filantes et s'évanouissent avant de devenir des sentimens, bien loin de se transformer en idées, voilà ce qui résulte d'une étude prolongée de ces cinq poèmes. Il faut en prendre notre parti : les anciens, les poètes surtout, n'étaient point tourmentés de notre insatiable besoin d'analyse psychologique, ni de l'ardeur maladive avec laquelle nous portons le scalpel jusque dans les moindres replis de la conscience. En conclure qu'ils sentaient moins que nous serait téméraire; c'est le contraire qui est vrai. Les anciens vivaient plus que nous, mais ils se regardaient moins vivre.

Quatre ans plus tard, en 728, le poète réunissait aux cinq élégies

(1) Tib., I, II, 41-64.
(2) VI, 43-55.
(3) II, 87 sqq., et V, 69 sqq.

inspirées par Délia cinq autres poèmes de même nature, et publiait son premier volume de vers. D'une époque antérieure aux élégies *déliennes* sont l'*Éloge de la paix* (I, x), et les trois élégies (I, IV, VIII, IX) dans lesquelles Tibulle a chanté son jeune et beau Marathus, comme Virgile avait chanté son Alexis, Catulle son Juventius, les anciens ne rougissant point d'aimer la beauté partout où elle brillait. Le poème écrit pour célébrer l'anniversaire de la naissance et le triomphe de Messala (I, VII) est seul postérieur, puisqu'il fut composé vers 727. Il y avait un an qu'Octave avait reçu le titre de *prince du sénat*. Sur la proposition de Munatius Plancus, le sénat venait de lui décerner le surnom religieux d'*Auguste*. Ovide nous apprend qu'alors Tibulle était déjà « lu, connu et goûté du public. »

Legiturque Tibullus
Et placet, et jam te principe notus erat (1).

Il ne paraît pas pourtant qu'il ait rien écrit durant plusieurs années. Les élégies du deuxième livre et les parties authentiques du quatrième sont des derniers temps de sa courte existence. Que fit-il pendant les sept années de vie que les « destins avares, » comme dit le poète de Sulmone, lui accordèrent encore? Il fit sans doute ce qu'on fait lorsqu'on a achevé son roman, lorsqu'on a une fois touché le fond de la nature humaine, lorsqu'on n'a plus la capacité de souffrir ni le désir même d'être heureux : il vécut. Il pouvait dire avec Sappho : « L'amour a secoué mon âme comme lorsque le vent s'abat sur les chênes dans la montagne (2). »

Il vécut, dis-je, et il faut convenir qu'il n'eût pu mieux choisir son temps. L'immense majesté de la paix romaine commençait à se lever sur le monde. Le pouvoir d'un seul avait paru l'unique remède des discordes civiles. Si Tacite lui-même l'a reconnu (3), Tibulle aurait eu mauvaise grâce à le nier; il ne combattait pas à Philippes. Le nom d'Auguste n'étant point dans les élégies de Tibulle qui sont venues jusqu'à nous, quelques critiques ont supposé que le poète n'avait pas pardonné à Octave la mort de son père et la perte de son patrimoine; mais, outre que rien absolument ne nous a été transmis sur la mort du père de Tibulle, nous avons vu que le fils a suivi en Gaule un lieutenant d'Octave, et que très vraisemblablement il a dû au crédit de Messala le rétablissement de sa fortune. Que savons-nous des idées politiques de Tibulle? Rien, car il n'y en a pas trace dans toute son œuvre. Naturellement cela fit scandale. Il fallait vivre en ce temps pour entendre reprocher à Tibulle

(1) Ovid., *Trist.*, II, 463-464.
(2) Fragm. 43, ed. Th. Bergk (Lip. 1867).
(3) *Ann.*, I, 9.

de n'avoir voulu chanter que l'amour et la nature. M. Beulé, dans des pages d'ailleurs d'une grande éloquence, en a fait un crime au poète. Au dernier siècle du moins, La Harpe s'écriait : « Heureux l'homme d'une imagination tendre et flexible, qui joint au goût des voluptés délicates le talent de les retracer, qui occupe ses heures de loisir à peindre ses momens d'ivresse, et arrive à la gloire en chantant ses amours! » Depuis la révolution, on a changé tout cela. Un citoyen digne de ce nom n'a plus « d'heures de loisir. » Le salut de la patrie et les destinées de l'humanité occupent tous ses momens. Je ne sais, mais il me semble que reprocher à Tibulle ses langueurs amoureuses et le charme énervant de ses vers, c'est comme si l'on trouvait mauvais que Sappho, la molle Lesbienne, ait chanté sur la lyre l'ode *A une femme aimée* (Εἰς Ἐρωμένην) au lieu de composer un cantique édifiant pour la postérité!

Si l'on veut bien connaître la vie de Tibulle en ses dernières années, qu'on relise l'épître qu'Horace lui adressa vers cette époque dans sa terre de Pédum (1). « Albius, juge sincère de mes discours en vers, — que fais-tu maintenant dans les champs de Pédum? — Écris-tu quelque chose qui doive surpasser les poèmes de Cassius de Parme? — ou bien, errant en silence dans les bois salubres, — médites-tu sur ce qui convient au sage et à l'homme de bien? — Tu n'es pas, toi, un corps sans âme. Les dieux t'ont donné la beauté, — ils t'ont donné la richesse et l'art d'en jouir. — Que souhaiterait de plus à son doux nouveau-né la mère la plus tendre, — s'il a reçu du sort la sagesse, le talent de bien dire, — le don de plaire, la gloire, la santé, — une vie élégante et facile, avec une bourse toujours pleine? — Au milieu des illusions et des tristesses, des craintes et des dépits, — pense que chaque jour est le dernier qui te luit. — Elle sera la bienvenue, l'heure que tu n'espérais point. — Gros et gras, tout brillant de santé, voilà comme tu me trouveras — lorsque tu voudras rire, un vrai porc du troupeau d'Épicure. » Voilà bien Tibulle, le voilà tout entier, tel que nous l'avons montré lorsque tout enfant il courait avec sa sœur dans le verger ombreux et déjà révérait les antiques dieux en bois du *lararium*. Il se promène sous ses arbres, parmi ses troupeaux, et, ce que « l'épicurien » Horace aime mieux paraître ignorer, il célèbre avec ses bergers et ses laboureurs toutes les fêtes des divinités champêtres (2).

A la femme, Tibulle ne demande plus que le repos et l'oubli des maux passés. On s'accorde assez à voir dans la treizième élégie du livre IV un poème inspiré par une certaine Glycera dont parle Ho-

(1) Horat., *Ep.*, I, IV.—Cette épître serait, selon Kirchner, de 729 : elle est peut-être d'une date un peu postérieure.

(2) Tib., II, I. — Tableau de la fête des *Rogations* chez les Romains. — Cf. sur cette élégie célèbre Alex. de Humboldt, *Kosmos*, II, 20.

race dans son ode à Tibulle (1). Il y a cinq ou six vers dans cette élégie qui, rapprochés de l'épître d'Horace, montrent qu'avec les années Tibulle avait retrouvé, sinon la joie et le bonheur, du moins la douce sérénité de son innocente nature. « A quoi bon exciter l'envie? Loin de moi la vanité vulgaire! Que le sage se réjouisse en silence dans son cœur. Je puis vivre heureux ainsi au fond des forêts, où aucun pied humain n'a frayé le chemin. Tu es le repos de mes tristesses, ma lumière dans la sombre nuit, et dans ma solitude tu me tiens lieu d'un monde. » Inutile d'ajouter que Tibulle ne se maria point. Alors même qu'il n'eût pas eu l'âme blessée mortellement, je doute qu'il se fût jamais assez intéressé aux choses de la vie réelle pour devenir chef de famille et donner des citoyens à l'état. En dépit des efforts et des tendances romantiques de quelques princes, comme Auguste et Tibère, les lois renouvelées de Lycurgue sur le célibat avaient paru parfaitement ridicules, et n'avaient eu aucun effet sur les esprits éminens du siècle, comme Virgile, Horace, Properce. L'idée de patrie, après avoir réalisé de grandes choses dans le monde, avait évidemment fait son temps. Elle ne disait plus rien à ceux qui ouvraient l'ère de la démocratie universelle. Certes, comme Properce, Tibulle aurait pu écrire ces paroles, qu'un Romain du temps d'Annibal n'eût pu entendre sans mourir de honte et d'indignation : « Qu'ai-je besoin de donner des fils aux triomphes de la patrie? Aucun soldat ne naîtra de mon sang (2). »

Ah! que nous comprenons trop ces vers-là, car enfin, quoi qu'en disent nos Catons, nous sommes revenus à ces beaux jours de la décadence où il fait si bon vivre! Laissez-les de leurs cris aigus remplir l'école et appeler la colère des dieux sur les vices du siècle. Ces hommes à la barbe hérissée, au long manteau sordide, qui sans pitié frappent de leur bâton ferré les précieuses mosaïques de nos petites maisons, ces êtres bizarres et mélancoliques, qui apparaissent comme des spectres, étendent pour nous maudire un bras décharné, puis rentrent dans l'ombre, produisent sur l'esprit des convives de l'universel banquet une diversion qui a son charme, et dont l'effet est de réveiller la volupté au cœur alangui du sage couronné de roses. Les dames romaines le savaient de reste. Pendant les longues heures de la toilette du matin, en attendant l'amant, en litière, à la promenade, elles aimaient fort la vue, les grands discours austères de leur philosophe, sorte de chapelain de ce temps-là. Plus d'une l'écoutait rêveuse, tandis que le singe et le fou faisaient assaut de cabrioles pour attirer un regard, mériter une caresse de leur bonne maîtresse. Ces jours-là, elles étaient

(1) Horat., *Od.*, I, XXXIII, de la même époque que l'épître (Kirchner).
(2) Prop., II, VII, 13-14.

plus tendres, plus abandonnées, et comme envahies par un délicieux malaise. Elles sentaient mieux alors le prix de l'existence, apprenaient à jouir de l'heure qui passe. De là une science profonde de la volupté, un sentiment exquis des joies fortes et délicates de l'âme et des sens, une capacité d'émotions de plus en plus nombreuses et finement nuancées, une sensibilité nerveuse exaltée, surexcitée, presque maladive, faisant osciller tout l'être humain, si je puis dire, au moindre souffle des passions, de la frénésie du délire à l'accablement infini de la torpeur. Lentement acquises par les pères, transmises par voie d'hérédité, ces manières d'être deviennent instinctives chez les enfans, qui naissent vieillards, épouvantent par leur effrayante précocité. Toute riche matrone, toute grande dame, Livie elle-même, avait dans sa maison quelques-uns de ces jeunes lutins d'Alexandrie, petits satyres dont on n'eût pu dire l'âge, dont l'œil de lynx voyait tout, ne se baissait jamais, faisait rougir les belles *donne*, et dont le méchant babil, effronté et cynique, mettait en liesse la compagnie. Ce n'est plus là de la décadence, mais bien de la décrépitude. De tout temps, les grandes villes ont produit de ces créatures rachitiques qui retournent au type simien. Comme Paris, Alexandrie avait son Gavroche.

Mais si le monde grec et oriental penchait vers la décrépitude, le monde romain proprement dit n'en était encore qu'à cet état de paix sereine et joyeuse, de doux loisir et d'énervement voluptueux, où des générations fortunées recueillent le fruit des luttes séculaires des ancêtres et récoltent dans l'allégresse ce qui a été semé dans le sang et dans la mort. Voilà l'âge d'or que tous les parangons d'une triste sagesse flétrissent du nom de décadence. S'ils veulent dire par là que l'heureuse et molle créature, affinée par la réflexion et brisée par le plaisir, est une proie toute préparée pour les durs conquérans qui ne manqueront pas de venir, ils ont de tout point raison. Quoi! faut-il donc, pour ne pas mourir, se condamner à ne jamais vivre? Demander à Horace ou à Tibulle, le front couronné de myrte et la chevelure humide des parfums de Syrie, de revenir à la rude existence des Romains d'avant les guerres puniques, n'est-ce pas montrer qu'on a oublié la réponse du soldat de Lucullus? Que veulent-ils dire enfin avec leur mot de décadence? S'ils se contentaient de constater un fait sans l'accompagner d'un cortége d'épithètes malsonnantes, peut-être se rendrait-on de bonne grâce; mais ils font un crime aux peuples d'un accident tout aussi naturel que la maladie et la vieillesse. Il n'appartient à personne de revivre après avoir vécu, et n'est-ce pas folie que de se refuser à voir dans la mort naturelle autre chose que l'usure des élémens mêmes de la vie? Le plus grand progrès accompli par la pensée en ce siècle a été de substituer partout la notion

du devenir à celle de l'être, en d'autres termes de ne plus considérer qu'une succession d'états d'une seule et même chose là où l'on distinguait autrefois des objets essentiellement divers. Santé et maladie par exemple sont ainsi devenues deux simples modes de la vie, régis par les mêmes lois, interrogés par les mêmes procédés scientifiques. Ramenés à leurs conditions véritables, les différens états pathologiques ont paru réductibles aux lois générales de la physiologie. La vieillesse ou l'usure progressive des tissus organiques inaptes à renouveler les élémens de la vie est un état particulier à tout ce qui vit, à l'animal comme au végétal, un mode spécial de développement, un *moment* de l'être.

Délia survécut à Tibulle. S'il fallait en croire Ovide (1), elle aurait même assisté aux funérailles de son ancien amant avec la mère et la sœur du poète. Némésis, la triste héroïne des élégies du deuxième livre, serait venue, elle aussi, couvrir de larmes et de baisers le corps exposé sur le bûcher. Chez le poète de Sulmone, Délia et Némésis, ainsi mises en scène, se disputent la gloire d'avoir donné le plus de bonheur à Tibulle. Si la fiction n'était aussi transparente, rien ne serait plus indécent. Ovide a cependant écrit sous l'empire d'un sentiment pieux et tendre. Il aimait le « doux génie » (2) de Tibulle. Ici comme souvent, il s'inspire des vers mêmes du poète, mais il est clair qu'il a manqué d'un sens spécial pour les bien entendre. Quoi qu'il en soit, Ovide n'a rien vu ni rien su, et tous les élémens de son allégorie sont tirés des élégies. Il n'est point vraisemblable que, par sa présence auprès du lit ou du bûcher funèbres, Délia ait réalisé un des vœux les plus chers que Tibulle avait formés autrefois en des vers immortels qu'elle seule, sans aucun doute, n'a jamais lus. Retiré dans sa terre de Pédum, Tibulle n'avait peut-être jamais revu Délia.

Il aimait mieux, loin d'elle, écouter en silence la voix triste et dolente qui parfois s'élève et chante en nous au doux ressouvenir des jours qui ne sont plus. Heur ou malheur, qu'importe? on a vécu. Et voici que déjà l'on se survit. Les natures exquises comme Tibulle, mais en même temps vives et sensuelles, sont moins que d'autres à l'abri de certaines erreurs qui empoisonnent souvent toute l'existence. Le châtiment sort de la faute comme l'épi du grain. Tel qui a aimé avec assez de puissance pour douer un être cher de toutes les perfections reconnaît un jour qu'il s'est peut-être trompé. D'un bloc de chair, il avait su tirer une statue de marbre, statue vivante et plus belle dans l'idéal que toutes les choses d'ici-

(1) Ovid., *Amor.*, III, IX.
(2) Ovid., *Trist.*, V, I, 18. *Ingenium come.*

bas. L'amant, comme le poète, donne avec sa joie sa vie à l'œuvre qu'il a créée. L'idéal ne serait plus l'idéal, si, vraie dans l'infini du rêve, cette forme divine pouvait jamais devenir réelle. Ironie ou douleur, la contradiction éclate tôt ou tard, l'expiation commence. Souvent l'être cher n'a rien perdu de ce qui l'a fait aimer, et, pour peu qu'il consentît à redevenir statue, on le placerait encore dans son sanctuaire, on l'adorerait avec la ferveur des anciens jours; mais l'idole redevenue femme ne se prête guère à ces apothéoses. Si dans la foule elle reconnaît le prêtre, c'est pour le suivre d'un regard étonné. N'attendez d'elle aucun retour de tendre sympathie. Pauvres poètes, si vous pouviez voir ce qui se passe au plus profond de son cœur! Est-ce donc la faute des Délia, s'il s'est rencontré des Tibulle? Implacable et sereine comme la nature, la femme n'a nul souci des êtres qu'elle écrase. Au tiède renouveau, d'autres fleurs, d'autres créatures naîtront en foule sous ses pas de déesse; ce ne seront plus les mêmes sans doute, qu'importe? L'homme souffre, languit, rattache sa vie à un souvenir. La femme ignore, renaît chaque matin à une existence nouvelle, se sent fille de la terre, et, comme elle, immortelle.

Délia fut une de ces créatures inconscientes que le monde appelle légères, et qui sont simplement de belles formes animées, comme un arbre au feuillage gracieux, comme un élégant animal aux grands yeux sombres et doux. Il faudrait être bien frivole ou bien égoïste pour en vouloir à ces êtres charmans du mal qu'ils ont pu nous faire. Entendu au sens d'un Virgile ou d'un Tibulle, l'amour est un sentiment raffiné qui ne va guère sans quelque imagination. Ainsi transformé et spiritualisé, l'amour devient un fait d'ordre intellectuel, une création de l'intelligence, j'ai presque dit une forme de l'entendement. Le génie d'un Goethe lui-même ne sera pas trop vaste pour comprendre et noter toutes les nuances fugitives, de délicatesse infinie, de ce vague idéal où l'âme la plus haute s'abîme comme une goutte d'eau dans l'Océan. N'y aurait-il pas eu quelque cruauté à demander tant de choses à Délia? La pauvre enfant n'avait guère de cœur, mais elle avait encore moins d'imagination et d'intelligence. Sa petite âme ingénue et candide se donnait chaque printemps comme l'arbre livre ses fruits. Que l'on pût mourir du bien qu'elle vous avait fait, voilà qui l'aurait fort surprise, et, j'imagine, un peu flattée.

JULES SOURY.

LE SOCIALISME

AU XVI[e] SIÈCLE

DEUXIÈME PARTIE (1).

LA PROPAGANDE ANABAPTISTE APRÈS LA GUERRE DES PAYSANS.

Si l'anabaptisme n'avait eu d'autre foyer que la Thuringe, les défaites de Frankenhausen et de Mühlhausen auraient sans doute clos ses destinées : il eût disparu comme avaient jadis disparu la secte des albigeois, celle des taborites et tant d'autres, qui s'attirèrent par leurs excès les rigueurs d'une répression souvent plus condamnable dans ses moyens que les erreurs et les désordres qu'elle arrêta; mais on a vu qu'aux portes de l'Allemagne s'était formée une communauté religieuse dont les principes se rapprochaient beaucoup des idées de Storch et de Münzer. D'autre part, le radicalisme théologique, qui avait prêté un si puissant appui à l'insurrection des paysans, était loin d'être abattu. Il comptait encore de nombreux apôtres et avait trouvé plus d'un asile où il gardait sa liberté et échappait à la discipline que l'école de Wittenberg prétendait lui imposer. En beaucoup de provinces, le retour à l'ordre était plus apparent que réel; si l'agitation et la révolte n'éclataient plus dans les villes et les campagnes, elles persistaient dans bien des esprits. Les anabaptistes zurichois s'étaient fait une doctrine où se reproduisaient toutes les tendances qui venaient

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

d'être refrénées par les armes. Ce qu'ils revendiquaient avant tout, c'était la liberté complète dans l'ordre spirituel, liberté que le luthéranisme enchaînait d'une main après l'avoir donnée de l'autre. Grebel et les théologiens qui se rattachaient à ses enseignemens repoussaient les opinions de Luther sur la justification, lesquelles portaient, selon eux, atteinte à l'existence du libre arbitre; ils se proposaient d'affranchir la société de l'autorité politique aussi bien que de l'autorité religieuse, la voulaient constituer de façon à se passer de tout gouvernement civil, de toute institution législative, n'acceptant d'autre code que la Bible, d'autres lois que ses préceptes, réprouvant l'emploi du serment, refusant de comparaître devant les tribunaux, de recourir à aucune des justices établies, supprimant la propriété individuelle et s'imaginant qu'ils amèneraient les hommes à s'unir par le seul lien de l'amour et de la foi. Si un tel plan de rénovation impliquait la destruction totale de l'ordre de choses jusqu'alors universellement accepté, les anabaptistes zurichois n'entendaient pas pour cela l'imposer par la violence. Pénétrés de l'esprit de l'Évangile, ayant toujours présentes à la pensée les paroles du Christ à saint Pierre lorsque celui-ci tira l'épée au jardin des Oliviers, ils ne manifestaient que des intentions pacifiques, ne comptaient pour atteindre leur but que sur la persuasion et l'exemple, donnant eux-mêmes le modèle en petit de l'organisation qu'ils promettaient à l'humanité. Aussi ces sectaires, quoique ayant eu leur part dans les excitations qui poussèrent les paysans de la Suisse et ceux de l'Allemagne à la rébellion, se tinrent-ils à l'écart du grand mouvement insurrectionnel de 1525. Ils durent à cette conduite de n'être point compris dans les poursuites auxquelles étaient exposés les instigateurs et les complices de la révolte; ils purent continuer une propagande qui devait préparer dans l'empire germanique un nouveau soulèvement, ressusciter un parti religieux qui semblait à tout jamais écrasé. L'anabaptisme suisse fournit le noyau d'une nouvelle école de réformateurs radicaux qui, comme la première, se perdit par ses exagérations et ses fureurs, après avoir ouvert un moment une libre carrière au fanatisme et à l'anarchie. Dans ses effets, cette secte peut être comparée à un feu caché sous la cendre et qui, mis tout à coup au contact de l'air libre, lance avant de s'éteindre quelques vives étincelles. Le vent de la révolte s'étant levé derechef en Allemagne, l'anabaptisme, qui couvait sous les restes fumans de l'insurrection des paysans, se ranima subitement et jeta une dernière lueur d'incendie.

I.

La petite communauté fondée par Grebel, qui se réunissait chez Mantz, inquiétée par les magistrats de Zurich, trouva des auxiliaires dans les prosélytes qu'elle fit en diverses parties de la Suisse. De son sein étaient sorties plusieurs communautés constituées à son image, régies chacune par un pasteur que le troupeau élisait généralement lui-même. A ce pasteur appartenait le soin d'exhorter les fidèles ou, pour les désigner par le nom qu'ils se donnaient entre eux, les *frères;* il commentait la parole divine, il priait au nom de tous, et dans la cène, le seul rite qu'eût gardé la nouvelle église, et qui était pour elle la commémoration de la mort du Sauveur et le symbole de l'alliance entre l'homme et Dieu, il brisait le pain pour le distribuer aux assistans. Les sectaires regardaient comme essentielle cette manière d'administrer la communion, désignée par eux pour ce motif sous le nom de *brotbrechen* (brisement du pain); elle les distinguait surtout des autres réformés. Schaffouse, Grüningen, Saint-Gall, eurent leur communauté anabaptiste, où l'on rebaptisait les adultes, où l'on organisait la résistance contre l'orthodoxie zwinglienne. Brödli, expulsé de Zurich, s'était rendu dans la première de ces villes; il y fut bientôt suivi par Grebel, qui avait dû pareillement s'exiler, et qui alla un peu plus tard se fixer dans la seigneurie de Grüningen, où il travailla de concert avec Blaurock à l'avancement de sa foi. Les *frères* poussèrent leur propagande jusqu'à Berne, même jusqu'à Bâle; mais c'est à Saint-Gall que leurs efforts furent couronnés de plus de succès. Dès la fin de l'année 1523, un disciple de Grebel, le tisserand Hochrütiner, banni de Zurich pour avoir brisé des images, y avait apporté les germes de la doctrine anabaptiste. Il était venu à Saint-Gall prendre part à la dispute publique sur la question du baptême, où les deux partis, baptiste et anabaptiste, se trouvaient en présence. Doué d'une éloquence naturelle, il avait si bien tenu tête à ses adversaires, que plusieurs des assistans s'étaient convertis à son opinion. L'un d'eux ne tarda pas à devenir le chef des anabaptistes de Saint-Gall. Il s'appelait Wolfgang Schorant, mais fut plus connu sous le nom d'Ulimann. Fils du syndic d'une des corporations d'artisans de la ville, il avait eté d'abord moine à Coire, puis avait embrassé les idées de Zwingli. Passé dans le camp des anabaptistes, il reçut de Grebel le second baptême. De retour dans sa patrie, il gagna par sa parole nombre d'adhérens à la secte. Prêchant en plein air, tantôt au milieu d'une prairie, tantôt au pied d'une montagne, il voyait se presser autour de lui toute la population environnante. On accourait pour l'entendre jusque de

l'Appenzell; en quelques mois, Saint-Gall comptait plus de 800 anabaptistes.

Les progrès de leurs doctrines remplissaient les sectaires d'espérance; ils se flattaient déjà d'un triomphe prochain sur ce qu'ils appelaient l'église des impies, quand la défaite de l'insurrection des paysans allemands vint leur porter un coup terrible. Waldshut, qui était devenu, avec la petite ville de Hallau, où Brödli et Reublin avaient entraîné la majeure partie de la population, le grand boulevard de l'anabaptisme sur la frontière suisse, rentra sous l'autorité de l'Autriche. Les deux villes durent renoncer à leur indépendance religieuse et chasser les pasteurs radicaux qu'elles s'étaient donnés. Les anabaptistes de l'Helvétie se trouvaient maintenant isolés et plus exposés que jamais aux attaques de Zwingli, qui poussait contre eux à la persécution. Déjà ils avaient été contraints d'abandonner Schaffouse, quand les magistrats de Saint-Gall prirent une mesure manifestement dictée par l'intention de les exclure de la ville. Les ministres de la nouvelle secte furent convoqués à une assemblée dans l'église de Saint-Laurent pour y faire exposition de leurs principes et les soumettre au jugement de quatre pasteurs évangéliques spécialement désignés. Des menaces obligèrent Ulimann d'obtempérer à cette invitation impérieuse. Il ne parut dans l'assemblée que pour être condamné. Il n'était pas convaincu, mais à qui pouvait-il appeler de cette décision? On était au mois de juin 1525 : les partisans de Storch et de Münzer avaient été mis en pleine déroute; ils étaient réduits à se cacher. Zwingli venait précisément de dédier à la ville de Saint-Gall un livre virulent contre la rebaptisation. Grebel écrivit vainement au bourgmestre de la ville, Vadianus, qui était son beau-frère, pour le détourner de prêter les mains aux projets intolérans de ses adversaires. Celui-ci encouragea lui-même le sénat à prendre contre les novateurs des mesures rigoureuses. Toute profession de foi anabaptiste fut interdite sous peine de détention ou de bannissement; ceux qui se faisaient rebaptiser encouraient une amende pécuniaire, et, pour mieux assurer l'exécution de ces mesures, le sénat réunit à la maison de ville tous les bourgeois, auxquels il fit jurer de donner leur concours à l'autorité. Un seul refusa; il fut immédiatement expulsé du territoire avec sa femme et son jeune enfant.

La persécution devint alors générale dans toute la Suisse. Les sectaires étaient dénoncés et emprisonnés. On arrêta Mantz, qui prêchait à Coire, et on le livra au gouvernement zurichois. Hofmeister avait reçu auparavant l'ordre de quitter Schaffouse. Grebel et Blaurock furent appréhendés au corps à Grüningen, tandis que ce qui restait d'anabaptistes dans Waldshut et Hallau n'avait plus

à choisir qu'entre l'abjuration ou la fuite. Le troupeau dispersé, les pasteurs abandonnèrent le théâtre de leurs prédications et se répandirent de différens côtés. Ils se mirent à la recherche de lieux où ils pourraient reformer des communautés de leur foi et reprendre l'œuvre si violemment interrompue. Ils s'encourageaient par l'exemple que leur avaient légué les apôtres du Christ, comme eux condamnés à fuir et à vivre misérablement; ils se persuadaient que Dieu avait permis la persécution pour que la parole pût être prêchée dans tout l'univers, car l'exil des frères aurait pour effet de la propager. Reublin, dont l'existence avait été fort errante depuis plusieurs années, de Waldshut gagna Strasbourg, qu'il quitta pour visiter la Souabe et revenir y fixer sa résidence. Hätzer se rendit dans la même ville, après avoir habité quelque temps Augsbourg, où Hubmaïer était venu le rejoindre; mais ce dernier, ne trouvant pas là l'accueil qu'il avait espéré, poussa jusqu'en Moravie, en quête d'un endroit où il pût continuer ses prédications et mettre sous presse les écrits qu'il préparait en réponse à Zwingli. Ayant rencontré dans la petite ville de Nikolsburg deux ministres évangéliques en complète communion d'idées avec lui et que le seigneur du lieu, Lienhart de Lichtenstein, avait pris sous sa protection, il s'y établit. Au milieu du désert qui s'était fait en Allemagne pour la foi anabaptiste, c'était là une véritable oasis; aussi Hubmaïer appelait-il Nikolsburg son *Emmaüs de Moravie*. Il y fit, à partir de 1526, assez de prosélytes pour que Nikolsburg soit alors devenu une des principales communautés anabaptistes. D'autres furent fondées par Hubmaïer à Znaïm, à Brünn et en diverses localités de la Bohême.

Les sectaires rencontrèrent en Allemagne quelques-uns des adhérens de Münzer, comme eux errans et proscrits, et se les attachèrent. Ils entretinrent dans l'ombre une propagande dont le cercle allait tous les jours s'élargissant. Elle s'exerça surtout dans les provinces de l'empire où le luthéranisme n'avait pas prévalu et qui étaient demeurées catholiques; il subsistait là un levain de haine contre l'église, qui maintenait tous ses priviléges temporels et son autorité séculière; les aspirations de réforme politique et religieuse y avaient été comprimées, mais non anéanties. Comme toujours, les anabaptistes recrutaient leurs prosélytes dans les classes inférieures et ignorantes, attirées par la simplicité de la doctrine de Grebel, les promesses d'une prochaine félicité, surtout par l'esprit égalitaire sur lequel reposait sa reconstitution de l'église. En moins de trois années, une grande partie de l'Allemagne se trouva enveloppée d'un vaste réseau de communautés anabaptistes, répandues de la Hesse jusqu'au Tyrol, de l'Alsace jusqu'en Silésie. Augsbourg,

où s'étaient rendus nombre de *frères* fugitifs, devint pour quelque temps une sorte de métropole de la secte. Cette ville le dut d'une part à la position centrale qu'elle occupait par rapport aux contrées où l'anabaptisme comptait le plus d'adhérens, de l'autre à la liberté d'opinions religieuses qu'y avaient introduite les interminables disputes des luthériens et des zwingliens, largement représentés dans la population. Aussi est-ce à Augsbourg que l'on trouve d'abord les plus infatigables et les plus influens promoteurs de la doctrine proscrite par la Suisse : Jacob Dachser, d'Ingolstadt, Sigmund Salminger, de Munich, tous deux anciens moines, prêcheurs éloquens, Jacob Gross, marchand fourreur de Strasbourg, qui avait été banni de cette ville, et le plus considérable de tous par sa fortune et son talent d'écrivain, Eitelhans Langenmantel, d'une famille patricienne de la cité souabe.

Toutefois l'hégémonie d'Augsbourg ne pouvait assurer entre les sectaires une unité doctrinale que contrariait l'initiative laissée à chaque pasteur. La divergence d'opinions naissait en outre de la difficulté qu'avaient à communiquer entre eux les groupes de fidèles, éloignés les uns des autres et contraints le plus souvent de dissimuler leur existence. Ainsi isolées, les communautés se faisaient à chacune sa règle et son enseignement évangélique. Certains sectaires se tenaient rigoureusement à la lettre de l'Écriture et en observaient les préceptes de la manière la plus étroite et la plus ridicule. Le Christ ayant dit à ses apôtres que, pour entrer dans le royaume des cieux, il fallait qu'ils se fissent semblables aux petits enfans, il y avait des anabaptistes qui en concluaient que les chrétiens devaient imiter de tout point l'enfance, en affectaient le naïf et imparfait langage, la façon d'agir et jusqu'aux amusemens puérils. D'autres, cherchant dans la Bible un sens mystérieux et surnaturel, s'imaginaient être inspirés de l'Esprit-Saint, entraient dans des extases, s'abîmaient dans une contemplation si vive que leur raison s'altérait. Il se produisait alors chez eux ces phénomènes d'un caractère tout névropathique qui reparurent chez les trembleurs des Cévennes, les quakers et les convulsionnaires de Saint-Médard. Ces crises déterminaient quelquefois des accès de véritable démence. Une femme anabaptiste s'imagina qu'elle était le Christ, que ses compagnes étaient les douze apôtres. Un fanatique, Thoman Schugger, avertit son frère qu'il avait reçu de Dieu l'ordre de lui couper la tête, et celui-ci tendit la gorge avec résignation pour obéir à la volonté du Père céleste. Sous prétexte de mortifier leur chair et d'en dompter l'aiguillon, d'autres sectaires se livraient sans pudeur et devant tous aux actes les plus impudiques et les plus révoltans. Les frères et les sœurs, vivant dans une réelle promiscuité, refu-

saient d'accepter le lien conjugal quand il les avait unis à un infidèle, et convolaient à de nouveaux hymens avec les justes. La préoccupation constante de la fin prochaine du monde mentionnée dans les prophéties de Hans Hut et de Bader, son continuateur, poussait aussi les sectaires aux plus bizarres résolutions, et suscitait en eux des sentimens qui s'éloignaient absolument de ceux que Grebel et son école avaient préconisés. Hut affirma que cette catastrophe aurait lieu le jour de la Pentecôte 1528. Il disait qu'aux approches de l'événement le Sauveur assemblerait autour de lui le petit nombre de justes existant sur la terre, et que le reste des humains serait exterminé. Les frères tenaient en conséquence tous ceux qui n'appartenaient pas à leur communion comme voués à la destruction. De là l'horreur de beaucoup de sectaires pour les hommes étrangers à leur foi, les idées de haine et de vengeance qu'ils nourrissaient contre la société. Ce n'est pas impunément qu'on exalte, fût-ce même seulement dans l'avenir ou le passé, les moyens violens et l'emploi de la terreur; ceux qui se laissent persuader sont bientôt tentés d'appliquer dans le présent ce qu'on leur dépeint comme ayant été ou pouvant devenir légitime.

En vue de remédier à un tel débordement d'extravagances, les plus judicieux et les plus modérés de la secte firent accepter l'idée de la réunion d'un synode. A Nikolsburg, on avait eu déjà recours à une conférence générale pour écarter Hut, qui était venu prêcher dans la ville et dont les prophéties bouleversaient les têtes. Une première assemblée de ce genre se tint en février 1527 à Schleitheim, sur la frontière du canton de Schaffouse. Peu après, on convoqua un synode à Augsbourg, où fut agitée la question du don prophétique. C'était le principal sujet de trouble dans les communautés. Hut était mort, mais la non-réalisation de ses folles prédictions n'avait pas désabusé les esprits. Bader annonçait le *millénium*, et répétait partout qu'une ruine totale de l'ordre présent devait précéder la rénovation universelle. Ses prosélytes, aussi imprévoyans que les révolutionnaires de tous les âges, sans s'entendre sur ce que pouvait être cette rénovation, ne songeaient qu'à tout abattre. Le synode d'Augsbourg mit des bornes aux prétentions qu'avait chacun d'imposer ses révélations. Bader fut condamné. Il se retira de l'assemblée plein de colère, anathématisant ses frères et les accusant d'être possédés non de l'esprit de Dieu, mais de celui du démon. Quelques schismes se produisirent. En Moravie, la désunion continua; les querelles intestines avaient souvent les causes les plus puériles. A Nikolsburg, une partie des sectaires, entendant littéralement les paroles du Christ sur l'emploi du glaive, condamnaient absolument le port de cette arme et voulaient que, pour se défendre, on ne re-

courût qu'à des bâtons. De là le sobriquet de *Stäbler* (les *bâtonniers*) qu'on leur donna. Les autres persistaient à faire usage de l'épée; on les surnomma les *Schwertler* (les *épéistes*). Entre ces deux camps, il était facile de prévoir qui aurait le dessus. Les *bâtonniers* furent excommuniés et les *Schwertler* demeurèrent maîtres de l'église. Les premiers allèrent fonder, sous la protection du seigneur de Kaunitz, une nouvelle communauté à Austerlitz; mais deux années ne s'étaient pas écoulées qu'un schisme la déchirait. Il était né à propos de certaines observances que les *purs* repoussaient avec horreur : nouvelle séparation. Les purs se retirèrent à Auspitz et constituèrent une église à part.

Cependant, si les synodes ne réussirent pas à rétablir complétement l'unité d'organisation et de foi, ils exercèrent du moins sur les mœurs des fidèles une influence salutaire, et resserrèrent le lien qui rattachait les diverses communautés et les membres de chaque communauté entre eux, à ce point que quelques-uns adoptèrent la vie en commun et se constituèrent en une sorte de monachisme ou, si l'on veut, de phalanstère. Telle était l'organisation que Jacob Huter imposa à la communauté d'Austerlitz, lorsqu'il fut parvenu à rétablir l'union entre les *frères*, organisation sur laquelle se modelèrent d'autres communautés. Les mariages n'y étaient pas laissés au libre choix des époux. Ceux qu'on appelait *les serviteurs de la parole* réglaient les unions et désignaient les conjoints. La famille était pour ainsi dire abolie; on enlevait les enfans à leurs mères et on les confiait à des nourrices, des mains desquelles ils ne sortaient que pour être placés à l'école, où ils étaient nourris, habillés, instruits aux frais de la communauté. Les parens n'avaient plus sur eux aucun droit; leur surveillance était remise à celui qui prenait le titre de *serviteur des nécessiteux*. La vie de chaque anabaptiste était réglementée comme celle d'un moine dans son couvent. Malheur à qui se dégoûtait de cet esclavage et qui osait revendiquer sa liberté! On lançait contre lui l'excommunication; on l'expulsait de l'association sans lui rendre ses biens, dont il avait dû faire don à son entrée.

La propagande des sectaires, l'activité de leurs pasteurs ne pouvaient échapper à l'autorité allemande. Dénoncés comme des ennemis des lois et de dangereux hérétiques, les anabaptistes ne tardèrent pas à être dans l'empire l'objet de sévérités bien autres que celles qui les avaient atteints en Suisse. Une année s'était à peine écoulée depuis l'amnistie qui promettait de mettre fin aux poursuites dirigées contre les complices de l'insurrection des paysans, qu'une persécution plus cruelle sévissait contre les adeptes de la doctrine sortie de la petite communauté zurichoise. Augsbourg eut

naturellement à souffrir de ces rigueurs une des premières. Les poursuites y commencèrent dès septembre 1527. Langenmantel fut arrêté et condamné au bannissement. Tombé quelque temps après aux mains d'officiers appartenant à la ligue de Souabe, il subit le dernier supplice. On fit éprouver le même sort à plusieurs de ses compatriotes qui partageaient ses opinions. Quelques chefs anabaptistes d'Augsbourg furent toutefois plus heureux; ils réussirent à tromper les investigations de la police. En Autriche, l'archiduc Ferdinand fit sommer Lienhart de Lichtenstein de lui livrer Hubmaïer. Ce seigneur n'était pas en position de résister, et l'ancien professeur d'Ingolstadt fut brûlé vif, montrant jusque sur le bûcher un courage sans forfanterie et une résignation toute chrétienne, dont un autre réformateur de la Bohême, Jean Huss, avait jadis donné l'exemple. Brödli et Blaurock périrent de même. Hätzer monta sur l'échafaud; toutefois son exécution, qui eut lieu à Constance en 1529, avait pour cause non une condamnation d'hérésie, mais un crime d'adultère dont il était convaincu. Moins ferme dans sa foi que les autres apôtres de l'anabaptisme suisse, moins pénétré des préceptes de l'Évangile, il varia souvent d'opinions, et, après avoir abjuré la foi des rebaptiseurs, il y était revenu. Grebel n'aurait certes pas échappé au martyre, si une mort prématurée ne lui eût épargné la triste destinée de ses frères.

La persécution fut surtout violente dans les états de la maison d'Autriche, où l'église catholique continuait à être armée contre l'hérésie d'une pénalité inexorable. Dans le Tyrol et le comté de Gorice, de 1527 à 1531, près de mille anabaptistes furent mis à mort. A Linz, en moins de deux mois, 73 exécutions avaient eu lieu pour le même fait. En Bavière, l'autorité épuisa toutes les rigueurs. En vertu des ordres du duc Guillaume, tout anabaptiste devait subir la peine capitale; se retractait-il au dernier moment, tout ce qu'on lui accordait, c'était d'avoir la tête tranchée; s'il persévérait jusqu'au bout dans son erreur, il était brûlé vif. En Souabe, on ne prit généralement pas la peine d'instruire le procès de ceux qui étaient accusés; on recourait à des exécutions sommaires. Les supplices étaient au XVI[e] siècle, et surtout en Allemagne, d'une incroyable cruauté, et les tortures ne furent pas épargnées aux malheureux sectaires. En 1527, à Rothenbourg sur le Neckar, Michel Sattler, l'un des docteurs de la secte, était condamné à avoir la langue arrachée, à être tenaillé avec des pinces ardentes, puis à expirer sur le bûcher. Les états qui s'opposaient à l'exécution de l'édit de Worms et tenaient conséquemment pour la réforme, sans pousser aussi loin l'inhumanité, poursuivirent cependant les anabaptistes avec une grande sévérité. Là les plus coupables étaient décapités, ici on les

noyait; ce dernier supplice fut adopté en Suisse contre les sectaires dont on redoutait le retour. A Zurich, on fit périr plusieurs anabaptistes par immersion, et c'est ainsi que Mantz, l'ami de Grebel, reçut la mort en 1527. Zwingli était sans miséricorde pour les sectaires, qu'il traitait d'hypocrites et d'ambitieux, auxquels il reprochait d'être sortis de la lie du peuple, ne leur pardonnant pas d'avoir fait une opposition souvent victorieuse à ses doctrines. Disons à l'honneur du landgrave Philippe qu'il désapprouva cette répression sanguinaire et refusa de l'appliquer dans la Hesse malgré les instances de l'électeur de Saxe. Il agit à l'égard des nouveaux anabaptistes comme il l'avait fait pour les adhérens de Münzer et pour les paysans révoltés. Il se contenta de faire emprisonner les plus compromis, prescrivant que, pour les ramener à la vérité, on recourût à la persuasion, non aux tortures.

Cependant les excès de la répression indignèrent les honnêtes gens; des plaintes s'élevèrent de toutes parts contre de si atroces rigueurs, et l'autorité dut se relâcher en bien des lieux de son zèle impitoyable. Le mandat impérial du 23 avril 1529 enjoignit d'user de miséricorde envers ceux qui n'étaient coupables que de s'être fait rebaptiser; mais la peine de mort fut maintenue contre les prédicans. L'enthousiasme de ceux-ci était tel que les menaces, loin de refroidir leur ardeur, ne firent que l'exalter davantage. Les *frères* bravaient résolûment la mort; ils se fortifiaient par la prière, et croyaient reconnaître dans les épreuves qu'il leur fallait traverser le baptême de sang que le Père avait annoncé à ses enfans. Hommes et femmes montaient sur le bûcher et sur l'échafaud avec une fermeté qui étonnait les bourreaux : ils entonnaient en marchant au supplice les louanges du Seigneur; ils ne laissaient échapper aucune plainte, car en entrant dans la communauté ils avaient appris à quel sort ils s'exposaient, et le premier enseignement qu'ils y avaient reçu, c'est que le baptême est un engagement, la cène une force, la prédication une exhortation à endurer la souffrance. Un petit nombre abjura sous le coup de la terreur; de nouvelles conversions venaient incessamment combler les vides que faisaient dans les communautés ces exécutions. Les misères et les tribulations communes resserraient l'union des fidèles. Loin de les désabuser de leurs rêves de régénération sociale, la persécution raffermissait leurs espérances. A l'instar des premiers chrétiens, chaque communauté tenait une liste exacte de ses martyrs et en colportait les noms. Ces listes étaient imprimées et circulaient de ville en ville chez les adeptes comme des encouragemens à bien mourir et des titres glorieux de la véritable église du Christ. Les âmes s'épuraient par la souffrance, et, exposées aux plus dures calamités, elles ne se

détachaient que davantage des convoitises et des passions haineuses ou jalouses qui s'étaient mêlées aux préoccupations de plus d'un des apôtres de la secte. Le sentiment religieux reprenait le dessus sur l'illuminisme et le dévergondage mystique qui troublaient auparavant tant de cerveaux. Les écrits publiés par quelques-uns des docteurs anabaptistes témoignent de l'esprit de renoncement et du profond désir de sanctification dont beaucoup étaient pénétrés; les cantiques qu'ils composèrent exhalent un souffle de pur christianisme, respirent une pieuse et douce exaltation.

C'est par la vertu morale et le caractère pratique de ses enseignemens, par la force qu'il communiquait pour le bien aux volontés, que l'anabaptisme réussit à former des hommes capables de soutenir la lutte inégale dans laquelle il était engagé; il retrouvait par la puissance de sa doctrine morale ce qui lui manquait sous le rapport dogmatique. Plus que la réforme de Luther, l'anabaptisme réveillait au fond des cœurs cette vie religieuse et cette activité de la conscience que le formalisme et les pompes du culte extérieur avaient graduellement étouffées chez le peuple. Concentrant tous ses efforts sur le développement du sentiment intérieur par lequel l'homme se met en rapport avec la Divinité, l'anabaptisme réussissait souvent à transformer le vieil homme en un homme nouveau, et cela précisément au moment où le luthéranisme tendait à perdre cette même vertu, qui fut à ses débuts l'un de ses plus puissans ressorts. A l'enthousiasme des premières années succédait en effet chez les disciples de Luther une sorte de religiosité sèche et froide, sans attrait pour les âmes ardentes; la théologie évangélique tendait à devenir raisonneuse et plus calculée que sincère. Dans les pays qui avaient déjà répudié le catholicisme et adopté le nouveau culte, la haine des prêtres et des moines, qui soutenait auparavant l'ardeur des réformés, s'amortissait tout naturellement par le fait de la suppression de l'ancien clergé et des couvens. « Les fidèles se sont si fort attiédis, écrivait en 1531 Wicel, l'un des apôtres du luthéranisme, que, si un pasteur parle avec trop de feu de la nécessité de revenir à Dieu, de mener une vie exemplaire, de se corriger sérieusement de ses fautes et de se conformer aux prescriptions de l'Évangile, on le traite d'anabaptiste. » Pouvait-on plus explicitement reconnaître l'énergie et la conviction que les apôtres de la secte portaient dans leur œuvre de moralisation? On ne s'étonnera donc pas que la doctrine anabaptiste ait été embrassée par ceux qui ne trouvaient plus dans le luthéranisme de quoi satisfaire leur élan religieux et leur besoin d'un commerce intime avec le monde idéal et surnaturel.

L'anabaptisme vécut plusieurs années en Allemagne comme vé-

cut en France vingt-cinq ou trente ans plus tard le calvinisme, dans un perpétuel état d'incertitude et d'appréhension. Les frères se réunissaient à la dérobée dans quelque habitation reculée, quelque forêt ou quelque endroit désert, toujours exposés à se voir arrêtés et punis de mort, comptant sur la tolérance ou la négligence des magistrats, avant tout sur la protection de Dieu. Cette existence précaire et tourmentée, si elle séparait les anabaptistes du commun des hommes, n'avait au reste rien que de conforme à leurs principes. Par l'idéal qu'ils s'étaient fait de la société, ils étaient forcément condamnés à ne pas se mêler au monde. Leurs docteurs n'enseignaient-ils pas que le juste doit se passer du gouvernement et des lois, qui ne sont, comme les superstitions, qu'à l'usage des enfans de ténèbres? Ne répétaient-ils pas que les fidèles ne doivent obéir qu'à la volonté divine? Tous ceux qui se refusent à son obéissance, disaient encore les maîtres de leur foi, deviennent pour le Tout-Puissant un objet d'abomination, car il n'en peut sortir que des œuvres abominables. De telles idées engendraient chez les *frères* une aversion pour la société poussée parfois jusqu'à la sauvagerie. Non-seulement ils ne paraissaient jamais dans les églises, les salles d'assemblée des corporations, les tavernes, les lieux publics, mais ils ne rendaient même pas le salut à ceux qui n'étaient pas de la secte, et évitaient de leur donner la main. Les anabaptistes formaient donc en réalité une petite société dans la grande. De telles façons d'agir ne les signalaient que davantage aux regards inquisiteurs de la police. On les reconnaissait d'ailleurs à l'extrême simplicité de leur mise, à la manière dont ils s'abordaient entre eux.

II.

Quand la persécution eut chassé d'Augsbourg et de la Moravie les communautés qui y avaient un instant fleuri, Strasbourg demeura le foyer presque unique de la secte. J'ai déjà dit que quelques pasteurs anabaptistes de la Suisse y étaient venus chercher un refuge. Par sa position géographique, cette ville se prêtait à la propagande que les novateurs allaient y poursuivre. Son vaste commerce la mettait en rapports fréquens avec les principales provinces de l'empire, et le Rhin la rattachait au nord comme au midi. Le protestantisme le plus avancé trouvait là un de ses boulevards, car les apôtres de la réforme y avaient tout d'abord adopté des opinions plus voisines de celles de Zwingli que de celles de Luther. En outre, à côté de l'espèce de tiers-parti protestant qui reconnaissait pour chef Martin Bucer, il s'était élevé des écoles dont les

principes s'éloignaient davantage du luthéranisme. Elles tenaient pour ainsi dire en échec ce qu'on pouvait appeler l'orthodoxie locale. Bucer, qui aspirait à prendre dans Strasbourg la même position que Zwingli s'était arrogée à Zurich, s'efforçait d'imposer à tous les habitans sa confession de foi; mais la direction de la réforme lui échappait parce que celle-ci n'avait pas été dans la cité alsacienne son œuvre : elle était née presque spontanément du mouvement de l'opinion publique; les consciences s'étaient émancipées elles-mêmes avant l'arrivée de cet habile théologien. Les écoles dissidentes avaient à leur tête des hommes qui balançaient son influence, tels que Wolfgang Capito et Schwenckfeld, son ami, Gaspar Hedio, et le plus populaire des prédicateurs strasbourgeois, le curé de Saint-Laurent, Matthis Zell, qui le premier s'était prononcé avec quelque éclat dans la ville contre l'église catholique. Bucer avait de son côté les conservateurs, qui, dans l'intérêt de l'ordre et pour endiguer une foi toujours prête à rompre les barrières que lui imposait encore la nouvelle théologie, poussaient à l'adoption d'une confession de foi obligatoire. Les pasteurs des autres écoles, divisés d'opinions et unis seulement dans leur aversion pour tout ce qui se rapprochait du luthéranisme, réclamaient la liberté d'examen, dont ils usaient largement. Ils représentaient aux bucériens, ainsi que le faisait notamment Wolfgang Schultheiss, le danger d'un schisme, et appuyaient sur la nécessité de ne point se diviser en face de leurs redoutables ennemis. Les libéraux eurent le dessous, et Bucer réussit à faire adopter, du moins en principe, l'établissement d'une confession de foi; mais la minorité était trop nombreuse, surtout trop active, pour qu'on pût facilement arriver à l'application de la mesure adoptée par le sénat de la ville. La lutte se continua sans profit pour la religion, sans autre résultat que d'ébranler toute espèce de foi religieuse et de donner aux catholiques la satisfaction de voir la séparation d'avec Rome conduire à l'anarchie ceux qui l'avaient consommée. C'est ce qu'attestent les témoignages contemporains. Capito se plaignait amèrement du refroidissement du zèle religieux; il avouait que la prédication évangélique avait perdu toute efficacité morale. « A Strasbourg, où toutes les hérésies sont permises, s'écriait avec un accent de douleur Bucer, il n'y a plus d'église; on ne se soucie pas plus de la parole divine que du sacrement. »

L'anabaptisme trouvait donc dans la cité alsacienne, plus encore que dans les contrées où le luthéranisme dégénérait en un enseignement froid et déclamatoire, le terrain préparé pour répandre sa nouvelle semence; les âmes altérées de foi vivante vinrent y étancher leur soif d'idéal. Reublin et Hätzer, dès leur arrivée à Strasbourg, firent quelques prosélytes; mais, aigris par la persécution,

animés d'une haine implacable contre Zwingli, ils s'élevèrent avec violence contre les doctrines de ce réformateur tout autant que contre celles du grand docteur de Wittenberg. Ils se mirent ainsi à dos les deux partis qui divisaient alors la grande majorité des protestans. Les magistrats et les pasteurs s'indignèrent de l'audace de ces prédicans étrangers, et, déjà prévenus contre une secte qui était partout l'objet des rigueurs de l'autorité, ils firent rendre contre les téméraires théologiens une ordonnance de bannissement. Quelques-uns des principaux anabaptistes furent expulsés au commencement de l'année 1527; on s'en tint là. Les frères se rassurèrent bientôt et reprirent leur propagande. La peine édictée effrayait si peu, on fermait si bien les yeux sur les agissemens de la secte, que des prosélytes qui s'étaient enfuis des diverses provinces de l'Allemagne pour échapper à la proscription vinrent grossir la petite communauté strasbourgeoise; quelques-uns des bannis se hasardèrent même à rentrer. Bucer se plaignit de la mollesse apportée dans la répression. De nouvelles mesures coercitives furent édictées; mais les anabaptistes étaient sur leurs gardes. Comme ils en agissaient partout où il leur fallait tromper les investigations des magistrats, ils évitaient les regards, se réunissaient secrètement, soit dans quelque maison isolée, soit dans les villages des environs. Le sénat en fut averti, et il résolut d'employer les moyens plus énergiques qui avaient réussi ailleurs. Les pasteurs anabaptistes sur lesquels on put mettre la main furent jetés en prison. Reublin, après une détention de plusieurs semaines, fut banni avec menace, s'il rentrait, d'être puni de mort; mais les habitans, qui avaient pris dans les disputes religieuses des sentimens de tolérance, désapprouvèrent ces rigueurs, et, redoutant quelque émotion populaire, le sénat se désista graduellement de sa nouvelle ligne de conduite. On laissa les sectaires continuer des assemblées et des prédications qui n'avaient lieu que dans l'ombre; on se bornait à expulser de temps à autre ceux de leurs prédicateurs qui avaient trop élevé la voix. De leur côté, les anabaptistes évitèrent d'aborder les questions dogmatiques les plus irritantes; ils s'occupèrent surtout de moraliser les pauvres, d'exhorter les malheureux, et firent ainsi parmi eux de nombreuses conversions. L'adhésion que donna à quelques-uns de leurs principes un des théologiens les plus en renom de la ville, Capito, accrut notablement leur influence. Ce chef de la plus radicale des écoles protestantes de Strasbourg partageait les idées des *frères* sur le sens et l'usage du sacrement de la cène; il condamnait le baptême des enfans, et croyait, comme beaucoup de docteurs protestans de son époque, au prochain avénement du règne millénaire du Christ sur la terre. Toutefois Ca-

pito ne devait pas persévérer jusqu'au bout dans ces opinions. Les anabaptistes strasbourgeois rencontrèrent un auxiliaire bien autrement résolu dans un homme qui n'avait pas la science de Capito, mais qu'animait un enthousiasme sans égal, Melchior Hofmann, qui occupe une des premières places dans l'histoire religieuse de l'Allemagne au XVIe siècle.

Rien n'avait été plus agité que la vie de cet apôtre, dont les écrits et les prédications venaient de produire un certain retentissement dans les contrées du nord. Né à Hall en Souabe, il s'était d'abord livré au commerce des fourrures; les soins de son négoce l'avaient conduit en Livonie, où il se trouvait en 1523, quand la réforme de Luther y fut accueillie avec une faveur qui amena promptement la conversion des provinces baltiques. Il embrassa la nouvelle doctrine avec ardeur, et, une des communautés évangéliques qui se formaient alors de tous côtés dans la Courlande se trouvant sans pasteur, il en avait pris pour elle les fonctions, bien que continuant son trafic. La méditation assidue de la Bible développa chez Melchior Hofmann des idées qui l'éloignèrent graduellement du luthéranisme. Son imagination exaltée, la confiance sans bornes qu'il avait en ses propres lumières, lui firent rechercher dans l'Écriture un sens caché et transcendantal. Il se persuada que la fin du monde était proche, et il crut en reconnaître tous les signes tels qu'il les voulait voir dans les prophètes et le Nouveau-Testament. Ces hardiesses effarouchèrent les pasteurs courlandais, qui suivaient aveuglément l'école de Wittenberg. La contradiction qu'il rencontra ne fit qu'exciter sa bouillante ardeur, et sa prédication prit un caractère de plus en plus agressif et violent. Il échauffa si bien les têtes que des troubles éclatèrent là où il avait élevé la parole. On l'expulsa de la Courlande : il retourna en Livonie; ses sermons y provoquèrent également des désordres. Quoique s'étant complétement écarté des enseignemens de Luther et de ceux de Bugenhagen, l'un des plus savans émules du grand réformateur, Hofmann gardait cependant pour eux un respect et une admiration que la voie nouvelle où il se fourvoyait n'avait point détruits. Il attachait un grand prix à leur approbation, et, voyant ses propres idées si fortement repoussées, il se rendit à Wittenberg en vue de se justifier des accusations dont il était l'objet. Luther et Bugenhagen, qui ne prirent sans doute qu'une connaissance imparfaite des opinions du téméraire prédicateur, ne lui refusèrent pas un témoignage favorable. Fort de cette approbation, Hofmann retourna dans les provinces baltiques. De nouvelles hardiesses ameutèrent contre lui les évangéliques, et il dut une seconde fois abandonner le pays. Il passa en Suède, où il fut choisi pour pasteur par la pe-

tite communauté allemande de Stockholm. Il renouvela dans ses sermons les propositions téméraires et les spéculations hétérodoxes qui avaient déjà soulevé contre lui tant de réformés. Ses ouailles en furent blessées, et le gouvernement en prit ombrage. Bientôt il recevait l'ordre de quitter la Suède. Il se rendit à Lubeck, où sa mauvaise réputation l'avait précédé : un mandat de prise de corps fut lancé contre lui; on le menaça de la peine capitale. Il passa dans le Holstein, et y fut plus heureux. Son éloquence, l'originalité de ses interprétations bibliques, l'ardeur de son enseignement moral, lui gagnèrent la bienveillance du roi de Danemark, Frédéric Ier. Liberté lui fut laissée de prêcher dans tout le pays, et pendant deux années il y poursuivit le cours de son apostolat; mais plus il méditait l'Écriture, plus il se plongeait dans ses aventureuses interprétations, plus il s'éloignait des principes de Luther, scandalisant ceux qui s'étaient habitués à regarder le grand docteur de Wittenberg comme le souverain arbitre de la vérité théologique. Il engagea une violente dispute avec les autres prédicateurs réformés sur la question de la cène, où il soutint les opinions de Zwingli, qui comptait déjà dans le Holstein de nombreux partisans. Carlstadt, après avoir échappé au châtiment qui le menaçait pour la part qu'il avait prise à l'insurrection des paysans, s'était réfugié dans ce duché; on le vit prêter à Hofmann l'appui de son savoir et de sa parole. On décida qu'une conférence spéciale serait tenue pour débattre le point de foi litigieux. Bugenhagen la vint présider en personne. L'avantage n'y fut pas pour les sacramentaires. Protégés par l'héritier de la couronne de Danemark et le duc Christian, gouverneur du Slesvig-Holstein, les luthériens firent prononcer l'expulsion des prédicateurs zwingliens. Carlstadt dut quitter le pays, et Hofmann ne tarda pas à être obligé d'en faire autant. Proscrit, ayant perdu son modique avoir et réduit presque à l'indigence, il se rendit à grand'peine avec sa femme et son enfant dans l'Ostfrise, où il résida peu de temps, l'autorité lui ayant donné l'ordre de sortir du pays. Il gagna dès lors Strasbourg, où il savait que les zwingliens se trouvaient en force. C'était en 1529. Bucer l'accueillit avec bienveillance, espérant se faire de lui un puissant auxiliaire dans la lutte qu'il soutenait contre les luthériens; mais Hofmann ne devait pas s'arrêter longtemps aux idées du réformateur suisse; son imagination l'entraîna bien au-delà, et il fut promptement poussé sur la pente de l'anabaptisme.

Il tomba dans ces mêmes aberrations prophétiques dont tant de protestans étaient alors le jouet. Il se persuada que le dernier jour était proche. Il se déclara pour la rebaptisation et le retour à la simplicité de la société chrétienne primitive, sans cependant ap-

prouver la rupture complète que faisaient les *frères* avec le monde. On pouvait continuer, selon lui, d'obéir aux autorités établies et prêter un serment; il concédait même le droit de prendre les armes. Au moment où Hofmann accomplissait cette nouvelle évolution religieuse, les anabaptistes de Strasbourg avaient perdu leurs principaux guides. Marbeck s'était vu expulser en 1531. Nul n'était parmi eux assez versé dans la théologie pour pouvoir combattre les changemens que le nouvel apôtre apportait dans leurs principes, et son éloquence les séduisit. La majorité l'accepta pour chef, un petit nombre persista dans la doctrine que leur avaient prêchée Reublin et Kautz. Les orthodoxes anabaptistes eurent ainsi le dessous, et la communauté strasbourgeoise se départit quelque peu de l'esprit séparatiste qui l'avait auparavant dominée. Les tempéramens apportés par Hofmann aux idées des anabaptistes zurichois profitèrent aux progrès de la secte. Grâce à l'activité dévorante et à la puissance de parole du nouvel apôtre, doué au plus haut degré du don de convaincre les masses populaires, les conversions se multiplièrent, et il y eut un véritable réveil de l'enthousiasme qui avait poussé les premiers prosélytes de Grebel. Les écrits du prédicateur strasbourgeois étaient lus avidement, et, comme il ne passait point encore pour appartenir à la secte détestée des réformés, il jouissait, pour sa prédication, d'une liberté que l'on refusait à celle-ci. La hardiesse et l'imprudence de ses discours éveillèrent cependant à la fin l'attention du sénat, auquel il avait osé adresser une requête en des termes peu mesurés. On en agit à son égard comme on l'avait fait envers les autres prédicans anabaptistes. Un mandat de prise de corps ayant été lancé contre lui, il prit la fuite et se rendit dans les Pays-Bas, où il avait naguère résidé et dont il parlait avec facilité l'idiome. Il y répandit ses doctrines, qui trouvèrent grande faveur. Il se forma en Néerlande des communautés anabaptistes qui s'attachèrent exclusivement aux enseignemens de Hofmann, et que l'on désigna, du nom de baptême de celui-ci, par l'épithète de *melchiorites*. Je reparlerai plus tard de ces sectaires, auxquels un rôle important était réservé dans la crise religieuse qui se produisit en Westphalie. Après avoir exercé dans la Frise son apostolat, l'enthousiaste docteur rentra furtivement à Strasbourg vers les premiers jours de l'année 1533. Il apporta aux frères qu'il y avait laissés des paroles d'encouragement et d'espérance, et reprit la direction de leur troupeau. Pour ne pas éveiller les soupçons de la police, il évita d'abord de se montrer en public; puis, voyant qu'il avait échappé à l'attention du sénat, il s'enhardit graduellement, se mit à prêcher publiquement, et fit si bien qu'on l'arrêta. Bucer travaillait alors à constituer définitivement l'orthodoxie qu'il avait créée, et un synode était assemblé pour régler la

confession de foi sur laquelle devait reposer l'église officielle de Strasbourg. Hofmann demanda à être admis à soutenir devant ses adversaires les propositions qu'il avait avancées. Le sénat fut contraint de céder à l'opinion, qui demeurait dans la ville peu favorable aux moyens coercitifs en matière de foi et voulait qu'on tentât simplement de dégager par la discussion la vérité théologique. Hofmann fut donc reçu à comparaître devant une commission de docteurs et à développer ses idées sur le baptême et les principaux points pour lesquels il n'était pas d'accord avec les protestans. Il ne réussit pas à persuader ses juges. Bucer triompha dans le synode. Capito et Schwenckfeld se virent contraints de désavouer leurs principes. Les choses prenaient une tournure fâcheuse pour les anabaptistes; mais leur confiance dans Hofmann n'en fut nullement ébranlée. Celui-ci avait été ramené en prison. Ses coreligionnaires accoururent le visiter, et, le regardant comme un martyr, ils s'attachèrent d'autant plus à lui. L'autorité strasbourgeoise voulut faire cesser ces visites, et rendit la détention de l'apôtre plus rigoureuse et plus étroite. On l'enferma dans l'une des tours de la ville, et toute communication avec ses amis lui fut interdite. Alors les fidèles allèrent s'attrouper au pied du donjon où le maître était emprisonné, et à travers les barreaux d'une fenêtre qui donnait sur le fossé Hofmann pouvait encore adresser à la foule avide qui se pressait au-dessous de lui des exhortations et des discours. On eut beau interdire ces rassemblemens, le prisonnier n'en demeura pas moins pour les anabaptistes le guide vénéré et l'arbitre de toutes leurs pensées. Ils se repaissaient plus que jamais de ses prédictions sur la fin prochaine du monde et l'apparition de Jésus-Christ. Hofmann prétendait être Élie, tandis qu'un de ses adhérens, le Hollandais Poldermann, qui avait été arrêté avec lui, se donnait pour Énoch. Les prédictions de ces illuminés allaient promptement recevoir un éclatant démenti. La mort vint frapper le nouveau précurseur, quand il avait déjà pu se convaincre de la vanité de ses prévisions; mais le misérable dénoûment de la prétendue mission divine de Hofmann ne désabusa pas des esprits dont le bon sens semblait à tout jamais banni. Le fantôme que les crédules anabaptistes avaient adoré comme une réalité ne se fut pas plus tôt évanoui, qu'ils coururent se prosterner aux pieds d'un autre, œuvre plus manifeste encore de l'imposture et de la folie.

III.

L'introduction du luthéranisme dans la Westphalie avait amené depuis plusieurs années une suite d'agitations et de troubles qui remontaient à l'insurrection des paysans. Des émeutes s'étaient

produites sur différens points, et là où la discorde régnait entre la puissance ecclésiastique et l'autorité urbaine antérieurement à l'apparition de Luther l'avantage était généralement resté aux partisans des idées nouvelles. Dans les cités épiscopales, la guerre avait éclaté entre le haut clergé, investi d'un pouvoir à la fois spirituel et temporel, et la moyenne bourgeoisie, les artisans, qui se rangeaient du côté des réformateurs dans l'espoir d'abattre la domination cléricale et de se soustraire à la suprématie du prélat et du chapitre. J'ai déjà parlé dans la première partie de ce travail des désordres dont Osnabrück, Paderborn, Münster, avaient été le théâtre en 1525. La défaite des paysans n'enraya que pour un temps assez court les progrès du luthéranisme dans les villes de Westphalie, favorisés qu'ils étaient par les princes protestans du nord et du centre de l'Allemagne, spécialement par le landgrave de Hesse. Les religieux de Lippstadt et de Hervord, entraînés par l'exemple du grand hérésiarque, ayant abjuré la foi catholique, foulé aux pieds leur règle, contribuèrent, en répandant les opinions évangéliques, à faire admettre dans ces deux villes le culte réformé. Dans d'autres, à Dortmund, à Minden, à Soest, les corporations d'artisans, les classes marchandes, soutinrent les prédicans et s'appuyèrent des principes du luthéranisme pour combattre l'autorité établie, en sorte que la cause protestante s'y confondit avec celle de la démocratie. A Münster, d'où devait bientôt rayonner dans toutes les parties du diocèse une propagande réformée qui porta ses fruits, les doctrines nouvelles trouvèrent un écho chez ces mêmes *gildes* qui avaient naguère dicté leurs conditions au conseil ou sénat de la ville, obligé les chanoines de la cathédrale à fuir et à renoncer momentanément à plusieurs de leurs droits.

La lutte fut plus violente et non moins prolongée en quelques cités voisines. L'évêché de Münster venait à la fin de l'année 1531 de passer à un nouveau titulaire. Le comte Frédéric de Wied, par un de ces trafics scandaleux habituels à l'époque, avait vendu pour une somme énorme sa dignité épiscopale à Éric, évêque d'Osnabrück et de Paderborn, fatigué qu'il était des soins d'un troupeau qu'il avait constamment négligé pour ses plaisirs et son bien-être. Cette aliénation, qui menaçait de faire peser sur l'église de Münster et la population de lourdes charges, avait mécontenté les esprits, et ce mécontentement s'ajoutait à tous les griefs qu'on nourrissait contre la puissance temporelle du prélat. Aussi, tandis que l'attention du chapitre, peu satisfait des conditions du marché, se tournait vers les négociations auxquelles il donna lieu, une voix qui se faisait l'interprète des sentimens d'un grand nombre s'élevait-elle dans Münster en faveur de la réforme; c'était celle d'un chapelain de l'é-

glise d'un des faubourgs de la ville, Saint-Maurice; il s'appelait Berndt Rothmann. Originaire d'un village du bailliage westphalien d'Ahues et d'une naissance obscure, il avait dû à la protection d'une famille puissante et à son mérite la prébende dont il était alors en possession. Après avoir été élevé comme enfant de chœur à Münster, il s'était rendu à l'université de Mayence pour y prendre le grade de maître ès-arts, et en était revenu imbu des idées de la réforme, déjà propagée à Münster avant la révolte des paysans. Rothmann n'avait pas tardé, dans ses sermons à Saint-Maurice, à laisser percer ses nouvelles tendances, ce qui lui valut les avertissemens de ses supérieurs. Loin de se rétracter, il ne fit que parler avec plus de hardiesse. Son éloquence brillante et incisive remuait profondément un auditoire déjà indisposé contre l'église romaine. On accourait des divers quartiers de la ville pour l'entendre. Il gagna surtout la faveur des gens de condition inférieure, chez lesquels l'hostilité était plus marquée contre l'autorité cléricale. Il traitait de superstition et d'idolâtrie la messe et le culte établi, et fit si bien partager ses sentimens à son auditoire qu'un jour, à l'issue d'un de ses sermons, les assistans brisèrent les images saintes et se portèrent sur la personne des prêtres à des actes de violence. Le promoteur d'un pareil scandale dut quitter la ville, mais il le fit avec l'intention arrêtée d'y revenir. Investi de la confiance des luthériens, aidé de leur argent, il alla visiter les principaux foyers des doctrines nouvelles, et, ayant conçu le projet de devenir le réformateur de Münster, il étudia l'organisation religieuse que s'étaient donnée les diverses cités protestantes qu'il parcourut.

Il était précisément de retour et reprenait le cours de ses prédications quand le comte de Wied songeait à résigner un siége épiscopal peu fait pour lui. Le prélat s'occupait conséquemment moins que jamais des intérêts spirituels de son diocèse. Aussi, lorsque le chapitre lui dénonça la hardiesse du jeune chapelain, le mépris qu'il affectait des réprimandes, le refus qu'il faisait de s'acquitter des devoirs imposés par l'église, ils ne purent obtenir de réponse. Les paroles de Rothmann n'en devinrent que plus agressives et plus insultantes, ses sermons que plus suivis. Les conversions au luthéranisme se multipliaient. On renouvela au prélat les plaintes, et l'on finit, non sans peine, par arracher l'interdiction pour Rothmann de continuer à prêcher. Le chapelain se soumit en apparence et garda le silence quelques semaines. Il fallait le temps de se prémunir contre les dangers au-devant desquels il courait et de s'assurer l'appui des princes protestans, des docteurs les plus écoutés de la réforme. Il repoussa comme injustes les accusations dont il était l'objet, tout en entamant une correspondance avec Mélanchthon

et Capito, afin de se concilier leur amitié. Quand il eut ainsi fortifié sa position, il remonta en chaire, d'abord avec tant de circonspection que l'autorité ecclésiastique n'eut rien à lui reprocher, puis il haussa la voix par degrés, et, l'affluence de son auditoire exaltant son audace, il transporta le siége de ses prédications du faubourg au sein même de la ville, qui retentit ainsi de ses attaques contre l'église. Nouvelles plaintes des chanoines, qui insistent près de l'évêque pour qu'une punition exemplaire soit infligée à l'incorrigible hérétique. Le comte Frédéric, qui gardait rancune au chapitre métropolitain de l'opposition qu'il lui avait faite, n'eut cure de ses dénonciations. Il fallut que l'affaire vînt aux oreilles de Charles-Quint pour que le prince-évêque se décidât à sévir. L'empereur en écrivit au prélat et au sénat de Münster, leur enjoignant de faire cesser immédiatement les scandaleuses prédications. Un décret d'expulsion fut en conséquence lancé contre Rothmann, mais celui-ci comptait sur la puissance de son parti.

Dans la haute bourgeoisie, composée de ce que l'on appelait les *erbmänner* (propriétaires fonciers), plusieurs avaient embrassé le luthéranisme. La réforme rencontrait plus de partisans chez les bourgeois, qui constituaient le fond de ce qu'on appelait la commune (*gemeinheit*). A celle-ci appartenait, par une élection à deux degrés, la nomination du sénat, conseil supérieur de 24 membres, qui élisait dans son sein les deux bourgmestres et se partageait les diverses branches de l'administration municipale. Toutefois les *erbmänner* entraient presque seuls au sénat, et leur prépondérance réduisait à peu de chose l'action de la commune. Le corps des artisans exerçait en fait bien plus d'influence, et c'était là que le protestantisme comptait le gros de ses adhérens. Ces artisans composaient dix-sept gildes ou corporations, qui avaient chacune à leur tête deux *maîtres;* elles jouissaient du privilége de s'administrer elles-mêmes, rédigeaient leurs propres règlemens, faisaient leur police et avaient leur juridiction spéciale. Les membres des gildes, ou, comme l'on disait, les compagnons, quoique ne jouissant pas des avantages dont étaient en possession les bourgeois, dominant dans la commune et s'en séparant d'habitude, exerçaient une influence politique considérable. Les deux *anciens* (*olderleute*) que l'assemblée des maîtres choisissait chaque année au *Schohaus*, et qui étaient préposés à la gestion des intérêts communs de toutes les gildes, se trouvaient investis d'une magistrature populaire qui n'était pas sans quelque analogie avec le tribunat de l'ancienne Rome. Aucun *compagnon* ne pouvait être arrêté ni traduit en justice sans l'assentiment des anciens, qui balançaient ainsi souvent le pouvoir du sénat. Le *Schohaus* entrait conséquemment en

rivalité avec le *Rathhaus* (hôtel de ville), où siégeait cette assemblée, juge en dernier ressort des contestations élevées au sein des gildes.

Rothmann trouvait dans ces corps de métiers de précieux auxiliaires. Au lieu de s'éloigner, il alla établir sa demeure chez l'un de ses prosélytes, dans la maison commune d'une des gildes, celle des merciers. On eut beau le sommer de vider les lieux, il ne bougea pas. L'affaire fit grand bruit; la population ne tarda pas à se diviser en deux camps, l'un qui approuvait et l'autre qui condamnait cet acte d'insubordination. Les hommes des gildes se signalaient par leur ardeur à soutenir l'audacieux chapelain. L'esprit qui avait suscité la sédition de 1525 s'était tout à coup réveillé. A la tête des rothmannistes, on retrouvait la plupart de ceux qui six ans auparavant avaient été les instigateurs de l'émeute. L'un de ces meneurs, qui devait plus tard jouer un si grand rôle dans l'insurrection anabaptiste, était le drapier Knipperdollinck, depuis longtemps l'implacable ennemi de l'évêque et des moines, un de ces hommes chez lesquels une présomption téméraire s'allie à une ambition sans bornes. Peut-être le sénat, par une conduite résolue, eût-il pu triompher d'une opposition qui était alors plus bruyante que raisonnée; mais les quatre ou cinq partisans que le novateur avait dans cette assemblée réussirent à empêcher qu'elle agît : ils insistèrent sur la prudence qu'il fallait apporter dans une affaire qui risquait d'amener un soulèvement populaire, et, tandis qu'ils faisaient perdre du temps, Knipperdollinck et quelques autres agitateurs attisaient le feu de la révolte. Rothmann continuait à protester de l'orthodoxie de ses sentimens et offrait de faire examiner sa doctrine par des théologiens impartiaux, pressant en même temps Mélanchthon et Capito d'intéresser à sa cause les princes protestans. Le sénat, craignant de se briser contre tant d'obstacles, se contenta d'intimer au téméraire prêcheur la défense de remonter en chaire. Le chapitre de la cathédrale se montrait moins condescendant, et travaillait sans relâche près de l'évêque pour que l'ordre fût exécuté. Il ne parvenait cependant point à vaincre l'apathie du prélat, qui abandonnait aux chanoines la responsabilité de mesures dont les conséquences menaçaient d'être fort graves.

Les luthériens, voyant la tournure que prenaient les choses, affichèrent hautement leurs projets. Rothmann traitait avec le sénat comme une puissance, et lui écrivait pour lui déclarer que les bruits de sédition qu'on faisait courir étaient une invention des impies, l'effet d'une manœuvre contre lui, que le calme régnait au contraire dans les esprits; en même temps, il préparait une émeute pour le cas où l'on voudrait par la force le contraindre à quitter la

ville. Il ne tarda point à lancer comme un manifeste du parti dont il était devenu le chef l'exposé de principes qu'il avait annoncé au sénat. On y retrouvait tout le fond des idées de Luther, mais les réformes réclamées étaient conçues de façon à ne pas entraîner la suppression immédiate de l'ancienne liturgie et le renversement du système ecclésiastique. Rothmann espérait ainsi donner le change au clergé et aux catholiques. L'effet de cet écrit fut considérable, et les luthériens jugèrent l'occasion bonne pour tenter une nouvelle entreprise. Ils s'emparèrent de l'église de Saint-Lambert et y installèrent Rothmann en qualité de pasteur. Ses sermons y furent plus agressifs que jamais. La guerre entre lui et les prédicateurs des autres paroisses prit un caractère des plus violens. L'ex-chapelain de Saint-Maurice voyait chaque jour grossir le nombre de ses adhérens. Le duc Éric de Brunswick, qui avait fait à la réforme une opposition résolue dans Paderborn et Osnabrück, ne pouvait manquer d'en agir de même dans son troisième diocèse, dès qu'il en aurait pris possession. Il intima bientôt au sénat l'ordre d'expulser Rothmann et d'interdire toute prédication réformée dans Münster; mais le conseil urbain subit encore en cette circonstance l'influence de ses membres luthériens, et, au lieu d'obéir aux mandemens épiscopaux, il s'efforça de pallier le caractère qu'avait l'enseignement du novateur, rejetant sur le compte de la calomnie les accusations dont celui-ci était l'objet.

Une mort soudaine empêcha l'évêque de poursuivre ses projets de répression; il expira le 14 mai 1532, et Münster, délivré pour un moment de l'autorité de son prince ecclésiastique, devint un champ tout ouvert aux entreprises des partisans de la réforme. Un mouvement protestant éclata dans les trois métropoles épiscopales qui avaient été réunies sous la domination spirituelle et temporelle du duc Éric. Tandis qu'à Osnabrück et à Paderborn les luthériens tentaient de substituer le prêche évangélique aux vieilles observances de la liturgie catholique, à Münster ils procédaient avec plus d'audace encore. Les adhérens de Rothmann se portèrent dans diverses églises, en chassèrent les curés et les prêtres et y introduisirent de force le nouveau culte. Déjà, profitant de la suspension de l'autorité épiscopale, des ministres réformés étaient accourus dans la ville pour prêter appui à l'ex-chapelain de Saint-Maurice. La résolution et la hardiesse des luthériens en imposèrent à la haute bourgeoisie, qui n'était pas en mesure de lutter contre une populace prête à tout oser. Le sénat se montrait irrésolu, l'émeute l'intimidait; il évitait de se rassembler à l'hôtel de ville, et tenait secrètement ses séances dans la demeure de l'un de ses membres. Chaque jour, on entendait parler de quelque nouvel attentat contre

le clergé et les choses saintes. Les événemens de l'extérieur ne faisaient qu'accroître la hardiesse du parti du désordre. L'empereur venait, par la paix de Nuremberg, de reconnaître l'existence des états protestans qui étaient entrés dans la ligue de Schmalkalde. L'attention du gouvernement impérial se détournait de la question religieuse pour ne plus s'occuper que de la guerre contre les Turcs. Les membres du chapitre se voyaient exposés à être chassés de Münster à la première occasion. La ruine de l'église catholique était inévitable dans cette ville, si le diocèse demeurait plus longtemps sans chef. Les chanoines se hâtèrent donc d'élire un successeur à Éric, et leur choix se porta sur le comte Franz de Waldeck, chargé déjà de l'administration épiscopale de Minden. Cet acte prévoyant eut d'abord d'heureux effets pour l'orthodoxie. Le sénat, ayant reçu du nouveau prélat une lettre enjoignant de rétablir partout l'ancien culte et d'éloigner les prédicans, s'en servit pour repousser la pression exercée sur lui; mais l'arme s'émoussa promptement contre les menaces des gildes et des petits bourgeois.

Les meneurs, Knipperdollinck et les deux anciens, le boucher Moderson et le fourreur Redeker, ne cessaient d'exciter la multitude. Une assemblée fut tenue au Schohaus, à laquelle assistèrent tous les maîtres des corporations. L'un des plus chauds partisans de la réforme, Windemoller, y proposa de faire une alliance étroite avec la commune, en vue de protéger Rothmann. La motion fut votée d'enthousiasme, sans qu'on permît à aucune voix d'y contredire, et on ne s'occupa plus que d'organiser la résistance. Les anciens et les maîtres s'abouchèrent avec les membres de la commune qui partageaient leurs idées. On constitua un comité exécutif de 36 membres que l'on chargea de tout diriger. Le comité se transporta immédiatement à l'hôtel de ville pour s'entendre avec le sénat, ou plutôt pour le sommer de marcher de concert avec lui. Les commissaires luthériens insistaient sur l'injustice qu'il y aurait de refuser au peuple le droit d'entendre la parole divine et de s'instruire du véritable enseignement de Jésus-Christ. Les sénateurs objectèrent que les réformateurs n'avaient pu se mettre d'accord sur les changemens à introduire; avant de toucher à ce qui existait, il fallait arrêter les principes à suivre. Ils proposèrent en conséquence qu'on demandât à l'évêque l'autorisation de mander aux frais de la ville deux savans théologiens auxquels on remettrait le soin d'élucider la véritable doctrine évangélique.

Les partisans de Rothmann avaient suggéré ce dernier expédient, leur intention étant de faire confier à deux docteurs imbus des idées nouvelles la rédaction du programme. Le comité accepta ce moyen terme, en mettant pour condition que le sénat prendrait

l'engagement de ne pas séparer sa cause de celle du peuple. Les luthériens comptaient rendre ainsi l'indépendance de Rothmann solidaire de celle du sénat. Ce fut là l'objet de longs débats. L'assemblée n'entendait pas s'engager; tous ses efforts tendaient à écarter une clause qui n'allait rien moins qu'à lui faire consacrer par avance les principes que condamnait l'église. Rothmann insistait de son côté pour qu'une conférence solennelle eût lieu où seraient discutées les questions en litige. C'était le moyen que réclamaient partout les novateurs, confians dans leur savoir et leur habileté à manier des textes avec lesquels le clergé orthodoxe n'était guère familiarisé. Sur ce point, le sénat se sentit si vivement pressé qu'il céda. Le clergé fut donc invité à prendre part à la conférence; il demanda du temps afin de se préparer à répondre, mais en rejetant les bases que son adversaire voulait exclusivement donner à la dispute, les saintes Écritures, seul fondement infaillible à ses yeux de la foi chrétienne.

En se laissant arracher une concession qui permettrait de contester l'autorité de l'église, le sénat se mettait à la remorque du parti de Rothmann; toutefois il aimait mieux en passer par une telle exigence que d'entamer une lutte qui pouvait entraîner son complet renversement. Restait à parer au danger que créait l'inexécution des ordres de l'évêque. La réponse que le sénat fit à ce prince lui fut dictée par les luthériens. Il y évita de s'expliquer sur la question du rétablissement de l'ancien culte et de l'éloignement des prédicans; il rappela les franchises dont jouissait la ville en tout ce qui touchait l'administration intérieure, et appuya sur la ferme volonté qu'avaient les habitans qu'on leur prêchât la pure doctrine de l'Évangile. Cette lettre trahissait la victoire que la réforme venait de remporter, et, redoutant que le prélat ne recourût à la force, l'assemblée ne négligea rien pour le détourner de l'idée que Münster pût être réduit à l'obéissance par une intervention armée. En même temps, le comité des trente-six s'adressait au landgrave de Hesse et le sollicitait de s'entremettre près du comte Franz, avec lequel il était en bonne relation, pour que les évangéliques de Münster ne fussent pas inquiétés, que satisfaction ne fût pas donnée au chapitre. Le landgrave se rendit à ces désirs, mais il avertit le comité qu'en lui prêtant appui il n'entendait pas pourtant porter atteinte aux droits temporels de l'évêque et de son clergé. Philippe, tout zélé réformé qu'il fût, n'en demeurait pas moins le défenseur de l'autorité princière, dont il faisait passer les droits avant les prétentions de ses coreligionnaires. Il usa en conséquence de beaucoup de réserve dans sa démarche, se bornant à faire appel aux intérêts bien entendus du prélat; il lui représenta

que le plus sûr moyen d'assurer l'obéissance de sujets chatouilleux sur leurs droits, c'était de ne pas violenter leur conscience, et pour que le chapitre de Münster n'eût point à souffrir du mauvais vouloir des habitans, le plus prudent était de laisser à ceux-ci un prédicateur qu'ils aimaient.

Pendant ces négociations, Rothmann ne demeurait pas inactif; il appelait de Marbourg et d'ailleurs de nouveaux apôtres du protestantisme. Münster se trouva ainsi pourvu d'un clergé évangélique qui ne tarda pas à laisser percer ses intentions d'expulser le clergé catholique. Soutenu qu'il était par le peuple, il y réussit. Les prédicans, escortés d'une foule qui les encourageait, se portèrent dans toutes les paroisses et sommèrent les curés et les desservans de leur céder la place; mais ils trouvèrent de la part de ceux-ci une résistance énergique. Les anciens et les maîtres, députés par le corps des gildes, se rendirent alors à l'hôtel de ville, réclamant qu'il leur fût délivré contre les récalcitrans un mandat de dépossession en forme. Le sénat reçut assez mal la requête; il représenta à la députation qu'on avait pris l'engagement de laisser, avant de rien innover, le temps au clergé de se préparer à la conférence. Une discussion assez aigre s'engagea : la multitude qui entourait l'hôtel de ville faisait entendre des clameurs et menaçait les sénateurs; ils cédèrent encore une fois. Chaque paroisse fut confiée en conséquence à un pasteur évangélique, et la nouvelle liturgie remplaça la messe. En six mois, les choses avaient tellement marché que ces mêmes luthériens qui ne sollicitaient d'abord que la faculté d'écouter la parole de Rothmann s'emparaient maintenant de tous les sanctuaires, et, aussi intolérans que ceux qu'ils dépouillaient de leur sacré ministère, ils affichaient le projet d'extirper jusqu'aux derniers restes du papisme. Du clergé catholique, il ne subsista plus après cette agression que le chapitre et les couvens, dont l'existence était rendue bien précaire. Le sénat avait en fait abdiqué aux mains du parti luthérien triomphant. La commune et les gildes imposaient leur volonté. Les deux bourgmestres, jugeant la position intolérable, abandonnèrent la ville. Un grand nombre de familles bourgeoises suivirent leur exemple. Chez tous ceux qui gardaient quelques sentimens catholiques, l'appréhension était extrême. Les moines, qui s'attendaient à être victimes de mesures arbitraires, cachaient leurs archives et leurs objets les plus précieux. Le clergé de la cathédrale n'avait plus d'espoir que dans les troupes de l'évêque, dont le chapitre métropolitain pressait l'envoi. Les luthériens s'attendaient en effet à être attaqués par les forces épiscopales; ils activaient les moyens de défense. Le comité des trente-six, transformé en une véritable municipalité révo-

lutionnaire, faisait mettre les murailles en état, achetait des armes et ramassait des munitions. On somma les bourgmestres de rentrer dans la ville, et comme ils ne tinrent aucun compte de cette injonction, on contraignit le sénat de préposer à leur place un syndic. Les sénateurs comme toujours courbèrent la tête devant l'orage, ne dissimulant pourtant pas leur irritation et leurs inquiétudes. De tels préparatifs étaient un défi jeté au prince-évêque, qui réitérait plus que jamais ses sommations, menaçant, s'il n'y était pas fait droit, de traiter Münster en ville rebelle.

Le sénat, dans ses réponses au prélat, avouait que l'autorité lui échappait. Alors Franz de Waldeck résolut d'agir vigoureusement. Le péril était d'ailleurs pour l'église plus imminent que jamais. Les luthériens avaient pris une attitude audacieuse dans plusieurs villes de ses états, et quelques-unes étaient complétement entre leurs mains. Paderborn s'était déclaré pour la réforme, et l'archevêque de Cologne, qui en occupait le siége épiscopal, songeait à soumettre cette ville par les armes. Une diète provinciale fut convoquée à Bilrebecke le 17 septembre 1532. Franz y représenta le danger que faisait courir à la religion la révolte des habitans de Münster, dont l'exemple pouvait devenir contagieux dans toute la province. Il fit appel chez sa noblesse à l'intérêt qu'elle avait de maintenir l'ordre et de soutenir l'autorité légitime. Son discours convainquit les membres de la diète. Les seigneurs, les chevaliers assurèrent l'évêque de leur concours; mais ils demandèrent qu'on épuisât préalablement les moyens de conciliation. Franz de Waldeck y consentit, et une députation de la noblesse westphalienne ouvrit des pourparlers à Wolbeck avec les délégués de Münster. Voici quelles étaient les conditions auxquelles devaient souscrire les habitans : suppression de toutes les innovations introduites dans le culte, éloignement des prédicans, soumission à l'autorité épiscopale. Les négociations se continuèrent plusieurs jours sans aboutir. Il devenait manifeste que le sénat, ou plutôt le parti qui le dominait, ne cherchait qu'à gagner du temps. L'évêque brisa là; il comprit qu'il fallait agir par la force. Comme une tentative d'assaut pouvait coûter la vie à bien du monde, il fut résolu qu'on se bornerait à un blocus. Les troupes épiscopales interceptèrent les routes qui aboutissaient à la ville, de façon à l'empêcher de recevoir des vivres et d'entretenir avec le dehors ses relations habituelles de commerce. La disette ne tarda pas à se faire sentir dans Münster, et les bourgeois parlaient d'accéder aux conditions de l'évêque; mais la classe inférieure ne voulait point entendre parler de se rendre. Les gildes, excitées par les prédicans, menaçaient les lâches qui prononçaient le mot de capitulation, et, comme leurs chefs gouvernaient de fait la ville, tout

donnait à craindre qu'on n'en fût réduit aux dernières extrémités. Dès le 14 octobre, les corporations avaient exigé qu'on exclût du sénat ceux des membres qui opinaient pour qu'on se rendît. Le peuple souffrait d'ailleurs moins de la disette que les classes aisées, car, la place n'étant que fort imparfaitement investie par suite de l'insuffisance de l'armée épiscopale, il n'y avait pas de jour qu'il ne tentât au dehors, ici ou là, une expédition de maraude dont il rapportait des approvisionnemens ou du combustible. Entre ceux qui se prononçaient avec le plus de véhémence pour la défense à outrance étaient Knipperdollinck et un autre énergumène, Kibbenbroick. « Mieux vaut, s'écriaient-ils, dévorer nos propres enfans que de nous soumettre. »

La terreur régnait parmi les catholiques, qui n'osaient plus venir entendre la messe ou présenter leurs nouveau-nés au baptême dans la cathédrale, seule église où se célébrât encore leur culte. Le chapitre, qui y maintenait son autorité, était réduit, par la fuite de la plupart de ses membres, à quelques chanoines en proie à la plus vive anxiété. Le sénat engageait lui-même les catholiques à s'abstenir de toute démonstration religieuse extérieure. Son action était paralysée, et les négociations qu'il tenait encore ouvertes avec l'évêque et les états du diocèse restaient toujours au même point. Plusieurs mois s'écoulèrent : on arriva ainsi à la fin de décembre. Franz de Waldeck s'était avancé jusqu'à Telgt, bourg distant de Münster de deux lieues seulement. De là, il avait adressé une nouvelle sommation au sénat. Celui-ci se montrait disposé à accepter un arbitrage. On s'entendait pour remettre le règlement de la querelle à deux personnes, l'une désignée par l'évêque, l'autre par la ville. Déjà Franz avait fait choix, de son côté, de l'archevêque de Cologne. Tout donnait donc à espérer qu'on allait enfin s'entendre; mais cela ne faisait pas l'affaire du parti avancé, qui visait à renverser l'autorité spirituelle de l'évêque et assurer l'introduction de la réforme. Il résolut de frapper un grand coup, afin de rendre impossible toute transaction. Avertis que le comte de Waldeck n'avait autour de lui à Telgt qu'un petit nombre d'hommes, les meneurs formèrent le projet de s'emparer par surprise du bourg, tandis que le trompette qui avait apporté la dernière dépêche épiscopale attendait encore dans Münster la réponse. Tout à coup les portes de la ville sont fermées, les chefs du mouvement veulent empêcher que quelque habitant n'aille donner l'éveil à Telgt; ils convoquent au Rathhaus tous leurs adhérens, et là on décide une expédition. On fait prévenir de maison en maison les bourgeois de prendre les armes et de se tenir prêts. A minuit, le beffroi sonne, des bandes armées descendent dans la rue, et, appuyées des 300 lansquenets que la

municipalité entretenait à sa solde, elles se précipitent hors de l'enceinte. Alors eut lieu une de ces scènes dont nos révolutions nous ont offert tant de sinistres répétitions. Une populace furieuse s'avançait à la lueur des torches, traînant avec elle des bouches à feu et des munitions, pour donner le sac à la résidence épiscopale. Nul à Telgt ne soupçonnait l'agression; chanoines de la cathédrale et gros bourgeois échappés de Münster, conseillers de l'évêque et députés des états y dormaient tranquillement. On s'en fiait à la vigilance des guetteurs, qui, fatigués au contraire de leur faction nocturne, étaient rentrés chez eux. Les Münstérois, à la pointe du jour, s'élancent vers les portes et réussissent à en abaisser les ponts-levis; en un clin d'œil, ils sont maîtres du bourg. Franz de Waldeck était heureusement parti la veille au soir pour Iburg. Quelques chanoines, réveillés en sursaut, eurent le temps de fuir de leur demeure et traversèrent demi-nus l'Ems, qui se trouvait alors gelée; mais on s'empara de la majeure partie du chapitre et des sénateurs qui étaient venus chercher un refuge près de l'évêque. La populace, ivre de joie, ramène triomphalement à Münster, fifres et tambours en tête, les prisonniers, que poursuivent des menaces de mort; elle se partage pour butin soixante beaux chevaux des écuries du prélat. Les chanoines et les sénateurs réactionnaires sont jetés dans les cachots; à tous ceux qu'on soupçonne d'être favorables à l'évêque, défense est faite de sortir de leurs maisons.

Ce succès inattendu des luthériens changea la face des choses. Le peuple de Münster dicta ses conditions. Les états du diocèse, fatigués d'une lutte qui menaçait d'être préjudiciable à tous les intérêts, et qui insistaient depuis quelques semaines pour une transaction, pressèrent le prélat de souscrire aux exigences de la ville. Le landgrave intervint, et exerça sur les négociations une influence considérable. Un traité de paix fut signé, après un débat assez prolongé, entre la ville et l'évêque le 14 février 1533. Il reçut la garantie des principaux seigneurs de la province. Par ce traité, l'exercice de la religion évangélique était formellement reconnu dans Münster. Toutes les paroisses y étaient affectées, moins la cathédrale, qui restait sous le gouvernement du chapitre. En retour, le clergé catholique ne devait pas être inquiété. Si le catholicisme avait succombé, la liberté de conscience ne pouvait cependant s'enorgueillir de cet avantage : il appartenait au luthéranisme seul, et le traité n'appelait pas à en jouir les autres communions protestantes. La noblesse westphalienne et la bourgeoisie münstéroise avaient réglé les conditions de la paix de façon à n'en attribuer le bénéfice qu'aux seuls adhérens de la ligue de Schmalkalde et à respecter le droit de souveraineté, dont les chefs de cette

ligue prenaient avant tout la défense. L'évêque gardait sa haute suzeraineté sur Münster, grâce à la concession par lui faite de garantir dans la ville l'exercice du culte tel que le réglait la confession d'Augsbourg; mais les gildes, à l'intervention desquelles les évangéliques devaient la victoire, n'entendaient pas se remettre sous le joug d'un sénat qui avait été plutôt leur instrument que leur inspirateur. Unies à la petite bourgeoisie, elles étaient les maîtresses de la situation. Quand, quelques semaines après, fut arrivé le jour de procéder à l'élection annuelle des sénateurs, les suffrages ne se portèrent plus sur les noms qu'on s'était habitué à voir figurer sur la liste du conseil urbain. Les familles traditionnellement en possession du pouvoir, et qui pour la plupart restaient attachées au catholicisme, furent écartées. Vingt hommes nouveaux entrèrent dans le sénat; plusieurs n'étaient que de petits marchands ou de simples artisans. On n'avait pas consulté dans les choix la capacité; on ne tenait compte que des sentimens protestans. Le syndic élu, Jean van der Wieck, s'était acquis la reconnaissance du parti réformé par l'ardeur qu'il avait déployée pour soutenir l'indépendance religieuse de Münster lors des négociations avec l'évêque, par les efforts qu'il avait tentés pour conclure avec Brême, d'où il était originaire, et avec les états protestans une alliance ayant pour but d'assurer dans la cité westphalienne la liberté des évangéliques.

Un esprit nouveau allait donc présider à l'administration de Münster. La vieille aristocratie catholique était définitivement écartée, et les réformés disposaient de tout. Au lendemain de leur victoire, ceux-ci pouvaient paraître un parti homogène; mais l'union ne dura pas longtemps. Tandis que les uns voulaient s'en tenir à ce qui avait été arraché de l'évêque, d'autres étendaient bien plus loin leurs visées. La division se mit ainsi dans le camp des vainqueurs, et la révolution, un instant enrayée, reprit vite sa marche. Rothmann, qui avait conquis une position considérable dans la nouvelle église de Münster, inclinait vers les idées de Zwingli; déjà il l'avait laissé percer avant que le traité du 14 février eût installé légalement la réforme dans la ville. L'ex-chapelain de Saint-Maurice entretenait des relations amicales avec Capito et Schwenckfeld, qu'il avait naguère connus à Strasbourg. Il était devenu en fait l'arbitre de la réforme dans Münster, et tout en matière religieuse s'y faisait par son initiative. Il en profita pour introduire graduellement dans le culte les pratiques des sacramentaires, trouvant des complices dans les autres prédicateurs réformés de la ville, qui partageaient ses tendances. Or la protection que la paix de Nuremberg accordait au luthéranisme en Allemagne ne s'étendait pas à la réforme de Zwingli, que les disciples zélés du grand docteur de Wit-

tenberg tenaient pour une erreur presque aussi condamnable que le papisme. Le traité du 14 février n'autorisait donc point l'établissement à Münster de la religion que Rothmann y constituait de son plein gré. Ses agissemens n'échappèrent pas aux catholiques, qui surveillaient son œuvre d'un œil inquiet. Un de leurs prédicateurs, Romberch, signala le caractère tout zwinglien des innovations apportées dans le culte. L'attention des pasteurs luthériens de la Westphalie fut éveillée. Luther et Mélanchthon en écrivirent à Rothmann. L'évêque Franz de Waldeck, qui épiait l'occasion de ressaisir son autorité spirituelle, alla porter plainte à la diète de Brunswick, et, arguant des clauses du traité du 14 février, réclama l'appui de la ligue de Schmalkalde pour obliger les Münstérois à ne pas dépasser les limites de la réforme de Luther. C'était en effet aux membres de la ligue qu'il appartenait d'après les stipulations de sanctionner la constitution religieuse que Münster s'était réservé de rédiger. Une telle clause n'avait pas empêché le sénat de s'en remettre à Rothmann pour l'organisation de la nouvelle église. L'ex-chapelain n'avait-il pas été le grand promoteur de la réforme dans la ville? A quel autre que lui pouvait revenir une pareille tâche? Quel théologien aurait pu balancer son influence? N'était-il pas l'idole des gildes, avec lesquelles il fallait compter? Rothmann avait d'ailleurs ses créatures dans le sénat, sa parole était toute-puissante, il le savait, et il profita de ses avantages pour conduire à sa guise la réforme de l'église münstéroise, sans souci de l'orthodoxie luthérienne. Il visait avant tout à garder sa popularité, et il comprenait qu'il la maintiendrait d'autant plus qu'il romprait davantage avec les anciennes institutions, pour lesquelles les agitateurs avaient inspiré au peuple une aversion prononcée.

Le parti démocratique usa encore d'intimidation. La constitution ecclésiastique rédigée par Rothmann fut sanctionnée au Rathhaus; elle était conçue de façon à transporter aux hommes de la bourgeoisie et des gildes toute l'influence que les luthériens éclairés eussent voulu donner aux familles bourgeoises les plus instruites entre celles qui avaient accepté la réforme. Les pasteurs étaient à l'élection des paroissiens. Le sénat, uni aux anciens et aux maîtres des gildes, choisissait des *examinateurs* chargés de s'assurer de la capacité des ministres ainsi élus. Les écoles, l'administration des deniers de l'église, la distribution des aumônes, étaient confiées à des fonctionnaires placés sous la surveillance de ce même sénat, de ces mêmes anciens et des maîtres des gildes. Cette constitution se rapprochait beaucoup de celles qu'avaient introduites Bucer à Strasbourg, Œcolampade à Bâle, Zwingli à Zurich; elle ouvrait la porte aux principes de ces réformateurs, plus avancés que les

idées de Luther; aussi une fois adoptée, Rothmann imprima à la prédication évangélique une direction qui devait aboutir à faire substituer les doctrines des sacramentaires à celles de la confession d'Augsbourg. Münster se trouvait donc exposé à perdre la protection des princes qu'unissait la ligue de Schmalkalde et à retomber sans défense sous l'autorité spirituelle de l'évêque. Les plaintes de celui-ci rendaient le danger plus imminent. La partie de la bourgeoisie qui se tenait fermement au luthéranisme le comprit, et ne tarda point à se trouver en opposition avec l'ex-chapelain de Saint-Maurice. Au premier rang des adversaires que Rothmann se créait au lendemain de sa victoire se plaçait Van der Wieck, zélé luthérien auquel ses fonctions de syndic, les services signalés qu'il avait rendus à la cause de la réforme, donnaient dans le sénat une influence considérable. Chaque jour, la situation devenait plus tendue. Plus Rothmann se rapprochait des façons d'agir de la communion de Zwingli, plus le parti évangélique opposait de résistance. Les instincts conservateurs de la haute bourgeoisie la groupaient autour de Van der Wieck, tandis que la petite bourgeoisie, les hommes des gildes et tout ce qu'il y avait dans la ville de turbulens et d'amis de la nouveauté soutenaient Rothmann. La lutte ne se traduisait encore que par des tiraillemens et des pourparlers. L'ex-chapelain, qui mesurait toute la force de ses adversaires et craignait de s'aliéner complétement la portion la plus éclairée de la population, qui d'autre part ne voulait pas abdiquer son initiative personnelle pour devenir l'instrument d'une multitude incapable de régler les matières théologiques, n'avouait pas franchement sa rupture avec les doctrines de Wittenberg. Il équivoquait quand il était mis en demeure d'appliquer les principes de la confession d'Augsbourg, qu'il travaillait sous main à faire écarter. L'église münstéroise n'était plus un sanctuaire; c'était une arène où la controverse remplaçait les exhortations, où l'on s'occupait plus de se contredire que de servir Dieu et d'observer ses commandemens. Un tel état de choses entretenait dans les esprits des habitudes de révolte et d'indiscipline que les luthériens de Münster étaient impatiens de faire disparaître, afin de ne plus s'occuper que de l'œuvre véritablement évangélique, la sanctification des âmes et l'épuration des cœurs. Aussi la plupart des nombreux articles de la nouvelle constitution religieuse adoptée depuis le mois de mars restaient-ils lettre morte. On avait installé des écoles protestantes dans les couvens, mais l'instruction n'y portait pas fruit. Nul symptôme d'amélioration des mœurs ne se manifestait, et les désordres étaient aussi grands depuis la réforme qu'avant cette réforme, qui n'avait rien réformé. Au lieu de s'affermir, les convictions religieuses s'é-

branlaient, et, si ce que les protestans appelaient la superstition catholique ne dominait plus les consciences, aucune autre foi solide et efficace n'en avait pris la place.

Van der Wieck résolut enfin d'arrêter un mal qui menaçait d'anéantir l'œuvre à laquelle il avait coopéré avec autant d'ardeur que de sincérité; il fit au sénat la proposition formelle d'enlever à Rothmann la direction de l'église et d'en investir exclusivement cette assemblée; c'était songer à chasser l'ennemi de la ville quand il était déjà maître des points principaux. Non-seulement Rothmann avait pour lui une démocratie entreprenante et décidée, mais aux pasteurs qui le soutenaient dans ses projets ecclésiastiques étaient venus se joindre de nouveaux apôtres du radicalisme religieux, dont les principes menaçaient bien plus le luthéranisme münstérois que le zwinglisme mitigé contre lequel il luttait.

La réforme avait recruté de nombreux partisans dans les duchés de Clèves et de Juliers, alors réunis sous un même sceptre; ils s'y étaient multipliés grâce à la tolérance du gouvernement ducal, pénétré du désir de porter remède aux abus et aux désordres dont l'église catholique donnait, là comme ailleurs, le triste spectacle. Sans prétendre toucher à l'enseignement théologique et nourrir le projet de se séparer du saint-siége, ce gouvernement tentait de secouer la domination cléricale. Ainsi s'explique sa condescendance pour des doctrines qui favorisaient ses vues, bien qu'elles les dépassassent. Il se gardait d'inquiéter les protestans quand ceux-ci se bornaient à parler et à écrire, sans porter aucune atteinte directe au respect et aux formes du culte établi. Cette tolérance s'accroissait encore de la faveur marquée que témoignaient pour les nouvelles idées divers seigneurs de l'un et l'autre duché. Les fauteurs de la réforme trouvaient dans les domaines de ceux-ci une protection plus avouée que ne leur en accordait le gouvernement du prince. On vit bientôt affluer dans le pays situé entre le Rhin, la Neers et la Roer une foule de gens que la hardiesse de leurs opinions exposait à des poursuites dans le reste de l'Allemagne. Les plus nombreux étaient les partisans de Zwingli, qui étendaient leur active propagande dans toute la région qu'arrose le Rhin, dont les eaux avaient en quelque sorte apporté cette secte de Schaffouse et de Bâle jusqu'en Hollande. A eux se mêlaient d'autres radicaux en opposition bien plus décidée avec l'église, les prosélytes des idées de Melchior Hofmann et des principes anabaptistes. Plusieurs de ces missionnaires de la réforme surent assez se concilier l'appui des seigneurs westphaliens pour être choisis par eux comme prédicateurs ou chapelains; ils en profitèrent pour faire subir dans quelques localités au service divin des changemens où se trahissait un

commencement de substitution de l'église évangélique à l'église de Rome. Le duc de Clèves averti s'alarma, et, afin d'empêcher un mouvement réformiste qui tendait à jeter ses états dans l'hérésie, il prit lui-même l'initiative de la réforme, de façon à la contenir dans les bornes de l'orthodoxie. Il arrêta, d'accord avec son conseil, un plan de réformation de l'église catholique qui ne s'appliquait qu'à la discipline, et qui avait pour objet de la purger de tous ses désordres et de la relever dans l'estime des fidèles. Une vaste enquête fut instituée sur les mœurs et les actes du clergé dans les duchés, et, pour qu'on ne pût se méprendre sur les intentions orthodoxes dont il était animé, le duc prohiba en même temps de la manière la plus expresse toute attaque contre les dogmes, toute entreprise contre les formes du culte divin. Ces mesures atteignirent surtout les zwingliens et les adeptes de l'anabaptisme. Les luthériens, qui respectaient les formes traditionnelles et dissimulaient adroitement leur hérésie sous des interprétations analogues en apparence à celles qu'à toute époque on s'était permises dans l'église, jouirent encore d'une certaine tolérance.

Entre les villes du duché de Juliers, où l'esprit novateur avait pris de plus grandes libertés, Wassenberg s'était particulièrement fait remarquer. Celui qui y exerçait les fonctions judiciaires et administratives de *drossart*, confiant dans le crédit que lui donnait à la cour ducale son attachement bien connu pour son prince, n'avait pas craint de s'émanciper complétement de l'autorité ecclésiastique. Tout dévoué à la réforme, il avait accueilli dans sa petite ville les représentans des doctrines les plus avancées. Là s'étaient rendus : Jean Campanus, tête ardente, mêlé dès l'origine aux luttes des luthériens contre le pape, depuis obligé de fuir de la Saxe à cause de ses opinions zwingliennes, qu'il avait déjà manifestées à la conférence de Torgau, opinions qu'il abandonna bientôt pour ne plus suivre que sa propre inspiration, niant la Trinité, admettant en Dieu un dualisme qu'il considérait comme le prototype du dualisme de la nature humaine, — Denis Vinne, de Diest, qui avait autrefois accompagné ce même Campanus à Wittenberg, — Jean Klopriss, récemment échappé des prisons de Cologne, — Henri Schlachtscaef de Tongres, longtemps errant et proscrit, — Dietrich Fabricius, — enfin Henri Roll, carme défroqué de Harlem, auteur d'un livre sur l'Eucharistie, où le rationalisme zwinglien était largement dépassé. Ces apôtres répandirent leurs doctrines dans la ville et la contrée environnante, s'installèrent en qualité de prédicateurs dans quelques églises ou se mirent à la tête de petites communions; mais une fois que l'on eut commencé à sévir dans les duchés de Clèves et de Juliers contre les novateurs, Wassenberg fut signalé comme un nid

d'hérésies, et la plupart des colporteurs des idées les plus hardies, Vinne, Klopriss, Roll, d'autres encore, quittèrent le pays, et gagnèrent Münster, qui leur offrait, à peu de distance, la liberté qu'ils ne trouvaient plus sous la protection du *drossart*. Le sénat et les pasteurs de Münster, qui connaissaient mal leurs opinions, les accueillirent avec empressement. L'église luthérienne manquait de ministres; on comptait utiliser leur zèle; Rothmann, qui avait avec leur manière de voir plus d'une affinité, trouva dans ces étrangers un précieux renfort, et favorisa leurs prédications. Le succès en fut rapide; le peuple recevait avidement une parole dont les promesses exaltaient son imagination et flattaient ses instincts de révolte. L'ex-chapelain de Saint-Maurice en subit lui-même l'influence, et adopta peu à peu toutes les opinions des émigrés wassenbergeois. D'autres pasteurs furent entraînés comme lui sur une pente qui conduisait droit à l'anabaptisme. Dès lors l'église protestante de Münster ne se pénétra point seulement du zwinglisme; un radicalisme bien autrement avancé s'y infiltra. Rothmann se serait peut-être arrêté dans la voie où son alliance avec les téméraires théologiens allait l'engager sans l'ambition qui le dominait; mais il comprenait que, s'il cherchait à retenir l'élan qui poussait le peuple vers la nouvelle prédication, il courait risque de perdre sa popularité. Déjà il redoutait dans l'un des prédicateurs arrivés de Wassenberg un rival. Ce rival, c'était Roll, dont l'éloquence, mélange singulier de violence et de mysticisme, remuait la multitude, et chez lequel se retrouvaient tous les talens et tout l'enthousiasme de Hofmann. Rothmann ne voulut pas se laisser dépasser, et ses sermons respirèrent bientôt le même radicalisme que professaient les pasteurs wassenbergeois.

Le sénat somma plusieurs fois les prédicans de cesser leurs attaques contre le baptême des enfans et de renoncer à leurs paradoxes. Ceux-ci ne tenaient aucun compte des injonctions. Cinq d'entre eux adressèrent même au conseil urbain un mémoire où ils s'élevaient contre l'intrusion de l'autorité civile en des matières qui n'étaient du ressort que des ministres de Dieu; ils en appelaient, si l'on repoussait leur réclamation, à la décision de la réunion générale des fidèles. Le sénat passa outre, et, pour couper court à ces clameurs, ordonna la fermeture des églises; l'entrée en fut interdite aux prêcheurs récalcitrans. L'émotion populaire, déjà excitée par les pasteurs wassenbergeois, fut alors à son comble. Aussi, dans la crainte d'un soulèvement des gildes, le corps municipal revint-il bientôt sur la mesure extrême qu'il avait adoptée.

La révolution religieuse se précipitait. Münster entrait dans une voie qui conduisait à la dissolution de l'église récemment édifiée.

Rothmann et Roll déclamaient avec plus d'audace que jamais contre le baptême des enfans. La confession d'Augsbourg n'existait plus pour eux; mais le traité du 14 février subsistait, il demeurait le seul rempart derrière lequel pussent encore s'abriter les conservateurs. L'ex-chapelain de Saint-Maurice comprenait que sa résistance pourrait s'y briser, et il s'efforçait d'amuser ses adversaires par des déclarations de principes ambiguës en contradiction avec ses propres discours. Il demandait qu'une conférence publique fût instituée où l'on discuterait les questions théologiques qui divisaient les protestans de Münster, moyen que repoussait le sénat, convaincu qu'il était que Rothmann ne s'avouerait jamais battu. Celui-ci continuait en même temps d'agir sur les hommes des gildes, dont il était encore l'oracle; il s'appuyait à l'hôtel de ville sur les amis qu'il y avait fait entrer, sur les alliances avec des familles influentes que lui avait créées son récent mariage avec la veuve d'un ancien syndic, femme au reste fort décriée, que le bruit public accusait d'avoir empoisonné son premier mari. Enfin, mettant tout à profit, Rothmann poursuivait sans relâche, dans la constitution ecclésiastique qu'il avait naguère fait adopter, des changemens conformes à ses nouvelles idées et qui en dénaturaient complétement l'esprit, exerçant une véritable dictature et paralysant l'action déjà affaiblie du gouvernement municipal. Au milieu de cette anarchie, la terreur qui avait régné dans la ville peu avant le traité du 14 février recommençait. Ces bandes de gens sans aveu qu'on appelait *les mangeurs de soupe* avaient reparu. Les artisans, excités par des prédications furibondes, étaient tout prêts à courir aux armes. Il n'y avait plus de sécurité pour tout ce qui était modéré et respectable; les luthériens tremblaient presque autant pour leur vie que les catholiques. Telle était la situation de Münster quand un prêtre de la cathédrale, indigné du triomphe de l'hérésie, osa monter en chaire et lancer contre les novateurs d'imprudens anathèmes. Van der Wieck saisit cette occasion pour frapper les deux partis extrêmes prêts à se déchirer. Le sénat, à son instigation, déclara ne vouloir souffrir aucune violence, de quelque côté qu'elle vînt. Il commença donc par expulser le téméraire prédicateur de la cathédrale, puis le 2 novembre, Rothmann ayant renouvelé avec plus d'insolence que jamais ses invectives contre la doctrine évangélique, il lui fit signifier de ne plus prêcher, et l'on ferma les églises. L'imminence du danger avait en ce moment rendu le courage aux conservateurs. Le sénat convoqua les anciens et les maîtres des gildes à l'hôtel de ville. On leur exposa la nécessité de mettre un terme à l'état de trouble qu'avaient amené les prédications. La réunion fut tumultueuse, et l'on ne par-

vint pas à s'entendre. Une seconde fut arrêtée pour le lendemain; on y appela tous les *erbmänner* et les bourgeois catholiques. Les conservateurs se trouvaient ainsi en majorité, et des mesures répressives furent votées d'acclamation. Les bourgeois étaient si résolus qu'un grand nombre, pour braver la populace, vinrent se faire inscrire nominativement comme étant tout prêts à donner leur concours armé au rétablissement de l'ordre. Les luthériens se voyaient dans la nécessité de tendre la main aux catholiques pour résister au flot montant de la démagogie. Eux qui avaient naguère poussé les gildes contre ceux qui tenaient pour l'ancien culte imploraient maintenant contre ces corporations l'appui de leurs adversaires de la veille. L'exil des prédicans fut décidé. Le sénat écrivit à l'évêque pour solliciter de lui une escorte destinée à accompagner les bannis. Le peuple fut indigné d'une pareille démarche, et il accusa le corps municipal de trahir la cause évangélique. Les catholiques relevaient la tête et parlaient de ressaisir l'autorité. Ils reprochaient publiquement aux luthériens d'avoir été la cause originelle de tout le mal, et quelques notables de ce parti se virent en butte à leurs injures. Cette conduite maladroite fit perdre aux catholiques tout le terrain qu'ils avaient gagné.

Assurément, les évangéliques craignaient le triomphe des radicaux, mais ils redoutaient plus encore le retour d'un régime qu'ils avaient contribué à renverser. Van der Wieck, préoccupé du danger qu'avait pour la réforme à Münster une alliance avec la réaction, mit tout en œuvre pour dissiper les attroupemens, sans faire intervenir l'évêque et le chapitre. La collision était pourtant bien près d'éclater. Rothmann et ses partisans s'étaient réunis en armes, avec du canon, à l'église Saint-Lambert, tandis que les autorités et les luthériens occupaient l'hôtel de ville. Les catholiques attendaient dans leurs demeures avec anxiété l'issue d'une lutte qui paraissait inévitable; mais l'activité du syndic parvint à tout arranger. A force d'insistance, il obtint de la commune de souscrire aux conditions suivantes : Roll, Klopriss, Staprade et tous les pasteurs wassenbergeois quitteraient la ville avec un sauf-conduit de l'évêque; ils seraient indemnisés de la dépense qu'entraînait pour eux cette expulsion. On leur accorderait même un sursis pour qu'ils pussent mettre ordre à leurs affaires; Rothmann aurait la liberté de rester, mais interdiction lui serait faite de prêcher. Les artisans reprirent leurs travaux, les bourgeois retournèrent chez eux, et le calme sembla rétabli. Les luthériens se croyaient enfin débarrassés d'adversaires qui avaient bouleversé leur église. Ils travaillaient avec ardeur à en raffermir la constitution. On écrivit au landgrave de Hesse pour lui demander de nouveaux pasteurs dont la prédication devait

ramener à des idées plus saines une population égarée; mais, si la revolte était momentanément comprimée, les doctrines qui l'avaient suscitée gardaient leurs adeptes. Les principes répandus par les émigrés de Wassenberg demeuraient chers aux hommes des gildes. Les radicaux ne perdirent pas courage et n'acceptèrent point les faits accomplis comme une irrémédiable défaite. Si leurs apôtres avaient abandonné la ville, ils restaient en relations avec les partisans qu'ils s'y étaient faits. Rothmann leur servait d'intermédiaire. Si la chaire leur était fermée, ils avaient encore la presse. Des écrits destinés à soutenir leurs idées circulaient dans le peuple. Les luthériens y étaient représentés comme les oppresseurs de la liberté chrétienne. Tandis que Van der Wieck ne songeait qu'à repousser les prétentions de l'évêque et du chapitre, cette sourde propagande gangrenait les classes inférieures. Rothmann réveillait chez les gildes une agitation d'où pouvait sortir un nouveau conflit.

Le parti luthérien, qui s'imaginait avoir assuré l'ordre, tournait ses sévérités contre les catholiques, dont les menées l'inquiétaient. Quelques mois auparavant, le 4 mai, l'évêque était venu à Münster recevoir le serment de fidélité des habitans. Malgré les fêtes qui accompagnèrent cette solennité, on avait pu se convaincre, aux mesures prises, des sentimens profondément hostiles que le gros de la population nourrissait à l'égard du prélat, auquel elle ne savait aucun gré de la liberté religieuse qu'il venait d'octroyer. Des demandes d'argent adressées ensuite par ce prince n'avaient rencontré qu'un refus catégorique; la ville insistait sur ses franchises. Bientôt le clergé catholique avait été l'objet de mesures vexatoires; on l'avait dépouillé d'une partie de ses établissemens malgré les stipulations du 14 février. Les choses en étaient là pour les catholiques quand éclata le conflit que le syndic avait fait cesser. Depuis la transaction intervenue entre les luthériens et la faction populaire, la situation du clergé épiscopal et de leurs adhérens n'avait fait qu'empirer. Van der Wieck, dans son zèle évangélique, s'en prenait à des ennemis bien moins redoutables que ceux qui reformaient leur armée dans l'ombre. Cependant l'imminence du péril devait lui dessiller les yeux. Il s'aperçut que la transaction n'avait été qu'un palliatif, et recommença la lutte contre les radicaux; mais les moyens auxquels on avait eu recours pour rétablir à Münster l'orthodoxie protestante tournaient précisément contre les intentions qui les avaient dictés. Les pasteurs envoyés par le landgrave étaient plus occupés de combattre le catholicisme que de résister aux entraînemens du radicalisme religieux. Aussi cherchèrent-ils à s'entendre avec Rothmann. Celui-ci, en dépit des mesures prises contre ceux qu'il s'était récemment donnés pour collaborateurs, gardait sur la population de

Münster toute son action. Loin de songer à revenir aux principes du luthéranisme, il se détachait définitivement de la doctrine de Zwingli, qui avait eu ses préférences, et se jetait dans le courant de nouveautés introduites par les prédicateurs que Münster avait éloignés. Il finit par déclarer hautement que le baptême des enfans était chose abominable devant Dieu, et avança d'autres propositions qui respiraient le plus pur anabaptisme. Sa défection du camp des sacramentaires devenait manifeste malgré les ambages dont il s'efforçait encore de la couvrir. Ses anciens amis de Strasbourg en furent informés, et le sommèrent de s'expliquer. Bucer le mit en demeure de retirer ses assertions téméraires ou de renoncer à tout commerce avec lui; mais l'ancien chapelain de Saint-Maurice n'avait nulle intention de se rétracter, sa détermination était irrévocable. Les anabaptistes devenaient désormais ses alliés, et au moment où le savant théologien de Schelestadt lui envoyait sa catégorique injonction, la nouvelle se répandait à Strasbourg, chez les disciples de Hofmann, que le célèbre réformateur de Münster venait de se déclarer pour eux, qu'il lisait, qu'il admirait les livres de leur maître, que leur doctrine était prêchée dans la cité westphalienne, appelée à devenir la nouvelle Sion d'où la lumière se répandrait sur toute la terre. Cette lumière était celle d'une torche jetée encore une fois dans les pays du Rhin, et qui y allumerait, non plus comme en 1525 un vaste incendie, mais un effroyable brasier.

IV.

Le parti ultra-radical rencontrait enfin une ville où il pourrait librement appliquer ses principes et tenter de refaire la société sur le modèle qu'il avait préparé dans les petites communautés anabaptistes. Münster allait s'offrir aux adeptes des croyances écloses dans la Suisse et la Thuringe comme la Jérusalem céleste où le Christ établirait son règne de mille ans. Après s'y être introduits à la dérobée, y avoir trouvé un asile contre la persécution, les sectaires, abusant de cette hospitalité, travaillèrent à s'en rendre maîtres; ils proscrivirent, une fois qu'ils y furent parvenus, leurs hôtes trop confians. Tant qu'ils se sentaient les plus faibles, ils ne réclamaient que le droit de vivre et ne sollicitaient que la liberté de se réunir pour servir Dieu selon leur conscience. Lorsqu'ils furent devenus les plus forts, ils aspirèrent à la domination, et ne souffrirent aucune opposition à leurs plans et à leurs idées, aucune résistance à leurs folles entreprises. Le but auquel ils tendaient, ce n'était que peu à peu qu'ils l'avaient laissé apercevoir. Pour ne point éveiller la défiance, ils avaient au début dissimulé leurs visées, désavouant

au besoin ce que leur système présentait de plus choquant, affectant de poursuivre la même œuvre que les missionnaires de la réforme, et recourant, quand ils étaient contraints de s'expliquer, à des faux-fuyans et à des formules ambiguës. En cela, ils reprenaient la tactique dont avaient usé les luthériens avec l'église. Quand le parti évangélique de Münster soupçonna leur duplicité, ils s'étaient assez fortifiés pour ne point redouter la lutte, et il fut facile aux hypocrites sectaires d'obtenir pour leur culte des garanties qui ne pouvaient plus être refusées sans compromettre l'ordre et la tranquillité. Ces garanties devinrent entre leurs mains un nouveau moyen d'attaque et un piége où tombèrent leurs adversaires, auxquels ils allaient bientôt arracher le gouvernement de la ville. C'est le procédé ordinaire des factions extrêmes, qui, n'ayant tout d'abord ni le nombre ni l'autorité, s'effacent derrière les partis plus modérés, chez lesquels la résistance au pouvoir n'a pour objet que d'imposer de légitimes réformes et des changemens mitigés, les poussent en avant, et, se faisant accepter sous le couvert de ce même parti, saisissent à l'improviste les rênes de l'état, quand, par l'effet d'une sédition populaire qu'ils ont provoquée ou d'un déchirement intérieur dont ils sont les fauteurs, ces rênes s'échappent de la main qui les tenait. Voilà comment dans la cité westphalienne le luthéranisme fit place au zwinglisme, lequel fut renversé à son tour par une réforme plus radicale qui devait aboutir aux sanglantes saturnales d'une théocratie démagogique. En aucune ville d'Allemagne au XVIe siècle, les classes inférieures n'étaient plus turbulentes et plus agitées qu'à Münster. Nulle part il ne régnait des sentimens plus envieux et plus malveillans envers les classes gouvernantes et l'autorité suzeraine, car nulle part les abus de la puissance temporelle d'un prince-évêque, le luxe, la morgue et la dissolution du haut clergé, ne s'étalaient plus au grand jour ; nulle part l'exercice du gouvernement spirituel n'était devenu matière à un trafic plus honteux, et n'avait amené un plus déplorable oubli des devoirs du saint ministère. L'hostilité de la populace, des artisans, de la petite bourgeoisie contre les membres du chapitre et l'aristocratie bourgeoise, unie d'intérêts et d'idées avec ce corps ecclésiastique, était un puissant élément révolutionnaire dont s'emparèrent les novateurs. Ils flattèrent les passions de la multitude et la nourrirent de leurs propres illusions, promettant de rendre à l'église une pureté et un désintéressement dont les mœurs du siècle ne permettaient guère le retour. L'évêque devait être dépouillé de sa puissance, le clergé de ses biens et de ses droits. De là le succès que rencontra la prédication évangélique chez les hommes des gildes, qui, tant que les protestans ne furent pas au pouvoir, en formèrent l'armée, et qui,

lorsque ceux-ci eurent saisi l'autorité, travaillèrent à les renverser, puis passèrent sous l'étendard des anabaptistes quand Rothmann l'eut emporté sur les luthériens.

Les premiers promoteurs de la réforme à Münster avaient mis en mouvement les masses populaires pour dominer le gouvernement égoïste et autocratique de l'évêque et du chapitre métropolitain. Il ne s'agissait pour ces réformateurs que de substituer l'administration plus intelligente et plus ménagère d'une bourgeoisie libérale au despotisme quelque peu capricieux du prince-évêque. Ils s'imaginaient naïvement, dans l'infatuation de leur supériorité relative, que tout rentrerait dans l'ordre sitôt que les abus ecclésiastiques auraient disparu et que l'autorité serait passée entre leurs mains, comme si les masses populaires s'apaisaient aussi vite qu'on les soulève, comme si l'esprit de licence, une fois qu'on lui a laissé libre carrière, se laissait docilement renchaîner quand on a tiré de lui le service qu'on en attendait. Ceux que l'émeute porte au pouvoir sont promptement submergés par les flots qui les ont poussés; celui qui est à la barre du navire doit en effet plutôt réagir contre l'impulsion du courant que se laisser conduire par lui. Le nouveau sénat, la nouvelle magistrature urbaine, sortis de la révolution opérée par les luthériens, n'eurent qu'une existence précaire et se sentaient incessamment menacés; ils se trouvèrent bientôt à l'égard des corporations dans la même situation où avaient été l'évêque et le chapitre de la cathédrale. Formant un nouveau parti conservateur, ils étaient d'autant moins armés contre les classes ouvrières qu'ils les avaient auparavant plus soutenues dans leur révolte, plus entretenues dans des espérances qu'ils ne pouvaient satisfaire. Ces classes mécontentes reçurent alors leurs chefs du parti religieux plus avancé, qui les opposa aux évangéliques, et conquit sur elles d'autant plus d'influence qu'il se prononçait pour une réforme plus radicale. Ce parti, plus hétérodoxe que les luthériens, Rothmann en fut l'âme; car, si les révolutions ne sont jamais l'œuvre d'un seul, si elles ont toujours leur cause dans des aspirations répandues soit chez la multitude, soit chez une classe nombreuse de citoyens, dans les intérêts d'une faction entreprenante et énergique, elles ont cependant besoin pour réussir d'individualités qui les personnifient et les conduisent. Pour qu'il triomphe, il faut au peuple, même quand il s'élève contre toute autorité, un chef qui lui impose une direction et qui attende son propre succès de celui des masses qu'il pousse. Les radicaux rencontrèrent ce chef dans Rothmann, qui, comme tant d'autres démagogues, après avoir maîtrisé la multitude, finit par ne plus être que le serviteur des passions qu'il avait soulevées. Ce réformateur nous offre au XVIe siècle un type

dont l'histoire nous a depuis présenté bien des reproductions agrandies ou réduites. Plus entreprenant que hardi, plus insubordonné qu'indépendant, d'un esprit plus chimérique que novateur, il n'avait ni des talens assez exceptionnels, ni une situation assez importante pour arriver dans sa ville à la suprématie, les choses demeurant dans leur ancien état. Trop orgueilleux et trop impatient pour être l'homme de ces intrigues et de ce savoir-faire qui sont les moyens des ambitieux médiocres en temps ordinaire, Rothmann chercha près des classes qui lui étaient fort inférieures en éducation et en lumières le crédit et la puissance qu'il ne pouvait obtenir dans une sphère plus relevée. Il se fit l'apôtre et l'inspirateur des gildes. On le retrouve à la tête de toutes les émeutes que ces corporations préparent contre l'autorité. C'est par la popularité qu'il domine, et de peur de la perdre il ne veut jamais se laisser dépasser dans les idées de réforme, qui montent incessamment comme une marée sous le souffle des doctrines nouvelles. Quand le catholicisme règne à l'hôtel de ville, il est luthérien; quand le luthéranisme l'emporte, il est zwinglien; quand Münster adopte une constitution ecclésiastique dont les principes se rapprochent fort de ceux des sacramentaires, il se fait anabaptiste, et quand l'anabaptisme dégénère en une théocratie extravagante et cruelle où l'Apocalypse prend la place de l'Évangile et un obscur imposteur celle de l'évêque et du sénat, on le voit se déclarer en faveur du prétendu prophète et se faire complice des monstruosités qui déshonorent la ville. Il avait cru diriger le char de la révolution religieuse dans Münster parce qu'il s'était attelé à cette redoutable machine; mais c'est par derrière que sont les hommes qui la poussent. Rothmann ne fait qu'obéir aux impulsions qui lui arrivent de l'étranger; il accélère sa marche pour ne pas être culbuté par ce qu'il traîne après lui. Vaine précaution! un jour devait arriver où, lancé à toute vitesse dans une voie sans issue, le char irait se briser contre la base indestructible de la société humaine, qu'il n'a pu réussir à ébranler, écrasant dans sa chute les insensés et les fanatiques qui le montaient. Telle fut la dernière phase de l'anabaptisme, ou plutôt de ce grand mouvement religieux radical dont le centre se transportait à Münster par la conversion de Rothmann aux principes que Melchior Hofmann avait prêchés en Westphalie et dans les Pays-Bas. La cité épiscopale devient, à partir de ce moment, le quartier-général des forces révolutionnaires, et l'insurrection, naguère vaincue en Thuringe et sur les bords du Rhin, s'y relève pour tenter un effort suprême et désespéré.

Alfred Maury.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

V.

SOUVENIRS DE BOURGOGNE (1).

I. — SEMUR EN AUXOIS.

Stendhal, qui ménageait peu les expressions lorsque son goût était blessé ou que ses antipathies étaient en jeu, ne s'est pas gêné pour écrire tout net que la riche Côte-d'Or était le plus laid pays de France. Point n'est besoin d'une exagération aussi cassante pour mettre à son rang la nature de Bourgogne. Il est certain que la partie la plus pittoresque de cette province est justement celle que traverse le chemin de fer de Lyon-Méditerranée : c'est Joigny, c'est Tonnerre, c'est Montbard, c'est surtout la grasse et riante vallée de l'Ouche aux portes de Dijon; mais, dès qu'on s'écarte tant soit peu de cette ligne droite, les occasions ne manquent pas de s'assurer que dans la nature comme dans le monde richesse n'est pas synonyme de beauté. Quelle triste et monotone campagne par exemple que celle de l'Auxerrois avec ses monticules blanchâtres et pelés semblables à d'énormes crânes chauves et ses plaines sans arbres! Quel pays désagréablement accidenté que celui qui s'étend d'Avallon à Semur avec ses éternelles gibbosités sans caractère! et lorsqu'on dépasse Dijon, comme ces riches plaines où se récoltent les plus fameux crus de Bourgogne sont ennuyeuses au regard et laissent l'imagination lourde! Les beaux paysages et les situations

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

pittoresques ne manquent pas cependant, mais il faut se donner la peine de les chercher et souvent assez loin. Trois de ces paysages surtout méritent une attention particulière : ceux d'Avallon, de Vezelay et de Semur en Auxois. Il est vrai que c'est à peine si la Bourgogne peut revendiquer les paysages d'Avallon et de Vezelay, car la proximité du Morvan, dont ils forment la frontière, les rattache en partie à une autre province; en revanche, elle peut se vanter du panorama de Semur, et l'opposer victorieusement aux voyageurs qui se hâteraient trop de proclamer son infériorité pittoresque.

Ceux qui voudront jouir d'une des plus instructives surprises que puisse donner aujourd'hui un voyage en France doivent soigneusement se garder d'arriver à Semur par une autre route que celle d'Avallon. Le spectacle rare et frappant d'une ville du moyen âge se présente alors aux regards, aussi entier, aussi complet que purent l'avoir les contemporains de ces temps reculés. Ce n'est pas là ce moyen âge en ruines, semblable à un cadavre en décomposition ou à un amas de débris mélancoliques dont nous avons si souvent contemplé le tableau quasi funèbre; c'est un moyen âge tout neuf en quelque sorte, sans altération ni mutilation, vivant, robuste, d'aspect viril, exempt de marques de sénilité, et comme conservé à souhait pour engendrer une des illusions les plus proches de la réalité qui se puissent concevoir. Semur a cela de particulier que, bâtie sur une éminence, elle ne se laisse pourtant apercevoir que de très près, masquée qu'elle est par un monticule qui lui fait face et sur les flancs duquel serpente la route. Tout à coup au dernier tournant de ce monticule qui lui sert de rideau, elle découvre brusquement son attitude et son aspect, à la fois hardis, agrestes et négligés comme ceux d'une ville qui se sentirait à l'abri de l'espionnage de ses environs. Solidement assise sur le faîte d'un rocher, elle laisse nonchalamment pendre ses jambes tout le long de la colline, et va plonger ses pieds jusqu'à l'affreux Armançon, qui quelquefois les lave et le plus souvent les salit. En bas, deux poternes énormes, reliées entre elles par une maçonnerie massive dont la solidité n'a subi aucune ébréchure, et percées dans toute leur épaisseur de deux ouvertures étroites et quasi défiantes, offrent l'accès de la ville qu'elles défendaient autrefois. Involontairement, lorsqu'on s'engage sous ce passage voûté, l'on se retourne pour voir si les portes ne se sont pas refermées derrière soi; on dirait deux énormes chiens de garde qui, ayant cessé de mordre et d'aboyer, ont encore conservé l'habitude de grogner à tout passant et de bâiller en découvrant des crocs démesurés dont ils ne savent plus se servir. En face des poternes, un pont gaîment à cheval sur l'Armançon relie les deux collines et présente un spécimen on ne

peut mieux choisi de ce que furent les promenades des bourgeois d'un autre âge, habitans de villes dont les portes se fermaient avec le couvre-feu et qu'ils ne pouvaient en conséquence jamais perdre de vue. C'est un décor à peu près semblable qu'on imagine pour certaines scènes du *Faust* de Goethe, par exemple celle où le docteur, perçant avec son fidèle Wagner les groupes populaires, fait la rencontre du barbet magique, et je l'indique aux décorateurs de l'avenir pour le cas où l'on essaierait chez nous une interprétation fidèle du célèbre drame.

Cette physionomie du moyen âge est tout extérieure cependant, et ne se continue pas dès qu'on a dépassé les poternes. Semur est une ville complétement renouvelée et dont les maisons, sans caractère d'aucun genre, n'ont d'autre prétention que celle de loger les habitans. Contraste curieux, cette ville, dont l'aspect extérieur est tout féodal, donne dès qu'on y est entré l'impression de la plus bourgeoise et de la plus démocratique des cités. Aucune trace d'influence dominatrice ne s'y fait remarquer, aucun souvenir d'un passé même récent ne semble conservé chez ses habitans. On dirait même que de tout temps les bourgeois de cette petite cité ont eu ce dédain des jours écoulés qui est très particulier aux populations démocratiques. Dès qu'on cherche l'explication du détail le plus simple, on ne la trouve qu'avec difficulté. Les archives de Semur ont été détruites dans un incendie, et il ne paraît pas qu'on se soit jamais donné beaucoup de peine pour les reconstituer, ou du moins pour arracher à l'oubli ce qu'on pouvait sauver de la tradition. Toutes les villes de Bourgogne ont eu leurs historiens locaux; Semur seule semble n'avoir pas eu souci de conserver mémoire d'elle-même. Le seul écrit de quelque valeur qui ait été composé sur cette ville a, par une négligence presque inexplicable, dormi jusqu'à ces derniers mois parmi les manuscrits de la bibliothèque : c'est un essai historique à la fois rapide et circonstancié écrit aux approches de la révolution française par le marquis Ponthus de Thiard. Enfin un éditeur intelligent s'est rencontré pour tirer de l'oubli ces pages uniques où restent fixées nombre de particularités et de détails qu'on chercherait vainement ailleurs. Ce miroir est bien exigu et bien imparfait sans doute, mais c'est le seul qui existe, et c'est un devoir pour nous d'avertir les amateurs de curiosités historiques que le précieux manuscrit, désormais livré à l'impression, forme depuis quelques semaines un joli petit volume qu'on peut se procurer à peu de frais (1).

(1) Nous ne saurions assez remercier M. Verdot, libraire-éditeur à Semur, de l'obligeance qu'il nous a montrée en nous révélant l'existence du manuscrit de Ponthus de Thiard et en nous envoyant à Paris même les bonnes feuilles de sa publication.

Le *Mémoire historique* de Ponthus de Thiard nous apprend peu de chose sur le caractère et les dispositions morales de la population, et cependant on peut induire assez aisément de l'ensemble de faits qu'il présente que de tout temps l'esprit le plus foncièrement bourgeois, c'est-à-dire un esprit à la fois conservateur et plébéien, a régné dans cette petite ville. Jamais Semur n'a épousé avec une passion exclusive ou ardente aucune des grandes causes qui nous ont divisés dans le cours de notre histoire. Ses habitans se sont toujours distingués par une certaine fidélité envers leurs maîtres, fidélité fort prosaïque et banale, où l'on n'aperçoit aucune force d'amour ni aucune profondeur de convictions : selon les temps et les circonstances, on les voit fidèles aux ducs de la maison de Valois, partisans de Mayenne et de la ligue, royalistes avec Henri IV et la dynastie des Bourbons; mais leur affection ne semble avoir jamais survécu longtemps à la défaite du drapeau qu'ils avaient arboré et défendu. Leur politique locale fut aussi pacifique que leur politique générale fut tiède. Dès l'origine de l'érection de Semur en commune, c'est-à-dire depuis le premier tiers du XIIIe siècle, on les voit se gouverner fort paisiblement par le moyen de leurs six échevins élus, présidés par le bailli d'Auxois, la seule autorité qui chez eux relevât des ducs. Si ce n'est pas là une population d'hommes libres dans le beau sens du mot, c'est au moins une population de bourgeois indépendans, maîtres chez eux, et qui, comme dit le peuple, n'ont jamais été gênés dans leurs entournures. Tel est le trait principal qui ressort du mémoire de Ponthus de Thiard; mais il existe à Semur un document autrement riche et autrement indestructible, qui proclame que de tout temps l'esprit bourgeois et plébéien, sinon absolument démocratique, prévalut à Semur, et ce document n'est rien moins que la cathédrale même de cette ville.

La même différence singulière que nous avons observée entre l'aspect extérieur de la ville et son aspect intérieur se remarque dans cette cathédrale, dont l'origine et la première histoire sont foncièrement féodales, et dont la décoration est entièrement démocratique. Par la date de sa fondation, elle nous ramène au berceau de notre monarchie, car le fondateur ne fut autre que le premier duc héréditaire de famille capétienne, Robert dit *le Vieux*, fils du pieux roi Robert et frère du roi Henri Ier, le seul mauvais prince qui ait, je crois, gouverné la Bourgogne. Une courte anecdote, qui peint merveilleusement les mœurs de l'époque et le prodigieux pouvoir de la religion à cette date du moyen âge, mettra le lecteur à même de juger de la violence du personnage. Un de ses officiers avait volé la génisse d'un paysan et refusait de la rendre; un moine

bourguignon prit parti pour le paysan. « Tu as volé la génisse de cet homme, dit le moine au duc, tu dois la rendre ou la payer. — Je ne rendrai rien, répondit le duc; moi et mes officiers nous devons vivre de ce que nous trouvons. » Sur cette réponse, le moine prononça l'excommunication et fit fermer au duc les portes de l'église. Robert savait quelle était la puissance de l'excommunication pour en avoir vu les terribles effets sur son père, dont il n'avait ni la piété ni la charité, et après s'être heurté inutilement à la porte de l'église il jugea prudent de ne pas prolonger la résistance (1). A cette époque, il était plus facile d'avoir raison du plus grand seigneur que du plus simple moine, car on pouvait employer contre le seigneur la violence et au besoin le crime, tandis que ces moyens employés contre le moine n'auraient fait qu'augmenter les difficultés qu'on aurait cru trancher. Robert fit plusieurs fois cette sinistre expérience, notamment lorsqu'il usurpa à main armée les états du comte d'Auxerre, et qu'il assassina son beau-père Dalmace, seigneur de l'autre Semur, Semur en Briennois. C'est à ce dernier crime que nous devons la belle et originale cathédrale, élevée par Robert entre les années 1060 et 1065 en expiation de son forfait. Au-dessus d'un des portails latéraux, de curieuses et gothiques sculptures racontent dans tous ses détails l'affreuse aventure. Il semble que ce fut dans un festin que Dalmace fut assassiné, car la principale de ces scènes représente une table entourée de convives, et au pied de la table gît un cadavre. Plus loin, la duchesse Alix, la fille de Dalmace et la femme de Robert, se dresse jusqu'à mi-corps hors d'une tour en levant ses mains vers le ciel en signe d'affliction. En face d'elle, Robert, agenouillé devant un moine, implore le pardon de l'église; ailleurs un personnage qui désigne du doigt une cathédrale lui indique la manière de racheter son crime, et enfin une dernière scène où les traditions de l'enfer classique se mêlent aux sentimens du christianisme nous montre le duc Robert passant la barque à Caron. L'artiste n'a pas eu la hardiesse de pousser plus loin le voyage et de nous dire si l'inflexible Minos avait jugé suffisant le moyen d'expiation employé par le duc. Pour nous qui n'avons pas à remplir les terribles fonctions de Minos, nous ne devons pas trop regretter le meurtre de Dalmace, puisque ce crime nous a valu un bel édifice que nous n'aurions pas eu sans cela. L'Écossais Thomas de Quincey, naguère célèbre sous le nom de *mangeur d'opium*, a fait un ingénieux essai sur *le crime considéré*

(1) Nous trouvons cette très curieuse anecdote dans une *Histoire de Beaune* par M. Rossignol, conservateur des archives de la Côte-d'Or, livre plein de renseignemens précieux, et qui serait excellent de tout point, si le style, par une pompe un peu trop continue, n'était pas en disproportion avec la modestie relative du sujet.

comme un élément des beaux-arts; la cathédrale de Semur est une excellente preuve à l'appui de la thèse de l'*essayste*.

La cathédrale de Semur est la plus mince, la plus fluette, la plus svelte des églises gothiques, et elle doit cette originalité à une inégalité remarquable entre ses dimensions. La nef, longue de 80 pieds, n'en mesure que 20 de largeur. Ainsi rapprochées et comme resserrées par cette étroitesse, les deux rangées de colonnes ne s'en élancent vers la voûte que d'un vol plus hardi et plus léger. Je ne saurais mieux faire comprendre l'effet de sveltesse qui résulte de cette disproportion qu'en rappelant avec quelle élasticité s'élance une colonne d'eau lorsque son volume se trouve comprimé trop étroitement entre deux parois rapprochées. L'abside, aussi imposante que la nef est svelte, est formée par une rangée circulaire de colonnes énormes en granit rougeâtre dont les chapiteaux sont ornés de vigoureux feuillages exotiques pareils à ceux des plantes tropicales; ces colonnes robustes que l'on rencontre fréquemment en Bourgogne, qui forment la nef même de Notre-Dame de Dijon, semblent comme une importation d'un autre culte et d'un autre climat, et ont l'air d'avoir été taillées pour un temple égyptien consacré à Isis ou à Sérapis comme ces colonnes de Sainte-Marie au Transtévère et de Sainte-Croix de Jérusalem à Rome, dont elles réveillent le souvenir. Même pour ceux qui ont vu beaucoup d'églises, le contraste de cette abside vigoureuse et de cette nef fluette produit une sensation de nouveauté singulière.

C'est cette église d'origine si foncièrement féodale dont la décoration est presque entièrement démocratique. Sculptures, vitraux, tableaux, chapelles, attestent que de génération en génération le même esprit s'est transmis à Semur : tout cela est sorti de mains plébéiennes, a été créé par des libéralités plébéiennes, ou porte la marque de pensées plébéiennes. L'astronomie par exemple tient sa place dans ces encyclopédies de pierre qui s'appellent des cathédrales, et il n'est pas rare d'y rencontrer les signes du zodiaque mêlés avec les sujets sacrés. Cette astronomie n'est pas absente de la cathédrale de Semur; mais, au lieu d'être exprimée d'une manière scientifique ou symbolique, elle est exprimée d'une manière réaliste et populaire. Autour des sculptures qui représentent le meurtre de Dalmace, l'artiste a disposé douze petits sujets relatifs aux douze mois, ou plutôt aux occupations agricoles des douze mois de l'année, et parmi ces occupations agricoles il a choisi de préférence celles qui sont plus particulièrement chères au peuple de Bourgogne, les divers travaux de la vigne. Au beau milieu d'une des colonnes de ce même portail, un caprice de l'artiste a sculpté sur la surface parfaitement lisse une arabesque inutile. Or que repré-

sente ce paraphe sculpté? Un colimaçon sortant de sa coquille, fantaisie toute populaire et souvenir des vignobles où ces sortes de bestioles abondent. Voilà pour ce qui reste des sculptures de l'extérieur, affreusement mutilées. A l'intérieur, en haut de l'abside, au point où naît l'arc de l'ogive, trois ou quatre monstres bouffons se présentent, et ce qu'il y a de curieux, c'est qu'ils ont été placés là par simple fantaisie d'amusement, et comme par facétie, car ils sont distribués sans symétrie, et ne sont pas assez nombreux pour former une décoration. Ces monstres ne sont point, comme ceux des gargouilles, des chimères fantastiques ou des animaux de blason, ce sont des caricatures humaines, fantoches bizarrement taillés et grotesquement accroupis, qui rappellent à l'imagination le Quasimodo de *Notre-Dame de Paris* et les attitudes que l'on se plaît à rêver pour cette bizarre créature. C'est encore un trait plébéien, la caricature étant par excellence, comme on sait, les délices du peuple. Entrons maintenant dans les chapelles : d'emblée, et sans avoir besoin de cicérone, nous reconnaissons que deux d'entre elles ont appartenu à deux corporations de bourgeois, celle des marchands drapiers et celle des bouchers : les vitraux qui décorent leurs fenêtres ne laissent aucun doute à cet égard, car, par un caprice assez rare, ces deux corporations ont eu l'idée de remplacer les sujets ordinaires de sainteté par des sujets tirés de la nature même de leurs professions. Dans le vitrail de la chapelle des bouchers, nous voyons entouré de ses aides le maître qui lève sa hache pour assommer un bœuf; dans la chapelle des drapiers, nous assistons aux opérations du foulage et du cardage. Ces représentations de la vie populaire placées là en pleine cathédrale sont curieuses à plus d'un titre, mais surtout en ce qu'elles indiquent l'indépendance dont jouissaient les bourgeois de Semur. Il est de toute évidence que, pour qu'un tel caprice ait été obéi, il a fallu que ces corporations tinssent dans leur ville le haut du pavé et ne fussent pas gênées par le voisinage ou l'imitation d'exemples plus nobles : dans des localités moins démocratiques, l'artiste s'en serait tenu aux sujets sacrés tirés de l'histoire du saint auquel la chapelle était dédiée ou du patron de la corporation. Si nous passons aux objets d'art qui proviennent de dons personnels, nous trouverons que ces donataires sont de pure extraction populaire. Voici un tableau sur bois de la fin du XIIIe siècle, très laide rareté qui représente une figure du Christ : le nom du donataire est Philippe Blanchon, bourgeois de Semur. La chapelle voisine de celle des bouchers contient un groupe sculpté représentant le saint sépulcre, œuvre touchante par son caractère foncièrement populaire; c'est un cadeau de deux bourgeois de la fin du XVe siècle, Jacobin Ogier et Pernette, sa femme.

Et l'artiste qui exécuta ce travail a servi les donataires selon leur goût, on peut le dire. Quelle douleur de bonne femme que celle de cette vierge! Quel attendrissement, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, quel bon cœur dans l'aide que saint Jean prête à la Vierge! Et chez les autres personnages quelles expressions de naïve compassion! Rien ne dépasse les démonstrations ordinaires du désespoir populaire dans cette œuvre, qui plaît cependant aux lettrés précisément par le peu de souci de sentimens plus nobles qu'elle révèle. Dans toute cette cathédrale, je ne vois d'autre trace d'une influence aristocratique que la chapelle des fonts baptismaux, autrefois la chapelle de la famille Saint-Phalle, puissante famille bourguignonne qui depuis deux siècles déjà s'est retirée en Nivernais. C'est une chapelle de l'époque Louis XIII, richement surchargée de sculptures et de statuettes à la manière des chapelles italiennes et spécialement de celles des églises de Gênes, qui semblent avoir été prises pour modèles. Ainsi la seule décoration d'ordre aristocratique que contienne cette église est relativement récente et se rapporte à une époque où régnait déjà l'ordre monarchique; la liberté la plus entière et l'esprit le plus démocratique caractérisent au contraire celles des siècles les plus lointains, curieux petit contraste qui fait songer à des choses plus grandes et plus générales.

Avant la révolution française, cette cathédrale de Semur possédait un objet bien autrement extraordinaire que tous ceux que nous avons nommés. La légende de cet objet est des plus curieuses, et comme elle est entièrement inconnue et qu'elle va pour la première fois sortir de la localité où elle prit naissance avec la publication du manuscrit de Ponthus de Thiard, je ne puis résister à l'envie de lui faire faire une forte étape pour les débuts de son voyage à travers le vaste monde.

Au temps des croisades, il y avait à Semur un particulier nommé Gérard. Gérard n'était point un chevalier ni un homme de noble extraction, — car il faut décidément que tout ce qui se rapporte à Semur ait un caractère strictement plébéien, — c'était un bourgeois ayant pignon sur rue et écus au soleil; aussi ses compatriotes l'avaient-ils surnommé le riche. Gérard, poussé par sa dévotion, eut désir de faire le pèlerinage de terre-sainte; mais laissons ici parler le marquis Ponthus de Thiard, nous ne pourrions raconter sa légende avec plus de brièveté. « A son retour de Palestine, Gérard rapporta le prétendu anneau de la Vierge que l'on conserve encore dans le trésor de Notre-Dame de Semur; il échappa dans sa route à mille périls, et il attribua son salut à la relique dont il était porteur. Quelques gens prétendent qu'il la tenait toujours dans sa

bouche. Quoi qu'il en soit, son projet était d'en faire présent à l'église de Saint-Maurice. Il arriva dans sa patrie le premier jour de mars, où l'église célèbre la fête de saint Aubin. A peine parut-il à la vue de Semur, que toutes les cloches de Notre-Dame se mirent à sonner d'elles-mêmes. Gérard ne fit apparemment aucune attention à ce signe, car il persista dans son dessein, et, entrant dans l'église de Saint-Maurice, il posa la relique sur l'autel; mais l'anneau, s'élançant de lui-même, sauta dans sa bouche : ce ne fut qu'en ce moment qu'il comprit que la mère de Dieu n'agréait pas que son anneau fût ailleurs que dans un temple consacré sous son nom. Il le porta donc à Notre-Dame, où, l'ayant placé sur l'autel, il y resta, et le saint homme en fit présent au prieur et à ses religieux. Gérard, étant mort quelques années après, eut sa sépulture au cloître Notre-Dame, dans une bière de pierre qu'on y voyait encore il y a environ cinquante ans. Tous les ans, le premier jour de mars, on lavait ses os; ensuite on faisait une distribution en pain et en vin à treize pauvres, et l'on sonnait confusément toutes les cloches à la fois, comme si elles eussent sonné d'elles-mêmes. Cet usage a cessé, comme je l'ai dit, depuis quarante ou cinquante ans; on a porté les os du bon Gérard au cimetière; je ne sais ce qu'est devenue sa bière, mais en faveur du peuple on a conservé la sonnerie singulière et l'aumône. Quant à l'anneau, les chanoines mieux instruits, sachant que plusieurs églises se vantaient de posséder une pareille relique, et qu'en 1486 le pape Innocent VIII avait jugé en faveur de l'église de Pérouse le différend qu'elle avait à ce sujet avec celles de Chiusi et de Sienne, on n'expose plus celui de Semur à la vénération publique, et bien des gens dont les pères s'applaudissaient de l'avoir dans leur patrie ignorent qu'il existe dans la sacristie. »

Aujourd'hui l'anneau a disparu, et la légende du bon Gérard est oubliée; mais je crois fort que, malgré leur peu de souci du passé, les habitans actuels de Semur, s'ils étaient observés de près, montreraient qu'ils sont restés fidèles à cet esprit de leurs pères qui a rempli leur cathédrale d'œuvres et de souvenirs populaires. Le premier objet que je rencontre en me promenant à travers la ville est une chanson du cru exposée aux vitrines d'un libraire : *La légend ou chanson de saint Vernier, patron des vignerons de tout le pay d'entre Bourgogne et Morvan, telle qu'elle vient d'être retrouvée dans les archives de la mairie de Pont-et-Massène, par M. V. Mainfroy, habitant de Semur en Auxois, ajustée et mise en musique sur un vieux air nouveau, par M. A. Deroye, en ce moment aussi bourgeois de Semur*. Les deux ingénieux habitans de Semur ont eu, comme on voit, l'intention de faire œuvre de Chattertons et de Macphersons populaires; en réalité, ils ont réussi à faire une bonne imi-

tation de la verve bachique et plébéienne des chansons de Pierre Dupont et de Gustave Matthieu, si célèbres il y a quelques années dans le public démocratique. Il y a de la vivacité, du mouvement, des tours heureux, et même du rhythme dans cette petite chanson dont nous voulons citer quelques couplets :

Les vignerons de l'Armançon,
Pays d'Auxois, Basse-Bourgogne,
Jadis ont choisi pour patron
Le meilleur d'entre eux en besogne.
C'est le grand saint Vernier;
Il était tonnelier
Et vigneron pendant sa vie;
Sa vigne s'étendait
De Presle en Mondrejay,
Tout au fond du vallon blottie.

A sa fête le deux janvier,
Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il gèle,
Ou que, comme un blanc tablier,
La neige en flocons s'amoncelle,
A minuit saint Vernier,
Les bras chargés d'osier,
Revient, trottant parmi les treilles,
Ses pieds dans des sabots,
Sur son dos l'hotriau (1) ;
Il chante! prêtons-lui l'oreille.

Bon compagnon du bois tortu,
Dit-il, tes douleurs sont passées,
Pour toi l'espoir est revenu
Avecque la nouvelle année...
. . . .

Le sarment pleure et le bourgeon,
Dans sa barbe de laine blanche,
Se gonfle, éclate et montre au fond
Le raisin, ses feuilles, sa branche.
Le Messie apparaît,
Ce petit chapelet,
C'est lui! Dieu veuille le soustraire
A la bise de mai,
Car celui qui l'a fait,
Et qui tout fait, peut tout défaire.

Mais voici qu'il a passé fleurs,
L'été s'en va, voici l'automne,
Voici les joyeux vendangeurs,
De leurs cris le coteau résonne,
Et sous ton pied, foulant

(1) La rime est exécrable, mais, comme dans les chansons réellement populaires la simple assonance tient fréquemment lieu de rime, les auteurs peuvent répondre qu'ils ont commis cette incorrection pour être plus près de leurs modèles.

Les raisins débordant
La cuve aux lèvres violettes,
Dans ton cellier croulant
Tu redis en chantant :
Adieu paniers, vendange est faite.

Eh bien! que vous en semble? N'est-il pas vrai que ce présent n'est pas en grand désaccord avec le passé que nous avons raconté, et que les bourgeois qui firent célébrer les travaux de leurs professions sur les vitraux de la cathédrale reconnaîtraient assez aisément leur esprit dans cette chanson composée par deux de leurs fils?

II. — LES CHATEAUX. — TANLAY. — ANCY-LE-FRANC.

Par un hasard heureux qui facilite singulièrement la tâche du touriste, les trois plus beaux châteaux de Bourgogne, Tanlay, Ancy, Bussy, se succèdent sur la ligne de Lyon à une heure à peine d'intervalle. Tous trois méritent à des titres divers une attention sérieuse, Tanlay et Ancy pour leur architecture, Bussy pour les mémoires et documens en images dont le célèbre auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, par une nouvelle incartade de cette intempérante médisance que l'exil put châtier, mais non réprimer, a couvert ses murs.

Les deux histoires des châteaux de Tanlay et d'Ancy présentent une assez curieuse analogie. Tous deux ont été originairement possédés par deux des plus grandes familles de France, et tous deux ont passé ensuite à deux familles d'élévation plus récente et d'éclat plus nouveau. Tanlay était un des châteaux des Coligny, et pendant les guerres de religion l'illustre Gaspard y fit plus d'une fois résidence, soit pour se reposer des fatigues du commandement, soit pour concerter avec les chefs du protestantisme français les plans politiques et militaires utiles à sa cause. A l'époque même où la famille de Châtillon jetait ses dernières lueurs de renommée, c'est-à-dire à l'aurore du règne de Louis XIV, Tanlay fut acheté par le surintendant des finances Émeri, ce compatriote et cette créature de Mazarin, dont les édits furent au nombre des circonstances de nature si variée qui allumèrent le feu de la fronde, et par Émeri il passa aux Phélippeaux, qui l'ont conservé cent cinquante ans. Émeri fit reconstruire en partie ce château, dont il sut respecter l'architecture bourguignonne, lourde, mais forte, massive, mais de grand air. Avec ce sentiment exquis des choses de l'art qui semble avoir été inséparable de tous ces Italiens d'autrefois, il le fit précéder d'un édifice servant de porche, qui est un des plus jolis spécimens existans de l'architecture Louis XIII, et qui, en outre de sa

grâce architecturale, a le mérite d'être ce qu'on pouvait inventer de plus ingénieux pour faire valoir le corps de logis principal; le tact d'un connaisseur consommé en élégances seigneuriales a évidemment passé par là. Ce porche, qui se présente de face, est placé de telle façon qu'il masque presque entièrement le château, qui se présente au contraire de flanc, en sorte que de loin on prend l'accessoire pour le principal, et le bâtiment d'entrée pour le logis même, trompe-l'œil des plus heureusement trouvés, puisque la beauté du vestibule est plus grande que celle de l'édifice. L'erreur cependant se dissipe lorsqu'on s'arrête à l'angle du petit pont jeté sur l'eau courante des fossés; alors ce charmant trompe-l'œil rend au château un nouveau service, c'est de ne le montrer que de biais. Comme vu de la sorte il ne présente que les flancs arrondis de ses tourelles et les dômes de ses toits, l'imagination étend le caractère de ce détail à l'édifice tout entier, et se plaît à attribuer une magnificence presque orientale à ce qui n'est en définitive qu'une résidence rustique d'un grand seigneur issu de l'âge féodal. Ainsi précédé de son charmant château Louis XIII, tout occupé à le faire valoir, le massif édifice fait l'effet d'une grasse douairière bourguignonne aux formes robustes qui se ferait accompagner par le plus élégant et le plus mignon des pages.

Pour ce qui est de ce petit château Louis XIII, je voudrais en parler de manière à faire comprendre au lecteur la nature particulière du plaisir qu'il m'a donné; mais en vérité je ne sais comment m'y prendre. Depuis que j'ai commencé cette carrière nouvelle de touriste, j'éprouve que de toutes les œuvres de l'art les plus difficiles à décrire sont celles de l'architecture, et que de toutes les sensations que donnent les arts, celles qui sont données par l'architecture sont les plus incommunicables. Tout ce que je puis et tout ce que je veux faire, c'est de rendre en quelques mots le caractère général de cet art de la première partie du XVII[e] siècle, dont il est un des derniers et des plus coquets échantillons. De toutes les formes de l'architecture nationale moderne, c'est celle qui me plaît davantage, non pas parce qu'elle est la plus belle, mais parce qu'elle me semble la plus française. Dans l'époque précédente, notre architecture, quelque brillante et variée qu'elle soit, m'apparaît toujours comme une transcription lapidaire du génie de l'Italie. Dans l'époque qui suit, je retrouve moins l'âme nationale que la monarchie; mais dans cette architecture Louis XIII, qui finit avec la fronde, c'est cette âme même de la France qui m'apparaît, sans alliage exotique d'aucune sorte, avec ses qualités éternelles et même, si l'on veut, quelques-uns de ses plus aimables défauts, avec le tour particulier de son bon goût à la fois pur et recherché, avec sa

faiblesse pour la grâce, sa gentillesse et quelquefois sa mièvrerie. Il n'y a pas là seulement la France éternelle, il y a la France d'un temps déterminé : c'est vraiment le chant du cygne de l'ancienne vie seigneuriale. Il n'y a qu'une autre époque où l'architecture me semble avoir été française au même degré, le XVIII[e] siècle, art charmant aussi, mais avec quelles différences, toutes en faveur de l'époque Louis XIII! Tandis que dans l'époque Louis XIII on contemple le monde féodal expirant dans l'élégance, au XVIII[e] siècle on contemple une noblesse élégante expirant dans le simple luxe. Ici, le grand seigneur se prépare à se transformer en homme de cour; là, l'homme de cour rejoint le monde de l'argent et se prépare à devenir simplement l'homme riche. Toutes proportions gardées, on peut comparer l'architecture Louis XIII au costume de cette même époque, le plus réellement beau qu'on ait porté en France; c'est la même richesse, le même bel air et, ne craignons pas de répéter un mot qu'aucun autre ne saurait remplacer ici, la même élégance.

Tanlay est aujourd'hui tout entier à l'extérieur, peut-on dire avec vérité, car, à l'exception de son vaste vestibule, ses salles ont été coupées en petits appartemens modernes sans caractère d'aucune sorte. Un fait curieux, c'est que les Phélippeaux, qui ont possédé ce château pendant cent cinquante ans, n'y ont laissé aucun souvenir; nous allons retrouver à Ancy cette même particularité. Pas un portrait, pas une peinture, pas une inscription, pas une sculpture ne protége la mémoire de cette famille qui tint sous la monarchie une place si importante et parfois si néfaste. Au contraire le souvenir des Coligny s'y maintient avec une vigueur remarquable, grâce à un vestige d'art du plus sérieux intérêt. Tout en haut de la tourelle de droite, qui s'appelle encore la tour de la Ligue, se trouve une petite salle ronde, absolument nue, d'un aspect austère et froid. Le mobilier de cette salle fait corps, peut-on dire, avec l'édifice même, car il se compose de quelques bancs de pierre scellés à la muraille, sur lesquels se sont assis, les jours de grand conseil, les Coligny et les Condé. Le tout est d'une rigidité huguenote et presque d'une dureté vraiment saisissante. Cette salle est voûtée, et sur la voûte un artiste du temps, dont l'inspiration fut supérieure à la main, a peint une fresque qui a l'importance d'un document historique.

Ni le sujet ni l'exécution n'ont rien cependant de bien nouveau ni de bien éminent : le sujet, presque banal, est un de ceux qui étaient familiers aux artistes de cette époque, l'assemblée des dieux de l'Olympe. L'exécution, qui est passable sans originalité, ne dépasse pas ce degré d'habileté que les plus minces artisans de la renaissance ont atteint dans les innombrables décorations qu'ils

nous ont laissées; mais le sentiment qui se dégage de cette œuvre est un sentiment de génie, car il nous rend encore présentes les passions de l'époque, et nous les fait partager comme si nous étions des contemporains. Toute l'ardeur des guerres de religion est dans cette fresque, qu'elle anime de ses emportemens et de son vacarme. Les dieux sont en conseil; oh que ce conseil est agité et présage de tempêtes! Tous les orages de Jupiter, toutes les hautes marées de Neptune, tous les volcans de Pluton sont là menaçans et visibles. C'est la chaude confusion, l'inquiétude fébrile, le brouhaha tapageur, qui précèdent les heures de grandes crises, l'adoption des mesures de colère, les départs précipités, les prologues des affaires violentes en un mot. Ici, Vénus et Mars sont engagés dans un colloque qui n'a plus l'amour pour objet, et qui visiblement se rapporte à des préoccupations plus austères; derrière eux, Vulcain donne ses ordres et surveille les travaux de ses cyclopes, qui forgent et frappent l'enclume avec l'activité des jours d'urgence. Y aura-t-il jamais assez de foudres pour Jupiter, de tridens pour Neptune, de flèches pour Apollon, de coulevrines, de cuirasses, d'arquebuses, de glaives et d'éperons pour Mars et ses soldats? Au centre, le jeune Mercure, complétement nu, un mignon sans rien d'efféminé, semble en proie à une colère bouillante, car il fait avec la main le geste de jeter quelque chose contre terre pour l'écraser et le briser. Que de messages, que de courriers, que de communications pressantes supposent cette véhémence et cette pantomime agitée! Sur le second plan, Jupiter soulève sa foudre avec une expression d'un sérieux redoutable; il n'attend plus que la minute précise où il devra la lancer. Non loin de lui s'élève, au-dessus d'un groupe serré et confus, le dieu Janus; l'un de ses visages est celui d'un vieillard vénérable, l'autre est celui d'une femme; il n'est pas difficile de reconnaître dans ce Janus hermaphrodite un irrévérencieux symbole huguenot de la cour de Rome, centre, but et mobile de toute cette agitation. Ailleurs, quelques-uns des grands dieux, entre autres le sombre Pluton et l'aquatique Neptune armé de son trident, regardent le spectacle que nous venons de décrire avec une curiosité sympathique; le premier acte, dirait-on, ne les regarde pas, et ils attendent l'heure où leur tour viendra d'entrer en scène et de prendre part au drame qui va se jouer. C'est en particulier le cas pour Neptune, qui ne soulèvera la tempête de l'Armada que bien des années après; c'est aussi le cas pour Hercule, que voici tout près de lui armé de sa massue, trapu et musculeux comme un portefaix, velu comme un ours mal léché, vraie figure de sauvage au sourire bestial, symbole de cette force populaire qui va déployer ses fureurs dans les journées de la

Saint-Barthélemy, ses gaîtés sinistres dans les processions de la ligue et son entrain d'anarchie dans la journée des barricades. Si la force d'exécution avait secondé la force de sentiment, cette fresque pourrait compter à juste titre pour une des œuvres les plus importantes que nous eût laissées la renaissance française.

J'ai dit en commençant ce chapitre que les deux châteaux de Tanlay et d'Ancy avaient une histoire analogue. En effet, bâti vers le milieu du XVIe siècle par un des comtes de la grande maison de Clermont-Tonnerre, Ancy fut acquis en même temps que la seigneurie de Tonnerre, en 1683, par Louvois qui était alors au faîte de sa puissance, et il est resté aux héritiers de son nom jusqu'en 1846, époque où le représentant actuel de la maison de Clermont est rentré en possession de cet héritage de sa famille. Les Louvois ont donc possédé ce château pendant plus de cent soixante ans, mais, pas plus que les Phélippeaux à Tanlay, ils n'ont laissé vestige d'eux-mêmes. Le seul souvenir qui en reste se trouve dans la petite église de cette grosse bourgade; c'est un mauvais tableau, encore inspiré par nos discordes civiles, qui représente Mme de Louvois débarquant sur la terre de France au lendemain des orages de la terreur, et élevant son fils dans ses bras pour le placer sous la protection de Dieu. Je ne crois pas avoir jamais vu rien de plus exécrable, à l'exception toutefois d'un tableau de même nature, don des parens de l'illustre Fénelon au sanctuaire de Rocamadour, et représentant le père et la mère du futur auteur de *Télémaque* vouant à Dieu leur fils nouveau-né. Et cependant, en dépit de sa détestable facture, on ne voit pas sans attendrissement ce témoignage des souffrances de la génération passée. Est-ce par reconnaissance envers la clémence divine que cette femme, à peine déposée sur le rivage, élève son fils dans ses bras? Remercie-t-elle Dieu que la barque de hasard qui l'a transportée ait échappé au naufrage et aux écueils? Non, le sentiment qui l'anime est un sentiment de crainte bien plus que de reconnaissance. Le vrai danger n'est pas celui qu'elle vient d'affronter sur la mer houleuse, c'est celui qu'elle va braver sur cette terre, où, pour parler comme le poète latin, l'audacieuse race de Japhet se rue encore à toute sorte de crimes interdits, et qui abonde en périls plus redoutables que les infâmes rochers acrocérauniens. Voilà ce que dit dans son mauvais langage cette laide croûte, dont le sentiment vaut mieux que l'expression. Ce tableau est détestable, d'accord; l'est-il beaucoup plus que la prose emphatique et bourrée d'interjections sentimentales dont se servirent pour raconter leurs douleurs tant de contemporains du drame de la révolution, et sous laquelle nous savons cependant retrouver sans grand effort l'émotion naïve? Après

tout, l'humanité prise en masse ne s'est jamais exprimée avec beaucoup plus de force et de grâce que n'en possède ce tableau, et ils sont vraiment en petit nombre, les sentimens historiques que nous pourrions comprendre, s'il était nécessaire pour cela qu'ils fussent revêtus d'une belle forme.

Le château d'Ancy, commencé par le Primatice, achevé par Serlio, est de tournure aussi peu féodale que possible, et, lorsque les contemporains le contemplèrent pour la première fois, il dut certainement leur paraître comme la critique vivante des résidences seigneuriales encore en faveur. En effet, cet énorme carré d'une harmonieuse régularité, qui tient plus du palais que du château, est la demeure fastueuse d'un grand seigneur ami des arts plutôt que la demeure d'un grand seigneur militaire : esprit de paix, richesse, luxe de la vie, voilà ce qu'annonce l'extérieur de l'édifice, et l'intérieur ne dément pas cette promesse. Cet intérieur cependant ne laisse pas que de surprendre par son étendue; on a peine à comprendre que tant de galeries, tant de vestibules, tant de vastes salles aient pu être renfermées dans un espace aussi restreint; rarement on a mieux atteint la grandeur en évitant mieux le gigantesque. Des anciens intérieurs féodaux, il n'est resté que es dispositions nécessaires pour marquer cette habitation d'un cahet seigneurial; l'esprit de la renaissance a consacré tout le reste au faste et à la magnificence. Je n'ai rien vu qui parle plus voluptueusement d'une vie noble et plus noblement d'une vie voluptueuse que cet intérieur, même dans l'état où il est aujourd'hui. Qu'était-ce donc lorsqu'il se présentait dans toute la fraîcheur de son premier éclat, que ses fresques prodiguées à toutes les murailles n'avaient encore reçu aucun outrage du temps, que son mobilier n'avait pas changé de maître, et que ses souvenirs n'avaient pas été dispersés à tous les vents du ciel! Alors les peintures du sentimental petit boudoir du *Pastor fido* n'avaient pas encore poussé au noir, la galerie de *la Bataille de Pharsale* n'avait pas été salie par le badigeon sous lequel il a fallu la découvrir, et les fresques du Primatice, non encore écaillées et effacées par le temps, exposaient librement dans la chambre de Diane leurs ironiques conseils de chasteté en sensuel langage. Heureusement cette noble demeure est assurée contre le retour de pareilles mésaventures, et peut-être dans un jour prochain pourra-t-on la contempler à peu près telle qu'elle fut à l'époque de son ancienne splendeur. Tous les amis des arts doivent remercier le comte actuel de Clermont-Tonnerre, qui est mieux qu'un simple lettré (1), du zèle avec lequel

(1) Le comte de Clermont-Tonnerre est l'auteur d'une traduction d'Isocrate, publiée il y a quelques années avec le texte grec en regard, et ce travail est, me dit-on, estimé de tous ceux qui ont le droit d'avoir une opinion sur un pareil sujet.

il a poussé la restauration du château d'Ancy et du désintéressement avec lequel il a consenti à dépenser pour cette œuvre une somme qui suffirait à elle seule à constituer une fortune. Je dis que c'est un désintéressement véritable, car l'avantage privé qu'il peut retirer de l'embellissement de sa demeure est moindre que le service public qu'il rend aux arts en nous mettant à ses frais à même de contempler dans sa réalité la plus vivante et avec son caractère propre la magnificence d'une grande maison d'autrefois.

Les appartemens et les galeries ornées de peintures sont en nombre considérable; je me contente de citer ceux qui me sont restés présens au souvenir : la chambre de Diane, — la chambre du cardinal, — le cabinet du *Pastor fido,* — la galerie des *sacrifices,* — la galerie de *Pharsale,* — la galerie de *Judith,* — la galerie de *Médée,* — la chapelle. Les noms de ces appartemens et de ces galeries sont tirés des sujets dont les artistes les ont ornés, à l'exception d'un seul, la chambre du cardinal, ainsi désignée en souvenir d'une visite de Richelieu. Ce n'est point que toutes ces peintures soient excellentes et puissent rivaliser avec les belles décorations de l'Italie; on peut même compter facilement celles qui possèdent un mérite véritable. Les meilleures sont de beaucoup celles qui sont attribuées au Primatice ou qui sont en tout cas l'œuvre de ses disciples les plus immédiats; malheureusement elles ont été fort éprouvées par le temps, et il est à craindre qu'elles n'aient bientôt disparu, si on ne peut leur venir en aide d'une manière quelconque. Il y a du mouvement et quelques très beaux groupes de femmes dans la galerie de *Pharsale,* œuvre de Nicolo del Abbate. De toutes ces fresques, celles qui me plaisent davantage sont celles de la galerie de *Médée;* ce sont justement les moins renommées, ce n'est pas une raison pour que je m'abstienne de cacher ma préférence. L'artiste a représenté les divers épisodes de la vie de Médée dans de petits ovales placés sur un fond clair rehaussé d'arabesques ménagés avec goût. Cela est léger, lumineux, riant à l'œil, et ressemble à une série de tableaux que l'on regarderait par le gros bout d'un lorgnette. Je ne sais trop quelle est la date exacte de ces miniatures de fresques, car, le château d'Ancy n'ayant guère été achevé en moins de cent années, ses diverses parties se rapportent à des dates assez différentes; mais elles m'ont offert quelque chose de l'intérêt que pourrait présenter une combinaison ingénieuse et discrète des petites décorations d'Annibal Carrache et du système d'arabesques de Raphaël aux loges du Vatican.

Peu importe cependant le mérite ou la médiocrité de chacune de ces fresques prise isolément; l'intérêt en est dans l'ensemble. Dans ces pages agréables, on peut suivre sans trop d'effort quelques-unes

des variations les plus curieuses de la mode et du goût dans notre pays. Voici dans les peintures du Primatice la vraie décoration de la renaissance, qui n'a d'autre souci que la grâce et la beauté; il ne s'agit pas de représenter plus ou moins ingénieusement un sujet compliqué, il s'agit avant tout de représenter des figures dont la contemplation soit pour l'âme ce que la possession physique de la beauté est pour le corps, c'est-à-dire une volupté. Les peintures du cabinet ou plutôt du boudoir du *Pastor fido*, qui représentent les principales scènes de la célèbre pastorale de Guarini, nous reportent à la fin du XVIe siècle et nous font assister à l'agonie de la renaissance. Cet admirable sentiment de la beauté qui fit la renaissance, ce sentiment si large, si libre, est allé se diminuant toujours lui-même avec chacune de ses transformations, et le voilà qui s'est réduit à ne plus présenter qu'une miniature de ce qu'il fut, qui s'est ramassé tout entier sous la forme étroite et aimable de la pastorale sous laquelle il expire. Nous revoyons avec plaisir nos vieilles connaissances du joli drame de Guarini, Mirtillo, Corisca, Silvio, Dorinda, Amaryllis, Montano; ce sont de bien petits acteurs, mais de faibles mains ont souvent opéré de grandes choses, et d'un jeu de marionnettes il est souvent sorti un théâtre tout entier. C'est précisément le cas pour ces gracieuses poupées de l'imagination dont voici les aventures peintes sur les boiseries de ce cabinet. Comment ne pas penser en les regardant que cette mode, encore à son aurore, dont elles sont une expression, va devenir générale, universelle, exclusive, presque tyrannique dans son amabilité, presque écrasante dans sa grâce, qu'elle va noyer des flots de son lait et engluer des flots de son miel les âmes et les cœurs de toute une génération, pénétrer de son charme la poésie, le théâtre, le roman, s'emparer souverainement de la cour, de la ville et de l'église même. Honoré D'Urfé, saint François de Sales, Camus, évêque de Belley, Rotrou, Corneille à son aurore, Racan, Segrais, Mlle de Scudéry, qui sais-je encore? vont tous plus ou moins dépendre du patronage de ces gracieux fantoches. La mode qui les mit au monde va bientôt engendrer l'*Astrée*, l'*Astrée* engendrera l'hôtel de Rambouillet, et l'hôtel de Rambouillet cette chose si célèbre qui s'est nommée la politesse française.

Entrons maintenant dans la chapelle, qui fut peinte au XVIIe siècle par un artiste peu célèbre du nom de Ménassier. C'est encore une mode qui prévaut sur ces murailles, mais que cette mode est austère! Tous les motifs de décoration de cette chapelle ont été empruntés sans exception aux légendes des ascètes et des ermites des premiers siècles chrétiens, Origène, Antoine, Macaire, Coprais, d'autres encore. Ces peintures offrent une ressemblance assez étroite

avec les toiles de Philippe de Champagne; même sécheresse, même aspect terne, même tristesse de composition, tout, sauf bien entendu le feu caché du génie (1); mais pourquoi donc, parmi tant de sujets religieux et légendaires, avoir choisi sans exception aucune ceux qui se rapportent aux pères du désert? C'est que la mode est pour l'heure aux sujets monastiques, et que cette mode a déterminé le choix de l'artiste ou le désir du maître du logis. Ce Philippe de Champagne que nous venons de nommer n'a-t-il pas consacré toute une interminable série de petites toiles à l'histoire de saint Benoît? Eustache Lesueur n'a-t-il pas composé une série analogue sur l'histoire de saint Bruno? Arnaud d'Andilly a traduit les *Vies des pères du désert*, et ce livre a obtenu un succès de lecture même auprès des lecteurs mondains. Faut-il d'ailleurs s'étonner de cette vogue qu'obtiennent les solitaires? A ce moment même, des solitaires célèbres font l'entretien de la ville et de la cour, et leur nom retentit dans la catholicité tout entière. Port-Royal est dans tout l'éclat de sa gloire, et les actes de ses pieux reclus reportent les imaginations vers l'héroïsme chrétien des premiers siècles. C'est ainsi qu'en parcourant du regard les décorations de ce beau château, le promeneur embrasse en se jouant les modes, les engouemens et les révolutions de l'imagination française pendant plus d'un long siècle.

Le mobilier et les souvenirs d'Ancy ayant été dispersés à diverses reprises, et lors du transfert de la propriété aux Louvois, et lors de la révolution, il reste en dehors de ces décorations peu de choses anciennes qui soient dignes de mention. Nous devons faire une exception cependant pour deux portraits de deux membres de la famille de Clermont-Tonnerre, prélats l'un et l'autre. Le premier, François de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, s'est acquis une réputation des plus singulières. C'est ce prélat qui ne désignait jamais le pape autrement que par le titre de *monsieur de Rome*, indiquant ainsi qu'il le considérait simplement comme le premier gentilhomme de la chrétienté, de même que certains membres de la noblesse considéraient le roi comme le premier gentilhomme de son royaume. Ses ennemis prétendaient qu'il vivait dans l'unique contemplation de lui-même et de la gloire de la maison à laquelle il appartenait, et que cette préoccupation exclusive nuisait à la justesse de son esprit en lui montrant toutes choses à la clarté de sa propre personne. Leur malice fut longtemps inoffensive, mais un jour elle rencontra l'occasion d'éclater. Nommé membre de l'A-

(1) Une de ces fresques, qui représente, je crois, saint Evagre, relève cependant d'un art bien plus éclatant, car elle est une imitation directe et presque une copie des *peseurs d'or* de Quentin Matsys et des docteurs grotesques de Jordaens.

cadémie française, sa réception fut une des meilleures bouffonneries que nous ait transmises l'ancien régime, bouffonnerie voilée bien entendu, et telle qu'on pouvait se la permettre avec un homme de cette qualité, mais d'autant plus acérée qu'elle était plus fine et discrète. Son récipiendaire, l'abbé de Caumartin, lui décerna le plus adroitement du monde le genre d'apothéose que semblaient ambitionner ses préoccupations habituelles, en le louant comme un homme pour lequel la mesure de toute louange serait trop courte. Le monde goûta fort la plaisanterie, que l'évêque accepta naïvement comme l'expression de ce qui lui était dû, mais non pas Louis XIV, qui, avec un bon sens tout royal, ne pardonna pas à l'abbé de Caumartin d'avoir manqué au respect que mérite la vertu même ridicule. Le portrait du château d'Ancy ne dément pas trop, il faut le dire, la réputation que s'est acquise le prélat. Le visage sombre, taciturne, est bien celui d'un homme retiré en lui-même, intérieurement obsédé, qui ne voit rien de ce qui se passe, et n'entend rien de ce qui se dit autour de lui. Bien différent est le portrait du second prélat, celui-là évêque de Langres. C'est un ravissant jeune homme, de physionomie aussi éveillée que celle de son oncle est taciturne, avec un teint d'une suavité d'incarnat indicible, en un mot une véritable fleur de chair et de sang. En contemplant ce prélat plus gracieusement grassouillet que ne le fut jamais le gentil roi Pantagruel à son aurore, il m'est passé par l'esprit une singulière pensée. Est-il bien réellement chrétien d'être aussi joli que cela? Et à supposer que le christianisme ne condamne pas un tel degré de grâce, est-il permis de porter dans ses rangs une beauté pareille? Répondre à ces questions serait peut-être téméraire; ce qui est sûr, c'est que le renoncement au monde ne se présenta jamais sous une forme plus aimable et plus souriante.

III. — LE CHATEAU DE BUSSY-RABUTIN.

Si jamais demeure a été le miroir fidèle de son propriétaire, c'est bien le château de Bussy. On peut dire sans paradoxe qu'on ne connaît réellement le célèbre auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules* qu'après avoir visité ce château, qu'il a rempli, pour se distraire des ennuis de l'exil, des images de sa personnalité; mais alors on le connaît à fond, sa nature est percée à jour, et sa destinée reste sans mystère.

Cette destinée est étrange et mérite l'attention du moraliste en ce qu'elle repose sur un accident de psychologie qui est, je crois, à peu près unique. J'entre d'emblée dans le cœur de mon sujet, et je demande : qu'est-ce que Bussy? Un honnête homme? Non certes,

le scandale de Roissy et les médisances salissantes, noires, vraiment atroces sous leur élégance et leur air de légèreté, de l'*Histoire amoureuse des Gaules* répondent assez à cette question. Un homme de cœur ou, si vous trouvez l'expression trop forte, simplement ce que le monde appelle un galant homme? Nous possédons ses mémoires et sa correspondance, et nous y découvrons assez aisément qu'il fut amant perfide, souvent officier négligent, courtisan irrespectueux, mari coupable, père imprudent. Un homme d'une réelle intelligence? Il n'en donna jamais aucune preuve. Je défie qui que ce soit de lire ses *Mémoires* autrement que par acquit de conscience; toutes les fois qu'il s'attaque aux choses sérieuses de la politique et de la guerre, il tombe au-dessous du médiocre; son talent ne s'éveille et sa verve ne s'anime que lorsqu'il rencontre une frivolité de page ou une aventure obscène de jeune officier. Quant à sa volumineuse correspondance, les seules lettres de lui qui aient un intérêt réel sont celles où il nous révèle les défauts les plus choquans de son caractère, et où sa susceptibilité surexcitée le pousse à écrire à des hommes comme le maréchal de Créqui ou le maréchal de Bellefonds des impertinences qui ne seraient supportées aujourd'hui dans aucune condition. Fut-il au moins un homme d'esprit? Oh! assurément, mais avec cette restriction importante que cet homme d'esprit fut tout près d'être un sot. Que fut-il donc en réalité? Il fut médisant et vaniteux : de là son succès, son malheur et sa gloire. D'ordinaire les hommes atteignent à la célébrité en dépit de leurs défauts, ou bien, si leurs défauts entrent dans la composition de leur gloire, c'est dans une proportion restreinte, comme l'alliage de cuivre dans la monnaie d'or ou d'argent; mais Bussy présente le phénomène d'un homme qui n'a dû sa célébrité qu'à ses défauts et à ses vices, et qui n'aurait rien été sans leur secours. Il n'eut ni vertu, ni héroïsme, ni génie; mais, heureusement pour lui, la nature l'avait créé vaniteux et médisant, et il fut sauvé et perdu tout à la fois : sauvé pour la postérité, car l'*Histoire amoureuse des Gaules* fut le fruit de ces jolis dons de nature; perdu pour la vie, car cette incartade lui valut la longue disgrâce d'où Louis XIV ne le releva jamais. Voilà une renommée d'un genre exceptionnel, il en faut convenir, et qui donne envie de lui appliquer les paroles que, dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, il applique aux mœurs de son ami Manicamp. « Souvent on arrive à même fin par différentes voies : pour moi, je ne condamne pas vos manières, chacun se sauve à sa guise; mais je n'irai point à la béatitude par le chemin que vous suivez.»

On connaît les causes de son exil. Une première fois, pendant la semaine sainte de l'année 1659, le comte de Bussy-Rabutin, âgé déjà

de quarante-un ans sonnés, lieutenant-général et mestre de camp de la cavalerie légère du roi, commit l'insigne étourderie d'arranger, en compagnie de jeunes fous qui avaient au moins pour eux l'excuse de l'âge, une coupable partie de débauche où l'impiété faisait l'assaisonnement du libertinage. Cette incartade fit le bruit qu'elle méritait de faire, et l'exil s'ensuivit. A-t-il été vraiment chanté à cette orgie une chanson où Louis XIV était tourné en dérision? Le fait a été révoqué en doute et nié par Bussy lui-même; mais il importe vraiment bien peu. Bussy nous a fait lui-même dans l'*Histoire amoureuse* le récit de l'orgie de Roissy; ce qu'il avoue suffit amplement pour justifier la sévérité du roi. Cependant ce scandale est pardonné, et après une courte disgrâce de moins d'un an Bussy est autorisé à reparaître à la cour. Or à quoi avait-il employé le temps pendant l'expiation de cette incartade? A en commettre une nouvelle, moins coupable peut-être que la première, mais qui fut plus grave en résultats. C'est pendant cet exil d'un an qu'il écrivit pour le divertissement de sa maîtresse, Mme de Montglas, ce chef-d'œuvre de la méchanceté polie qui a nom *Histoire amoureuse des Gaules*. L'existence de ce pamphlet fut bientôt connue, grâce à cette faiblesse du caractère féminin que La Fontaine a si bien décrite dans sa fable *les Femmes et le secret*; les amies et les ennemies de Bussy en furent curieuses; le spirituel étourdi en fit des lectures intimes, le manuscrit en fut prêté, déloyalement retenu, perfidement copié, et cet écrit, passant de main en main, alla soulever la fureur, le ressentiment et le désir de la vengeance chez toutes les personnes nommées. Comme la plupart de ceux qui étaient atteints se trouvaient fort près du trône, l'orage monta jusqu'au roi, qui cette fois frappa cruellement et pour toujours. Un emprisonnement d'une année à la Bastille, un exil de vingt années en Bourgogne et la perte de ses charges furent la dure punition d'un des plus malicieux, mais des plus spirituels attentats qui aient jamais été dirigés contre la plus belle et bien réellement, au moins s'il faut en croire Bussy, la plus fragile moitié du genre humain.

Relégué en Bourgogne, Bussy, pour passer le temps, appela auprès de lui des artistes de second et même de troisième ordre, et s'amusa à leur faire couvrir d'emblèmes et de portraits toutes les murailles et toutes les boiseries de son château. Ces peintures sont de simples barbouillages pour la plupart, mais ces barbouillages sont singulièrement précieux aujourd'hui, car ils composent une autobiographie morale des plus curieuses. Les véritables *Mémoires* de Bussy, ce sont non pas les pages sèches écrites en style de procès-verbal qu'il a décorées de ce nom, mais bien les peintures du château de Bussy. Le père Bouhours, l'ingénieux jésuite, qui fut au nombre

des correspondans les plus fidèles de Bussy pendant sa disgrâce, ayant entendu parler de ces décorations, témoignait dans une lettre du désir de les voir et proposait au comte pour sa bibliothèque cette devise tirée de Cicéron : *mens addita videtur ædibus meis* (il me semble que ma maison ait pris une intelligence). Je ne sais trop si Bussy en fit usage, mais en remplaçant le mot *mens* par le mot *malitia* la devise aurait pu parfaitement convenir au château tout entier, car ce qui saute aux yeux dès l'entrée, c'est que le don de la médisance fut vraiment chez Bussy incorrigible et irrésistible. Au moment même où il est frappé, il continue sa faute sous une nouvelle forme. Ne pouvant plus écrire la suite de cette *Histoire amoureuse des Gaules*, qui lui vaut son exil, il la met en peintures; ces décorations ne sont autre chose qu'une continuation et une aggravation de son célèbre pamphlet. En effet, l'*Histoire amoureuse des Gaules* se terminait sur les amours de Bussy et de Mme de Montglas, et les décorations du château concluent l'aventure avec l'infidélité de cette dame.

Comme Bussy n'était pas une de ces natures qui sont faites pour inspirer un dévoûment plus fort que toutes les infortunes, et que d'ailleurs Mme de Montglas semble avoir été une de ces femmes qui cessent d'aimer quand cesse le plaisir ou l'intérêt, cet amour ne survécut pas à la disgrâce. Bussy s'en vengea par des épigrammes en peinture du plus amusant caractère, où l'infidélité de sa maîtresse est présentée sous toute sorte de symboles fantasquement ironiques. Pour plus de malice, il leur a donné non une place d'honneur, bien en vue, mais une place basse et infime, au-dessous des fenêtres, comme pour nous dire : Bas fut son cœur, que basse soit sa punition! Ces symboles de l'infidèle sont au nombre de quatre. D'abord nous la voyons en sirène s'élever au-dessus des eaux : *allicit ut perdat*, elle séduit afin de perdre, dit la devise qui l'accompagne; puis la voici en hirondelle qui vole vers les climats chauds : *fugit hiemes*, elle fuit les hivers, dit avec amertume le vindicatif Bussy. Le troisième symbole de l'infidèle est un arc-en-ciel avec cette devise en assez médiocre latin : *minus iris quam mea*, moins Iris que la mienne, ce qui veut dire que la messagère des dieux est moins fugitive que sa maîtresse. Enfin un quatrième cadre nous la montre sous la forme d'un croissant de lune entouré d'étoiles, avec la devise *hæc ut illa*, toutes deux sont semblables, ou, pour plus de clarté, changeante est la lune, changeante aussi ma maîtresse. Tout cela est déjà vif; mais une seule salle n'a pas suffi pour apaiser sa colère, et nous retrouvons dans la dernière chambre du château Mme de Montglas, que nous avons rencontrée dès l'entrée, en sorte que la perfide, châtiée au seuil et châtiée au

faîte, forme comme l'*alpha* et l'*oméga* de cette demeure. Dans la chambre en rotonde qui termine l'édifice et s'appelle la tour dorée, Bussy a fait représenter les héroïnes de son *Histoire amoureuse*, et Mme de Montglas tient sa place dans leurs rangs. C'était pourtant pour son plaisir que Bussy avait écrit les aventures galantes de ces femmes dont les portraits entourent le sien; maintenant la voilà rangée par un dépit de l'amour parmi ces belles capricieuses qui lui avaient été sacrifiées, et encore moins épargnée qu'elles. Elle est vraiment jolie, cette infidèle poursuivie avec une rage que son portrait fait paraître quelque peu absurde, car le visage est sensuel et dénonce une âme d'essence plus terrestre qu'éthérée. A ce portrait est attachée cette inscription, où la fureur arrive à l'insulte : « Isabelle-Cécile Huraut de Cheverny, marquise de Montglas, qui, par la conjoncture de son inconstance, a remis en honneur la matrone d'Éphèse et les femmes d'Astolphe et de Joconde. » Puis, sur la cymaise au-dessous, ces deux vers détestables, mais où l'amour perce encore sous la forme d'un regret mélancolique :

Il est bien malaisé que l'on s'aime toujours,
Cependant on a vu d'éternelles amours.

Autour de Mme de Montglas sont rangés les portraits en pied des héroïnes galantes stigmatisées de célébrité par les médisances de Bussy, avec accompagnement de devises caractérisant leurs passions et leurs aventures. Une seule est réellement épargnée, Gilonne d'Harcourt, « marquise de Piennes en premières noces, en secondes comtesse de Fiesque, femme d'un air admirable, d'une fortune ordinaire et d'un cœur de reine. » Certes l'éloge est d'un beau tour, et le portrait ne le dément pas. C'est une personne d'une noblesse parfaite, presque redoutable par une énergie calme qu'on devine formée par la combinaison de la fierté et de la raison. On n'en peut dire autant de Mme de La Baume, l'amie déloyale qui retint, copia et mit en circulation le dangereux manuscrit de l'*Histoire amoureuse*, personne d'une expression absolument charnelle, lardée par Bussy de cet étrange éloge que nous avons peine à comprendre autrement que dans un sens tout matériel : « la plus agréable maîtresse de France. » Mme de Sévigné est là aussi avec sa physionomie ouverte et cordiale, un peu plus ménagée qu'elle ne l'est dans l'*Histoire amoureuse* par son indiscret cousin; mais au milieu de ce cénacle de déesses on cherche avant toutes les autres les deux célèbres victimes de l'impertinence de Bussy. Un même compartiment réunit les portraits d'Henriette d'Angennes, comtesse d'Olonne, et de sa sœur, Mme de La Ferté, toutes deux jolies à ravir, avec cette devise sèchement brutale : « la comtesse d'Olonne,

la plus belle femme de son temps, mais moins célèbre par sa beauté que par l'usage qu'elle en fit. » En face de Mme d'Olonne se présente la plus noirement diffamée de toutes les héroïnes sur lesquelles s'est fixé le regard diaboliquement pointu de ce *jettatore* de Bussy : « Isabelle de Montmorency, duchesse de Châtillon, à laquelle on ne pouvait refuser ni sa bourse, ni son cœur, mais qui ne faisait pas cas de la bagatelle. » Cette devise d'un tour passablement gaulois, jointe à l'examen attentif du portrait, nous permet de résoudre un doute qui s'est souvent élevé dans notre esprit, et que plus d'un lecteur probablement aura conçu comme nous.

En somme, quel est le degré de culpabilité de Bussy? Est-ce un impertinent ou un menteur, un simple médisant ou un calomniateur? A notre avis, Bussy est assez chargé devant la postérité pour qu'il ne soit pas juste de dire que malheureusement ses commérages portent la marque de la vérité. Diffamateur sans circonstances atténuantes, oui, — calomniateur, non; ce portrait de la duchesse nous en fournit par induction une preuve presque certaine. Je lis la devise qui est au bas, et puis je regarde l'image physique de la personne qu'elle caractérise si singulièrement; c'est un adorable visage, de mignons traits d'enfant, un air naïf avec de la froideur, ou, pour être plus exact, de la chasteté dans la physionomie. Ainsi la devise et le portrait concordent déjà parfaitement : ce que Bussy appelle dans son effronté langage gaulois « ne pas faire cas de la bagatelle » pourrait s'appeler chasteté en langage plus discret; du propre aveu de Bussy, la duchesse de Châtillon méritait donc de passer pour une personne chaste; mais alors, vous écriez-vous, il l'a calomniée horriblement dans cette seconde partie de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, *crescendo* de scandales devant lesquels s'effacent et disparaissent comme d'inoffensives peccadilles et presque comme d'avouables gaîtés les aventures de la première héroïne. De la chasteté chez cette personne en regard de laquelle Mme d'Olonne apparaît comme une excusable étourdie! de la chasteté avec cette interminable procession d'amans, procession qui parfois se transforme en attroupemens : le duc de Nemours, le prince de Condé, le maréchal d'Hocquincourt, l'abbé Fouquet, milord Craft, milord Digby, Cambiac, Vineuil, on se fatigue à les compter! Eh bien! le récit de l'*Histoire amoureuse* où la duchesse de Châtillon est si cruellement chargée ne dément ni l'affirmation du portrait ni le jugement de la devise. Du récit de Bussy, il ressort très clairement que toutes les aventures galantes de la duchesse eurent leur source dans la difficulté des circonstances que la destinée lui fit à un certain moment de sa vie. Pour se défendre contre ces circonstances, elle eut recours à ces armes que sa grande beauté devait lui faire croire invincibles, la

ruse et l'intrigue; elle eut des amans par stratégie, non par passion. Le nombre même de ces amans démontre sa froideur naturelle. Plus ardente, elle en aurait limité le chiffre; de tempérament paisible, elle n'eut au contraire d'autre souci que de les augmenter, puisqu'ils n'étaient que des pions sur l'échiquier de ses calculs; mais en cherchant à se défendre contre les circonstances elle ne fit qu'en grossir les difficultés. Cette stratégie amena des éclats, et ces éclats la livrèrent en proie aux intrigues, aux ressentimens et aux violences de ses amans, qui exploitèrent au profit de leurs passions une situation qui la laissait à leur merci. Dans toutes les aventures que Bussy met à sa charge, il n'y a pas, à proprement parler, une seule aventure galante, sauf la première, celle de M. de Nemours, qui est plutôt une inclination sentimentale qu'autre chose. Toutes les fautes dont il l'accuse sont des manéges, non des sensualités et des caprices; seulement, comme ces manéges se fondent sur les rapports de sympathie amoureuse naturelle entre les deux sexes, ils prennent nécessairement la couleur et le nom de la galanterie. Si Bussy était plus qu'un diffamateur, s'il avait calomnié, le caractère de la duchesse de Châtillon ne ressortirait pas de son récit avec une si parfaite unité, nous ne saisirions pas avec la même clarté le principe de ses aventures, et nous ne remarquerions pas la même fine et exacte concordance entre le récit et le portrait.

Aimez-vous les devises? Bussy en a mis partout dans cet appartement où il a fait peindre les portraits des belles contemporaines de sa jeunesse galante. Il y en a sur la voûte, sur les murailles, tout le long des croisées; elles se suspendent en festons, elles se déroulent en arabesques, elles se replient en paraphes; les unes conseillent, les autres regrettent; celles-ci sont gaîment plaisantes, celles-là cyniquement amères. Disons cependant qu'en général la philosophie amoureuse qu'elles expriment évite assez bien les extrêmes de l'optimisme et de la *misogynie,* et se maintient dans un moyen terme solide dont un cynisme naturel fait l'élément principal. Citons-en quelques-unes des plus caractéristiques sans longs commentaires, en laissant à chaque lecteur le soin d'en juger d'après son expérience. En général Bussy porte peu d'illusions dans l'amour, comme le prouvent les deux devises suivantes, où ne se trahit pas une confiance exagérée en la vertu féminine : *crede mihi; res est ingeniosa dare,* « crois-moi, donner est chose ingénieuse;... » — *casta est quam nemo rogavit,* « celle qui est chaste est celle que personne n'a sollicitée. » Si Bussy ne croit guère à la vertu, il croit encore moins à l'amour dans le sens idéal et élevé du mot; mais il croit à la passion, c'est-à-dire aux préférences de l'appétit sensuel, aux affinités électives de la chair, et c'est à ce genre d'amour que

se rapportent les plus jolies et les plus pénétrantes de ses devises. En voici une à laquelle auraient souscrit, je crois, tous les grands peintres des phénomènes de la sensualité passionnée, Catulle, Horace, Properce, car ils ont dit plus d'une fois quelque chose d'analogue : *amantium iræ, amoris redintegratio est,* « querelles d'amant, recommencement d'amour. » Cette autre se rapporte assez bien à ce que Properce appelle avec force la fatigue, le dur travail d'aimer : *non satis in amore, si non nimis;* « en amour, il faut qu'il y ait trop pour qu'il y ait assez. » Dans ce genre d'amour, les particularités physiques doivent jouer nécessairement un grand rôle, et nous voyons par une de ses devises que Bussy n'est pas partisan d'un trop grand embonpoint ni d'un excès d'ampleur chez les amans : *Pinguis amor nimiumque potens in tædia multis vertitur;* « un objet aimé gras et trop puissant engendre le dégoût chez beaucoup. » Cette devise, passablement tournée, a le tort de présenter sous la forme générale d'une sentence une préférence tout individuelle, et il est clair que chacun a le droit de dire à Bussy : Parlez plus pour vous seul; mais on ne fera pas le même reproche à cette dernière que je me permets de trouver jolie et que je crois d'une vérité très générale :

Et Phœbo fueris si pulchrior, omine fausto
Ni genitus, Veneris captabis præmia nunquam.

« Et quand bien même tu serais plus beau que Phœbus, si tu n'es pas né sous une étoile heureuse, tu ne conquerras jamais les faveurs de Vénus. » Bussy, on le voit, pense sur l'amour comme Boileau sur la poésie, et au fait ces deux vers ne sont qu'une traduction des vers célèbres de l'*Art poétique* sur l'*influence secrète* du ciel, qui forme les poètes, et sans laquelle Pégase reste rétif.

La décoration de cette tour dorée, remplie jusqu'à la moindre corniche, jusqu'à la plus étroite cymaise, est, il faut l'avouer, ingénieuse au possible, car elle est comme une sorte d'encyclopédie de la science de la galanterie. En haut, dans les portraits des contemporaines, nous avons l'histoire de la galanterie; les devises, partout semées, nous en donnent la métaphysique et la morale, et en bas nous en avons la théologie et l'histoire symbolique sous la forme de petits cadres représentant les diverses scènes des *Métamorphoses* d'Ovide : Europe et le taureau, Pygmalion et la statue, Danaé et la pluie d'or, etc. On conçoit que cette partie de la décoration ne peut avoir l'intérêt des portraits des belles galantes; aussi ne nous arrêterons-nous un instant encore dans cette salle que pour y regarder un portrait de Bussy peint sur la muraille, au-dessous de ses amies et ennemies. Il est là très jeune, dix-

huit ou vingt ans au plus, en tenue bizarre, à demi romaine, à demi militaire, la tête nue, les bras nus, tenant à la main quelque chose comme une lance ou une pique, qui lui donne l'air d'un acteur de société costumé en Adonis partant pour la chasse au sanglier. Le visage est sans réelle beauté, mais très vif et libertin à l'excès; c'est un blond sans fadeur, avec une pointe assez marquée de ridicule cependant, qui provient de la vanité que l'on sent pétiller dans toute sa personne. En tout cas, il est un ridicule auquel il échappe, car il ne viendra jamais à la pensée de le prendre pour un représentant de cet amour sentimental qu'une sorte de superstition érotique prête plus volontiers aux blonds qu'aux bruns. L'âme qu'on devine sous cette enveloppe est un composé des instincts de l'écureuil et de la chèvre; ce jeune garçon n'a jamais connu la timidité de la nature, l'étonnement de l'ignorance, la pudeur farouche de l'adolescence; c'est la hardiesse même, il faudrait employer une autre expression, s'il appartenait à une condition plus modeste; en somme, qualités et défauts pesés et balancés, un luron, comme disaient nos pères.

Oh! que nous aimons mieux un second portrait qui se trouve dans la salle d'entrée, et où il est représenté à un âge bien différent, quarante ans environ! J'avoue que celui-là plaide vivement en faveur de Bussy, car il m'est impossible d'y lire trace de vanité, de fatuité et d'impertinence. Le jeune luron de l'étage supérieur s'est transformé: le visage est plein de noblesse avec beaucoup de douceur et une rare affabilité, les joues légèrement tirées et un peu maigries ont même un certain pli de mélancolie. Nous sommes bien loin de l'impertinence et de la vanité que nous y cherchions volontiers, et ce portrait serait fait pour dérouter, s'il n'était pas flanqué de deux petits panneaux barbouillés de peintures, l'un représentant un jet d'eau avec cette devise : *altus ab origine alta,* — l'autre un arbre surmonté d'un oiseau avec cette devise : *de miei amori canto.* Voilà la vanité et la fatuité demandées : avec Bussy, elles ne pouvaient être loin. *Altus ab origine alta,* cela se rapporte à sa naissance. Ah! certes elle était illustre, et l'on conçoit qu'il pouvait en tirer gloire; cousin de l'admirable Mme de Sévigné, neveu de la sainte Mme de Chantal, arrière-neveu du François de Rabutin des *Commentaires militaires du règne de Henri II,* cinq cents ans de noblesse bien authentiquement établis par ses propres recherches depuis le premier Rabutin, qui apparaît lui-même comme un personnage considérable dans la première charte où figure son nom, oui, tout cela fait un ensemble plein de grandeur; cependant il y a des degrés même dans les hauteurs, et en lisant cette devise je ne puis m'empêcher de penser que c'est justement ainsi que, dans

Shakspeare, Richard Plantagenet, duc d'York, parle de sa famille.

Dans cette même salle, deux petits panneaux semblent faire une allusion mélancolique à sa disgrâce : l'un représente une fleur se dressant sous les rayons du soleil au milieu d'un parterre avec cette inscription : *sa vue me donne la vie;* dans l'autre, cette même fleur penche languissamment la tête, privée qu'elle est de lumière; *son absence me tue,* dit l'inscription qui l'accompagne. Ailleurs une montre est représentée sur une table avec ce commentaire : *quieto fuori e move dentro;* « tranquille à l'intérieur, elle se meut en dedans. » Il n'est pas fort difficile de comprendre que la fleur est un symbole de Bussy, le soleil présent ou absent un symbole de la faveur et de la défaveur royale, et que la montre fait allusion aux sentimens de colère intérieure dont l'exil remplissait son cœur. On pourrait en effet conserver des doutes sur la nature vraie de Bussy, s'il eût été constamment heureux; mais le malheur qui le frappa permet de pénétrer à fond la qualité de son âme : décidément elle fut en désharmonie avec sa condition. Jamais exil ne fut supporté avec moins de dignité et de noblesse; un simple vilain se serait tiré de l'épreuve avec plus de gloire. Il accable de placets remplis des expressions les plus humbles le roi, qui ne daigne pas lui répondre, ni même ouvrir ses lettres; il ennuie de ses sollicitations, aussi réitérées qu'inefficaces, les ministres, les officiers de la couronne, les confesseurs du roi; il s'abaisse devant les influences les plus infimes et fait sa cour à de simples valets de chambre. Ne croyez pas cependant pour cela que Bussy soit repentant, ni que l'exil dont il gémit ait changé sa nature; ces mêmes personnages qu'il accable de supplications presque basses, il les crible de mépris dès qu'ils ont le dos tourné ou qu'il croit qu'ils ne peuvent entendre. Ces plates adulations qu'il adresse à tel de ses correspondans, il s'en venge avec un autre. Jamais hypocrisie ne fut moins prudente, moins logique, n'eut moins de suite que celle de Bussy. A chaque instant, le gentilhomme se révolte en lui, et détruit en une minute, par une incartade de susceptibilité, l'édifice que son humilité jouée cherchait à élever. Au moment même où il sollicite auprès du maréchal de Créqui une faveur pour son fils, il ne peut se résoudre à l'appeler *monseigneur,* et, comme le maréchal se trouve assez justement blessé de cette inconvenance, Bussy prend la plume pour lui expliquer qu'il a le droit de ne l'appeler que *monsieur,* parce qu'il était son supérieur en grade au moment de sa disgrâce, et qu'il aurait sans cet accident été maréchal de France avant lui. Même aventure avec le maréchal d'Estrées. Un *quidam* perd quelques centaines de pistoles au jeu avec le maréchal de Bellefonds, et, ne pouvant s'acquitter, lui passe

une prétendue créance sur Bussy. Le maréchal de Bellefonds écrit à ce dernier dans les termes les plus polis pour lui demander s'il reconnaît cette dette et s'il lui plaît de l'acquitter. Bussy, qui ne doit rien, refuse; mais, s'imaginant que la politesse dont usait le maréchal était pour le narguer et qu'il ne montrait tant de courtoisie que pour trancher du grand seigneur avec lui, il lui fait sentir son ancienne supériorité dans les termes les plus blessans. Il est vrai de dire pour excuse que ce titre de maréchal de France, toutes les fois qu'il est prononcé, a le privilége de réveiller les douleurs de Bussy, et de lui faire perdre toute retenue et tout bon sens. A chaque promotion, il se dit : « J'aurais été maréchal de France avant tous ceux-là sans cette funeste aventure, » et l'amertume coule par torrens. Certes Bussy aurait été maréchal de France, sa naissance et ses services passés lui donnaient droit de prétendre à cette charge. Y aurait-il été supérieur à tant d'autres que nous le voyons railler? Il est permis d'en douter. Bussy n'en doute pas; comme tous les hommes, il a son illusion favorite, son rêve secret, et ce rêve, c'est qu'il aurait été un grand homme de guerre. Cette préoccupation amère se trahit dans la décoration du château d'une manière presque touchante, où la vanité et la malice ne jouent cette fois aucun rôle, et qui laisse soupçonner un noble et avouable regret. Une salle entière a été consacrée à ces grands hommes de guerre du siècle, dont il aurait voulu, dont il aurait pu être l'émule et le successeur. Ils sont tous là, quelque cause qu'ils aient servie et à quelque pays qu'ils appartiennent, Condé, Turenne, Bernard de Saxe-Weimar, Olivier Cromwell, Gustave-Adolphe, Spinola, Octave Piccolomini, Waldstein, Tilly, Mansfeld. Ces portraits n'ont pour la plupart aucune valeur d'art, mais ils ont le mérite de présenter une collection complète de tous les généraux célèbres de la première moitié du XVIIe siècle, et de nous montrer Bussy sous le jour qui l'honore le plus. N'ayant pu réaliser son rêve, Bussy a voulu s'entourer au moins des images de ceux qui, plus heureux que lui, avaient eu l'*astre*, pour employer son langage, car il faut avoir l'astre en guerre comme en amour. Un regret de gloire où sa noblesse reprend son avantage, voilà Bussy dans ce qu'il a de meilleur; qu'il lui en soit tenu compte comme de la larme de la péri à la porte du paradis.

La guerre et les femmes, tout Bussy est là, car les connaissances et les goûts de lettré de cet homme dont l'esprit est parfois d'un tour si fin et qui a la grossièreté si délicate ne vont pas bien loin : ne confesse-t-il pas lui-même quelque part qu'il n'a jamais lu Horace? Une autre galerie, exclusivement composée des portraits des femmes les plus illustres du XVIe et du XVIIe siècle, fait pendant

à cette galerie militaire. Comme ces portraits, bien que meilleurs pour la plupart que les précédens, sont cependant d'authenticité peu prouvée, nous n'en parlerions pas plus longuement, s'il ne s'y rencontrait deux œuvres hors de pair, dignes de la plus curieuse attention. L'une est un portrait par Mignard de Mme de La Sablière, dont le souvenir reste cher à tous les lettrés pour avoir été la providence de cet admirable baguenaudier de La Fontaine qui, sans elle, aurait porté souvent des habits veufs de boutons et des souliers privés de boucles. N'eût-elle pas ce titre pour mériter notre attention, l'originalité piquante de son visage et la singularité exceptionnelle de l'attitude que le peintre a choisie pour elle la lui obtiendraient aisément. Debout, vêtue d'une robe de soie bleue relevée d'or du coloris le plus heureux, les cheveux soulevés par un vent léger, le corps gracieusement penché en avant, elle court à travers les allées d'un parc, légère comme une des nymphes de Diane. Il faut voir ce charmant portrait pour comprendre comment il est possible de captiver sans vraie beauté; un attrait presque irrésistible s'échappe de chacun de ces traits, de ce visage arrondi sans trop de perfection, de ce teint blanc sans beaucoup d'éclat, de ces yeux fermes et assurés sans hauteur, de ces lèvres serrées sans dédain agressif : le tout donne l'impression d'une personne tirée par la nature d'un moule qui n'a servi qu'à elle seule, d'une rareté naturelle par conséquent, et faite pour comprendre et aimer ce qui lui est semblable, c'est-à-dire les choses rares. Le second portrait est celui de Mademoiselle, fille du régent, la future duchesse de Berry, par Coypel. Elle est encore tout enfant, enveloppée de naïveté et d'ignorance comme une rose en bouton est enveloppée de sa coque verte. Les yeux, qui s'ouvrent tout grands avec l'étonnement de l'adolescence, ont la limpidité des sources, la chair est fraîche comme le matin avant que le soleil ait monté sur l'horizon. Ce portrait de Coypel surprend presque comme une révélation par son expression virginale, tellement l'imagination s'est habituée à se créer une vision différente. Un attendrissement de nature singulière s'empare du spectateur en songeant avec quelle rapidité cette candeur va disparaître. Cette limpidité de source, comme elle va promptement tarir dans ces yeux où le feu de la fièvre va la remplacer! Cette fraîcheur virginale, comme elle va se dessécher sous l'action du soleil caniculaire de la passion, qui va monter pour elle deux fois plus prompt, deux fois plus brûlant que pour les vulgaires mortels! Comme il sera court, l'intervalle qui séparera cette enfance pure que nous contemplons ici des emportemens sensuels de l'agonie navrante dont Duclos dans ses *Mémoires sur la régence* nous retrace le tableau! Et cependant si violens seront les orages qui

bouleverseront cette courte existence qu'il semble que des siècles auront dû s'écouler entre ces deux périodes si voisines.

Nous avons donné aussi complète que possible la description des choses exceptionnellement curieuses que renferme le château de Bussy : pour celles qui restent, quelques courtes mentions nous suffiront. Nous n'avons pas à insister sur la partie de la décoration de la première salle que Bussy a consacrée aux châteaux royaux de France. Comme toujours, Bussy a fait accompagner ces peintures de devises auxquelles il a joint de petits symboles souvent cherchés fort loin, et dont le sens n'est pas toujours aisé à saisir. On comprend aisément que Chambord soit représenté sous la forme d'un colimaçon, et que sa devise soit *in me involvo,* je me roule sur moi-même, définition ingénieuse de l'originalité de ce château, on comprend qu'Anet soit représenté par la lune dans son plein, le nom de la lune étant le même que celui de la belle Diane qui le posséda; mais qui nous dira pourquoi Sceaux est représenté par un oignon avec cette devise en mauvais italien : *chi me mordera, piangera,* qui me mordra en pleurera? Il n'est pas non plus facile de comprendre que le symbole des Invalides soit un oiseau perché sur un arbre et envoyant avec son chant ses adieux à la lumière disparue : *piango la luce morta di mia vita.* Est-ce encore une allusion aux regrets que lui causait sa carrière militaire brisée? Cela est bien probable. La chapelle offre plusieurs morceaux intéressans parmi lesquels un petit tableau sur bois représentant l'*adoration des bergers*, charmant de naïve bonne humeur bourguignonne. On dirait un Téniers transcrit en style bourguignon, ou encore une traduction par la peinture d'un des *Noëls* du Dijonnais La Monnaie. Les portraits des deux premiers évêques de Dijon, tous deux appartenant à la famille parlementaire des Bouhier, s'y trouvent aussi; mais ces portraits sont fort postérieurs à Bussy, car ce n'est qu'au dernier siècle que Dijon fut enfin détaché du diocèse de Langres et érigé en évêché. Enfin, quand nous aurons signalé un petit portrait de Mme de Coligny, la fille aînée de Bussy, que son aventure avec Larivière a rendue célèbre, un autre petit portrait du cardinal Sciarra Colonna, fils de Marie Mancini, et une jolie page de Natoire représentant une allégorie du printemps sous la forme d'une jeune fille portant des fleurs dans son sein, notre tâche aura pris fin.

Telle est dans ses plus exacts détails la décoration de ce château de Bussy, qui constitue une des pages historiques les plus complètes, les plus vivantes que le XVIIe siècle nous ait laissées. Protégée par la bonne étoile de Bussy, — car Bussy, en dépit de sa disgrâce, peut être dit favorisé du sort, puisqu'il a eu la chance de s'acquérir une immense réputation avec une spirituelle bluette, —

elle a été épargnée par la sottise et la malice des hommes, et reste aussi intacte qu'au premier jour. Les dangers d'altérations maladroites ou d'ignorantes mutilations ne sont pas à craindre à l'heure présente pour cette page d'histoire : elle se trouve placée en des mains soigneuses, celles du propriétaire actuel, M. le comte de Sarcus, qui aime son château et en fait libéralement les honneurs aux lettrés et aux artistes. Beaucoup de ces derniers se rappelleront sans doute que ce nom de Sarcus était porté dans ces dernières années par un modeste et aimable jeune homme qu'une cruelle maladie avait privé de l'usage de ses jambes, et qui, prenant son infirmité avec la bonne humeur d'un homme bien né, signait gaîment du pseudonyme de *Quillenbois* de petites vignettes dans le genre de Cham. M. de Sarcus est artiste lui-même à ses heures, et c'est avec plaisir que nous avons rencontré dans la chapelle une figure de saint Jean l'évangéliste de sa composition. Cependant qu'arriverait-il, si, par un accident de transfert de propriété, ce château passait en des mains auxquelles on ne pourrait avoir la même confiance? Ce n'est pas sans crainte que nous prévoyons une possibilité de destruction ou de mutilation pour un document de cette importance, document de premier ordre et indispensable à quiconque veut pénétrer à fond le XVIIe siècle. Aussi, pour parer à ce péril, nous permettrons-nous d'indiquer deux précautions qu'on pourrait prendre dès à présent. Pourquoi ne créerait-on pas une classe particulière de monumens historiques dans la prévision d'accidens pareils à celui que nous redoutons? Pourquoi n'y aurait-il pas une classe d'édifices et de demeures qui resteraient propriété privée, mais qui, en vertu de leur caractère défini d'avance, seraient protégés par l'état contre les folies ou les brutalités de propriétaires futurs qui n'offriraient pas les garanties nécessaires de savoir et de piété historique? Si cette classe mixte de monumens historiques était créée, le château de Bussy-Rabutin devrait y occuper une des premières places. La seconde mesure est plus facile, et pourrait être prise dès maintenant par l'industrie privée. Pourquoi la librairie de luxe ne nous donnerait-elle pas une édition de l'*Histoire amoureuse* ornée de nombreuses gravures qui présenteraient, en guise d'illustrations, les aspects du château de Bussy et de son joli parc incliné, et reproduiraient avec exactitude les diverses décorations de l'intérieur?

ÉMILE MONTÉGUT.

RITA

SOUVENIR D'UN VOYAGE DANS L'ATLANTIQUE

Il y a longtemps déjà, le navire belge le *Rubens*, sur lequel je me rendais aux Indes orientales en qualité de passager, se brisait sur les récifs qui entourent l'île de Boa-Vista. L'équipage, composé de seize personnes, gagna difficilement la terre à l'aide de deux embarcations; il fut recueilli par un mulâtre qui remplissait dans cette possession portugaise les fonctions de vice-consul anglais.

Notre désastre avait été complet. Boa-Vista n'offrait aucune ressource; le pays est pauvre, aride, désolé, et ravagé par des fièvres pernicieuses. Je dus m'embarquer pour aller chercher des secours à Porto-Praya de San-Yago, c'est le nom de la capitale du misérable archipel du Cap-Vert. Je partis en compagnie de six noirs originaires de la côte occidentale d'Afrique. Après huit jours d'une périlleuse traversée, j'eus l'heureuse fortune d'arriver au terme du voyage sans aucune des mésaventures qui pouvaient aisément survenir pendant le cours d'une navigation faite à contre-mousson, avec un équipage de couleur, dans un canot non ponté, en plein Océan-Atlantique. Conduit le lendemain de mon arrivée à San-Yago en présence d'un jeune homme à l'âme bonne et généreuse, nommé Francisco Cardozzo de Mello, je devins aussitôt son protégé. Quelques jours après, le brick portugais le *Funchal* fut affrété par de Mello avec mission d'aller chercher mes compagnons sur l'îlot où je les avais laissés, et de nous transporter ensuite à Lisbonne.

Au moment de quitter Boa-Vista, un jeune Suédois, appelé Christian, novice à bord du *Rubens*, ne se présenta pas. Cette disparition nous surprit, car il connaissait l'heure fixée pour le départ du brick. Le vent étant très propice, le capitaine du *Funchal* mit à la

voile sans vouloir tenir compte de mes instances pour obtenir quelques minutes de sursis. Je fus d'autant plus affligé de cette désertion étrange que j'étais attaché à celui qui s'en rendait coupable. Élevé dans un des meilleurs lycées de Bruxelles, parlant plusieurs langues, Christian était la seule personne du bord avec laquelle je pusse m'entretenir. Au moment où le *Rubens* sombra, j'avais reçu de lui une marque d'amitié dont le souvenir ne pouvait s'effacer en moi. J'avais espéré reconnaître ce service en allant me mettre à la recherche d'un navire à San-Yago; il m'aurait dû son retour en Europe.

Depuis longtemps j'étais en France, et aucune nouvelle de Christian n'était parvenue soit à Stockholm, lieu de sa naissance, soit à Anvers, résidence de sa famille. Il y a quelques semaines, je recevais par la poste un pli portant le timbre de San-Vicente, nom d'une des îles du Cap-Vert; c'est un port où font escale les bateaux à vapeur qui vont au Brésil ou en reviennent. Ce pli renfermait les notes qu'on va lire; elles sont de Christian.

I.

Boa-Vista, le 30 septembre 1871.

Vous souvient-il encore de moi? Avez-vous gardé la mémoire de l'aspirant de marine qui, du canot où capitaine et équipage s'étaient réfugiés, vous appela quelques secondes avant la disparition de notre beau *Rubens* dans les flots? Placé au gouvernail du navire par un commandant éperdu, on vous y aurait oublié, vous y auriez péri infailliblement sans l'appel que je vous jetai dans cet instant de trouble suprême. Aussi est-ce à vous le premier que je veux dire le motif qui me fit rester seul de notre ancien équipage sur ce roc désolé qu'on appelle l'île de Boa-Vista.

Il y a beaucoup de folie amoureuse dans mon aventure; je n'éprouve pourtant à cette heure aucune honte à confesser que j'ai cédé sans lutte aux entraînemens d'une ivresse morale. L'amour que j'ai éprouvé devait être victorieux de tous les raisonnemens, puisqu'il se déchaîna comme un ouragan sur un cœur de vingt ans. Vous le savez, je n'étais qu'un adolescent lorsque je quittai l'Europe. Ma transformation fut rapide : à peine eus-je respiré le souffle des chaudes régions où la perte du *Rubens* nous jetait, à peine, au lieu des blanches et froides neiges de mon pays, mes pieds eurent touché les dunes embrasées de Boa-Vista, que tout mon être devint viril; mon âme s'ouvrit à la vie, au bonheur d'aimer, comme au printemps la nature s'épanouit et répond sans réserve aux premières caresses du soleil.

Le soir où fut convenu pour le lendemain matin le départ du brick qui devait tous ensemble nous ramener en Europe, j'avais déjà formé le projet insensé de vous laisser partir sans moi. Je fis, dans cette veillée cruelle, des efforts vraiment surhumains pour donner à mon visage l'expression souriante que je voyais sur les traits de tous ceux qui m'entouraient. Peu expansifs d'habitude, les grossiers matelots flamands du *Rubens* semblaient être devenus aussi naïvement gais que les hommes de couleur au milieu desquels nous vivions depuis le naufrage. Bien que rudement éprouvés par des privations incessantes, l'horreur de leur situation avait disparu comme par enchantement dès votre arrivée de San-Yago. Ne leur aviez-vous pas amené l'embarcation qui devait les rendre à la patrie et à leurs familles? Aussi quelle ivresse! quelle joie! quelles étreintes! Habitués dès leur jeunesse aux durs travaux de la manœuvre, préférant aux faibles brises de la terre les âpres tourmentes de la mer, ces infortunés regrettaient le ciel nébuleux des froids pays du nord; ils abhorraient ce ciel éclatant du tropique qui les énervait et mettait cruellement en lumière les taches et les haillons sordides de leurs vareuses rouges. Vous m'avez peut-être vu embrasser avec effusion ceux qui à bord, depuis notre départ d'Anvers, m'avaient montré pendant la navigation de l'intérêt et de la douceur. J'espérais ainsi cacher mes inquiétudes. Je ne voulus pas vous parler dans la crainte de vous laisser deviner mon trouble. A minuit, quand je crus tout le monde endormi, je me levai sans bruit du lit de sable où pêle-mêle nous couchions depuis un mois: je vins, en retenant mon souffle, auprès de la couchette où vous dormiez; voyant une de vos mains entr'ouvertes, je la pressai doucement. Je vous dis adieu à voix basse; puis, me précipitant hors de l'habitation, je m'élançai comme un fou vers l'intérieur de l'île.

Je courus toute la nuit au milieu de dunes interminables sans regarder une seule fois derrière moi. Le ciel était magnifique, plein d'étoiles brillantes; pas un souffle dans l'air, le silence des sables solennel, mystérieux, comme il doit être au désert. A quatre heures du matin, arrivé au sommet du cratère d'un volcan éteint, je m'arrêtai. Si des matelots avaient été envoyés à ma poursuite, du lieu élevé où je me plaçai, leur approche n'eût pu m'échapper. Bientôt le soleil se leva et éclaira en quelques secondes les blocs de lave au milieu desquels je me trouvais: les dunes à couleur fauve déroulèrent devant moi leur affreuse nudité; au loin, la mer étincelait, m'enfermant de tous côtés comme un anneau d'azur.

Pendant quatre heures, je ne cessai de regarder avec une impatience fiévreuse dans la direction où je supposais que devait être la rade de Boa-Vista. Soudain vers le nord-est, je distinguai un

petit point blanc mobile; comme un gigantesque oiseau de mer, ce point doublait un promontoire. Je reconnus votre *Funchal* à sa voilure coquette et hardie. Par momens, le brick s'approchait de terre, comme s'il eût voulu s'y briser; plusieurs fois il disparut tout à fait à mes yeux, perdu presque entièrement dans la blancheur des falaises. Enfin, mettant le cap sur l'horizon, traversant, avec une audace qui me semblait inouie les récifs sur lesquels le *Rubens* avait sombré, le brick se déroba pour toujours à ma vue.

Comment vous décrire l'émotion qui alors s'empara de moi? Je me mis à envisager la situation que je venais de me faire; je la vis affreuse. En Europe, ma disparition plongeait toute ma famille dans la douleur et le deuil; à vingt ans, je me trouvais sans ressource aucune, sur une île aride de l'Atlantique, au milieu d'une population composée en grande partie de noirs. J'y aimais une femme, presque une enfant, aussi différente de moi par la condition, la race et la naissance que l'eau peut différer du feu.

C'est pendant que vous étiez à Porto-Praya de San-Yago en quête d'un navire que je vis pour la première fois celle qui devait prendre sur moi un empire absolu. Vous rappelez-vous Juan da Silva de las Montes y d'Oliveira, cet harpagon mulâtre, fantastique, squelette vivant, qui, en qualité de vice-consul d'Angleterre, nous recueillit? Il n'y avait pas à Boa-Vista de consul de Belgique, et da Silva voulut bien agir comme s'il eût eu cette qualité. Il se constitua notre protecteur plutôt dans un esprit de spéculation que par charité; il espérait trouver dans les épaves du *Rubens*, que le flot poussait journellement au rivage, un paiement usuraire des déboursés qu'il allait faire en hébergeant tant bien que mal seize naufragés. Placés par lui dans une maison abandonnée et ouverte à tous les vents, n'ayant pour couche qu'un sable brûlant, nous y recevions une nourriture insuffisante : du maïs grillé sur des briques rougies au feu nous tenait lieu de pain, pas de viande, jamais de vin; le poisson que nous allions pêcher nous-mêmes sous un soleil de feu, à l'aide des filets empruntés, composait notre principal aliment. La pauvreté de l'île était évidente, et nous avions dû accepter toutes ces misères sans murmurer.

Un jour pourtant, dans l'espoir d'obtenir quelques vêtemens qui nous faisaient défaut, je fus délégué par mes compagnons d'infortune auprès de da Silva. Je parle l'anglais; je me fis l'interprète de leurs doléances en songeant plutôt à la détresse de mes amis qu'à la mienne. Vous n'avez pas sans doute oublié le personnage. Haut de six pieds, la tête blanche, la figure olivâtre, le vice-consul da Silva était d'une telle maigreur qu'elle le faisait ressembler à un roseau desséché. Il avait soixante ans, disait-on; je lui en eusse donné

quatre-vingts. Étendu sur un canapé en rotins de Chine, il écouta ma demande en bâillant sans relâche, puis d'une voix dolente il me dit qu'il lui serait difficile de faire pour nous plus qu'il n'avait fait. — Je suis malade, murmura-t-il; ma femme vient de mourir, — ici un long bâillement, — et de quarante personnes qui composent ma maison, une seule, *uma criança,* n'a pas été atteinte par les fièvres qui frappent en ce moment toute la population de Boa-Vista. — Pour me faire juger par moi-même de l'impossibilité où il était de nous venir en aide, il daigna se lever, et me dit de jeter un coup d'œil dans l'intérieur d'un réduit voisin de sa chambre, réduit d'où pendant notre conversation j'avais entendu sortir des plaintes. — Regardez! — ajouta-t-il d'un ton qui ne voulait pas de réplique, en ouvrant la porte d'un vaste couloir.

Je restai comme pétrifié d'horreur au spectacle qui s'offrit à ma vue. Sur des nattes en latanier, couvrant en désordre le parquet, gisaient une dizaine de personnes hâves et livides; quatre ou cinq petites créatures à peu près nues et d'une maigreur inouie semblaient expirantes. Tous ces malades paraissaient succomber aux fièvres paludéennes qui chaque année sévissent dans ces parages à dater du mois de juin jusqu'à la fin de décembre. Une table, un crucifix fixé à la muraille, et sur ce crucifix une palme desséchée, composaient tout l'ameublement. Au milieu du couloir, une belle jeune fille était debout. La santé rayonnait sur son visage, de longs cheveux noirs et abondans tombaient en désordre sur ses bras et ses épaules nus; ses grands yeux pleins d'une douceur infinie interrogeaient à tout instant les malades auxquels la fièvre arrachait des gémissemens. Dès qu'elle remarqua qu'il y avait un étranger avec da Silva, elle jeta sur ses épaules une longue mantille en cotonnade bleue; se voilant ensuite la figure selon la coutume modeste des filles du pays, je la vis rester immobile, absorbée dans le navrant tableau qui était devant nous. — Me croirez-vous? Admettez-vous qu'une passion puisse entrer comme un glaive dans un cœur? Moi, j'en ai fait l'expérience, et mon histoire vous le prouvera. — Malgré la rapidité qu'elle avait mise à s'envelopper de sa mantille, j'avais parfaitement aperçu son visage. Dès cet instant, je ne vis plus qu'elle. Ravi, troublé, ému, je n'entendis plus un mot de ce que le vice-consul marmottait à mon oreille pour justifier son avarice. Je sortis du consulat, cherchant déjà dans ma tête un prétexte plausible à un prompt retour dans cette maison.

Les matelots, pour combattre l'ennui et l'oisiveté qui les tuaient, avaient imaginé de donner précisément ce jour-là un bal aux filles noires de l'île. La réunion s'était tenue sous un hangar abandonné, ouvert à tous les vents. Rien de plus simple que cette fête : pour

siéges, des planches élevées du sol à l'aide de pierres d'une égale hauteur, pour orchestre deux noirs frappant à tour de bras sur une grosse caisse ou raclant du bout de leurs ongles trois cordes ingénieusement tendues sur une noix de coco coupée en deux, la lune éclairait, — pour rafraîchissemens, de petits morceaux de canne à sucre servis dans une calebasse desséchée. Goût baroque! presque toutes les danseuses, pieds nus, au visage couleur d'ébène, mais aux traits réguliers, portaient des robes blanches à falbalas. Rien cependant n'est ridicule dans leur costume journalier, composé invariablement d'une longue jupe bleue et d'un canezou très large sur lequel elles jettent une mantille en cotonnade. Malgré leur accoutrement, les hommes du *Rubens* les trouvèrent belles à ravir; il faut croire que l'admiration était réciproque, car les danses durèrent tard dans la nuit. Dans un groupe silencieux de vieilles femmes accroupies bouches béantes autour des danseurs, j'avais reconnu tout à coup une négresse attachée au consulat. Je lui avais fait signe de sortir de l'atmosphère trop échauffée de la danse, et, une fois en plein air, je m'étais empressé de lui demander le nom de celle dont l'image ne me quittait plus. — Rita, me dit-elle. — Je sus encore que, née à Porto-Praya de San-Yago, elle n'était ni la fille de da Silva ni son alliée.

Le lendemain, je la vis sortir de la misérable hutte couverte de palmes sèches qui tient ici lieu de temple. Ses traits ont toute la noble régularité des visages européens; elle est grande, svelte, et sa lente démarche m'a rappelé celle des femmes de la Judée. La pâle couleur de sa peau jette dans mon esprit un grand trouble. Quelle est l'origine, la race de cette femme? Ses bras, son col, ses fines épaules, ont les reflets du bronze florentin. Il y a de l'or dans sa chair. La Sulamite du *Cantique des cantiques* devait avoir cette étrange beauté; comme celle que Salomon appelait la plus belle d'entre les femmes, elle eût pu dire : « Je suis brune, mais de bonne grâce... Ne prenez pas garde à moi de ce que je suis brune, parce que le soleil m'a regardée. »

A tout instant, vous pouviez entrer en rade avec le bâtiment qui devait nous rapatrier; bien décidé à vous laisser mettre à la voile sans moi, si j'apprenais que je pouvais épouser Rita, je retournai chez le vice-consul da Silva dès le lendemain de ma première visite. En ma qualité de blanc, — qualité dont jusqu'à ce moment je n'avais pas soupçonné le privilége, — le mulâtre n'osa pas me faire un trop mauvais accueil; il me reçut avec son indifférence habituelle, sans attacher aucune importance à cet empressement, sans se douter du motif qui m'amenait chez lui. Je n'avais qu'un but cependant, lui parler de celle que j'aimais, entendre parler d'elle, con-

fesser mon amour dès qu'il s'offrirait une occasion propice. J'étais étonné que le vice-consul, en me regardant avec quelque attention, ne lût pas dans mes yeux, ne vît pas dans ma contenance embarrassée tout ce qui se passait en moi, et ne vînt pas de lui-même au-devant des explications que je brûlais d'obtenir de lui. Heureusement le hasard servit mes désirs. Importuné par la demande de quelques secours pour un de nos matelots malades, da Silva me dit avec une grossière brusquerie de m'adresser désormais pour ces sortes de requêtes à Rita, que cette fille seule connaissait les ressources de sa maison, qu'il lui avait donné ses pleins pouvoirs depuis qu'il était malade, et qu'il agréait d'avance tout ce qui serait convenu entre nous. — Rita, lui dis-je avec quelque étonnement, est bien cette jeune fille que j'ai vue hier veillant sur vos malades?

— Précisément.

— Je comprends mal le portugais; il est à craindre qu'elle ne puisse pas elle-même comprendre ce que je lui demanderai, si, comme à vous, je lui parle anglais.

— Soyez tranquille. Des relations d'affaires avec les Américains qui viennent à Boa-Vista tous les ans chercher des sels et des peaux de chèvres ont rendu cette langue familière à toutes les personnes de l'île. La nature, qui nous a faits noirs, a racheté son injustice en nous accordant le don des langues.

— Et le français, monsieur le vice-consul, quelqu'un le parle-t-il dans l'île?

— Personne; il n'y pas même de vice-consul de France à Boa-Vista.

Une idée que je croyais très heureuse traversa mon cerveau. — Vous plairait-il de l'apprendre de moi?

— Apprendre le français à un vieux gorille? Vous n'y songez pas. Vous pourriez partir demain, — ce que je vous souhaite, — et il est bien inutile de se casser la tête pour un travail qu'on ne peut pas finir... à moins, s'écria-t-il avec un rire lugubre qui secouait les os de sa mâchoire comme des castagnettes, que vous ne vouliez vous fixer dans l'archipel du Cap-Vert comme maître d'école. Vous seriez sûr de n'y avoir aucun concurrent,... et par momens, quand la mort fauche cette île, pas un élève!

— Pourquoi pas? — répliquai-je sans me laisser rebuter par ses sinistres plaisanteries, en songeant sérieusement qu'il m'indiquait ainsi pour l'avenir une ressource contre l'abandon et la misère.

Le vice-consul ne daigna plus me répondre; il alluma un cigare de Bahia, tout en me regardant en dessous et peut-être avec quelque admiration; cependant était-ce bien de l'admiration, et ne pen-

sait-il pas plutôt qu'il avait un fou devant lui? Ce qui me parut évident, c'est qu'il n'encourageait pas mon idée. C'eût été d'ailleurs un crime. Je pouvais échapper à l'épidémie de la saison, mais dans huit mois, après le retour des pluies, les fièvres reviendraient avec leur affreux cortége de souffrances. Pour un homme habitué à l'air tempéré de l'Europe, le danger devait être plus grand que pour ceux qui, nés ici, se sont accoutumés à vivre dans l'attente d'une mort prématurée. Comment comprendre que ces îles malsaines ne soient pas désertes? Quel lien invincible attache donc ses habitans à cette terre sans arbres, sans fleurs, à ce sol où le soleil fait germer la mort, lorsque partout ailleurs ce même soleil donne la vie, la verdure, les prairies, la forêt aux ombres impénétrables? Et quelle existence ne devait pas être la mienne désormais, si je persistais dans ma résolution! Séparé de l'Europe pendant de longs jours, je ne pouvais espérer avoir des nouvelles des miens et de ma patrie que lorsqu'un bâtiment américain viendrait chercher les produits misérables de l'île, ou encore lorsqu'un capitaine inexpérimenté, par une nuit obscure, jetterait son navire sur les récifs qui perdirent le *Rubens*. — A quoi diable songez-vous? grommela le vieux consul. Allez donc trouver Rita, et ne vous faites pas donner toute la maison par elle.

Je m'éloignai sans être troublé ni par la brusquerie de da Silva, ni par les pensées sinistres qui venaient de traverser mon esprit; je n'eusse pas aimé, si mon cœur en eût été ébranlé. Je ne songeais qu'à l'adorable vision que j'avais eue la veille, je ne voulais vivre que pour me faire aimer de Rita; je n'avais qu'un but, lier sa destinée à la mienne. Je la trouvai sous la vérandah d'une vaste cour. Toutes les habitations riches de cet archipel sont construites à la moresque, c'est-à-dire ayant au centre du logis un large espace quadrangulaire formé par les murailles de l'habitation et entouré d'une galerie en bois, qui s'élève ordinairement à la hauteur d'un premier étage. Les portes des chambres à coucher, du salon, de la salle à manger, s'ouvrent toutes sur ce balcon, où les maîtres du logis circulent continuellement; les femmes y travaillent le jour, y prennent le frais le soir, et les enfans, étendus entièrement nus sur des nattes, y jouent pendant de longues heures. La domesticité, les esclaves, — il y en a encore, je ne le sus que trop, dans les possessions portugaises, — vivent pêle-mêle au rez-de-chaussée avec les chevaux, les chiens et les animaux domestiques. Quant aux habitations pauvres des indigènes, elles n'ont qu'un rez-de-chaussée extérieurement blanchi à la chaux; l'intérieur est des plus misérables. Les familles qui y vivent sont composées de noirs, anciens esclaves affranchis. La température étant continuellement

élevée, ils dorment sur le sol foulé, enveloppés dans une couverture en coton fabriquée sur la côte d'Afrique. Parfois dans une de ces demeures l'œil étonné découvre un piano, un meuble élégant, des défroques d'Europe, des vins excellens et de tous les pays : ce sont des épaves que la mer a rejetées sur les côtes de ces îles, tristement fertiles en naufrages. Si les diamans y brillent aux doigts de presque toutes les négresses, c'est qu'elles les ont enlevés, en les mutilant sans scrupule, aux mains crispées des noyées. Sans la pêche, fort abondante d'ailleurs, sans les épaves, il n'y aurait peut-être pas un habitant à Boa-Vista.

Lorsque j'aperçus Rita, elle distribuait à des chèvres avides quelques feuilles fraîches de maïs; accroupie aux pieds de la jeune fille, se trouvait la négresse que j'avais interrogée la veille. Dès que celle-ci me vit, elle s'élança vers moi, et, s'emparant de mes mains, y posa ses grosses lèvres selon la coutume humble des esclaves. Je devins cramoisi autant des étranges marques de soumission que je recevais d'une pauvre femme que de l'ennui de me voir reconnu. — Où as-tu fait connaissance avec cet étranger, Nora? lui demanda sa maîtresse.

Je n'entendis pas la réponse, qui fut dite à voix basse; mais la négresse parlait avec volubilité, roulant à tout instant ses grands yeux de mon côté, et j'eus la certitude que tout ce qui avait été échangé en paroles entre elle et moi était fidèlement rapporté. Rita me considéra longuement; il y avait un étonnement craintif dans son regard, presque une question. J'étais tout interdit. Lorsqu'elle me demanda ce que je cherchais, je fus quelques secondes sans pouvoir répondre. — Da Silva, lui dis-je enfin, m'a fait espérer que vous consentirez à être pour nous tous, pauvres naufragés, mais surtout pour un de nos matelots qui vient d'être atteint par les fièvres, ce que vous êtes pour les malades de cette maison, une sœur de charité.

— De tout mon cœur, reprit-elle simplement.

Elle se leva aussitôt, et me conduisit, suivie de Nora, dans une petite chambre où elle gardait et préparait sans doute les médicamens. Elle y prit ce qui convenait au matelot souffrant; nous parcourûmes ensuite la maison, afin d'y découvrir des objets très utiles à des Européens naufragés, mais sans valeur pour un habitant de Boa-Vista. — Le vice-consul, me dit tout à coup la jeune fille, vous a-t-il autorisé à me demander tout cela?

— Oui. Le vice-consul approuve tout ce que vous ferez; seulement, connaissant votre générosité, il m'a chargé de vous recommander de ne pas dévaliser toute sa maison pour nous.

Elle sourit avec une légère ironie, puis d'une voix douce : —

Comme vous avez l'air très bon, dit-elle, je vais vous faire la meilleure part dans le peu que j'ai à donner.

— Je ne veux rien pour moi, encore moins voudrais-je d'une préférence. Je ne me plains pas, et je ne demande rien... Je me trompe, Rita, voulez-vous m'autoriser à être témoin du bien que vous faites ici? Accordez-moi cette faveur, et je vous affirme que jamais dénûment, misère, ennuis, n'auront été pour moi plus légers à supporter.

— A quoi bon me revoir? fit-elle confuse, naïvement étonnée, ne paraissant pas comprendre le prix que j'attachais à ma demande. Cela ne changera pas la farine de manioc et le maïs que vous avez à manger en pain blanc, l'eau saumâtre de nos citernes en eau de source limpide... Pourtant, si la vue des misères de cette maison vous fait trouver moins pénible votre situation de naufragé, venez. J'ai quelques bons livres anglais et portugais; les voulez-vous? Votre séjour dans l'île ne peut être bien long; mais, quelle qu'en soit la durée, si j'ai pu vous aider à supporter un instant les horreurs de cette résidence, je serai heureuse et contente.

Je me précipitai, sans réflexion, en les baisant comme un fou, sur les petites mains de l'adorable créature, qui, tout en parlant, levait ses yeux humides vers le ciel comme pour me dire d'y chercher un secours supérieur à ceux qu'elle pouvait m'offrir. Je sentis mes larmes jaillir à flot, et prêt à s'échapper de mes lèvres un aveu brûlant. Je me contins pourtant, car il me paraissait insensé que Rita pût croire à la spontanéité de ma passion. Après avoir parcouru le logis, reçu les livres et les objets destinés à mes compagnons, je voulus encore une fois lui dire que je l'aimais : ma voix expira sur mes lèvres; par le regard que la jeune femme lança sur moi en me quittant brusquement, je compris qu'elle avait conscience des sentimens qu'elle m'inspirait. Ce regard était glacé, d'une froideur tellement calculée, que je sortis de chez da Silva pleurant comme un enfant.

Le lendemain même de cette visite et jusqu'au jour de votre arrivée, je revins à la maison du consul avec la tenace et audacieuse persistance des hommes de mon âge. Comme je ne pouvais m'y présenter que dans l'après-midi, je m'asseyais, en attendant l'heure désirée, sur le sable au bord de la mer. J'avais soin de me placer sur un point élevé de la côte d'où mes yeux pussent sans peine découvrir la demeure de ma bien-aimée. Si un instant je perdais de vue sa maison, c'était pour contempler le mouvement des vagues déferlant à mes pieds : j'entendais sortir du frémissement des flots, lorsqu'ils touchaient la grève, comme un écho confus des plaintes, des sanglots, des colères, dont mon cœur était plein. N'avais-je

pas, hélas! sujet d'être malheureux? Depuis le moment où Rita devina que je l'aimais, son regard ne s'était plus adouci. Cent fois j'avais voulu lui demander l'explication de son indifférence, cent fois elle s'y était dérobée. J'allais sans doute me décider à tout dire à da Silva, avec l'espérance de gagner son appui ou son approbation, lorsque je vis les voiles blanches du *Funchal* arrivant avec vous de San-Yago.

Dès que j'appris que vous veniez pour nous ramener en Europe, je courus chez le consul. Il me fallait savoir, sans perdre une minute, si rien ne s'opposait à ce que Rita devînt ma femme. Si je pouvais l'espérer, je vous laissais mettre à la voile sans moi, sans rien communiquer à personne de mes projets; dans le cas contraire, il fallait monter tout de suite à bord et ensevelir mon amour dans l'oubli.

Dès que Rita entendit le bruit de mes pas sur les planches sonores de la vérandah, je la vis accourir à ma rencontre. A ma grande surprise et avec peine, je remarquai que son beau visage avait repris l'expression de douceur ineffable qui m'avait si fortement subjugué lorsque je le vis pour la première fois. — Je sais la bonne nouvelle, me dit-elle, et je viens de remercier la Vierge de ce qu'elle a fait pour vous. Dès demain, vous serez en route pour l'Europe.

Je demeurai interdit. — Vous croyez donc que je suis heureux de partir? m'écriai-je.

— Comment ne le seriez-vous pas? On dit des choses merveilleuses de votre pays. Toutes les femmes, m'assure-t-on, y sont blanches et libres. Qu'on doit être heureux d'habiter de telles contrées! Comment peut-on les quitter? Néanmoins ne dites pas chez vous trop de mal de nos îles; — quoique pauvres, elles sont hospitalières. Si les hasards de votre vie de marin vous ramènent un jour dans notre archipel, venez nous voir. Da Silva, j'en suis persuadée, vous pressera de nouveau la main avec plaisir.

— Peu m'importe da Silva! Vous, Rita, aurez-vous quelque joie à mon retour?

— Oui, beaucoup,... je puis vous le dire à présent que vous partez;... mais, j'y songe, reprit-elle avec tristesse, si vous restez de trop longues années sans revenir, peut-être ne me retrouverez-vous plus. Les fièvres ne m'épargneront pas toujours. Dans ce cas, promettez-moi de faire un pèlerinage là-bas, vers les dunes blanches, au cimetière, où je reposerai.

— Chassez cette idée, Rita; vous vivrez pour moi, comme je veux vivre pour vous. Je ne pars pas : je vous aime; ne le savez-vous pas? Vous serez ma femme, si vous y consentez. Demain même, après le départ de mes compagnons, je demande votre main à da Silva.

— Moi, votre femme? fit la jeune fille avec un geste d'épouvante, c'est impossible!

— Impossible, grand Dieu! Pourquoi?

— Ne savez-vous pas qui je suis?.. Partez, au nom du ciel! ne m'interrogez pas; je ne puis être à vous!

J'étais atterré; j'allais continuer lorsqu'elle éclata en sanglots, et malgré mes efforts pour la retenir elle s'échappa de mes bras, me laissant comme foudroyé. Je ne sais combien de temps je fusse resté sous le coup de mon égarement sans une voix triste et dolente qui murmura en portugais à côté de moi : — *Que faz ahi, o senhor?* (que faites-vous là, monsieur?)

C'était la vieille négresse Nora, que j'avais toujours vue auprès de Rita. J'écrivis à la hâte quelques mots au crayon sur un papier, et je la priai de les porter à sa maîtresse. — *Rita, no ama,...* me dit-elle. (Rita, pas maîtresse.) — Je la regardai avec fureur; elle n'eût pas été femme, je l'eusse frappée. — Oh! reprit-elle d'un air triste, comme fâchée d'avoir été mal comprise, *eu sou humilde criada* (je suis sa servante dévouée). Rita empêcher toujours moi d'être battue.

— Porte-lui donc ceci, si tu l'aimes; mais ne remets ce papier qu'à elle seule... Jure-le!

Nora se signa et jura ce que je voulus. Je disais : « Rita, je ne partirai point. Je reste pour vous mériter, pour vaincre les obstacles qui s'opposeraient à ce que j'ose espérer. Au nom du ciel, gardez le secret de cette résolution jusqu'à demain. « CHRISTIAN. »

Je vous ai dit qu'après la lente disparition du *Funchal* derrière l'horizon j'avais envisagé avec effroi toute l'étendue de la situation sans issue où volontairement je m'étais placé. Le brick parti, je devais sans retard aller trouver da Silva; mais comment l'aborder? que lui dire pour expliquer mon étrange séjour à Boa-Vista? Rien qu'en parlant de l'attachement d'un blanc pour une fille de couleur, n'allais-je pas lui fournir un motif de raillerie? Si je lui disais que la personne aimée était Rita, que je la voulais prendre pour femme, n'était-ce pas faire éclater une inimitié terrible? Je venais ravir à un vieillard avare son trésor, l'âme de sa maison, l'ange gardien de ses malades, la femme qui devait remplacer près des orphelins la mère récemment perdue. Il ne fallait pas oublier un seul instant qu'en sa qualité de vice-consul, da Silva avait le droit de me tenir enfermé jusqu'au passage d'un navire; cet homme n'avait qu'un seul mot à dire au commandant d'un bâtiment de guerre anglais, pour que dès mon arrivée en Europe je fusse remis comme déserteur à l'un des représentans de la nation sous le pa-

villon de laquelle je venais de naviguer. Je devais donc agir avec la plus grande circonspection. Voici, après bien des hésitations, ce que j'avais arrêté : ne pas laisser soupçonner à da Silva la passion que je ressentais, me faire passer pour un garçon enthousiaste de la vie d'aventures, capter par un dévoûment absolu la confiance de celui qui disposait de Rita, de manière à lui faire employer mon activité à étendre ses relations d'affaires avec l'Amérique, lui devenir tellement indispensable qu'il n'osât rien me refuser.

Dès que le vice-consul me vit arriver chez lui, il se leva de sa chaise comme mû par un ressort; en vrai Portugais créole, il m'accueillit par des apostrophes précipitées à l'adresse de tous les saints et saintes du paradis catholique. — *Jésus*, *santa Maria*, *José!* s'écria-t-il en ne cessant de me regarder tout effaré, que vois-je? — Puis, devenant tout à coup païen en changeant de langage, il s'écriait en anglais : — Par Jupiter, est-ce réellement vous, maître Christian? — Nora se confondait en signes de croix incessans; Rita n'osait me regarder. Il me parut, en considérant attentivement la jeune fille, qu'elle avait pleuré; à la vue de ses beaux yeux encore humides, mon aplomb tomba. Je sentis devant cette tristesse inattendue fondre mes projets et mes résolutions comme la neige fond au soleil.

Quand da Silva eût retrouvé son flegme habituel, il me demanda ironiquement si j'avais pris au sérieux mon projet d'enseigner le français à des négrillons. Il aimait mieux croire pour mon jugement que j'étais mal avec mon ancien capitaine, et que, craignant de mauvais traitemens, je l'avais laissé partir sans moi. En agissant ainsi, je n'étais pas strictement dans mon droit; néanmoins je pouvais me croire libéré vis-à-vis d'un commandant qui avait brisé sottement son navire sur des écueils. Me trouvant un air embarrassé: — Si vous vous plaisez, par un miracle de Dieu, à Boa-Vista, me dit-il, sur ce grain de sel toujours léché par la mer, ce n'est pas moi qui vous laisserai mourir de faim. Vous me parlerez souvent de votre Europe et m'apprendrez à la connaître. Rita, voilà une bonne occasion pour toi d'apprendre le français à peu de frais; quant à moi, je suis trop vieux pour cela. Cherche dans la maison un bâton où puisse percher ce bel oiseau blanc pris en cage de Boa-Vista : il logera ici, s'il n'a pas peur des fièvres; il mangera le riz de ma table, s'il ne croit pas déroger en s'attablant avec un mulâtre, — mais un mulâtre libre et vice-consul de sa majesté britannique à Boa-Vista, senhor Christian!

Je comprenais bien que l'orgueil de l'homme de couleur se plaisait à l'idée de secourir un blanc. L'amour-propre triomphait de l'avarice. Je ne m'en inclinai pas moins reconnaissant et doublement

respectueux devant l'olivâtre représentant de la reine d'Angleterre. En l'écoutant parler ainsi, je sentis revenir mon courage un instant évanoui, et ce fut avec une joie réelle que je répondis à da Silva que je n'avais point quitté l'ex-capitaine du *Rubens* par crainte d'être maltraité, vu que je n'étais pas homme à souffrir un outrage. Si j'avais décidé de laisser partir sans moi mes compagnons, c'était tout simplement parce qu'il ne me plaisait pas de retourner en Europe, où ma famille, effrayée par mon naufrage, ne m'eût pas permis, selon toute probabilité, de reprendre la mer. — Lorsque je me suis embarqué à Anvers, ajoutai-je, j'étais pauvre comme je le suis aujourd'hui, et à la charge de vieux parens; en les quittant, j'avais juré de ne les revoir qu'après avoir fait fortune à l'étranger, dans les colonies. Le hasard m'a jeté ici, j'y reste. Je suis sur la route d'Amérique, à moitié chemin des États-Unis, d'un libre et admirable pays où l'on atteint neuf fois sur dix le but que je poursuis, quand on a, comme moi, la jeunesse, la volonté et le courage. En attendant qu'une occasion de partir se présente, — j'espérais bien tout bas qu'elle ne se présenterait pas de sitôt, — disposez de ma personne comme vous l'entendrez, monsieur le consul; mais donnez-moi tout de suite une occupation.

Aussitôt da Silva s'écria que la Providence ou le diable me protégeait. Il m'apprit que son voisin, vice-consul d'Amérique, attendait chaque jour de Lisbonne un grand navire, le *Camoëns*. Dès son arrivée à Boa-Vista, ce bâtiment serait vendu. Comme les formalités de vente demandent beaucoup d'écritures, il espérait me faire travailler chez son collègue, l'engager à m'allouer une jolie somme en dollars pour prix de mon travail, enfin m'obtenir un passage gratuit pour le Nouveau-Monde, si décidément je ne voulais pas rester dans son île.

J'avoue que je trouvai tout cela trop providentiel. Que répondre? Avant le départ de ce maudit navire, pensai-je, je serai peut-être devenu indispensable à da Silva. Cela me paraissait aisé avec un homme aussi nonchalant et maladif. — En attendant l'arrivée du *Camoëns*, voulez-vous, lui dis-je avec chaleur, que je me mette en campagne dans l'intérieur de Boa-Vista et des îles environnantes pour acheter en votre nom des sels et des peaux de chèvres?

Il allait, en vérité, accepter ma proposition, lorsque Rita, qui jusqu'à ce moment nous avait écoutés, s'approcha du vice-consul et lui parla en portugais avec animation. Je ne comprenais pas assez bien cette langue pour savoir exactement ce que la jeune fille pouvait dire, mais il fut évident pour moi qu'elle le dissuadait d'accepter mes offres. Comme il hésitait et selon son habitude ne répondait pas, je vis Rita insister avec une force nouvelle. Je finis

par comprendre qu'elle disait à da Silva qu'en prenant à son service un garçon comme moi il s'exposait à ce que dans peu de temps je lui fisse d'amers reproches. Je n'étais point parti avec mes compagnons du *Rubens* pour l'Europe, finit-elle par lui dire; qui pourrait lui garantir qu'au départ du *Camoëns* je consentirais à m'en aller?

Cette question fut sans doute pour da Silva un trait de lumière, et l'air soudainement consterné de Rita me prouva qu'elle en comprenait, mais trop tard, l'imprudence. Jetant aussitôt les yeux sur moi, le vice-consul vit mon regard attaché avec une telle expression suppliante sur ceux de la jeune fille que le soupçon qui traversait son esprit devint une certitude. Je me sentis démasqué, et j'avoue que j'en eus du contentement, car le rôle hypocrite que j'avais voulu jouer ne convenait pas du tout à mon caractère.

— Pardonnez-moi, monsieur le consul, de n'avoir pas eu vis-à-vis de vous plus de franchise. J'aime Rita, et c'est l'attachement que j'ai pour elle qui m'a fait déserter.

Da Silva devint blême et menaçant; se dressant devant moi, il allait me frapper lorsque Rita l'arrêta d'un geste suppliant, et se plaça entre lui et moi. — Traitez ce pauvre jeune homme avec indulgence, en enfant, senhor da Silva! Dites-lui la distance qui me sépare d'un Européen; les sentimens généreux de la jeunesse la lui ont cachée ou fait oublier. Qu'il comprenne qu'en vous parlant comme je l'ai fait je suis plus dévouée à son bonheur que si j'eusse gardé le silence.

La colère et la fureur du vice-consul, au lieu de s'apaiser devant l'intervention de Rita, parurent s'accroître : de blême, sa figure devint verte; ses grands yeux noirs, roulant dans des orbites démesurément creusés par les fièvres, semblaient vouloir me foudroyer; étendant vers moi ses doigts décharnés comme ceux d'un squelette, il m'eût déchiré, s'il n'eût craint de ne pas sortir victorieux d'une lutte avec moi. — Nora, cria-t-il avec fureur, cours chercher la force armée, afin qu'elle s'empare de ce voleur de fille, et le jette en prison... Brute que j'étais! comment, en te voyant si belle et si douce, n'ai-je pas deviné la raison des visites journalières de ce drôle? Et moi qui allais comme un imbécile enfermer l'hyène avec la chèvre! Il est heureux qu'il n'ait pas eu une galère à lui, ce Christian, peut-être t'aurait-il enlevée et conduite en Europe, comme autrefois les forbans espagnols enlevaient les nègres et les négresses pour en faire des esclaves dans leurs colonies. Rita, tu es un bijou précieux,... il le savait bien, puisqu'il voulait te voler. Combien j'ai eu raison de mettre en toi toute ma confiance! D'ailleurs, si tu eusses été assez folle pour aimer cet

homme en lait caillé, je n'aurais pas été longtemps sans m'en apercevoir. Ton séducteur eût pourri dans un cachot, le *calabozo* aux esclaves, et toi, avec des fers aux pieds et aux mains, conduite à la côte d'Afrique, je t'aurais fait vendre à un noir de mon choix, à quelqu'un qui m'eût vengé de ton hypocrisie. Pourquoi pleurniches-tu? Aimerais-tu cet amoureux goudronné? Non, puisque tu viens de le confondre et m'engages à le faire partir. C'est ma colère qui t'épouvante? Tranquillise-toi. Dès que cet homme sera hors de ma vue, ma fureur tombera; mais qu'il parte, ou je le tue! Le navire que j'attends prendra tout de suite à son bord maître Christian, et je ne garderai plus que pour en rire le souvenir de cette sotte histoire. Si tu veux te marier, *donzella*, il faut que tu attendes la mort de ton vieux maître, car je ne t'échangerais que contre la couronne d'Angleterre; demande à ce va-nu-pieds s'il l'a dans sa poche. La femme que je viens de perdre t'aimait comme sa fille; eût-elle voulu plus que moi te voir quitter la maison? Non, ne le pense pas. Mon deuil fini, les petites créatures délivrées de leurs fièvres, les beaux jours revenus, nous verrons ensemble s'il ne sera pas possible de t'offrir un sort plus doux que celui de devenir la femme d'un matelot.

En entendant ces dernières paroles, Rita regarda le consul comme pour deviner sa pensée; il y avait de la terreur et de l'étonnement dans les grands yeux interrogateurs de la jeune fille; da Silva ne parut ou ne voulut pas s'en apercevoir. Il s'approcha de son esclave, l'embrassa au front, tout en me regardant d'un air railleur. Si je n'avais vu sur les traits de Rita une répulsion bien marquée, un effroi manifeste, je ne puis dire à quel acte de folie désespérée je me fusse livré.

A ce moment, la vieille négresse entra toute tremblante, suivie de deux noirs armés de sabres rouillés. Ces malheureux nègres, minés par la fièvre, avaient dû sortir de leur lit pour me saisir. C'était la « force armée » ridiculement demandée par da Silva, tout ce que Nora avait trouvé d'hommes valides parmi les quinze douaniers qui composent la garnison habituelle de Boa-Vista. Je demandai en haussant les épaules si c'était avec ces moricauds enfiévrés qu'on avait la prétention de me faire arrêter. — Renvoyez, dis-je à da Silva, ces malheureux, que je jetterais par terre d'un revers de ma main, s'ils osaient me toucher. Faites-moi indiquer la maison du vice-consul américain, afin que j'aille me placer sous sa protection; s'il me la refuse, je vivrai bien de pêche jusqu'à l'arrivée du *Camoëns*. Je puis souffrir les privations, mais jamais la violence. Je ne suis en somme ni Belge, ni Anglais, ni Portugais, je suis Suédois, et je ne vous reconnais absolument aucun droit sur

ma personne. — Me tournant alors du côté de Rita, je lui dis que mon cœur était mortellement attristé d'avoir vu à ce point mon amour incompris et dédaigné. — La dureté de la déclaration que vous venez de faire à da Silva, ajoutai-je avec une colère sourde, éteint à jamais cet amour. Soyez donc la maîtresse ou la femme de cet homme, il est digne de vous!

A peine cette insolente apostrophe échappée de mes lèvres, je vis Rita chanceler et pâlir; je m'élançai vers elle pour la soutenir, car je crus qu'elle allait tomber; pourtant son visage s'éclaira bientôt, ses yeux brillèrent d'un vif éclat. — Mais cet homme ne sait donc pas ce que je suis? Regardez! s'écria-t-elle en s'adressant à moi avec douleur, et, relevant la manche de sa robe avec un geste navrant, elle posa un doigt sur les veines de son bras nu.

— Je ne comprends pas, balbutiai-je en regardant ce bras gracieux tout étincelant de cette belle teinte dorée qui déjà m'avait si vivement frappé.

— Eh bien! je ne puis être à vous, parce qu'il y a du sang noir dans ces veines, et que dans les vôtres il y a du sang rouge, du sang libre; comprenez-vous? C'est impossible parce que je suis la fille d'une esclave de San-Yago, et que je suis esclave aussi. J'appartiens à ce vieillard, qui ne me rendra la liberté qu'à sa mort ou contre de l'or, que vous n'avez pas...

— Vous à cet homme!

— Ma mère, séduite par un blanc, a donné le jour à une enfant esclave, et cette esclave, c'est moi. Puis-je, n'étant pas libre, vous laisser croire un seul moment que je vous aime ou que je vous aimerai? Non, la mort mille fois plutôt que renouveler un tel crime!

— Pardonnez-moi, lui dis-je éperdu en me jetant à ses pieds, de n'avoir pas compris dès le premier moment votre rigueur. Je vous aime plus que jamais, Rita, et plus que jamais je vous demande à genoux de m'aimer. Espérez!.. Je connais désormais ma tâche, je ne faillirai pas au devoir de vous donner la liberté. Vous pourrez, continuai-je en me redressant et en parlant à da Sylva, vous pourrez me forcer à partir, me faire enlever, si vous l'osez, par les hommes du *Camoëns;* mais je reviendrai à Boa-Vista dès que j'aurai de quoi y vivre dans l'indépendance, et assez riche pour vous arracher cette enfant. Jusqu'au jour où je lui annoncerai qu'elle est libre, respectez-la, monsieur. N'oubliez pas une seule minute que vous me répondez d'elle sur votre vie.

Je partis de chez le vice-consul. Sans la prostration dans laquelle il était tombé à la suite de cette scène violente, je suis sûr que je ne serais pas sorti vivant de ses mains.

II.

Le *Camoëns* resta seulement huit jours en rade, et partit sans moi. Conduit chez le vice-consul d'Amérique, d'Oliveira, j'eus la bonne fortune de lui convenir. Détestant et méprisant da Silva, — moins il y a de résidens dans une île, moins il y a naturellement d'accord entre eux, — il me promit son appui et sa protection à la seule condition de lui servir de secrétaire lorsque, chose rare, il aurait un navire de passage à expédier, à condamner ou à vendre. Je crois que, l'ayant fort innocemment assisté dans l'acte de vente du *Camoëns*, — acte que j'ai su depuis avoir été illégalement dressé, — il avait eu tout intérêt à ne pas me laisser partir sur ce navire. Exilé de la mère-patrie pour une cause que je ne connais pas, mon protecteur a su obtenir des États-Unis d'Amérique un *exequatur* qui le met à Boa-Vista non-seulement au-dessus des lois du Portugal, mais au-dessus de celles du monde entier. Depuis dix ans, il a quitté Lisbonne, m'a-t-il dit un jour, et il ne songe plus à y revenir. Le pourrait-il? Ce n'est pas mon affaire. Sa fortune est considérable; il prend plaisir à me montrer avec une vanité comique un coffre-fort dont l'intérieur est éblouissant de piastres blanches et d'onces d'or mexicaines. Comment a-t-il pu acquérir tout ce trésor, étant arrivé ici gueux et sans un *reis?* Je l'ai ignoré longtemps; depuis qu'il a quitté furtivement l'archipel du Cap-Vert, il y a quelques années, j'ai su que le vice-consul d'Oliveira s'était enrichi par une série d'opérations en apparence très légales, mais qui n'étaient en réalité que des actes de baraterie admirablement organisés.

Vous me demanderez peut-être comment, sans bourse délier, avec la presque certitude d'échapper aux galères, le résident d'une colonie lointaine, agissant en qualité de vice-consul, peut acquérir une fortune considérable. Rien n'est plus facile lorsque l'habile homme qui se livre à ces opérations a en Europe des complices intelligens. Ces derniers commencent par acheter en Angleterre une vieille carcasse de navire : elles y abondent. A coups de rabot, avec des applications intelligentes de couleur et de goudron, on remet cette coque à neuf, de manière à cacher « des ans l'irréparable outrage » aux yeux curieux d'un courtier d'assurances maritimes. Conduit d'Angleterre dans un port du continent européen, le vieux navire retapé s'assure alors, comme s'il était neuf, pour une valeur de deux cent mille à trois cent mille francs, c'est-à-dire pour une somme qui représente quatre ou cinq fois le prix de l'achat. Cette formalité remplie, on met à bord un capitaine intelligent qui prend

au plus vite le large. A peine à la hauteur des îles du Cap-Vert, — je nomme ces îles-là au hasard, comme je nommerais les îles Carolines, les îles Canaries ou les Sandwich, — il arrive tout à coup comme à souhait que le navire fait eau. Pour ne pas sombrer, on fait force de voiles vers la plus proche relâche, supposons toujours Boa-Vista. Le vice-consul, prévenu d'avance et qui attendait à coup sûr le navire en détresse, constate en bonne forme que ce dernier ne peut plus naviguer. On le *condamne*, on le vend, et sur les actes régulièrement dressés de vente et de condamnation les assurances maritimes en Europe sont forcées de payer la valeur du bâtiment assuré, deux cent mille ou trois cent mille francs, moins le produit de la vente à Boa-Vista, produit toujours dérisoire lorsque, comme dans beaucoup d'îles pauvres, il ne peut y avoir d'acquéreurs sérieux. Ce n'est pas tout. On rebouche les complaisantes voies d'eau, et on le conduit tant bien que mal dans un port d'Amérique, où le vieux navire est vendu une dernière fois.

D'Oliveira, dont alors je ne soupçonnais pas, comme vous devez bien croire, le commerce ténébreux, me donna une jolie chambre dans sa maison. Vous ne sauriez vous imaginer quelle jouissance infinie j'éprouvai, après en avoir été si longtemps privé, à m'y voir installé comme chez moi, ayant sous la main une table chargée de livres, du papier, des plumes, avec un lit garni de beaux draps blancs. Une des fenêtres de ma chambre donnait sur l'Océan; j'avais, avec l'aspect de la pleine mer, la vue d'une partie des brisans formidables qui rendent les abords de l'île excessivement périlleux. Ces écueils, qui commencent près du rivage, s'avancent jusqu'à la distance de quatre ou cinq milles marins vers le large. Lorsque les vents soufflent sur eux en tempête, les flots viennent s'y heurter avec une violence terrible. Des colonnes d'eau, des arceaux liquides, s'élèvent alors dans les airs à perte de vue, se brisant pour retomber en pluie diamantée. C'est vraiment un spectacle admirable, surtout lorsque le soleil, soit qu'il monte à l'horizon, soit qu'il se couche dans la mer, frappe les eaux mouvantes obliquement de ses rayons. A mes heures perdues, — elles étaient nombreuses, — j'étudiais le portugais. Le soir, je jouais sur la vérandah avec les enfans; d'Oliveira en avait cinq, tous fort jolis, mais pâles, étiolés, sans vigueur. Leur père venait de se marier en troisièmes noces. Je n'exagère rien : ici les femmes qui ont eu trois ou quatre maris ne sont pas rares. L'affection des époux se ressent beaucoup de ces unions brusquement rompues et rapidement nouées. La mort, toujours prompte à frapper dans ce pays malsain, n'inspire pas non plus la crainte et l'horreur au même degré qu'en Europe. Si la douleur causée par la perte de l'être aimé y est pendant quelques jours

plus vive que dans nos contrées, l'impression est bien moins durable. Pourquoi pleurer aujourd'hui ceux qui s'en vont, lorsque demain, si vous les aimez, la mort vous joint à eux?

Mme d'Oliveira était une nonchalante créole d'une douceur presque exagérée. Entraîné vers elle par une sympathie bien naturelle, je dus lui confesser le secret de mon séjour à Boa-Vista; sans cette confession, comment expliquer ma présence dans l'île? Elle ne vit qu'une folie dans l'attachement profond que j'avais pour Rita. Malgré son bon cœur, l'amour du prochain s'arrête en elle, comme dans le cœur de toutes les femmes créoles, aux personnes de sa condition et de sa race. Pour elle, Marianna d'Oliveira, Rita ne pouvait pas être digne d'inspirer un dévoûment et un sacrifice comme ceux que je m'imposais. Lui parlais-je avec passion de la charité, de la délicatesse, de l'élévation des sentimens de celle qui était mon idole, elle n'osait pas me répondre, car elle voyait que je disais vrai, et ne voulait pas en convenir. — Le père de l'infortunée Rita était Européen comme votre époux, lui disais-je exaspéré; pourquoi mettre la fille d'un Européen et d'une femme noire sur la même ligne qu'une Africaine barbare du Dahomey? — Rien n'eut raison de dona Marianna, ni la bonté vraiment exceptionnelle de son caractère, ni les idées chrétiennes qu'elle avait la prétention de mettre en pratique. Après tout, comment s'étonner de ces préjugés, aussi vieux que les colonies? N'est-ce pas exclusivement dans les possessions catholiques que l'esclavage existe encore?

Un jour, après avoir lu jusqu'à minuit, j'allais m'endormir lorsque j'entendis un bruit de pas légers sous ma fenêtre, et tout aussitôt la chute d'un caillou sur le parquet de ma chambre. La chaleur se faisant déjà sentir à Boa-Vista, j'avais laissé ouverte la fenêtre qui donne sur la plage. Je me levai et je ramassai une pierre autour de laquelle un papier était attaché au moyen d'une fine tresse de cheveux noirs. J'y lus ceci : « Monsieur Christian, un grand danger vous menace. Quittez Boa-Vista dès qu'une occasion de partir se présentera. Rita vous aime. Au nom du ciel, fuyez en Amérique ou dans une île voisine. Si, à la mort de da Silva, vos sentimens pour l'enfant esclave sont toujours ce qu'ils sont aujourd'hui, Rita sera à vous. Partez, le consul veut vous tuer. Songez que, dans un pays où il n'y a ni loi ni justice, un étranger a tout à craindre. »

Abandonner Boa-Vista au moment même où j'apprenais que j'étais aimé, c'était demander l'impossible. Qui donc eût protégé celle que j'aimais contre ce da Silva, qui pouvait la forcer à se donner à lui comme maîtresse ou comme femme? Je fis serment que, s'il n'y avait pas de justice légale aux îles du Cap-Vert, j'en ferais une, mais sommaire, comme elle se pratique en Amérique.

Avec l'arrivée de la belle saison et dès qu'il n'y a plus de pluies, les fièvres cessent ici comme par enchantement. Je vis tout à coup dans l'île une animation que j'étais loin de soupçonner. Un grand nombre de malades sortaient de leurs demeures guéris, avides de jouir du grand air et du soleil. Une partie de la population s'occupait de pêche, quelques hommes traçaient et creusaient des salines, d'autres allaient semer des maïs dans les rares vallées où il y a de la terre végétale. A deux kilomètres de Boa-Vista, dans l'ancienne propriété d'un médecin, j'aperçus des cocotiers superbes, des orangers, des cotonniers et de la belle canne à sucre. La vue tout à fait inattendue de cette végétation tropicale fut pour moi toute une révélation. Ce rocher, que je croyais partout inculte, pouvait donc produire de la verdure et des fruits! On m'affirmait pourtant de tous côtés que ce beau résultat n'était pas aisé à obtenir, que dans l'île de Mayo, la plus voisine de Boa-Vista, il n'y avait qu'un seul arbre, un tamarin gigantesque. M[me] d'Oliveira m'a raconté que, s'étant trouvée un jour de fête à Mayo, elle avait vu la petite colonie portugaise que le sort a jetée là se promener sérieusement en rond sous l'ombrage de l'arbre immense, mais unique. Elle y avait vu les nonchalantes créoles portugaises, des négresses en robes blanches à falbalas, des hommes en habit de ville, les fonctionnaires en brillant uniforme, jouir de cette promenade aussi satisfaits que s'ils se fussent trouvés au bois de Boulogne ou dans Hyde-Park.

Comme d'Oliveira avait deux chevaux magnifiques qu'il ne montait jamais, il m'avait autorisé, dès le premier jour, à les faire sortir à ma guise. J'aimais ces nobles bêtes, jumens arabes pleines d'ardeur, toujours avides de courir dans les dunes de la plage ou de galoper sur les crêtes escarpées des hauteurs. Je profitais largement de leurs solides jarrets pour faire des excursions dans les montagnes abruptes de l'île. Comme je voulais connaître exactement tout l'intérieur, j'avais eu soin de prévenir d'Oliveira de ne pas trop s'étonner si quelquefois il m'arrivait de faire des absences prolongées. Lorsqu'un terrain que je croyais propre à la culture s'offrait à moi, je cherchais de l'eau courante dans le voisinage, et, s'il se trouvait loin des marais, je ne l'abandonnais qu'après y avoir semé des graines intertropicales ou du midi de l'Europe.

Dans une excursion au nord de l'île, à l'opposé de Boa-Vista, à un kilomètre au plus de la mer, je découvris une vallée sauvage, étroite, véritable val d'enfer creusé au milieu d'énormes blocs de lave. Au centre même de la déchirure rocheuse courait un filet d'eau limpide et glacé. Lorsque j'y vins la première fois, un martin-pêcheur au plumage de saphir passa en sifflant sur ma tête. Un autre jour, j'y fis lever tout un vol de pintades sauvages. C'est le seul endroit de l'île où j'aie vu des oiseaux, et ce fut pour moi un indice

certain de grande salubrité. Je passai quelques délicieuses journées dans ce lieu pittoresque, solitaire, abrité du vent. Sur un espace de quelques mètres, j'enlevai sans beaucoup de fatigue les pierres poreuses qui couvraient la terre végétale. J'ai planté quelques boutures de manioc, de cannes à sucre, et semé également des graines de cotonnier. A l'endroit où je me proposais de creuser la terre pour recevoir l'eau de la source et en faire un réservoir, je mis des semences de grands cocotiers en me disant que, si le ciel et le soleil leur donnaient vie, j'aurais là une oasis délicieuse. Je me promettais de revenir au bout d'un mois voir mes premiers essais de plantation, et, s'ils avaient quelque chance de réussite, d'y faire travailler activement. J'espérais bien trouver dans l'île des gens oisifs, des nègres vagabonds, qui pour quelques poignées de farine de manioc pulvériseraient les blocs de lave dont la grosseur gênerait trop mes cultures. Je me figurais, non sans raison, que toutes ces vallées rocheuses, formées à la suite de gigantesques convulsions terrestres, pourraient être cultivées. Ce sont les hommes qui manquent; lorsqu'on apprend que, sur les deux cent quinze lieues carrées qui forment l'archipel du Cap-Vert, il n'y a que dix mille habitans, on est moins surpris de l'aridité et de la désolation que l'on voit ici. Il faudrait ouvrir jusqu'à la mer de nombreux conduits pour l'écoulement des eaux stagnantes, et alors ce triste pays serait bientôt merveilleusement transformé. Je faisais toutes ces réflexions, je m'abandonnais à tous ces rêves, soutenu par l'espérance obstinée de rendre mon existence possible et d'y associer celle de Rita.

Un soir du mois de mars, j'étais sorti vers les six heures, seul, à pied, avec l'intention de faire une promenade au bord de l'Océan. Je m'étais proposé, si la chaleur me le permettait, d'aller voir un lever de lune sur la mer, du haut d'une falaise distante de Boa-Vista de deux kilomètres environ. A sept heures, la nuit tomba brusquement, comme elle tombe sous les tropiques. Un léger brouillard augmenta bientôt l'intensité de l'ombre, déjà fort grande. Je n'eus plus pour me guider que l'éclat phosphorescent des vagues qui s'étalaient, avec un bruit doux et régulier, en festons mouvans sous mes pieds. Tout en cheminant, je pensais à ma chère Rita : depuis un mois, je n'avais plus eu l'occasion de la voir; elle restait invisible à tous les yeux, même à ceux de Mme d'Oliveira, qui m'avait promis de lui parler en mon nom. Un instant, je m'interrogeai avec inquiétude, me demandant si mon amour pour elle avait faibli. Mon cœur répondit qu'il adorait toujours l'être beau et parfait qui le premier avait précipité ses battemens et lui avait révélé l'amour. Au souvenir des premières émotions éprouvées, je tombais dans une sorte d'ivresse dont je ne m'arrachais que pour m'y jeter

avec une volupté plus vive. Tout à coup j'en vins à m'accuser de lâcheté et à me dire que ce n'était pas en me berçant seulement de rêves que j'arriverais à mon but. Que faire pourtant? D'Oliveira et sa jeune femme m'aideraient assurément dans mes projets d'établissement et de culture : ils m'avanceraient sans crainte la somme nécessaire à l'achat du terrain que j'aurais choisi; mais comment espérer d'attirer Rita jusqu'à moi, si je restais à Boa-Vista? Une grosse somme d'argent pouvait seule désintéresser da Silva et lui faire céder son esclave; je n'avais que quelques dollars, à peine de quoi vivre pendant quelques jours. En songeant à mon dénûment, je frappais du pied avec fureur le sable du rivage. Courant comme un fou, tantôt je me laissais couvrir par l'écume des flots qui déferlaient à mes pieds, tantôt je m'égarais dans la solitude sombre des dunes; puis, revenant à moi, je me dirigeais, brisé par la douleur, harassé de fatigue, vers le point culminant que je m'étais proposé d'atteindre.

J'y arrivai enfin. Quittant la rive, je me mis à monter lentement la falaise, du haut de laquelle je ne devais pas tarder à distinguer, dans la direction de l'est, la lueur blanche et vaporeuse de l'astre naissant. Il me sembla que quelques rochers, en se détachant sous mes pieds et en roulant avec fracas dans la mer, réveillaient sur une falaise voisine les chèvres d'un troupeau que j'avais souvent rencontré dans ces parages. Plusieurs fois j'avais parlé au gardien de ces chèvres, un vieil esclave de da Silva, pauvre noir qui vivait toujours là, brûlé le jour par le soleil, glacé la nuit par le brouillard. Je me mis à le héler pour lui faire, selon ma coutume, l'aumône d'un peu de tabac à fumer. Rien ne répondit; je fus surpris de ne pas entendre la voix rauque et brisée de l'infortuné chevrier. — Il dort probablement, me dis-je, — et, tout entier au spectacle du grandiose lever de lune, je n'y songeai bientôt plus.

Il y avait à peine cinq minutes que la mer et les falaises s'étaient lentement éclairées aux doux rayons de l'astre qui sortait des flots, lorsqu'à cinquante pas de moi un éclair brilla dans la nuit, une détonation épouvantable se fit entendre, et je sentis au même instant, à mon bras gauche, une vive douleur. J'étais blessé; un nuage passa devant mes yeux. Comment ne suis-je pas tombé? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est qu'en quelques bonds descendant la falaise où j'étais je courus vers la hauteur voisine, à l'endroit même où j'avais vu briller l'éclair. En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, je m'y trouvai au milieu d'un troupeau de chèvres affolées, dont les ombres mouvantes tranchaient en masses noires sur le sable que la lune argentait. Une de ces ombres me parut plus opaque et plus allongée que toutes celles qui m'entouraient; je reconnus le che-

vrier à sa nudité presque complète. J'allais me précipiter sur lui pour l'étrangler, lorsque derrière moi j'entendis un jurement horrible et une respiration haletante. C'était da Silva, et en vérité sa présence ne me surprit pas. Je vis que le misérable, tenant levée sur moi comme une massue la crosse de son fusil, allait la laisser retomber pour me briser le crâne. Je pus éviter le coup : alors, aveuglé plus encore par la colère que par la douleur, je pris mon gigantesque ennemi à bras le corps. Le soulevant de terre comme une plume et le maintenant sur ma hanche droite avec mon bras valide, je tourbillonnai deux fois sur moi-même; enfin, dans un effort suprême, je le lançai dans l'abîme à dix pas de moi. Il y eut un grand silence, puis un cri lamentable. J'allais courir vers le gouffre et peut-être dans mon trouble y suivre mon ennemi, lorsque, épuisé par tant d'émotions, je me sentis défaillir. Je tombai dans les bras de quelqu'un qui doucement cherchait depuis un instant à me retenir. Avant de fermer les yeux, je vis le vieux chevrier, qui, affectueusement penché sur moi, me regardait. Le pauvre esclave n'avait pas osé m'avertir du danger, mais il me plaignait et me secourait de son mieux.

Quinze jours après cet événement, je me souviens qu'il faisait presque nuit lorsque j'entendis à l'entrée de ma chambre comme un frôlement de robes, un doux chuchotement, des pas légers. J'ouvris les yeux, alanguis par la fièvre que me causait la blessure de l'arme à feu. Je vis Rita, qui, guidée par Mme d'Oliveira, s'avançait toute tremblante vers mon lit. Les deux femmes mirent un doigt sur leur bouche et me firent signe de ne pas m'agiter. Sur un geste amical de Mme d'Oliveira, Rita s'inclina lentement vers moi, posa ses lèvres sur mon front; puis, voilant son beau visage sous sa mantille bleue, elle me dit tout bas : — Guérissez-vous, Christian, et je serai votre femme devant Dieu; da Silva est mort.

Je vous envoie ce récit, que j'ai pu écrire chez moi, dans ma plantation, avec ma chère femme à mes côtés épluchant le produit de mes cotonniers, et mes jeunes enfans, plus blancs que beaucoup d'Européens, jouant à l'ombre de nos cocotiers presque aussi jeunes qu'eux. Grâce au travail, nous avons pu conjurer la misère, braver la mort, nous préserver des fièvres paludéennes en assainissant notre solitude; nous avons réalisé le rêve hardi que l'amour m'avait suggéré.

EDMOND PLAUCHUT.

L'ILE

DE MADAGASCAR

LES TENTATIVES DE COLONISATION. — LA NATURE DU PAYS.
UN RÉCENT VOYAGE SCIENTIFIQUE.

TROISIÈME PARTIE (1).

I.

On a pu s'en convaincre, — jusqu'au moment où s'arrête notre récit, l'île de Madagascar n'a été visitée par les Européens que sur le littoral et dans une portion très circonscrite de l'intérieur, l'Ankova et la contrée adjacente; les recherches et les observations scientifiques n'ont été poursuivies que sur des espaces assez restreints. Les Français qui vinrent au XVII[e] siècle s'établir sur la Grande-Terre connurent principalement la partie méridionale; dans le siècle présent, on ne s'est presque plus occupé de la région du sud. Les investigateurs en général, botanistes et zoologistes, ont borné leurs courses au pays qui s'étend d'Andouvourante à l'entrée de la baie d'Antongil et à l'île Sainte-Marie; plusieurs ont exploré la côte du nord-est : les rivages de la baie de Vohémar, du port Leven, de la baie de Diego-Suarez; quelques-uns, surtout depuis notre occupation de Nossi-Bé, ont parcouru la côte du nord-ouest : le littoral des baies de Passandava, de Mazamba, de Bombétok, et vers le sud les environs de la baie de Saint-Augustin. Les études sérieuses ont été rares dans la partie centrale, dans cette province d'Imerina dont on parle si souvent depuis que les Européens fréquentent Tananarive. Il reste donc beaucoup à faire pour les natu-

(1) Voyez la *Revue* du 1[er] juillet et du 1[er] août.

ralistes ; néanmoins les récoltes de plantes et d'animaux ont été assez importantes pour donner une idée déjà satisfaisante de la flore et de la faune de la grande île africaine. Infiniment moins avancées sont les connaissances relatives à la constitution du sol; c'est à peine si dans ces dernières années de véritables géologues ont commencé l'examen de quelques points des côtes de Madagascar. Des voyageurs avaient parlé d'une manière générale des signes d'anciennes actions volcaniques, indiqué le caractère de certaines roches et la nature de diverses couches superficielles, signalé en maints endroits l'existence du minerai de fer, énuméré des richesses minérales, — toute précision scientifique faisait absolument défaut (1).

L'espoir de rencontrer de la houille ou des gîtes métallifères devait déterminer l'entreprise d'explorations un peu méthodiques. On affirmait, sans en apporter grande preuve, la présence du charbon à Nossi-Bé et à la côte occidentale de Madagascar. En 1853, d'après les ordres du commandant de notre petite colonie, on tenta une première recherche. Des puits furent creusés à Nossi-Bé, une galerie fut pratiquée sur le littoral de la Grande-Terre, à Bavatoubé; dans cette dernière localité, on put extraire d'une argile schisteuse un combustible mal défini (2). Vers la même époque, la topographie et la constitution géologique de Nossi-Bé devinrent pour le docteur Herland le sujet d'un ensemble d'observations (3); il importait en effet de connaître l'île définitivement acquise à la France. Nossi-Bé, d'une étendue de 22 kilomètres de long et de 15 kilomètres dans la plus grande largeur, se trouve comme escortée par les îlots Nossi-Faly et Nossi-Coumba, devant la baie de Passandava, entre 13° 11′ et 13° 25′ de latitude sud, et 45° 53′ et 46° 7′ de longitude orientale. Trois groupes de montagnes s'élèvent sur cette petite terre : l'un, au centre de l'île, présente un sommet dépassant 500 mètres de hauteur; près du point culminant, on compte sept lacs qui occupent des cratères d'effondrement, — les principaux cours d'eau descendent des montagnes centrales. Le groupe du nord est une chaîne dirigée nord-sud, taillée à pic du côté de l'ouest, ayant une large coupure qui livre passage à la rivière Djamarango. Le troisième groupe, le morne Loucoubé, situé au sud, est un pic granitique haut de 600 mètres, profondément raviné

(1) On citait seulement quelques remarques du célèbre géologue anglais Buckland, suggérées par des échantillons de roches recueillis au port Louquez. — *Notice on the geological structure of a part of the island Madagascar*, — *Transactions of the geological Society*, London, t. V, p. 478.

(2) *Annales des Mines*, 5e série, t. VI, p. 570; 1854.

(3) *Essai sur la géologie de Nossi-Bé*, par le docteur J.-F. Herland, chirurgien de la marine. — *Annales des Mines*, 5e série, t. VIII, 1856.

et couvert d'une riche végétation. Au sommet, où l'on a planté le mât des signaux, la vigie découvre Nossi-Bé tout entière, ainsi que les îles voisines. La petite terre est arrosée par des ruisseaux et trois belles rivières; la plus importante, le Djabala, après avoir traversé une plaine fertile et un marais rempli de palétuviers, se jette dans la mer à peu de distance d'Helville, la capitale de la colonie française. Sur toute la partie centrale de Nossi-Bé, les traces de l'action d'anciens volcans frappent les yeux; vers la côte orientale, on suit une coulée basaltique fort épaisse, cachée sur une grande étendue par un dépôt de tuf et de matières sablonneuses. Loucoubé est une masse de granit revêtue d'une couche de terre végétale; au pied et sur les flancs de la montagne, d'immenses blocs forment des cavernes profondes; on en voit qui servent de lit à des ruisseaux limpides. Dans les ravins et les anfractuosités, une argile jaune ou rougeâtre s'est déposée; on emploie maintenant cette matière à la fabrication de briques excellentes pour les constructions. Une zone de schiste bleuâtre plus ou moins bien stratifié entoure le massif, et dans plusieurs localités le schiste, se détachant par lames minces, paraît devoir fournir de très bonnes ardoises. Au nord de l'île, on observe une formation particulière, des couches de grès d'une épaisseur considérable superposées aux roches granitiques. Comme des cendres ou d'autres débris volcaniques les recouvrent en certains endroits, on juge que le soulèvement de cette portion de l'île est d'une époque plus ancienne que celui du centre.

Une circonstance particulière a été l'origine de quelques études sur le sol de la Grande-Terre. L'envoyé de France au couronnement du roi Radama II, M. le capitaine de vaisseau Jules Dupré, avait reçu la mission de conclure un traité de commerce et d'amitié avec le nouveau roi. Par cet acte, signé à Tananarive le 12 septembre 1862, ratifié à Paris le 11 avril 1863, toute sécurité était garantie aux Français qui s'établiraient à Madagascar; le droit de propriété était reconnu, la juridiction consulaire admise. Le même jour, en présence des principaux chefs malgaches et des missions de France et d'Angleterre, le souverain signait une charte accordée à M. Lambert dès l'année précédente; Radama donnait à son ancien ami pouvoir exclusif de fonder une compagnie pour l'exploitation des mines de Madagascar et pour la mise en culture de toutes les parties inoccupées du pays, avec le droit d'ouvrir des routes, des canaux, et d'établir des chantiers de construction. Jaloux d'assurer le succès de l'entreprise, désirant faciliter les opérations de la compagnie, le roi expédia sans retard des ordres à différens chefs de la côte, afin d'éviter les difficultés au sujet de la prise de possession des terrains. L'empereur Napoléon III donna son adhésion au projet. Par un décret en date du 2 mai 1863,

la *Compagnie de Madagascar* se trouva autorisée, M. le baron Paul de Richemont en devint le gouverneur; la charte accordée à M. Lambert fut transmise à la compagnie. Sans perdre de temps, la nouvelle société réunit un personnel assez nombreux, ingénieurs, médecins, agriculteurs, agens commerciaux, qu'elle chargea d'aller faire une étude des ressources des côtes du nord de l'île et de l'intérieur du pays; M. Dupré, chef de la mission, fut investi de tous les pouvoirs du gouverneur et du conseil. Comme la saison avançait, on se hâta de partir. En arrivant à Maurice le 30 juin, le commandant apprit l'assassinat du roi, et dès le lendemain on l'informait à Bourbon que des lettres de M. Laborde, notre consul à Tananarive, annonçaient de la part des Ovas, qu'excitaient les pasteurs méthodistes, les plus mauvaises dispositions, et de la part du gouvernement la volonté d'annuler le traité. Lorsque M. Dupré se trouva le 1er août devant Tamatave, il reçut du cabinet de Tananarive l'invitation de monter à la capitale, afin de s'entendre sur les termes d'un nouveau traité. Cette ouverture n'ayant pas été accueillie, quelques semaines après, un ministre de la reine Rasoherina se présentait à bord du navire portant le pavillon du chef de l'expédition, et communiquait un contre-projet qui fut aussitôt repoussé avec énergie; il n'était plus question ni d'aucune garantie, ni du droit de propriété pour les Français. L'annulation du traité de Radama II et le rétablissement des douanes furent l'occasion de bruyantes réjouissances à Tamatave. Le commandant Dupré, lié par les ordres du ministère, dut rester témoin impassible de l'insolence des Ovas. Tout était fini pour la compagnie de Madagascar; des membres de la mission qui s'étaient flattés d'accomplir de grands et utiles travaux déploraient de se voir condamnés à l'inaction; le chef voulut mettre à profit cette disposition et ne pas laisser absolument stériles des dépenses assez considérables (1). Il autorisa un ingénieur à faire une excursion dans le nord-est, et lui-même, accompagné de M. Edmond Guillemin et de quelques agens, alla visiter plusieurs points de la côte nord-ouest. Ainsi ont été acquis à la science certains renseignemens sur l'orographie et la géologie de Madagascar.

Comme le constate notre illustre géologue M. Élie de Beaumont, M. Edmond Guillemin a su décomposer les systèmes des montagnes de la Grande-Terre, et il a observé la direction des principaux soulèvemens. — Avec cet habile ingénieur des mines, nous prendrons une idée des reliefs du sol sur les côtes de la partie du nord (2). A l'est, un cordon de sable provenant de l'action de la mer

(1) Après de longues et difficiles négociations, une indemnité pécuniaire a été payée par le gouvernement de Madagascar.

(2) *Notice sur une exploration géologique à Madagascar pendant l'année 1863.*

barre tous les cours d'eau, et d'Ivondrou au village de Mananjary, sur une étendue d'environ 300 kilomètres, il encaisse une série de lacs. Dans la saison des pluies, le niveau des lacs s'élève, et l'eau qui déborde, s'écoulant par des dépressions de la zone littorale, ouvre aux fleuves des embouchures nouvelles, bientôt refermées par la mer. Des collines sans ordre et arrondies mouvementent la plaine; ce sont les dunes que la végétation a fixées. Au-delà des lacs, les dépressions du sol forment de vastes marais couverts d'une brillante végétation. A 30 ou 40 kilomètres de la côte commence la région montagneuse. Des plissures parallèles ont façonné les gradins que traverse le sentier qui conduit à Tananarive. Au pied de la première chaîne de montagnes, à l'extrémité de la plaine sablonneuse, l'altitude, d'après des indications barométriques recueillies par le commandant Dupré, n'est que de 45 mètres au-dessus du niveau de la mer; à Befourouna, elle est de 447 mètres. La région d'Analamazaotra est composée de chaînons serrés et parallèles; au pied du pic basaltique, connu de tous les voyageurs, la hauteur est de 742 mètres; au passage de la rivière Mangourou, qui contourne à l'ouest la plaine d'Ankay, de 804 mètres, de 1397 au col des monts Angavo; l'altitude de Tananarive serait d'environ 1,345 mètres au-dessus du niveau de la mer.

La direction des chaînes parallèles qui constituent le système des montagnes s'écarte par l'orientation de 8 à 9 degrés de celle de l'axe de figure de l'île; le relief de Madagascar résulte des efforts de plusieurs soulèvemens qui se sont produits sur cette terre à différentes époques. Le soulèvement de la partie centrale, parallèle aux montagnes de la côte orientale d'Afrique et à la direction du canal de Mozambique, qui a été le plus considérable, a joué le grand rôle dans l'orographie du pays. La masse soulevée est granitique; par suite de la dislocation du système, les basaltes ont surgi en proportions énormes. La roche la plus abondante, surtout dans la région de l'Analamazaotra, est le basalte, après les quartzites et les granits; on a signalé en beaucoup d'endroits des couches sédimentaires d'argile, de grès, de calcaire, sans néanmoins fournir à ce sujet d'indications vraiment précises. Ainsi que l'ont remarqué les premiers qui explorèrent l'Ankova, sous l'influence des agens atmosphériques, les basaltes, venant à se désagréger, forment les terres argileuses de couleur rougeâtre qui donnent une physionomie particulière à certaines régions. Les quartz subissent une décomposition analogue; de là les sables sans cesse charriés par les fleuves au moment des grandes crues et rejetés par la mer sur le rivage. Sur le littoral, la présence de fragmens de basalte semble l'indice d'un mouvement du sol. D'après l'orientation, on juge que l'île Sainte-Marie est un chaînon du même système. Comme dans le centre,

les basaltes ont trouvé des voies par la dislocation produite pendant le soulèvement. En se décomposant, ces roches deviennent granuleuses; mêlées à la chaux obtenue par la calcination des coraux, elles donnent un excellent mortier hydraulique. On rencontre à Sainte-Marie des filons de quartz un peu laiteux; ils coupent obliquement la chaîne de montagnes, dont l'altitude ne dépasse pas 100 mètres. Le quartz hyalin, le beau cristal de roche, est apporté des rives du Manangourou : on se souvient que Flacourt a mentionné le fait; jusqu'ici aucun observateur n'a vu le gisement. La direction de la chaîne peu accentuée qui constitue l'île Sainte-Marie se retrouve sur la presqu'île d'Antongil (1). Un ingénieur de la compagnie de Madagascar, M. Coignet, a visité le pays et fourni à ce sujet sa part de renseignemens (2). Au nord de la baie, une ligne de sable empêche aussi l'écoulement des eaux, et les marais s'étendent en arrière. Dans cette région, pour pénétrer dans le pays la seule ressource est de remonter les rivières ou de suivre deux sentiers, vestiges des routes que fit tracer le fameux Benyouski; partout ailleurs, c'est la forêt absolument impénétrable.

A l'ouest, des chaînons granitiques étagés du bord au milieu de la presqu'île demeurent parallèles au rivage de la baie (3); à l'est, un chaînon également granitique présente une orientation différente (4); jusqu'au cap Est, les basaltes occupant l'espace compris entre ce massif et le rivage offrent la même orientation que Sainte-Marie. Au nord du cap Est, la côte change de direction (5), les chaînons de basalte suivent la même ligne, et, interrompus par intervalles, ils laissent place à des plaines couvertes d'une belle végétation. Au delà du 14e degré de latitude, la zone voisine du littoral est une plaine basse; après les sables du rivage, le terrain est calcaire, plus loin les chaînons basaltiques se succèdent. Au nord de la baie de Vohémar, les plaines, chargées de dépôts calcaires, s'étendent dans l'intérieur du pays; seuls quelques pitons montrent des pointes granitiques.

La direction des différentes parties rectilignes des côtes depuis le cap Est demeure complétement parallèle à celle du soulèvement des basaltes; c'est une ligne brisée dont les ressauts sont des baies, des criques, des ports naturels, comme la baie de Vohémar, les ports Leven et Louquez. Tout au nord, l'île de Madagascar est pro-

(1) Elle est de nord 24 degrés à 25 degrés est.

(2) *Excursion sur la côte nord-est de l'île de Madagascar; — Bulletin de la Société de géographie*, 5e série, t. XIV, p. 253 et 334; 1867; — et *Documens sur la compagnie de Madagascar*, p. 264; 1867.

(3) Direction nord 33 degrés ouest.

(4) Nord 45 degrés ouest.

(5) Nord 13 degrés à 14 degrés ouest.

fondément étranglée par la vaste baie de Diego-Suarez; ainsi l'extrémité de la Grande-Terre est une presqu'île, — plateau couvert de collines arrondies, basses, presque entièrement formées de calcaires coquilliers. Sur l'isthme, le terrain se compose de granit et de basalte; au centre, cette dernière roche forme un massif que son aspect de forteresse a fait nommer par les hydrographes anglais *Windsor-Castle*.

Lorsqu'on double l'extrémité nord de la grande île africaine, le cap d'Ambre, c'est la montagne d'Ambre, située à plus de 60 kilomètres au sud du cap qui sert de point de reconnaissance. La hauteur de cette montagne n'avait jamais été déterminée; M. Guillemin a pris des mesures, et nous savons maintenant que le sommet le plus élevé dépasse 2,700 mètres d'altitude. Au rapport des habitans, il existe en arrière du massif un effondrement à parois verticales, sorte de vallée inaccessible où l'on ne pénètre que par un passage souterrain; les Antankares, peuplade de la contrée, y trouvèrent plusieurs fois un refuge assuré pendant les incursions des Ovas. A l'ouest, le cap Saint-Sébastien est la dernière colline d'une petite chaîne granitique qui est l'arête de la presqu'île.

Sur la côte occidentale de Madagascar, il fallait songer à la recherche des dépôts de houille dont on s'était préoccupé depuis l'établissement des Français à Nossi-Be; le littoral de la Grande-Terre situé en face de la colonie ayant été exploré, quelques affleuremens de schistes charbonneux avaient été découverts. Les investigations de M. Guillemin, exécutées un peu trop à la hâte par suite des circonstances, ont permis néanmoins une constatation déjà importante. — Le bassin houiller de la côte nord-ouest s'étend du cap Saint-Sébastien par 12° 26′ de latitude sud jusqu'au port Radama par 14°. Dans les baies de Bavatoubé et de Passandava, la nature de la stratification a été reconnue sur une épaisseur de terrain de plus de 600 mètres : c'est une superposition de grès de différentes sortes et de schistes. Cinq affleurements de houille à la baie de Bavatoubé, deux à la baie de Passandava ont montré le combustible minéral; les couches sont minces, il est vrai, mais elles donnent à peu près la certitude de rencontrer des couches exploitables dans des localités plus éloignées des côtes.

Depuis notre premier établissement au fort Dauphin, on vante les richesses minérales de la grande île africaine; les richesses existent, à n'en pas douter; des échantillons reçus des indigènes ou ramassés au hasard le prouvent (1). On parle toujours de l'or, on cite des filons de plomb argentifère, on rapporte du cuivre diversement

(1) L. Simonin, *les Richesses naturelles de Madagascar*, — *Revue maritime et coloniale*, t. V, p. 628; 1862. — Voyez aussi une étude du même auteur, *la Mission de Madagascar*, dans la *Revue* du 15 avril 1864.

combiné avec d'autres substances minérales; mais en fait d'étude scientifique tout se borne encore à l'analyse de quelques minerais. Dans les granits se trouve du fer oxydulé contenant du titane et du manganèse, et ainsi très analogue à celui de la Suède; comme ce dernier, c'est un minerai donnant du fer et de l'acier de qualité supérieure. Les voyageurs ont appris qu'en beaucoup d'endroits on le ramasse à la surface du sol; en effet, par la continuelle désagrégation des granits, le minerai, isolé et entraîné avec les sables, se dépose en grande abondance. Ainsi qu'en jugeaient nos compatriotes du XVIIe siècle, le sol de Madagascar est bien riche; mais pour cette terre l'œuvre de la science est à peine commencée.

II.

Les formes sous lesquelles la vie se manifeste dans la grande île africaine offrent un saisissant intérêt. Déjà connues d'une façon qui permet d'apprécier le caractère de l'ensemble, longtemps encore elles appelleront l'investigation scientifique. Sur ce sujet, remarquable au plus haut degré, l'étude de chaque détail apporte un enseignement; on n'a pas oublié l'exclamation de Philibert Commerson à la vue de cette nature à la fois étrange et magnifique. Plus l'examen a été sérieux, la recherche profonde, la comparaison poussée loin, plus la pensée a été conduite à la méditation. Le voyageur instruit qui visite Madagascar après avoir exploré les rivages de l'Afrique, de l'Inde, des îles de la Mer du Sud, se trouve jeté au milieu d'un monde nouveau; plantes et animaux ont un aspect particulier; ce sont des espèces qu'on n'a observées nulle part ailleurs, souvent des types très caractérisés qui n'existent en aucun autre pays. En considérant la position géographique de la Grande-Terre, on aurait pu s'attendre à voir une flore et une faune pleines de ressemblance avec celles des parties orientales de l'Afrique, et la différence est extrême. Mieux encore peut-être on se serait imaginé que Bourbon et Maurice donnaient déjà l'idée de la végétation et de la population animale de la grande île, et c'est à peine si quelques espèces témoignent d'un certain voisinage. Parfois l'observateur est frappé d'une analogie, c'est alors dans l'Inde ou à la côte occidentale d'Afrique qu'il faut chercher le terme de comparaison. Ainsi chaque espèce végétale ou animale qu'on rencontre sur la Grande-Terre ouvre la carrière à l'esprit qui s'efforce de parvenir à la connaissance des lois de la distribution de la vie à la surface du globe. Au-dessous de cet intérêt d'ordre supérieur se présente, accessible à tous, l'intérêt dont s'est tant préoccupé Flacourt : l'abondance et la variété des produits utiles à l'homme que fournit la riche nature de Madagascar.

Lorsqu'on rassemble les observations éparses qui ont été faites sur les végétaux de la grande île africaine, au premier abord on est dans l'enchantement; l'attention est arrêtée sur une foule de types remarquables. En poursuivant la recherche, un autre sentiment agite bientôt l'esprit : on s'aperçoit que beaucoup de sujets dignes d'un examen approfondi n'ont pas eu d'investigateurs attentifs; on s'afflige d'ignorer à quelles espèces appartiennent les racines dont se nourrissent les Malgaches réfugiés dans les forêts; on s'indigne contre les voyageurs qui citent les arbres d'une contrée en les appelant par des noms absolument vagues. Les écrits sur la flore de Madagascar n'embrassent qu'un champ très restreint; depuis les travaux inachevés d'Aubert Du Petit-Thouars (1), deux botanistes seulement se sont occupés d'une manière spéciale de la végétation de la Grande-Terre : M. Bojer, de l'île Maurice, a signalé divers arbres et beaucoup d'arbrisseaux qu'il avait vus pendant ses voyages (2); M. Tulasne a étudié quelques familles avec l'herbier du Muséum d'histoire naturelle de Paris (3). Il faut ensuite recourir aux ouvrages où l'on traite indifféremment des plantes de toute origine pour trouver la description de certaines espèces. Quand les sources d'information sont épuisées, on constate à regret que des notions bien assurées manquent à l'égard de plusieurs groupes de végétaux. Parfois les auteurs se sont vraiment trop peu appliqués à faire ressortir les analogies ou les dissemblances des plantes de Madagascar avec celles des autres contrées; en pareille matière, c'est la comparaison qui met dans tout son jour le caractère d'un pays. Assez souvent on cite des végétaux observés sur la grande île africaine sans s'inquiéter s'ils n'ont pas été introduits à une époque plus ou moins ancienne. Sous ce rapport, notre éminent botaniste, M. Decaisne, qui sait toujours à quel besoin ou à quelle fantaisie des hommes les végétaux ont été soumis, nous a tenus en garde contre plus d'un piége en nous fournissant d'ailleurs de précieuses indications. Enfin, malgré nos désirs mal satisfaits, avec les renseignemens qui sont entrés dans le domaine de la science, une excursion sur les rivages de Madagascar, à travers la grande forêt d'Analamazaotra, au milieu des montagnes de la province d'Imerina, doit être instructive et intéressante.

En abordant la côte orientale de la grande île, tout contemplateur de la nature est charmé par l'aspect imposant d'une végétation

(1) *Histoire des végétaux recueillis sur les isles de France, La Réunion (Bourbon) et Madagascar*, Paris 1804. — *Genera nova madagascariensia.*

(2) *Rapports sur les travaux de la Société d'histoire naturelle de l'île Maurice* (10e, 11e, 12e et 13e), Maurice 1839-1843.

(3) *Floræ madagascariensis fragmenta*, in *Annales des Sciences naturelles*, 4e série, t. VI, p. 75, t. VIII, p. 44, et t. IX, p. 298; 1856-1857.

des tropiques; mais qu'il se trouve à la baie d'Antongil, à la baie de Diego-Suarez, en face des grèves de Tamatave ou de Foulepointe, devant les montagnes du pays des Antanosses, le sentiment ne sera pas le même. Aujourd'hui c'est à Tamatave que les voyageurs en général reçoivent la première impression, et l'endroit est un des moins favorables pour exciter l'enthousiasme. Les habitations, qui vers le sud paraissent descendre jusque dans la mer, sont des cases de pauvre apparence; les dunes de sable qui se dressent près du rivage forment une ceinture d'un aspect médiocrement agréable; plus loin, il est vrai, la scène ne manque pas de séduction. Le sol est brillant de verdure; surtout au nord de la baie, des buissons et des joncs sont heureusement groupés au milieu d'une herbe touffue, des cocotiers de haute taille dominent des vaquois d'espèces diverses, les montagnes, noyées dans une vapeur bleuâtre, complètent le tableau. Ce n'est pas encore tout à fait la richesse et l'éclat de la végétation de quelques-unes des baies de la Mer du Sud, disent les navigateurs; néanmoins c'est un paysage d'un caractère imposant. Une fois à terre, l'explorateur à chaque pas est arrêté par la beauté de certains arbres ou l'étrangeté de quelques plantes. Sur le littoral, souvent à la végétation indigène se mêlent des espèces étrangères qui ont été importées à diverses époques. Des citronniers propres au pays (1) donnent de charmans ombrages, et des acacias, des jujubiers, des orangers venus d'une terre étrangère, croissent avec une vigueur remarquable; l'acacia de l'Inde étale une profusion de fleurs d'un ton jaune plein de gaîté; puis ce sont de jolis arbrisseaux des tropiques dont chaque tige se termine par un bouquet de fleurs du plus beau rose (2), puis des ricins aux larges feuilles, les unes vertes, les autres empourprées. Les indigotiers se pressent sur de grandes surfaces, l'un d'eux se distinguant entre tous les autres par des feuilles petites et sombres avec des points d'un violet rougeâtre. En plusieurs endroits, on rencontre des arbres de la famille des euphorbes (3) qu'on croirait saupoudrés de farine : c'est un fin duvet qui couvre presque toutes les parties du végétal.

Sur le littoral de la grande île, les vaquois ou les *pandanus* des botanistes attirent particulièrement l'attention : arbres d'un port singulier, abondamment répandus dans les parties basses et marécageuses de Madagascar, ils se font remarquer par de volumineuses racines qui s'échappent du tronc jusqu'à une hauteur assez grande; on croirait voir des cordes attachant au sol la tige, pourtant ro-

(1) *Limonia madagascariensis*, décrit par Lamarck, *Citrus media*, etc.

(2) *Lochnera rosea*, de la famille des apocynées, dont la pervenche et le laurier-rose sont les représentans les plus connus.

(3) *Aleurites cordata* de la Chine et de l'Inde transporté à Bourbon et à Madagascar.

buste. Les vaquois ont une écorce lisse, un bois de faible consistance, de très longues feuilles lancéolées, en général garnies de piquans sur les bords, des fleurs dioïques accompagnées de spathes plus ou moins colorées, des fruits charnus dont le noyau renferme une seule graine. Du Petit-Thouars a pris un vif intérêt à l'étude de ces végétaux monocotylédonés qu'on observe dans les régions tropicales de l'ancien monde. Sur la Grande-Terre, le vaquois comestible (1) donne des grappes de fruits d'une saveur douce que les Malgaches tiennent en estime; l'arbre, haut de 4 à 5 mètres, a une cime étalée comme un parasol. Plusieurs espèces du même genre croissent dans les marais (2). Pendant ses excursions, Aubert Du Petit-Thouars apercevait à distance, au milieu des marais les plus profonds, des arbres droits comme des obélisques, atteignant la hauteur d'une vingtaine de mètres; le port tout à fait étrange de ces arbres mettait l'esprit du savant dans une cruelle perplexité. Une fange presque liquide défendait l'approche du curieux végétal. Après bien des efforts, il parvint cependant au but; alors il reconnut une espèce toute particulière du genre des vaquois (3). Si l'on pénètre dans les forêts, on rencontre d'autres représentans du même groupe : le vaquois sylvestre, le vaquois pygmée, ne dépassant pas la hauteur de 2 mètres, ayant une cime étalée, des feuilles assez petites et des fruits qui ne sont pas plus gros que des noix ordinaires.

Jusque sur les grèves battues des flots, dans les terrains vaseux aux embouchures des fleuves, à plus ou moins grande distance de la mer, abondent, surtout vers le nord de l'île, ces végétaux du littoral de toutes les régions des tropiques si connus sous le nom de palétuviers et de mangliers. Dans les endroits sablonneux, on remarque de singuliers arbres sans feuillage qui font songer à l'Australie, des casuarinas, certainement importés. Plus loin, ce sont ces arbres beaux et gracieux dont les feuilles, rangées en grand nombre aux deux côtés d'une longue tige, forment des collerettes ou des couronnes qui se superposent avec les années, des cycas; mais l'espèce est répandue dans toute l'Asie tropicale (4), et selon toute probabilité elle a été introduite à Madagascar. On peut voir ce curieux représentant du règne végétal sans entreprendre un bien long voyage : un superbe individu se trouve dans les serres du Jardin des Plantes. Dans la plupart des lieux humides foisonne un palmier qui est pour les Malgaches la plus précieuse ressource : le *raphia*, un sagoutier (5). Vieilles et dures, les feuilles

(1) *Pandanus edulis.*
(2) *Pandanus ensifolius* et *pandanus muricatus*, décrits par Du Petit-Thouars.
(3) *Pandanus obeliscus.*
(4) *Cycas circinalis.*
(5) *Sagus pedunculata.*

servent à couvrir des cases; jeunes et tendres, elles donnent une matière textile employée à confectionner des pagnes, des lambas, des nattes, des corbeilles; naissantes, elles fournissent une excellente nourriture. De l'intérieur du tronc, on tire cette fécule connue de tout le monde sous le nom de sagou. D'autres palmiers à longues feuilles pennées, les arecs (1), sont aussi fort communs dans les parties chaudes et humides de Madagascar : groupés en masses touffues, ils parent d'une façon charmante la vallée que traverse l'Iarouka; ainsi que le chou palmiste des Antilles, qui est, sinon du même genre, du moins du même groupe, ils ont des bourgeons très recherchés comme aliment.

A l'entrée des bois, près de Foulepointe, de Tamatave ou de la région des lacs, d'Ivondrou à Andouvourante, à côté des fougères, des cycas, des raphias, comme en divers endroits sur les sables des bords de la mer, se montrent communément des strychnos; les graines vénéneuses, fournissant l'alcaloïde qu'on appelle la strychnine, les ont rendus célèbres; le nom est connu de tout le monde. Plusieurs de ces végétaux sont répandus dans l'Inde, aux îles de la Sonde, aux Philippines. Sur la Grande-Terre, outre une espèce sans doute d'origine indienne, qu'il ne faut pas distinguer du strychnos des buveurs, dont les graines ont la propriété de clarifier l'eau trouble, existe en abondance le strychnos vontac, arbre rameux haut de 3 à 4 mètres, portant des fruits de la grosseur des coings, revêtus d'une enveloppe dure, ayant une chair de saveur douce très prisée des Malgaches. En considérant les vontacs ou d'autres arbres de la lisière des forêts, si la saison est propice, l'explorateur s'arrêtera, peut-être en extase devant un spectacle saisissant et inattendu. Sur de vieux troncs, sur quelque souche pourrie, retombent suspendues à de longues tiges de grandes fleurs qui sont du nombre des plus belles et des plus étranges : des orchidées du genre des angrecs que notre botaniste Du Petit-Thouars fit connaître au commencement du siècle. Sous les couverts semblent se cacher l'angrec éburné et l'angrec superbe, tandis qu'au grand jour, au plein soleil, là où les arbres sont clair-semés, s'offre aux regards la plus extraordinaire orchidée du genre (2). La plante s'empare à la fois d'un tronc et des branches, enfonce ses racines dans la vieille écorce, projette de longues tiges gracieusement courbées vers le bout, garnies de deux rangées de feuilles d'un vert bleuâtre, et chargées à certains momens de quatre ou cinq fleurs, — fleurs sans pareilles, fermes comme si elles étaient de cire, d'un blanc laiteux, portant un éperon semblable à une énorme queue longue de plus de 40 cen-

(1) *Areca madagascariensis.*
(2) *Angræcum eburneum, A. superbum, A. sesquipedale,* Du Petit-Thouars.

timètres. L'angrec à longue queue a été apporté en Europe, et parfois on l'a vu fleurir dans les serres chaudes pour la plus grande joie des amateurs.

Au milieu des bois et des forêts des provinces orientales et du nord abondent des arbres et de charmans arbrisseaux d'une famille qui n'est représentée en aucun autre lieu du monde, la famille des chlénacées. Une sorte de parenté existe entre ces végétaux et les mauves, mais des différences considérables ne permettent pas l'association. Signalés au siècle dernier par Commerson et par le botaniste espagnol Fernan de Noronha, dont l'œuvre n'a jamais été publiée, ces arbres ont été décrits par Du Petit-Thouars. Les chlénacées, qui composent plusieurs genres, se font remarquer par des feuilles alternes et par des fleurs en grappes pourvues d'un involucre persistant. Il y a les sarcolènes et les leptolènes, qui se couvrent de belles et grandes fleurs en panicules (1), les schizolènes atteignant une hauteur de plus de 4 mètres, tout gracieux lorsqu'ils sont chargés de fleurs teintées de rose, suspendues à des pédoncules qui naissent aux aisselles des feuilles (2); il y a encore la rhodolène, la plus belle des chlénacées, un arbuste plein d'élégance. Trop faible pour vivre isolé, il croît en s'appuyant aux arbres les plus robustes; les tiges sont garnies de feuilles éparses, et au mois de septembre de fleurs portées deux à deux sur un pétiole commun, — fleurs magnifiques entre toutes, larges comme les plus beaux camélias, avec une corolle à six pétales qui se recouvrent et forment une sorte de campanule d'un pourpre éclatant (3). Les brexias, arbrisseaux à grandes feuilles, ayant une parenté botanique avec les saxifrages, composent, de même que les chlénacées, une petite famille caractéristique de la flore de Madagascar.

D'autres types de végétaux également propres à la grande île africaine se montrent plus ou moins répandus dans les forêts de la baie d'Antongil, du voisinage de Foulepointe, de Tamatave, des lacs qui s'étendent d'Ivondrou à Andouvourante, ainsi que du pays des Antanosses. Voici le *ravensara* des Malgaches ou l'agathophylle aromatique des botanistes, unique représentant connu d'un genre de la famille des lauriers (4), arbre de taille plus haute que celui dont le feuillage servait autrefois à couronner les vainqueurs, et comme ce dernier très en faveur pour les usages culinaires. Les Malgaches emploient comme condiment les feuilles et les fruits du ravensara, et Flacourt rapporte que souvent les misérables, ne voulant pas prendre la peine de monter à l'arbre, coupent les troncs.

(1) *Sarcolæna grandiflora, S. multiflora, S. eriophora, Leptolæna multiflora.*
(2) *Schizolæna rosea, S. elongata, S. cauliflora.*
(3) *Rhodolæna altivola.*
(4) *Agathophyllum aromaticum,* de la famille des lauracées.

Maintenant ce sont le didymelès, un arbre de moyenne dimension, à cime touffue, d'un type si étrange que les botanistes longtemps ne surent à quelle famille le rattacher; les hécatéas, du groupe des euphorbes, hauts de 6 à 7 mètres, ayant de petites fleurs réunies en panicules; les harongas, gentils arbrisseaux de la famille des millepertuis, dont les feuilles fournissent une liqueur jaune ou rougeâtre servant à teindre des étoffes, des nattes et des paniers. Parmi les types de végétaux qu'on ne voit également que sur la Grande-Terre, il y a le dicoryphe, un arbuste à rameaux grêles, presque toute l'année chargé de fleurs ou de fruits (1); les bonamies, de la famille des liserons, à feuilles ondulées sur les bords, à fleurs ramassées au sommet des tiges; les ptélidies, avec des fruits comprimés et bordés d'une aile membraneuse qui les fait ressembler à des feuilles (2); l'astéropéia, un arbre se couvrant de petites fleurs en panicules (3); des passiflores remarquables donnant des fruits savoureux, les unes des arbustes, les autres des plantes grimpantes ayant de magnifiques fleurs violettes et des fruits ressemblant à des œufs (4). Dans les grandes forêts, des arbres superbes inconnus hors de la grande île africaine dominent toute la végétation d'alentour : ce sont les *hazignes* des Malgaches ou les chrysopias des botanistes. La cime est étalée comme un parasol; aux beaux jours de l'année, les rameaux se terminent par des fleurs à cinq pétales disposées en corymbes ou en ombelles d'un pourpre éclatant qui tranche admirablement sur le feuillage. Quand on entaille l'écorce, un suc jaune s'écoule en abondance; au contact de l'air, le liquide s'épaissit et devient une résine très bonne pour fixer les couteaux dans le manche. Les hazignes fournissent d'excellent bois pour les constructions navales; d'un tronc, les Malgaches façonnent une pirogue (5). Partout on remarque sur la côte orientale un arbre plein d'élégance, dont les rameaux dressés portent aux extrémités des panicules de petites fleurs roses ou des fruits de forme ovale il est de la famille du laurier-rose et de la pervenche et seul de son genre; c'est le tanghin, l'arbre sinistre de Madagascar (6). Le fruit, un des plus redoutables poisons, a été le principal instrument des épreuves judiciaires et du plus grand nombre des crimes de la fameuse reine Ranavalona.

A côté de ces végétaux, de genres ou même de familles qu'on ne

(1) *Dicoryphe*, de la famille des hamamélidacées.

(2) *Ptelidium*, de la famille des célastrinées, dont le fusain est le représentant le plus connu; la plupart des célastrinées appartiennent aux régions tropicales.

(3) *Asteropeia multiflora*, de la famille des homalidées.

(4) *Paropsia edulis; — Deidamia noronhiana, D. commersoniana;* voyez Tulasne, *Annales des Sciences naturelles*, 4e série, t. VIII, p. 44.

(5) *Chrysopia fasciculata, C. verrucosa*, etc., de la famille des clusiacées.

(6) *Tanghinia veneniflua*, de la famille des apocynées.

voit point ailleurs que sur la Grande-Terre, se montrent les espèces particulières à Madagascar appartenant à des groupes représentés en Afrique et en Asie. Dans les épaisses forêts, il existe un baobab à fruits plus ronds et moins gros que ceux du colosse de la Sénégambie (1). En quelques endroits se trouve une singulière plante grimpante, la kigelia, ayant des fruits charnus de la longueur et du volume du bras; une autre espèce du même genre se rencontre en Nubie (2). Voici, dans les bois et sur presque toute la côte, de curieux arbrisseaux tels qu'il en existe à Bourbon et à Maurice; comme sur nos arbres de Judée, les fleurs poussent en paquets sur le vieux bois : ce sont des coléas, la plus belle porte pendant presque toute l'année des masses de fleurs jaunes (3). Un arbuste est signalé à cause de son produit : de la famille du laurier-rose et du tanghin, il est d'un type qu'on observe dans les régions tropicales du continent africain, c'est le vahéa de Madagascar, très répandu dans les grandes forêts, près des lacs, sur les bords de la rivière d'Ivondrou (4). Le vahéa donne en quantité de la gomme élastique aussi bonne que celle du caoutchouc de la Guyane. Principalement au voisinage des lacs, du mois d'avril au mois de juin, se font admirer de charmantes fleurs de liserons (5); on les reconnaît aussi pour être d'un genre qui est représenté en Afrique. Puis ce sont de petits buissons d'un vert frais et gai, parés de fleurs ramassées en bouquets à l'extrémité des rameaux, des alsodéias de la famille des violettes, — on en cite des îles de la Sonde; puis encore la vigne malgache, toute gracieuse avec ses fleurs mignonnes (6). Les dombeyas, arbres et arbustes de l'Asie tropicale, des îles Bourbon et Maurice, sont nombreux dans les forêts de Madagascar; liés avec les mauves par des affinités assez étroites, on les considère néanmoins comme un groupe particulier. L'un des plus beaux dombeyas qu'on voit près de Befourouna est un arbre haut d'une dizaine de mètres, ayant de larges fleurs blanches en corymbes (7).

Les plantes de la famille des combrètes (8), arbres, arbrisseaux ou lianes, disséminés dans les régions chaudes de l'Asie et de l'Afrique, occupent une place importante dans la végétation de Madagascar; l'une des plus communes et des plus jolies est un arbre à

(1) *Adansonia digitata*, de l'Afrique occidentale, — de la famille des bombacées.

(2) *Kigelia africana*, de la famille des bignoniacées.

(3) *Colea floribunda*, Hooker, de la famille des bignoniacées.

(4) *Vahea madagascariensis* (*gummifera*, Lamarck). — Le *Tabernæmontana noronhiana* du même groupe est commun près de Foulepointe.

(5) *Pharbitis flagrans*, Bojer.

(6) *Buddleia madagascariensis*, figuré dans le *Botanical Magazine*, pl. 2824.

(7) *Dombeya spectabilis*, décrit par Bojer, de la famille des dombeyacées.

(8) Familles des combrétacées, comprenant les genres *Combretum*, *Pœvrea*, *Terminalia*.

grandes feuilles, portant des fleurs d'un rouge vif, qui ont fait l'admiration de plus d'un voyageur (1); les tadamiers ou terminalias d'espèces nombreuses se reconnaissent de loin aux rameaux groupés vers le sommet. Un arbrisseau qu'on remarque à cause de son beau feuillage, le salacia calypso, est aussi d'un type qui a des représentans en différentes parties du monde (2); ses fruits, très estimés, paraissent dès les premiers jours de l'été, circonstance exprimée d'une façon poétique par les Malgaches : sur la Grande-Terre, ce sont les fruits du soleil. Dans ce pays comblé des faveurs de la nature, il y a les vanguiers qui portent des quantités de fruits gros comme des pommes et bons à manger (3).

On parle souvent à Bourbon, à Maurice ainsi qu'à Madagascar, de *bois rouge*, de *bois d'olive* ou de *bois de cadoque;* l'arbre qui le fournit, l'éléodendron oriental, existe également dans l'Inde; nous ignorons s'il croît naturellement, ou s'il a été introduit dans la grande île africaine (4). Les voyageurs énumérant les essences les plus recherchées des forêts de la côte orientale citent les copaliers, les intsis, les nattiers, les ébéniers, et plusieurs autres qu'il est difficile de reconnaître avec certitude. Les copaliers abondent surtout vers le nord-est; arbres du même groupe que les acacias, ils ont un bois assez estimé, et, comme ils fournissent de la gomme copale, on y attache un grand prix (5). Les intsis et les nattiers acquièrent des dimensions considérables, et sont employées pour les constructions (6). On ne saurait oublier l'harami, dont on tire de la résine (7), ni l'ambora, le *bois tambour* des colons, arbre qui croît, à Madagascar comme à Maurice, dans les forêts humides; ses fleurs poussent en grappes sur le tronc et à l'origine des branches (8).

Au XVIIe siècle, on apporta en Hollande un magnifique arbuste épineux des îles de la Sonde, la poinciane brillante; ses fleurs grandes, d'un rouge orangé, bordées de jaune, portées sur de longs pédicules et réunies de manière à former des grappes splendides, étaient toujours citées comme une des merveilles du règne végétal; près de Foulepointe, une espèce du même genre, ayant des fleurs plus grandes, plus belles, plus extraordinaires encore, a été décou-

(1) *Pœvrea coccinea,* De Candolle, figuré au *Botanical Magazine,* pl. 2102. Il a été quelquefois appelé en français chigommier, du nom malgache *chigouma.*

(2) *Salacia calypso,* De Candolle, de la famille des hippocratacées.

(3) *Vanguieria edulis,* de la famille des rubiacées-coffëacées.

(4) *Elæodendron orientale,* de la famille des célastrinées; — d'autres espèces décrites par M. Tulasne paraissent n'avoir été observées qu'à Madagascar.

(5) *Hymenæa verrucosa,* de la famille des légumineuses-papilionacées.

(6) *Intsia madagascariensis,* De Candolle, de la famille des papilionacées; — *nattiers,* espèces du genre du genre *Mimusops,* de la famille des sapotacées.

(7) *Canarium harami,* Bojer, de la famille des burséracées.

(8) *Ambora tambourissa,* de la famille des monimiacées.

verte par M. Bojer : c'est la poinciane royale, un arbre s'élevant à la hauteur de 10 à 12 mètres (1).

Au voisinage des rivières ou dans les vallées humides, les yeux demeurent ravis à la vue d'un feuillage splendide; c'est l'arbre du voyageur ou le *ravenala* (2), l'un des plus beaux, l'un des plus caractéristiques représentans de la végétation de Madagascar. Une vérité et une erreur également propagées ont fait le ravenala poétique comme la légende. Il y a peu d'années encore, dès qu'on le nommait, chacun en imagination voyait au désert le voyageur épuisé de fatigue et prêt à succomber aux angoisses de la soif secouru tout à coup par l'arbre qui tient en réserve une eau fraîche et pure; le ravenala, espèce magnifique de la famille des bananiers, ne vit que dans les lieux où il est facile de s'abreuver à d'autres sources. Lorsqu'on quitte Andouvourante pour se rendre à Tananarive, après un court trajet sur la belle et large rivière Iarouka et sur l'un de ses affluens, il faut près du village de Maroumby commencer à gravir les collines. A ce moment, un délicieux paysage s'offre à la vue; dans tous les vallons, les ravenalas au feuillage glauque, en masses pressées, font oublier le reste de la végétation; les uns en pleine croissance, les autres dans toute la magnificence d'un développement achevé, forment des groupes ravissans. Les regards s'arrêtent sur les plus beaux : les troncs s'élèvent droits à la hauteur de 8 à 10 mètres; au sommet de cette tige robuste s'étalent, semblables à un gigantesque éventail, quinze, vingt ou vingt-cinq feuilles énormes, régulières, luisantes, montées sur des pétioles longs de 2 mètres à 2 mètres 1/2. — Entre les tiges apparaissent quelques branches supportant des fleurs ou des fruits; ces derniers en s'ouvrant laissent échapper trente ou quarante graines vêtues d'une enveloppe soyeuse et parées de teintes vives, bleues ou pourprées. Les réservoirs de l'arbre du voyageur sont à la fois simples et parfaits : la pluie qui tombe sur les feuilles s'écoule en partie dans les pédoncules constitués en rigoles; ces pédoncules, larges à la base et recourbés, deviennent des tubes où l'eau se conserve jusqu'à la fin des mois de sécheresse. Il suffit donc d'entailler la paroi du tuyau avec une pointe de fer pour voir s'échapper une gerbe liquide. Des Malgaches assurent que, se trouvant au travail, altérés par la chaleur du jour, ils s'évitent la peine d'aller jusqu'au torrent voisin, lorsque les ravenalas sont à portée. Pour les habitans de Madagascar, l'arbre du voyageur a une bien autre utilité que de dispenser les gens qui ont soif d'aller à la rivière. Les feuilles, comme le rapporte Flacourt, font des nappes, des plats et des assiettes; on en

(1) *Poinciana regia*, de la famille des légumineuses-papilionacées, décrite et figurée par M. Hooker, *Botanical Magazine*, pl. 2884.

(2) *Ravenala madagascariensis*, Sonnerat et Adanson.

fabrique des cuillers et des gobelets; tous les matins, le marché en est amplement approvisionné, et chacun vient compléter son ménage. Ces feuilles larges et résistantes servent à faire les toitures et à tapisser les murs des maisons; l'écorce, après avoir été aplatie, est excellente pour les planchers, et les troncs restent de précieux matériaux pour les grosses charpentes. L'arbre, superbe et unique en son genre, devrait être nommé l'*arbre du constructeur*, disent ceux qui ont vu les Malgaches de la bande orientale occupés à bâtir des habitations.

Le *takamaka* (1), ainsi qu'on l'appelle dans les colonies, assez répandu sur la côte orientale et fort estimé pour les constructions, paraît croître avec prédilection dans les lieux où prospère le ravenala. C'est un bel arbre d'un aspect qui le signale de loin; il a des feuilles luisantes, vraiment ornées par les nervures fines, régulières, se confondant au bord du limbe, et par de nombreuses grappes de fleurs blanches; — du tronc, noirâtre et presque toujours crevassé, s'écoule une résine.

III.

En général, les herbes aquatiques de la famille des naïades, si répandues dans les ruisseaux et sur les étangs de l'Europe comme de l'Asie, n'appellent l'attention par aucun signe bien remarquable; il faut aller à Madagascar pour voir un type de ce groupe vraiment extraordinaire. Dans les torrens et les ruisseaux, à peu de distance de Tamatave, de Foulepointe ou du fort Dauphin, et sans doute sur presque toute l'étendue de la côte orientale, croît l'ouvirandre fenestrée (2), la plus curieuse production végétale de la nature, si l'on s'en rapportait à une parole jetée au moment de la surprise par le botaniste anglais W. Hooker. L'ouvirandre a des racines fort épaisses qui s'étendent dans toutes les directions et forment de multiples couronnes; de cette base s'élèvent des touffes de grandes feuilles qui s'étalent à la surface de l'eau, portées sur des pétioles s'allongeant plus ou moins selon la profondeur du courant; au centre du bouquet se dresse dans la saison favorable la tige, qui se bifurque au sommet et se termine ainsi par deux branches portant de petites fleurs roses. Ce sont les feuilles, véritables dentelles vivantes, passant par toutes les teintes, du vert tendre un peu jaune jusqu'au vert sombre de l'olivier, qui donnent à la plante une beauté singulière et un caractère étrange. A ces feuilles, le parenchyme manque, les nervures, disposées avec régularité, semblent

(1) *Calophyllum inophyllum*, de la famille des guttifères, paraît être originaire de l'Inde; le *Calophyllum tacamahaca* est particulier à Madagascar.

(2) *Ouvirandra fenestralis*.

être les cadres de petites fenêtres bien alignées. Pendant la saison de la sécheresse, tout se flétrit : seules les racines, puisant dans la terre un peu d'humidité, ne périssent pas; le jour où les pluies viennent remplir le lit de la rivière, s'élance une nouvelle végétation. L'ouvirandre, sorte de merveille aux yeux du botaniste, fournit aux Malgaches une ressource alimentaire; la racine est fort estimée. Flacourt n'en avait point appris davantage; Du-Petit-Thouars le premier a donné une description de la plante, qu'on a pu voir de nos jours dans les serres de quelques villes d'Europe. Longtemps la curieuse plante demeura le représentant unique d'un genre extrêmement particulier; il y a trente et quelques années, M. Bernier, médecin de la marine, s'occupant avec ardeur de l'histoire naturelle de la grande île africaine, a découvert une seconde espèce d'ouvirandre qui a été l'objet d'une étude de la part de M. Decaisne (1). L'ouvirandre de Bernier, d'apparence beaucoup moins singulière que l'ouvirandre fenestrée, a les feuilles pleines et les nervures peu distinctes; c'est la condition que présente une troisième espèce du genre observée au Sénégal.

Dans la partie orientale de Madagascar, où il y a tant de rivières et de ruisseaux, tant de lacs et de marais, on peut le croire aisément, les plantes aquatiques abondent. Outre les joncs et différentes herbes d'un aspect assez ordinaire, beaucoup d'espèces sont vraiment remarquables. Elles sont trop nombreuses pour qu'on les cite toutes ici, mais il en est d'un type si curieux qu'il faut les signaler; Aubert Du Petit-Thouars les a découvertes et les a nommées les hydrostachis, Adrien de Jussieu les a étudiées (2). Ces hydrostachis ont des touffes de feuilles plongeantes; au centre des touffes s'élèvent des tiges portant des fleurs dioïques disposées en épis. Plantes d'apparence modeste, l'examen du savant est nécessaire pour en dévoiler les particularités et pour mesurer la distance qui existe entre elles et les formes les plus voisines observées sur d'autres terres, tandis que les ravissantes fleurs bleues ou un peu violettes du nénufar de la grande île africaine répandues à profusion sur les eaux tranquilles charment tous les yeux (3). Les voyageurs allant d'Ivondrou à Andouvourante, traversant ou contournant les lacs Rasouamassaï, Rasouabé, Imoasa, se trouvent en présence d'une admirable nature. Au matin, il y a des scènes délicieuses : l'eau verdâtre, les rives herbues parsemées de belles fleurs, les petits villages épars, les fraîches prairies couvertes de rosée, les arbres se mirant

(1) *Ouvirandra bernieriana*, Decaisne, in *Icones selectæ Plantarum*, edit. a Benj. Delessert, t. III, p. 62, pl. 100.

(2) Quatre espèces sont décrites par A. de Jussieu, *Icones selectæ Plantarum*, editæ a Benj. Delessert, t. III, p. 57-60, pl. 91-94.

(3) *Nymphæa madagascariensis*, De Candolle.

dans le lac, les palmiers, les fougères entassées, toute cette brillante végétation dont nous avons esquissé le tableau compose des paysages enchanteurs.

Comme dans l'Inde et à la Chine, à Madagascar les bambous occupent une grande place; cette richesse, détruite ou très amoindrie en beaucoup d'endroits voisins du littoral, reste considérable sur différens points. Lorsque, sur le chemin qui conduit à Tananarive, on entre dans la région où manquent les palmiers, où devient rare l'arbre du voyageur, les bambous apparaissent sur de vastes étendues, — les vallées et la base des collines en sont couvertes. Ils sont d'espèces variées; les uns, robustes, s'élèvent droits à la hauteur de 12, 15, 20 mètres; les autres, plus faibles, inclinent leur tête gracieuse et légère : l'effet est charmant, étrange au possible. Au moindre souffle, les grandes cannes noueuses se courbent, les feuilles longues et minces s'agitent comme des plumes, les tiges s'entrechoquent, un frisson semble se communiquer et parcourir le champ tout entier; le spectateur a la joie de contempler une scène sans pareille sous d'autres climats.

Après avoir gravi une foule de collines depuis le village de Maroumby jusqu'au village de Befourouna, on atteint cette fameuse forêt d'Analamazaotra, qui, sur une largeur variable, occupe à peu près toute la longueur de l'île. Les arbres, les arbrisseaux, les lianes, les fougères, les plantes de toute sorte, pressées, mêlées, enchevêtrées, forment des massifs impénétrables; là où les hommes ont essayé de pratiquer une voie, les ravins, les marais fangeux, les fondrières, les flaques d'eau, les pentes inégales, les roches, rendent encore le passage bien pénible. En présence du désordre sublime, du luxe d'une végétation répandant l'ombre et la fraîcheur ou par intervalles laissant passer un rayon de soleil, le voyageur demeure en extase. Il voit la plupart des arbres, des arbrisseaux, des plantes herbacées qu'il a plus ou moins souvent rencontrés dans les bois voisins de Foulepointe, de Tamatave, d'Andouvourante, et sans doute bien d'autres encore. Jusqu'à présent, nul botaniste n'a bâti sa cabane au pied d'un hazigne ou d'un baobab, aucun ne s'est installé dans une grotte pendant une ou deux saisons pour étudier cette riche nature.

Sur une île, on ne s'attend guère à constater d'une partie à l'autre du littoral de bien grands changemens dans la végétation; cependant, sous ce rapport, les divers points des côtes de Madagascar doivent éveiller l'attention. Trop restreintes ont été les recherches pour insister sur les modifications qui peut-être existent dans la flore suivant les régions, mais il y a un fait dont il importe de se préoccuper. Les récoltes de plantes effectuées dans la contrée montagneuse, dans les vallées, au bord des rivières, au

fond de la baie de Vohémar si vantée (1), au port Leven, sur le territoire qui s'étend autour de la baie magnifique de Diego-Suarez, semblent indiquer que plusieurs genres de végétaux connus sur toute la côte depuis le fort Dauphin, au moins depuis Andouvourante jusqu'à la baie d'Antongil, sont assez souvent représentés dans la flore du nord par d'autres espèces. On s'étonne presque de ne pas rencontrer sur les rives occidentales la même végétation que sur les côtes orientales, car il existe le long du littoral des baies de Passandava, de Mazamba, de Bombétok, des espèces qu'on n'a point jusqu'ici observées ailleurs. Si en réalité certaines plantes demeurent confinées sur des espaces restreints, ce sera l'indice de différences dans la nature du sol, dans des conditions climatériques dont il importera de s'assurer. Dans la flore des environs de Foulepointe, de Tamatave, d'Ivondrou, nous avons cité un charmant arbrisseau de la famille des combrètes portant de superbes fleurs rouges; un arbrisseau du même genre à fleurs violettes se trouve à la baie de Diego-Suarez, d'autres à fleurs blanches à la baie de Bombétok (2). Plusieurs espèces de terminalias n'ont été remarquées également qu'au nord de la Grande-Terre, ainsi que des dombeyas à fleurs jaunes, des passiflores, des salacias, et nombre d'espèces appartenant à divers genres. Une astéropéia très distincte de celle qu'on admire près des lacs Rasouabé et Imasoa a été découverte dans les forêts de la baie de Diego-Suarez (3). Sur les plages du nord-ouest, on voit le henné épineux (4), dont les Orientaux font usage depuis l'antiquité, — il aura été apporté par les Arabes; dans cette partie de la grande île africaine, le tanghin n'existe pas. Autour de la baie de Bombétok, près de la ville fameuse de Madsanga, sont très répandus des arbres de la famille des légumineuses, les uns à fleurs rosées, les autres à fleurs rouges, des érythroxyles, des bignonias, que personne n'a rencontrés sur la côte orientale (5).

Le littoral de Madagascar, de la baie de Saint-Augustin à la baie de Bouëni, on s'en souvient, est partout cité comme une région désolée; du sable, des arbres rabougris et clair-semés, les explorateurs n'ont pas vu autre chose. Aussi est-il de quelque intérêt de voir la récolte d'un botaniste dans ses courses à travers cette

(1) Maundrell, *A Visit in the North-East province of Madagascar;* — *The Journal of the royal geographical Society*, t. XXXVII, 1867.

(2) *Pœvrea violacea, P. albiflora, P. villosa*, décrits par M. Tulasne.

(3) *Asteropeia amblyocarpa*, Tulasne.

(4) *Lawsonia alba*, de la famille des lythrariées.

(5) *Dahlbergia (Chadsia) versicolor, D. flammea*, Bojer, de la famille des légumineuses. *Erythroxylon jossinioïdes*, de la famille des érythroxylées. *Bignonia euphorbioïdes.*

contrée misérable. Outre des aloès, il a observé des câpriers plus ou moins épars, l'un ayant les feuilles d'un vert gai avec les pétioles munis de pointes rouges et les fleurs blanches, l'autre couvert d'un duvet laineux portant des fleurs jaunes (1); au milieu des sables, une boerhavia (2), espèce d'un genre qui a des représentans sur divers points de la Grande-Terre et d'une famille dont le type le plus connu est la belle-de-nuit cultivée dans nos jardins. Sur les collines calcaires ont été rencontrées des dombeyas (3) et des bignonias qu'on n'a trouvées jusqu'à présent en nul autre endroit. Dans cette contrée si triste, M. Bojer a découvert un des plus beaux arbres du monde, le colvillea, de la famille des légumineuses et seul de son genre (4). L'arbre, qui atteint la hauteur de 15 à 20 mètres, est garni d'un élégant feuillage et couronné de rameaux vêtus d'une écorce rougeâtre, parsemée de points d'une couleur plus vive; il a des fleurs d'un jaune orangé nuancé de pourpre, suspendues à des pédoncules rouges et réunies de façon à former des grappes splendides. Par cette description, on juge de l'effet que doit produire le colvillea lorsqu'il est dans toute sa magnificence.

Nous venons de prendre une idée de la végétation du littoral de Madagascar, riche et magnifique à l'est et au nord, pauvre et chétive à l'ouest; il faut maintenant suivre dans l'intérieur de l'île les rares observateurs qui ont parcouru l'Ankova. Après avoir franchi la vallée de l'Iarouka, escaladé depuis le village de Maroumby une foule de collines et d'escarpemens, traversé la grande forêt et gravi les derniers sommets de la chaîne d'Analamazaotra, le voyageur se trouve transporté dans un autre pays : plus de ravenalas, plus de palmiers; la nature des tropiques a presque disparu, on est à une hauteur au-dessus du niveau de la mer déjà considérable; le climat est celui d'une région tempérée. Néanmoins le sol tourmenté, l'entassement des montagnes, produisent encore des effets grandioses. Souvent on a parlé du spectacle imposant qui étonne et enchante le voyageur au moment où il atteint les cimes de l'Analamazaotra; c'est la plaine d'Ankay, vaste, immense, limitée dans sa largeur par deux chaînes de montagnes, qui vient tout à coup de s'offrir aux regards. Quand une vive lumière inonde l'espace, que les ombres fortement accusées font ressortir avec netteté les moindres détails, la scène est splendide : les yeux s'arrêtent sur le village de Mouramanga, où les différentes routes se rencontrent; celle de Tananarive, plus large que les autres, se des-

(1) *Capparis pyracantha, C. chrysomeia, Cadaba virgata,* décrits par Bojer.
(2) *Boerhavia plicata,* de la famille des nyctaginées.
(3) *Dombeya triumfettæfolia, D. cuspidata.*
(4) *Colvillea racemosa.*

sine comme un ruban de couleur d'ocre qui traverse la vallée, serpente sur les flancs des collines, disparaît derrière une crête pour se montrer encore une fois dans le lointain semblable à un fil d'or bientôt perdu dans les montagnes bleues. On se souvient de la physionomie de l'Ankova (1); à l'exception de certaines vallées et de quelques coteaux boisés, l'aridité du sol cause une impression de tristesse. Il est intéressant de voir avec M. Bojer, le seul botaniste qui ait exploré les environs de Tananarive et les montagnes de la province d'Imerina, le caractère de la végétation de cette contrée.

Plusieurs espèces particulières de ce genre dombeya que nous avons appris à connaître sur les côtes contribuent à former la modeste parure des alentours de la capitale des Ovas; au milieu des champs rocailleux et stériles, elles forment quelques buissons. Dans les mêmes localités croissent des arbrisseaux d'assez chétive apparence, dont les espèces appartiennent à des genres et même à des familles qui caractérisent les régions intertropicales de l'Asie et de l'Afrique (2); on voit un arbuste, de la famille qui a pour type le câprier du midi de la France, remarquable par ses feuilles glabres suspendues à de longs pétioles et par ses fleurs d'un blanc d'albâtre, disposées en corymbes (3). Dans les vallons humides végètent des plantes herbacées d'un groupe depuis longtemps signalé en Asie et en Amérique (4).

Certaines montagnes de la province d'Imerina un peu éloignées de la capitale ont encore des forêts qu'on peut admirer; sur l'Angavo, on voit des arbres d'un port magnifique qui s'élèvent à la hauteur de 30 mètres, une essence du type du câprier, le cratéva gigantesque (5). La force, la grâce, la beauté sont unies pour faire du cratéva de Madagascar une des merveilles du règne végétal: près de la base, le tronc a souvent plus de 1 mètre 1/2 d'épaisseur; vers la cime, les branches, étendues sur une ligne horizontale, paraissent protéger les humbles arbrisseaux; les feuilles d'un vert clair, veinées de rouge en dessous, — les plus nouvelles, entièrement teintées de pourpre, s'agitent sous le moindre souffle au bout de grêles pétioles longs de plus de 1 décimètre. Il est un moment de l'année où la parure est dans tout son éclat; au milieu du charmant feuillage, si richement coloré, se détachent des corymbes de fleurs ou

(1) Voyez la *Revue* du 1er août, p. 627.

(2) *Quisqualis madagascariensis*, Bojer (*Hortus mauritianus*), de la famille des combrétacées; *Cissempelos naphrophylla*, de la famille des ménispermacées.

(3) *Thylachium Sumangui*, Bojer, de la famille des capparidées.

(4) *Polanisia brachiata* et *P. micrantha*, décrits par Bojer.

(5) *Cratæva excelsa*, de la famille des capparidées.

d'un rose tendre ou d'un ton incarnat. Les Malgaches tirent des troncs du cratéva de larges planches qui servent à faire les contrevens des maisons. Des dombeyas de différentes sortes abondent dans les forêts de l'Ankova; l'une d'elles, l'astrapée cannabine (1), qui se distingue par de grandes feuilles ovales et par des fleurs pendantes d'une entière blancheur, est très répandue sur le mont Angavo et en beaucoup d'autres endroits de la province d'Imerina. C'est une espèce précieuse pour les Ovas; l'écorce fournit une matière textile qui remplace le chanvre. Aux mêmes lieux croissent plusieurs de ces curieux arbustes du genre coléa, dont on voit le plus bel échantillon dans toutes les forêts voisines de la côte, ainsi qu'une singulière plante de la famille des bignonias propre à la grande île africaine : l'arthrophylle de Madagascar, qui a des feuilles articulées au milieu du limbe (2). Sur les flancs rocailleux du mont Antoungoun, entre les rochers poussent des arbrisseaux d'un type bien connu dans les régions tropicales de l'Asie et de l'Afrique : les érythroxylons (3). Dans les forêts sombres de l'Angavo, surtout dans les vallons, des vaquois d'une espèce particulière, se faisant remarquer par des feuilles semblables à des rubans (4), contrastent par l'aspect avec le reste de la végétation. Tous ces arbres et ces arbrisseaux comme relégués dans quelques solitudes formaient sans doute autrefois un manteau de verdure sur le pays aujourd'hui nu et presque désolé d'Ankova. Si l'on compare la flore de cette région élevée de la Grande-Terre à celle du littoral, la différence est facile à reconnaître ; les genres de végétaux ne changent guère, mais les espèces en général ne sont pas les mêmes et les types les plus caractéristiques demeurent attachés aux parties basses, chaudes et humides.

Maintenant, malgré les lacunes dans nos connaissances, se dessine avec netteté le surprenant caractère de la flore de Madagascar. L'ensemble se compose de plantes de quelques familles et d'une longue suite de genres n'existant que sur cette terre, ensuite d'une foule d'espèces tout à fait particulières à l'île, mais de types représentés, les uns exclusivement en Afrique, les autres, — peut-être en plus grand nombre, — seulement dans l'Inde et les îles adjacentes, enfin d'espèces dont les formes génériques sont trop disséminées pour jeter beaucoup de lumière dans une question de géographie physique. Rien n'accuse donc mieux l'isolement de Madagascar que cette flore à la fois si spéciale et si caractérisée. La grande île,

(1) *Astrapœa* (*Hilsenbergia*) *cannabina*, décrite par Bojer.
(2) *Arthrophyllum madagascariensis*, de la famille des bignoniacées.
(3) *Erythroxylon discolor*, *E. myrtoïdes*.
(4) *Pandanus vittarifolius*, décrit par Bojer.

voisine du continent africain, ne rappelle l'Afrique par la végétation que dans certains traits, et semble offrir des analogies un peu plus prononcées avec l'Asie tropicale; mais au sujet de ces relations diverses d'un si réel intérêt, la réserve est encore nécessaire; il sera difficile de conclure d'une manière définitive tant que la flore du Mozambique n'aura pas été parfaitement étudiée. On remarque à Madagascar plusieurs végétaux qu'on ne distingue pas de ceux de l'Inde : pour quelques-uns, l'identité reste douteuse; pour les autres, elle est évidente, et dans ce dernier cas il est besoin d'examiner si la présence de ces végétaux sur la grande île est toujours due soit à l'intervention de l'homme, soit à des circonstances particulières; l'attention des savans n'a pas encore été dirigée de ce côté.

Dès le temps où des Européens vinrent s'établir sur la Grande-Terre, les Malgaches se livraient à la culture de plusieurs végétaux; ils avaient le riz, la canne à sucre, différentes espèces d'ignames. D'où les tenaient-ils? Personne ne paraît s'être inquiété de la provenance de ces plantes. A cet égard, une recherche approfondie serait peut-être fort instructive. On a fait déjà de véritables efforts pour retrouver l'origine des peuples de Madagascar : les traits du visage, des coutumes, des superstitions ont conduit à des rapprochemens; des mots de la langue ont été regardés, non sans raison, comme des indices d'une parenté avec des nations d'une autre partie du monde, — on ne s'est pas douté que par l'examen et la comparaison des plantes cultivées il ne serait pas impossible d'être amené sûrement au point de départ.

Flacourt nous a informés que les Malgaches possédaient plusieurs variétés de riz; la culture de cette céréale, soit dans les bas-fonds, soit sur les collines, était alors répandue chez la plupart des peuples de la grande île. Il est permis de croire que le riz a été introduit par les Arabes; pour la canne à sucre, surtout pour les ignames, on doit probablement en chercher ailleurs l'origine. Notre premier historien de Madagascar a énuméré les diverses sortes d'ignames cultivées; quelques-unes d'entre elles échappent encore à la détermination scientifique. Ces végétaux, à racines énormes, sont de la famille des aroïdées (1); ils se rapportent au genre colocasia (2), plantes de haute taille, ayant de larges feuilles, de jolies fleurs, un port superbe; elles produisent grand effet lorsqu'on les voit en masses dans un site pittoresque, comme par exemple sur la rive droite de l'Ivondrou. Cultivées de temps immémorial dans l'Inde et

(1) Une espèce de cette famille, qui se trouve dans nos bois, est connue de tout le monde sous le nom vulgaire de *gouet* et de *pied-de-veau* (*Arum vulgare*).

(2) *Colocasia esculentum, C. antiquorum.*

dans les îles de la Mer du Sud, c'est peut-être de ce côté qu'il faut porter l'attention pour apprendre par quelles mains ces ignames ont été transplantées à Madagascar. Il conviendrait aussi de s'occuper dans le même dessein de la grande cardamome de l'Inde, la *longouze* des Malgaches (1), devenue si abondante en certains endroits que de ses fruits on chargerait un navire, dit Flacourt. C'est une belle plante que la cardamome, portant des fleurs fort élégantes et des fruits d'un rouge écarlate, qui ont une chair blanche, aigrelette, de goût agréable. Le coton nous est cité dès le XVIIe siècle comme d'un usage très général dans plusieurs provinces de la Grande-Terre, et pourtant les botanistes ne signalent aucune espèce particulière de cotonnier à Madagascar; là encore il y a une étude à poursuivre, une origine à rechercher.

A tous les points de vue, la richesse et la singularité de la flore de Madagascar nous attirent. La richesse de la végétation, c'est l'existence facile pour les habitans, la misère impossible. Chacun peut cueillir des fruits, arracher des racines autant qu'il en a besoin pour sa subsistance, se procurer sans peine des feuilles et des écorces qui donnent des matières textiles propres à la fabrication des vêtemens, avoir en abondance du bois pour construire des habitations. L'étrangeté de la flore conduit à se préoccuper de l'état du monde à son origine. Souvent on a supposé que des îles avaient pu être détachées des continens à des époques plus ou moins récentes; les espèces végétales les plus caractéristiques, celles que nous avons décrites, apportent une preuve irrécusable que l'île de Madagascar n'a jamais été unie soit à l'Afrique, soit à l'Asie, depuis l'apparition de la vie sur cette terre. Les espèces liées par une sorte de parenté avec celles d'autres régions indiquent des analogies dans les climats et contribuent ainsi à répandre quelque lumière sur la physique du globe. Plus encore que l'étude des végétaux, l'observation des animaux de la grande île africaine rendra ces vérités saisissantes.

ÉMILE BLANCHARD.

(*La suite au prochain n°.*)

(1) *Amomum cardamomum,* de la famille des amomacées.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1872.

A voir comment les choses se passent, comment on oublie les misères d'hier et les difficultés de demain pour se livrer à tous ces jeux assourdissans des vaines paroles, des inventions futiles et des polémiques oiseuses, on serait tenté de croire que ce temps de vacances donné pour le repos et le recueillement a été créé pour être le règne du commérage et de la mystification. Le rôle du commérage et de la déclamation banale dans la politique, ce serait un chapitre curieux et malheureusement d'un cruel à-propos. Que voulez-vous? la France a sans doute des loisirs! Les Prussiens ne sont plus à Nancy et à Belfort. L'emprunt, qui a été l'éclatante attestation de notre crédit, a été payé tout entier, et on a pu donner un congé définitif à l'invasion. Les ruines de la guerre et de la révolution sont réparées. Nous ne portons plus au flanc l'horrible plaie de nos provinces perdues, et les Alsaciens ou les Lorrains n'ont plus à se sauver nuitamment, à déjouer la surveillance allemande pour venir réclamer le droit de servir encore sous le drapeau de leur vieille patrie. Non, tout cela n'existe plus, ces deux années n'ont été qu'un mauvais rêve, le moment est venu de reprendre cette bonne vie d'autrefois où l'on s'amusait de tout, où la France, enfoncée dans sa mollesse élégante et dans son scepticisme corrupteur, pardonnait tout, pourvu qu'on flattât sa curiosité, sa vanité et quelquefois ses passions! On dirait vraiment qu'il en est ainsi, qu'on a tout oublié, tant nous sommes envahis depuis quelques semaines par tous les bavardages et les histoires de fantaisie. La France, pour son malheur, a été trop souvent une nation aimant à être trompée ou amusée par ceux qui se chargent de nourrir son esprit et son imagination. On ne s'en apercevait pas toujours au temps des prospérités. Maintenant que le pays a subi les plus terribles épreuves, que les événemens lui ont laissé une existence lourde à porter, un avenir difficile, il y a une sorte de contraste poignant entre tant de réalités douloureuses et ce déchaînement de déclamations, d'inventions frivoles,

de polémiques tapageuses qui ont la prétention de représenter la vie publique du moment.

Il est trop vrai, il est trop facile de le voir quelquefois, on ne peut s'accoutumer encore à cette condition nouvelle d'une nation qui sort à peine de la plus effroyable crise, et qui a tant à faire pour se relever. On ne voit pas qu'il y a des momens où, par une sorte de complicité tacite de patriotisme, tous ceux qui ont une part quelconque dans la politique, hommes publics, écrivains, journalistes, sont tenus de s'observer, de respecter le pays dans son repos, dans la dignité de son infortune, dans ses intérêts, qui restent en suspens. Ce qu'il y a de cruel dans la situation faite à la France, on le sent bien évidemment, et on le répète sur tous les tons; mais on oublie bien vite que cette situation a des nécessités qui pèsent sur tout le monde. On se laisse aller aux hasards de l'improvisation, aux colères de l'esprit de parti, aux représailles de la vanité blessée ou de l'ambition déçue. On s'adresse au public et on éprouve le besoin de piquer sa curiosité, de poursuivre le succès par des imaginations toujours nouvelles, par le travestissement de toute chose, par le dénigrement des hommes. On se livre enfin aux dangereuses fascinations de cet esprit sans scrupule et sans frein qui fait dire aux étrangers malveillans : Vous voyez bien, la France est toujours la même, rien n'est changé. Aujourd'hui, comme autrefois, la légèreté, la présomption et l'ignorance se déploient en toute liberté. Ces Français excellent à parler de toutes les choses sur lesquelles ils devraient se taire, à soulever toutes les questions dont ils ne devraient pas s'occuper. Ils font de leur malheur un spectacle, de leurs épreuves un thème de récriminations, du souvenir de leurs plus néfastes journées une occasion de manifestations. Pour un bon mot ou pour un calcul de parti, ils sacrifieraient tout, même l'intérêt de leur pays! Il faut qu'ils fassent des discours, des manifestes et des articles de journaux à sensation; il faut par-dessus tout qu'ils s'amusent des autres et d'eux-mêmes. — Et de fait, ne prête-t-on point trop aisément à toutes ces accusations si souvent reproduites contre la légèreté, la vanité et les intempérances présomptueuses de l'esprit français?

De quoi pense-t-on en effet qu'on s'est le plus occupé depuis quelques semaines, depuis que l'assemblée nationale a quitté Versailles? Assurément les choses qui peuvent offrir un intérêt sérieux ne manquent pas. Les conseils-généraux viennent de se réunir, ils sont restés quelques jours en session, la plupart sont même encore à leurs travaux. Au total, ces modestes assemblées ont fait leur devoir en demeurant fidèles à leur mission toute locale. Excepté dans quelques départemens où les radicaux, qui ont la majorité, éprouvent toujours le besoin de montrer leur respect pour la loi en dépassant leurs attributions, en voulant à tout prix faire de la politique, excepté dans ces départemens, tout s'est passé

simplement, régulièrement. Le meilleur esprit a régné dans ces assemblées; on s'en est tenu aux affaires locales, aux questions pratiques, à tout ce qui intéresse le plus directement le pays. Cette session des conseils-généraux avait sans aucun doute son importance. C'était la seconde application de la loi de décentralisation. N'était-il pas curieux de suivre de près cette réalisation d'une idée libérale dont le succès peut exercer une influence décisive sur le développement des institutions représentatives en France? Mais non, les conseils-généraux sont bien modestes, ils n'offrent qu'un médiocre attrait à la curiosité. Ne vaut-il pas mieux se mettre en campagne à la suite de M. le président de la république, accompagner M. Thiers sur la plage de Trouville pour pouvoir raconter ses moindres démarches ou répéter la moindre de ses paroles, pour avoir l'occasion de dénombrer les personnages qui se succèdent au chalet présidentiel ou de décrire les expériences d'artillerie qu'on n'a vues que de loin? Il est certainement assez simple qu'on s'intéresse au chef de l'état sous la république comme sous la monarchie; mais franchement où veut-on en venir avec tout ce luxe de bulletins et de récits qui ne laissent pas un instant de répit à M. le président de la république? M. Thiers a-t-il fait une promenade le matin? dans quel costume a-t-il paru sur la plage? qui a-t-il vu? qu'a-t-il dit? Est-ce qu'il ne serait point occupé par hasard de quelque machination pour organiser une seconde chambre? Quand doit-il aller au Havre ou à Honfleur?

Ce doit être un peu dur pour M. le président de la république de ne pouvoir se reposer en toute tranquillité, de se sentir sous l'œil de lynx des Dangeau de toute sorte occupés à raconter sa villégiature. Et ce n'est pas tout encore : que les populations se permettent de témoigner leur déférence au chef de l'état, non par des ovations serviles, mais par les marques familières d'une affectueuse confiance, ceci devient plus grave; les nouvellistes sont toujours là aux aguets pour compter les acclamations, pour les tourner en ridicule au besoin, et par une circonstance assez étrange, ce sont les journaux qui se disent les plus conservateurs, les journaux légitimistes, qui ont de ces belles railleries. Ah! si c'était le roi, ce serait une autre affaire, ce serait alors tout naturel et bien évidemment de la plus touchante sincérité; mais pour un homme, pour un vieux patriote qui se contente de se dévouer à son pays, c'est une usurpation de la faveur publique, c'est une comédie visiblement arrangée. Encore un peu, vous verrez que M. Thiers aura manqué au pacte de Bordeaux parce qu'il recueillera pour le prix de ses efforts une simple et honnête popularité. Et voilà cependant à quoi on peut passer son temps dans un pays où ceux qui ont la prétention de diriger et d'instruire l'opinion n'ont pas toujours un sentiment sérieux et vrai des choses. Il faut bien se distraire et combler ce terrible vide des vacances!

C'est peut-être encore assez innocent, quoique passablement puéril. Ce qui est moins inoffensif, ce qui peut même être dangereux, c'est de se laisser aller, par une imprévoyante ardeur de polémique, à soulever les questions les plus délicates, les plus inopportunes, au risque de compromettre l'intérêt le plus grand du pays. Où est la nécessité de susciter ce qu'on pourrait appeler la question de Belfort? Voilà quelque temps déjà qu'on s'acharne à cette affaire avec toute sorte d'interprétations et d'interrogations, toutes plus pressantes et peut-être plus dangereuses les unes que les autres. Que font les Prussiens à Belfort? Les fortifications qu'ils construisent sont-elles dans leurs droits, dans les droits de la guerre dont ils usent et abusent? Ne révèlent-elles pas la pensée secrète d'un établissement plus définitif? Que fait le gouvernement pour défendre l'intérêt de la France? S'est-il seulement assuré des alliés pour l'aider à soutenir sa cause? Quand on agite ces questions brûlantes, on le fait sans doute dans les meilleures intentions, par un sentiment de prévoyance ou de crainte patriotique. On ne voit pas cependant qu'on risque de faire plus de mal que de bien en admettant un doute là où il ne peut pas y en avoir. Quoi donc? est-ce qu'il existe une question de Belfort? Les engagemens dictés, imposés par le vainqueur lui-même, peuvent-ils être sans valeur pour celui qui les a souscrits dans la plénitude de la victoire? Est-ce qu'il est possible d'admettre comme base de discussion que les Prussiens songent à se délier de leurs obligations en restant là où ils n'auront plus le droit de rester le jour où ils auront reçu l'indemnité de guerre qu'ils nous ont infligée? La dernière convention négociée avec l'Allemagne n'en a rien dit, et elle ne devait en rien dire; la moindre parole de nos négociateurs sur ce point eût été une imprudence, une marque d'incertitude. Allons plus loin. Quand même il serait vrai que les Allemands eussent une arrière-pensée, qu'ils voulussent, sinon garder Belfort définitivement, du moins prolonger leur séjour dans un prétendu intérêt de sécurité, est-ce qu'on croit porter un secours bien efficace au gouvernement par des polémiques intempestives? Sait-on quel est encore pour la France le meilleur moyen de maintenir ses droits? C'est de remplir jusqu'au bout, avec une courageuse résignation, les engagemens qu'elle a dû subir, de ne fournir à l'Allemagne aucun prétexte de manquer à ceux qu'elle a pris; c'est de ne pas se livrer en face d'un ennemi tout-puissant à des discussions qui ne peuvent que l'exciter sans le désarmer, et surtout de ne point offrir à la Prusse l'occasion de se croire fondée ou intéressée à réclamer des garanties nouvelles contre des menaces d'agitations révolutionnaires.

La meilleure des politiques est de traiter sérieusement les choses sérieuses, de se défendre de ce système d'agitations factices, de déclamations arbitraires, de polémiques inutiles ou périlleuses dont le pays porte la peine sans y participer, car le pays n'y est pour rien cer-

tainement. Le pays vit tranquille et travaille, c'est sa politique à lui. Pendant ce temps, on brode des histoires de fantaisie sur les villégiatures de M. le président de la république, on discute sur les fortifications de Belfort, on réveille par intervalles, quoique plus timidement, la question de la dissolution de l'assemblée, on disserte sur les deux chambres, on publie des manifestes du centre gauche ou du centre droit, et même on a eu l'air un instant de vouloir commencer une campagne qui n'est pas la moins curieuse de toutes, qu'on pourrait appeler la campagne des anniversaires. Depuis quelque temps en vérité, le goût des anniversaires s'est développé d'une manière presque inquiétante; il y a eu même tout récemment un journal qui n'a pas voulu laisser passer la date de la Saint-Barthélemy sans faire le procès rétrospectif de cette nuit lugubre de l'histoire. Peu auparavant, c'était l'anniversaire de la prise de la Bastille qu'on célébrait. Maintenant il s'agissait de fêter l'anniversaire du 4 septembre. M. le ministre de l'intérieur y a mis bon ordre, il est vrai; il a interdit les exhibitions, les banquets, les réunions publiques et même les réunions privées qui pourraient avoir un objet politique. M. le ministre de l'intérieur ne pouvait certes mieux faire, et ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'il ait eu besoin de rappeler qu'on ne se livrait pas aujourd'hui à des réjouissances publiques, que le 4 septembre n'avait rien de glorieux pour la France. Il ne s'agit nullement à coup sûr de juger le caractère politique du 4 septembre, de ce jour de révolution où sombrait un pouvoir qui venait de plonger notre patrie dans le plus affreux abîme. Dans tous les cas, si le 4 septembre rappelle la chute de l'empire, il rappelle en même temps la chute de la France à Sedan. Que le parti radical songe à célébrer un tel anniversaire, cela donne une fois de plus la mesure de son patriotisme et même de son esprit politique. C'est le signe de cette triste passion de parti qui subordonne toujours l'intérêt national à un fanatisme de secte. Les organisateurs de fêtes et de banquets français, si on leur avait laissé la liberté de se livrer à leurs ébats, auraient eu l'avantage de se rencontrer avec les Prussiens, qui, eux aussi, vont célébrer comme une fête nationale allemande l'anniversaire de Sedan. Le spectacle eût été complet; radicaux français et Prussiens auraient fêté ensemble le même événement, pendant que la France humiliée eût vu passer ces réjouissances de la victoire implacable et du fanatisme révolutionnaire. Et voilà comment les radicaux ont la prétention de servir leur pays dans ce temps de vacances! N'est-ce pas étrangement employer des loisirs qu'on pourrait consacrer à tous les intérêts publics?

Pourquoi tient-on absolument à nous donner un rôle, ne fût-ce que celui d'écouteurs aux portes, dans la pièce diplomatique à grand spectacle qui va se jouer à Berlin? De quels commentaires, de quelles conjectures de fantaisie, de quelles mystifications cette entrevue des trois

empereurs d'Allemagne, de Russie et d'Autriche n'a-t-elle point été déjà l'occasion! On veut à tout prix pénétrer le terrible mystère, on en a même parlé dans la commission de permanence de l'assemblée, qui se réunit de temps à autre à Versailles, comme si M. le ministre des affaires étrangères pouvait rien dire et avait rien à dire. Que les journaux allemands donnent carrière à leur imagination, à leurs haines ou à leurs désirs, brodent toute sorte d'amplifications sur l'entrevue des empereurs, et que des journaux qui ne sont pas allemands se fassent l'écho de tout ce qui se dit ou de tout ce qui se murmure, les intérêts des peuples ne restent pas moins ce qu'ils sont, la force des choses ne domine pas moins toutes les résolutions. Les tout-puissans qui croient mener le monde ne font pas toujours eux-mêmes ce qu'ils veulent, et, qu'on se rassure, tous ces souverains, chanceliers et conseillers de tout ordre qui vont se trouver réunis seront peut-être plus occupés d'éviter certains sujets de conversation que de travailler à de vastes combinaisons. On se sera donné le luxe d'une représentation de gala, on aura assisté aux manœuvres d'automne, le vieux Guillaume de Prusse aura montré à ses bons frères l'empereur François-Joseph et l'empereur Alexandre les soldats qui ont battu les Autrichiens à Sadowa ou qui pourront avoir à se mesurer avec les Russes, puis en définitive il en sera de cette nouvelle sainte-alliance comme de toutes les bulles de savon diplomatiques qui depuis longtemps courent périodiquement les airs.

Ce serait à coup sûr une légèreté singulière de prétendre refuser toute importance à une entrevue comme celle-là. Des empereurs ne se réunissent pas pour rien, surtout quand ils se font suivre de leurs premiers ministres; ils peuvent être conduits au rendez-vous par des mobiles différens, ils ont toujours une pensée. Les souverains de l'Allemagne, de la Russie et de l'Autriche ont certainement aujourd'hui la préoccupation du maintien de la paix, ils s'efforceront d'entourer cette paix de toutes les garanties générales de bonne amitié et de bonne intelligence qu'ils pourront trouver dans leur zèle de conciliation. Nier ce qu'il peut y avoir de sérieux dans ces tentatives de rapprochement serait de la plus vulgaire imprévoyance; mais ce serait aussi dans un autre sens une méprise évidente d'aller chercher la signification et le secret de la réunion de Berlin dans toutes les histoires fabuleuses qu'on sème à plaisir, de se laisser prendre à tous ces bruits qui représentent l'entrevue des empereurs tantôt comme le préliminaire d'un congrès destiné à régler la situation de l'Europe, tantôt comme une sorte de sanhédrin de sainte-alliance où les trois souverains concerteraient une politique pour tenir la France en échec, et, qui sait? peut-être pour lui imposer une limitation de forces militaires. Les expériences d'artillerie qui viennent de se faire à Trouville sont manifestement une raison d'inquiétude profonde pour l'Europe! Il n'est que temps d'opposer un congrès au nouveau camp de Boulogne.

Eh bien! non, quoi qu'en disent les colporteurs d'imaginations saugrenues, la France n'est point en cause à Berlin, on n'a point à s'occuper d'elle, non-seulement parce qu'on n'a pas le droit d'insulter à ses malheurs, mais parce qu'en réalité on ne peut rien, parce qu'il n'y a pas même les élémens d'une négociation, d'une entente quelconque. Imagine-t-on M. de Bismarck, qui a décliné et traité avec dédain pendant la guerre tous les conseils de l'Europe, venant aujourd'hui demander à cette même Europe la garantie de tout ce qu'il a fait sans consulter personne? Quoi donc? après avoir seul vaincu la France au point de lui arracher des provinces, il se sentirait obligé de s'assurer l'appui, ne fût-ce que l'appui moral, de la Russie et de l'Autriche pour mettre son œuvre à l'abri des retours de fortune? Le terrible chancelier irait appeler du secours contre ceux qu'il a dépouillés? Ce serait de la part de l'Allemagne l'aveu d'une étrange inquiétude. Et d'un autre côté se figure-t-on des cabinets, des empereurs appelés à mettre le visa de la légalité européenne aux conquêtes de la Prusse, sanctionnant d'une façon plus ou moins directe, plus ou moins déguisée, les transformations du centre du continent, et tout cela pour mettre en repos la conscience de l'empereur Guillaume, pour assurer à M. de Bismarck la durée de son œuvre? En quoi la Russie et l'Autriche seraient-elles intéressées à entrer dans cette voie, à traiter la France en suspecte ou en ennemie, à partager avec l'Allemagne la solidarité d'une politique qui ne leur a valu jusqu'ici que des craintes et des menaces? Quel intérêt auraient-elles à se lier pour l'avenir, à laisser M. de Bismarck libre d'épuiser à l'égard de la France les rigueurs de la plus implacable victoire? Autrefois cette alliance des cours du nord était possible et pouvait garder un certain caractère permanent, parce qu'elle était l'expression d'une pensée supérieure, la pensée de défendre en commun l'ordre européen, les principes conservateurs contre la révolution dont la France était le foyer. Aujourd'hui tout cela n'existe plus, M. de Bismarck est le plus grand des révolutionnaires, et en prêtant au chancelier allemand un concours indirect contre la France la Russie et l'Autriche serviraient simplement une ambition territoriale, une politique de conquête, sans avoir la chance de trouver ailleurs leurs compensations, puisque sur un autre terrain, en Orient par exemple, elles ne s'entendraient plus.

Comment donc une alliance nouvelle pourrait-elle naître de cette entrevue des empereurs? La Russie et l'Autriche n'ont aucun intérêt à encourager une politique d'hostilité contre la France, et M. de Bismarck lui-même n'est peut-être pas si pressé de courir de nouvelles aventures. Avec l'instinct et la prévoyance du politique, il sent bien que l'œuvre entreprise par lui n'est pas simplement une affaire de force, et l'entrevue de Berlin lui aura probablement donné tout ce qu'il demande pour le moment, si elle lui procure une certaine période de paix qui lui permette de pousser jusqu'au bout le travail intérieur qu'il a commencé.

Sans doute l'Allemagne est irrésistiblement entraînée aujourd'hui dans le mouvement unitaire, elle se soumet sans résister à la suprématie prussienne. Qui peut dire cependant si une crise prématurée ne serait pas une redoutable épreuve, non pas pour l'unité nationale elle-même, qui est vraisemblablement désormais un fait accompli, mais pour l'unité allemande par la main et au profit de la Prusse? M. de Bismarck a plus d'une besogne sur les bras, sans compter sa guerre avec les jésuites. S'il n'est point homme à s'arrêter devant les obstacles, s'il n'a point à craindre des résistances invincibles, il sait bien qu'il y a dans certaines contrées des mouvemens de mauvaise humeur, des révoltes secrètes, — que les sentimens particularistes ne sont pas éteints partout, et qu'ils se révèlent quelquefois jusque dans l'attitude des princes. Nous ne savons pas si l'empereur Guillaume et son chancelier s'étaient promis d'attirer le roi de Bavière à Berlin pendant le séjour des empereurs. Ce qui est certain, c'est que le jeune roi Louis ne sera pas de la fête, et le roi de Wurtemberg ne semble pas non plus devoir aller grossir le cortége impérial. Il y a mieux, il se passe depuis quelques jours en Bavière des faits assez étranges. Le prince de Prusse est allé récemment dans ce royaume soit pour y passer quelques jours en résidence d'été, soit pour faire l'inspection des forteresses fédérales; il s'est même conduit avec beaucoup de tact. Il n'est pas moins vrai qu'il a cherché partout le roi, il n'a pu le trouver nulle part. Le roi était invisible à Munich comme au château de Berg. Le prince impérial de Prusse a été obligé de s'avouer que le jeune roi Louis aimait peu les visites venant de Berlin, et il est parti sans le voir. Bref, le roi de Bavière, qui n'a pas reçu le prince de Prusse, n'ira pas naturellement à la grande entrevue des empereurs. Ce n'est pas bien grave, cela peut prouver du moins que tout n'est pas facile, et qu'il y a bien des choses à faire en Allemagne avant qu'on puisse songer de nouveau à des entreprises contre la France.

Qu'est-ce qu'une élection là où la vie populaire se déroule dans toute sa force et dans toute sa spontanéité? C'est assurément l'acte le plus sérieux, et il a cela de particulier chez les peuples réellement formés aux mœurs libres, qu'en mettant aux prises toutes les passions, tous les intérêts, toutes les ambitions ou même toutes les vanités, il ne dépasse pas la limite d'une de ces manifestations agitées, mais régulières, où tout le monde se dispute la victoire dans le combat et où tout le monde se soumet le lendemain. Un spectacle de ce genre, plein d'une animation croissante, s'offre en ce moment aux États-Unis. Là aussi une élection va s'accomplir, et la plus grave des élections. Le général Grant touche au terme de sa première période présidentielle ; c'est au mois de novembre que le scrutin décidera s'il doit rester à la Maison-Blanche, si, comme beaucoup de ceux qui l'ont précédé, il gardera le pouvoir quatre

ans encore, ou s'il aura un successeur, et dès ce moment toutes les passions s'agitent, tous les partis se préparent à la lutte. Le mouvement électoral a même commencé depuis quelques mois déjà, et de jour en jour il prend un caractère plus ardent, plus tranché, sans laisser entrevoir ce qui sortira de ce nouveau scrutin. Toujours est-il que, si le président actuel obtient la confirmation de son pouvoir dans l'élection du 5 novembre, ce ne sera pas sans difficulté et sans combat. Sa candidature d'aujourd'hui, tout en gardant les plus sérieuses chances, ne se présente plus évidemment dans les conditions exceptionnelles et favorables où sa première candidature triomphait si aisément. Il y a cinq ans, le général Grant était presque naturellement désigné : il avait la popularité du soldat sans être trop connu comme politique; on voyait en lui le vainqueur de Richmond, le pacificateur de la grande république. Son élection était en quelque sorte la sanction de la victoire qu'on venait de remporter sur l'insurrection du sud et comme le dernier mot de la guerre de la sécession. Le parti républicain, rallié à son nom, constatait sans effort sa prépondérance en face des démocrates battus, désorganisés, même privés du droit de vote. C'était une situation exceptionnelle; aujourd'hui tout est changé. Le général Grant a donné sa mesure comme président, comme homme politique, par quatre ans de gouvernement, et durant ces quatre années qui viennent de s'écouler les partis ont eu le temps de se reconnaître, les vaincus ont commencé à se relever, les vainqueurs se sont divisés, les opinions et les intérêts se sont modifiés; de là l'importance de l'élection qui se prépare.

La présidence du général Grant, pour tout dire, n'a peut-être point entièrement répondu aux espérances qu'elle avait éveillées, elle n'a pas tenu tout ce qu'elle promettait. Ceux qui se sont associés à l'administration actuelle, qui la soutiennent encore et lui restent fidèles dans la lutte électorale, peuvent sans doute se prévaloir toujours des services rendus par le président; ils peuvent lui faire honneur de la reconstitution graduelle de l'Union, de l'affermissement de la paix, de l'abolition définitive de l'esclavage, de l'extinction croissante de la dette nationale. Ce n'en est pas moins là justement la question de savoir dans quelle mesure, à quel prix cette œuvre a été accomplie, et sur ce terrain la division s'est mise dans le parti dont l'union assurait si complétement, il y a quatre ans, le succès du général Grant. Que les griefs personnels, les ambitions déçues, les vanités impatientes jouent un certain rôle dans ces divisions et aient fait des ennemis à l'administration, ce n'est pas douteux; quoi qu'il en soit, le parti républicain s'est démembré, et il s'est formé récemment un parti sous le nom de républicains libéraux. Ce groupe nouveau existe maintenant; il a son drapeau, son mot d'ordre, ses chefs, comme il a ses griefs. Ce qu'on reproche à l'administration du général Grant, c'est de prolonger trop longtemps les souvenirs de la guerre ci-

vile en maintenant plus qu'il ne faut les amendemens constitutionnels qui enlevaient les droits politiques à des catégories entières de citoyens, c'est de n'être qu'une dictature déguisée s'appuyant sur une centralisation excessive, une tentative de pouvoir soldatesque menaçant la vie civile. On lui reproche bien d'autres choses encore, un arbitraire sans scrupule, le népotisme, l'intolérance, la corruption. Les gros mots ne sont pas épargnés, et naturellement les libéraux républicains se sont fait un programme qui a pour principal objet la réforme de tout ce qu'on reproche à l'administration actuelle. Ils veulent la restitution complète de tous les droits constitutionnels à tous ceux qui en ont été privés par suite de la guerre, la répudiation de toute politique de centralisation par le maintien absolu du *self-government* local dans les états, la subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil, la suppression des abus qui se sont produits dans la distribution des emplois et de toutes les faveurs administratives, l'abandon du système des concessions de terres aux compagnies industrielles. Quelques-uns de ces articles peuvent paraître assez vagues; ils répondent en définitive aux sentimens d'opposition qui se sont produits dans ces derniers temps, et c'est ainsi qu'on approche de l'élection. Deux camps se sont formés : celui des partisans de la réélection du président et celui des républicains libéraux.

Tout ce qui tient à l'administration soutient naturellement le général Grant. Le candidat des républicains dissidens est M. Horace Greeley, et au premier abord, à ne juger que par l'importance apparente des deux concurrens, la lutte semblait s'engager dans des conditions qui promettaient un succès facile au président aujourd'hui en fonctions. Ce n'est pas que M. Horace Greeley lui-même soit le premier venu : c'est le rédacteur en chef de *la Tribune* de New-York, un des *politiciens* les plus considérables des États-Unis, homme d'un talent supérieur, d'une grande influence, qui a pour lui une longue et laborieuse carrière; mais un journaliste aspirant aux honneurs de la Maison-Blanche, c'est un phénomène qui ne s'était pas produit encore aux États-Unis, et de plus, il faut en convenir, M. Horace Greeley est un personnage assez excentrique d'habitudes, même de costume. Il est renommé pour l'originalité de sa tenue et pour son insouciant dédain des usages de la civilisation. S'il est nommé, il est certain que la grande république aura un premier magistrat d'un extérieur passablement bizarre. Que représente réellement M. Horace Greeley? On ne peut trop le dire; il a professé bien des opinions diverses, il a été quelque peu fouriériste, protectioniste, surtout partisan de l'abolition de l'esclavage. Il a fait longtemps une guerre implacable aux démocrates du sud, ce qui ne l'empêchait pas, au lendemain de la guerre, de se porter caution pour M. Jefferson Davis, lorsqu'il s'agissait de mettre en liberté provisoire l'ancien président de la confédération sécessioniste. Aujourd'hui il est un des chefs des républicains libéraux, et

ce qu'on choisit manifestement en lui, c'est l'homme de talent. La lutte est donc engagée entre le général Grant et M. Horace Greeley. L'élection présidentielle aux États-Unis est préparée, on le sait, par des conventions où les partis se comptent, choisissent leurs candidats, et, cette opération préliminaire une fois accomplie, au jour du scrutin, chaque parti accepte scrupuleusement les désignations qui ont été faites. Il y a eu d'abord une première convention des républicains libéraux à Cincinnati, et c'est là que la candidature de M. Horace Greeley a été proclamée pour la première fois. Une autre convention a eu lieu depuis à Philadelphie, et celle-là s'est ralliée complétement à la réélection du général Grant. Une troisième convention enfin a été tenue plus récemment à Baltimore, et ici M. Horace Greeley a été le candidat acclamé. On n'est pas au bout, bien d'autres réunions se produiront encore avant qu'on touche au dénoûment.

L'issue de cette lutte dépend évidemment de bien des circonstances. Jusqu'ici, M. Horace Greeley n'est point sans avoir gagné du terrain. Non-seulement plusieurs conventions ont ratifié sa candidature, mais encore des hommes d'une certaine importance dans la politique se sont prononcés hautement pour lui. Il a vu se rallier à sa cause le général Banks, l'ancien président M. Andrew Johnson, M. Ch. Sumner, le sénateur qui était, il y a peu de temps, président du comité des affaires étrangères du sénat. En somme, ce ne sont pas là des adhésions complétement décisives, et, s'ils restent livrés à leurs propres forces, les républicains dissidens risquent fort d'échouer. Ce qui peut exercer une influence sérieuse, c'est l'attitude que prendront les démocrates, demeurés jusqu'ici en dehors de ces compétitions. Depuis quelques années, les démocrates ont été réduits à la condition d'un parti vaincu et humilié. Ils commencent maintenant à se remettre de leur défaite; ils ne sont pas en état de disputer le pouvoir pour eux-mêmes, ils échoueraient misérablement; mais ils peuvent aider singulièrement au succès de celui des deux candidats républicains vers lequel ils se tourneront, parce qu'ils croiront son élection plus favorable à leur cause, et si, comme l'indiquerait la convention de Baltimore, ils se prononcent pour M. Horace Greeley, ils portent à ce dernier un gros contingent. De son côté, le général Grant ne garde pas moins de grandes et sérieuses chances. Il n'a pas seulement l'appui de la fraction considérable du parti républicain qui lui est restée fidèle, il aura aussi les noirs pour lui, à ce qu'il paraît; il a l'avantage de la position, il a toutes les forces du gouvernement, qui ne resteront pas inactives, par cette raison très simple que tous ceux qui sont attachés à l'administration travaillent pour eux-mêmes en travaillant à la réélection du président.

Qui l'emportera? On ne peut le savoir encore, on peut d'autant moins le pressentir que des élections d'un autre genre qui se succèdent en ce

moment sont loin d'offrir une mesure précise de la force des partis. Ainsi il vient d'y avoir des élections dans la Caroline du nord; le gouverneur élu, M. Caldwell, est républicain, mais les démocrates ont la majorité dans la législature de l'état, et ils pourront envoyer un représentant de leur opinion au sénat de Washington; de plus, sur huit membres du congrès, cinq des élus sont démocrates, de sorte que chacun peut s'attribuer la victoire. Il va y avoir des élections dans le Maine, dans la Virginie occidentale, dans l'état de New-York, dans la Pensylvanie. Toutes ces élections seront le prélude de la grande bataille et laisseront sans doute mieux entrevoir à qui restera la victoire définitive. CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

DE LA MANIÈRE D'ÉCRIRE L'HISTOIRE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE DEPUIS CINQUANTE ANS.

—

Origines de l'Allemagne et de l'empire germanique, par M. Jules Zeller; 1 vol. in-8°. Paris, Didier.

Voici une nouvelle histoire d'Allemagne qui diffère de celles que nous avions jusqu'ici : elle n'est pas un panégyrique de l'Allemagne. Pendant les cinquante dernières années, il ne venait presque à l'esprit d'aucun Français qu'on pût parler de ce pays autrement qu'avec le ton de l'admiration. Cet engouement date de 1815. Notre école libérale, en haine de l'empire qui venait de tomber, s'éprit d'un goût très vif pour ceux qui s'étaient montrés les ennemis les plus acharnés de l'empire, c'est-à-dire pour l'Angleterre et pour l'Allemagne. A partir de ce moment, les études historiques en France furent dirigées tout entières vers la glorification de ces deux pays. On se figura une Angleterre qui avait toujours été sage, toujours libre, toujours prospère; on se représenta une Allemagne toujours laborieuse, vertueuse, intelligente. Pour faire de tout cela autant d'axiomes historiques, on n'attendit pas d'avoir étudié les faits de l'histoire. Le besoin d'admirer ces deux peuples fut plus fort que l'amour du vrai et que l'esprit critique. On admira en dépit des documens, en dépit des chroniques et des écrits de chaque siècle, en dépit des faits les mieux constatés.

Que n'a-t-on pas dit depuis lors sur la race germanique! Nos historiens n'avaient que mépris pour la population gauloise, que sympathie pour les Germains. La Gaule était la corruption et la lâcheté; la Ger-

manie était la vertu, la chasteté, le désintéressement, la force, la liberté. Dans le petit livre de Tacite, nous ne voulions lire que les lignes qui sont l'éloge des Germains, et nos yeux se refusaient à voir ce que l'historien dit de leurs vices. Quand Hérodien et Ammien Marcellin nous parlaient de leur amour de l'or, nous ne voulions pas y croire. Lorsque Grégoire de Tours nous décrivait les mœurs des Mérovingiens et de leurs guerriers, nous nous obstinions à parler de la chasteté germaine. Parce que nous rencontrions quelques actes d'indiscipline, nous vantions l'amour de ces hommes pour la liberté; nous allions jusqu'à supposer que le régime parlementaire nous venait d'eux, que c'étaient eux qui nous avaient enseigné à être libres. L'invasion nous apparaissait comme une régénération de l'espèce humaine. Il nous semblait qu'ils n'étaient venus en Gaule que pour châtier le vice et faire régner la vertu. Un artiste français voulait-il peindre l'empire et la Germanie en parallèle à la veille de l'invasion? Au lieu de représenter la race gallo-romaine au travail, occupée à labourer, à tisser, à bâtir des villes, à élever des temples, à étudier le droit, à mener de front les labeurs et les jouissances de la paix, il imaginait de nous la montrer la coupe aux lèvres dans une nuit de débauche. En face d'elle, il plaçait aux coins du tableau la race germanique, à laquelle il prêtait un visage austère, un cœur pur, une conscience dédaigneuse; on dirait une race de philosophes et de stoïciens. Si M. Couture avait lu les documens de ce temps-là, il n'eût pas mis dans les traits de ses Germains la haine du luxe et l'horreur des jouissances; il y eût mis l'envie et la convoitise. Regardez-les bien, tels que les écrits du temps nous les représentent : ils ne détestent pas ce vin, cet or, ces femmes, ils songent au moyen d'avoir tout cela à eux; quand ils seront les plus forts, ils se partageront et se disputeront tout cela, et, à partir du jour où ils régneront, il y aura en Gaule et en Italie moins de travail et moins d'intelligence, mais plus de débauche et plus de crimes.

Nous portions ces mêmes illusions et cet engouement irréfléchi dans toutes les parties de l'histoire. Partout nos yeux prévenus ne savaient voir la race germanique que sous les plus belles couleurs. Nous reprochions presque à Charlemagne d'avoir vigoureusement combattu la barbarie saxonne et la religion sauvage d'Odin. Dans la longue lutte entre le sacerdoce et l'empire, nous étions pour ceux qui pillaient l'Italie et exploitaient l'église. Nous maudissions les guerres que Charles VIII et François Ier firent au-delà des Alpes; mais nous étions indulgens pour celles que tous les empereurs allemands y portèrent durant cinq siècles. Plus tard, quand la France et l'Italie, après le long et fécond travail du moyen âge, produisaient ce fruit incomparable qu'on appelle la renaissance, d'où devait sortir la liberté de la conscience avec l'essor de la science et de l'art, nous réservions la meilleure part de nos éloges pour la réforme allemande, qui n'était pourtant qu'une réaction contre cette

renaissance, qui n'était qu'une lutte brutale contre cet essor de la liberté, qui arrêta et ralentit cet essor dans l'Europe entière, et qui trop souvent n'engendra que l'intolérance et la haine. Les événemens de l'histoire se déroulaient, et nous trouvions toujours moyen de donner raison à l'Allemagne contre nous. Sur la foi des médisances et des ignorances de Saint-Simon, nous accusions Louis XIV d'avoir fait la guerre à l'Allemagne pour les motifs les plus frivoles, et nous négligions de voir dans les documens authentiques que c'était lui au contraire qui avait été attaqué trois fois par elle. Nous n'osions pas reprocher à Guillaume III d'avoir détruit la république en Hollande et d'avoir usurpé un royaume, nous pardonnions à l'électeur de Brandebourg d'avoir attisé la guerre en Europe pendant quarante ans pour s'arrondir aux dépens de tous ses voisins; mais nous étions sans pitié pour l'ambition de Louis XIV, qui avait enlevé Lille aux Espagnols, et accepté Strasbourg, qui se donnait à lui. Au siècle suivant, nos historiens sont tous pour Frédéric II contre Louis XV. Le tableau qu'ils font du XVIIIe siècle est un perpétuel éloge de la Prusse et de l'Angleterre, une longue malédiction contre la France. Sont venus ensuite les historiens de l'empire; voyez avec quelle complaisance ils signalent les fautes et les entraînemens du gouvernement français, et comme ils oublient de nous montrer les ambitions, les convoitises, les mensonges des gouvernemens européens. A les en croire, c'est toujours la France qui est l'agresseur; elle a tous les torts; si l'Europe a été ravagée, si la race humaine a été décimée, c'est uniquement par notre faute.

Ce travers de nos historiens est la suite de nos discordes intestines. Vous voyez qu'à la guerre, surtout quand la fortune est contre nous, nous tirons volontiers les uns sur les autres; nous compliquons la guerre étrangère de la guerre civile, et il en est parmi nous qui préfèrent la victoire de leur parti à la victoire de la patrie. Nous faisons de même en histoire. Nos historiens, depuis cinquante ans, ont été des hommes de parti. Si sincères qu'ils fussent, si impartiaux qu'ils crussent être, ils obéissaient à l'une ou à l'autre des opinions politiques qui nous divisent. Ardens chercheurs, penseurs puissans, écrivains habiles, ils mettaient leur ardeur et leur talent au service d'une cause. Notre histoire ressemblait à nos assemblées législatives : on y distinguait une droite, une gauche, des centres. C'était un champ-clos où les opinions luttaient. Écrire l'histoire de France était une façon de travailler pour un parti et de combattre un adversaire. L'histoire est ainsi devenue chez nous une sorte de guerre civile en permanence. Ce qu'elle nous a appris, c'est surtout à nous haïr les uns les autres. Quoi qu'elle fît, elle attaquait toujours la France par quelque côté. L'un était républicain et se croyait tenu à calomnier l'ancienne monarchie, l'autre était royaliste et calomniait le régime nouveau. Aucun des deux ne s'apercevait qu'il ne

réussissait qu'à frapper sur la France. L'histoire ainsi pratiquée n'enseignait aux Français que l'indifférence, aux étrangers que le mépris.

De là nous est venu un patriotisme d'un caractère particulier et étrange. Être patriote, pour beaucoup d'entre nous, c'est être ennemi de l'ancienne France. Notre patriotisme ne consiste le plus souvent qu'à honnir nos rois, à détester notre aristocratie, à médire de toutes nos institutions. Cette sorte de patriotisme n'est au fond que la haine de tout ce qui est français. Il ne nous inspire que méfiance et indiscipline; au lieu de nous unir contre l'étranger, il nous pousse tout droit à la guerre civile.

Le véritable patriotisme n'est pas l'amour du sol, c'est l'amour du passé, c'est le respect pour les générations qui nous ont précédés. Nos historiens ne nous apprennent qu'à les maudire, et ne nous recommandent que de ne pas leur ressembler. Ils brisent la tradition française, et ils s'imaginent qu'il restera un patriotisme français. Ils vont répétant que l'étranger vaut mieux que la France, et ils se figurent qu'on aimera la France. Depuis cinquante ans, c'est l'Angleterre que nous aimons, c'est l'Allemagne que nous louons, c'est l'Amérique que nous admirons. Chacun se fait son idéal hors de France. Nous nous croyons libéraux et patriotes quand nous avons médit de la patrie. Involontairement et sans nous en apercevoir, nous nous accoutumons à rougir d'elle et à la renier. Nous nourrissons au fond de notre âme une sorte de haine inconsciente à l'égard de nous-mêmes. C'est l'opposé de cet amour de soi qu'on dit être naturel à l'homme; c'est le renoncement à nous-mêmes. C'est une sorte de fureur de nous calomnier et de nous détruire, semblable à cette monomanie du suicide dont vous voyez certains individus tourmentés. Nos plus cruels ennemis n'ont pas besoin d'inventer les calomnies et les injures; ils n'ont que la peine de répéter ce que nous disons de nous-mêmes. Leurs historiens les plus hostiles n'ont qu'à traduire les nôtres. Quand l'un d'eux écrit que « la race gauloise était une race pourrie, » il ne fait que répéter ce que nous avons dit en d'autres termes. Quand M. de Sybel parle de « la corruption incurable » de l'ancienne société française, il n'est que l'écho affaibli de la plupart de nos historiens. M. de Bismarck disait naguère que la France était une nation orgueilleuse, ambitieuse, ennemie du repos de l'Europe; c'est chez nos historiens qu'il avait pris ces accusations. Nous avons appris récemment que l'étranger nous détestait; il y avait cinquante ans que nous nous appliquions à convaincre l'Europe que nous étions haïssables. L'histoire française combattait pour l'Allemagne contre la France. Elle énervait chez nous le patriotisme; elle le surexcitait chez nos ennemis. Elle nous apprenait à nous diviser, elle enseignait aux autres à se réunir contre nous, et elle semblait justifier d'avance leurs attaques et leurs convoitises.

Pendant cette même période d'un demi-siècle, les Allemands enten-

daient d'une tout autre façon la science historique. Ce peuple a dans l'érudition les mêmes qualités que dans la guerre. Il a la patience, la solidité, le nombre, il a surtout la discipline et le vrai patriotisme. Ses historiens forment une armée organisée. On y distingue les chefs et les soldats. On y sait obéir, on y sait être disciple. Tout nouveau-venu se met à la suite d'un maître, travaille avec lui, pour lui, et reste longtemps anonyme comme le soldat; plus tard, il deviendra capitaine, et vingt têtes travailleront pour lui. Avec de telles habitudes et de telles mœurs scientifiques, on comprend la puissance de la science allemande. Elle procède comme les armées de la même nation; c'est par l'ordre, par l'unité de direction, par la constance des efforts collectifs, le parfait agencement de ses masses, qu'elle produit ses grands effets et qu'elle gagne ses batailles. La discipline y est merveilleuse. On marche en rang, par régimens et par compagnies. Chaque petite troupe a son devoir, son mot d'ordre, sa mission, son objectif. Un grand plan d'ensemble est tracé, chacun en exécute sa part. Le petit travailleur ne sait pas toujours où on le mène, il n'en suit pas moins la route indiquée. Il y a très peu d'initiative et de mérite personnel, mais aucun effort n'est perdu. Une volonté commune et unique circule dans ce grand corps savant qui n'a qu'une vie et qu'une âme.

Si vous cherchez quel est le principe qui donne cette unité et cette vie à l'érudition allemande, vous remarquerez que c'est l'amour de l'Allemagne. Nous professons en France que la science n'a pas de patrie; les Allemands soutiennent sans détour la thèse opposée. « Il est faux, écrivait naguère un de leurs historiens, M. de Giesebrecht, que la science n'ait point de patrie et qu'elle plane au-dessus des frontières : la science ne doit pas être cosmopolite, elle doit être nationale, elle doit être allemande. » Les Allemands ont tous le culte de la patrie, et ils entendent le mot patrie dans son sens vrai; c'est le *Vaterland,* la *terra patrum,* la terre des ancêtres, c'est le pays tel que les ancêtres l'ont eu et l'ont fait. Ils aiment ce passé, surtout ils le respectent. Ils n'en parlent que comme on parle d'une chose sainte. A l'opposé de nous qui regardons volontiers notre passé d'un œil haineux, ils chérissent et vénèrent tout ce qui fut allemand. Le livre de Tacite est pour eux comme un livre sacré qu'on commente et qu'on ne discute pas. Ils admirent jusqu'à la barbarie de leurs ancêtres. Ils s'attendrissent devant les légendes sauvages et grossières des Niebelungen. Toute cette antiquité est pour eux un objet de foi naïve. Leur critique historique, si hardie pour tout ce qui n'est pas l'Allemagne, est timide et tremblante sur ce sujet seul. Ils en sont encore au point où nous étions en France quand nous condamnions Fréret pour avoir porté atteinte au respect dû aux Mérovingiens.

L'érudition en France est libérale; en Allemagne, elle est patriote. Ce n'est pas que les historiens allemands n'appartiennent pour la plupart

au parti libéral. Ils ont presque tous la haine des institutions de l'ancien régime; mais cette haine, au lieu de s'adresser à l'Allemagne, s'exhale contre l'étranger. Veulent-ils attaquer le régime féodal, ils portent toutes leurs malédictions contre la féodalité française. Veulent-ils poursuivre la monarchie absolue, ils s'en prennent à Louis XIV, comme si les princes allemands, grands et petits, n'avaient pas été des despotes. Plutôt que de condamner l'intolérance allemande, ils condamnent la révocation de l'édit de Nantes. Ils ne peuvent pardonner aux autres peuples d'avoir quelquefois aimé la guerre; ils ont de généreuses indignations contre les conquérans toutes les fois que les conquérans sont des étrangers, mais ils admirent dans leur propre histoire tous ceux qui ont envahi, conquis, pillé. M. de Giesebrecht déclare sans aucun scrupule que la période qu'il aime le mieux dans l'histoire d'Allemagne est « celle où le peuple allemand, fort de son unité sous les empereurs, était arrivé à son plus haut degré de puissance, *où il commandait à d'autres peuples,* où l'homme de race allemande valait le plus dans le monde. » Ainsi l'admiration de M. de Giesebrecht est pour ces siècles odieux du moyen âge où les armées allemandes envahissaient périodiquement la France et l'Italie, et il ne trouve rien de plus beau dans l'histoire que cet empereur allemand qui campe sur les hauteurs de Montmartre ou cet autre empereur qui va enlever dans Rome la couronne impériale en passant sur le corps de 4,000 Romains massacrés sur le pont Saint-Ange. Mais que la France mette enfin un terme à ces perpétuelles invasions, que Henri II, Richelieu, Louis XIV, en fortifiant Metz et Strasbourg, sauvent la France et l'Italie elle-même de ces débordemens de la race germanique, voilà les historiens allemands qui s'indignent, et qui vertueusement s'acharnent contre l'ambition française. Ils ne peuvent pardonner qu'on leur interdise de *commander aux autres peuples.* C'est manie belliqueuse que de se défendre contre eux; c'est être conquérant que de les empêcher de conquérir.

L'érudit allemand a une ardeur de recherche, une puissance de travail qui étonne nos Français; mais n'allez pas croire que toute cette ardeur et tout ce travail soient pour la science. La science ici n'est pas le but; elle est le moyen. Par-delà la science, l'Allemand voit la patrie; ces savans sont savans parce qu'ils sont patriotes. L'intérêt de l'Allemagne est la fin dernière de ces infatigables chercheurs. On ne peut pas dire que le véritable esprit scientifique fasse défaut en Allemagne; mais il y est beaucoup plus rare qu'on ne le croit généralement. La science pure et désintéressée y est une exception et n'est que médiocrement goûtée. L'Allemand est en toutes choses un homme pratique; il veut que son érudition serve à quelque chose, qu'elle ait un but, qu'elle porte coup. Tout au moins faut-il qu'elle marche de concert avec les ambitions nationales, avec les convoitises ou les haines du peuple allemand. Si le

peuple allemand convoite l'Alsace et la Lorraine, il faut que la science allemande, vingt ans d'avance, mette la main sur ces deux provinces. Avant qu'on ne s'empare de la Hollande, l'histoire démontre déjà que les Hollandais sont des Allemands. Elle prouvera aussi bien que la Lombardie, comme son nom l'indique, est une terre allemande, et que Rome est la capitale naturelle de l'empire germanique.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ces savans sont d'une sincérité parfaite. Leur imputer la moindre mauvaise foi serait les calomnier. Nous ne pensons pas qu'il y en ait un seul parmi eux qui consente à écrire sciemment un mensonge. Ils ont la meilleure volonté d'être véridiques et font de sérieux efforts pour l'être; ils s'entourent de toutes les précautions de la critique historique pour s'obliger à être impartiaux. Ils le seraient, s'ils n'étaient Allemands. Ils ne peuvent faire que leur patriotisme ne soit pas le plus fort. On dit avec quelque raison au-delà du Rhin que la conception de la vérité est toujours subjective. L'esprit ne voit en effet que ce qu'il peut voir. Les yeux des historiens allemands sont faits de telle façon qu'ils n'aperçoivent que ce qui est favorable à l'intérêt de leur pays; c'est leur manière de comprendre l'histoire, ils ne sauraient la comprendre autrement. Aussi l'histoire d'Allemagne est-elle devenue tout naturellement dans leurs mains un véritable panégyrique; jamais nation ne s'est tant vantée. Ils ont profité très habilement du reproche de vantardise que nous nous adressions pour se vanter tout à leur aise. Nous nous proclamions vantards; ils se vantaient avec candeur. Nous faisions croire au monde entier que nous nous vantions, alors même que nos propres historiens semblaient s'appliquer à nous rabaisser; ils se vantaient sans avertir personne, modestement, humblement, scientifiquement, comme malgré eux et par pur devoir. Cela a duré cinquante ans.

Quand on s'admire tant, on ne peut guère admirer les autres. Aussi les historiens allemands sont-ils sévères pour l'étranger. Il faut à la vérité leur rendre cette justice, qu'ils savent distinguer entre les peuples. Leur critique historique est assez clairvoyante pour ne s'acharner que sur ceux qui ont été les ennemis de l'Allemagne. Dans l'antiquité, ils louent volontiers la Grèce en faisant cette seule réserve, que « les Grecs n'eurent jamais le sentiment poétique au même degré que la race allemande. » Ils sont moins bienveillans pour Rome, qui eut le tort dans l'antiquité de retarder les invasions germaniques, et au moyen âge de poser une limite aux convoitises impériales. Parmi les nations modernes, ils apprécient l'Angleterre et la Hollande, dans lesquelles ils croient se reconnaître; ils louent volontiers les stathouders et n'attaquent parmi les rois anglais que ceux qui ont été les alliés de la France. Ils sont moins indulgens pour la Russie, surtout depuis que ce pays a cessé d'être exploité par les Allemands. C'est surtout pour la Pologne et pour la France que

leur érudition est impitoyable. Ils démontrent que ces deux nations doivent être détestées, que leur caractère n'a jamais été qu'ambition, légèreté, mauvaises mœurs, indiscipline, corruption, — qu'elles ont été de tout temps perfides, querelleuses, débauchées, — que leur existence est un danger pour le repos de l'Europe et surtout un danger pour la morale, — que l'une d'elles a mérité d'être supprimée, que l'autre mérite de l'être, toutes les deux au profit de la Prusse.

Ces qualités de l'érudition allemande n'ont pas été assez admirées chez nous. On n'a pas assez calculé combien elles ont été utiles et fécondes. L'histoire ainsi pratiquée était à la fois un moyen de gouvernement et une arme de guerre. Au dedans, elle faisait taire les partis, elle matait les oppositions, elle pliait le peuple à l'obéissance et fondait une centralisation morale plus vigoureuse que ne l'est notre centralisation administrative. Au dehors, elle ouvrait les routes de la conquête, et elle faisait à l'ennemi une guerre implacable en pleine paix. En vain aurions-nous eu les plus habiles diplomates; les historiens allemands écartaient de nous toutes les alliances. En vain avions-nous le droit de notre côté; les historiens allemands prouvaient depuis cinquante ans que le droit serait toujours contre nous. On préparait la guerre depuis un demi-siècle, et c'était nous, quoi qu'il arrivât, qui devions passer pour les agresseurs. D'ailleurs la guerre des soldats devait avoir les mêmes caractères et la même issue que la guerre des érudits : d'un côté, la discipline, le bon ordre, le courage collectif; de l'autre, le courage personnel, la méfiance, l'indiscipline, la division. L'histoire allemande avait, depuis cinquante ans, uni et aguerri l'Allemagne; l'histoire française, œuvre des partis, avait divisé nos cœurs, avait enseigné à se garder du Français plus que de l'étranger, avait accoutumé chacun de nous à préférer son parti à la patrie. L'érudition allemande avait armé l'Allemagne pour la conquête; l'érudition française, non contente de nous interdire toute conquête, avait désorganisé notre défense : elle avait énervé nos volontés, paralysé nos bras; elle nous avait à l'avance livrés à l'ennemi.

Avec l'ouvrage de M. Zeller, il semble que nous entrions dans une voie nouvelle. Le banal engouement pour les étrangers a disparu; nous osons ouvrir les yeux, regarder leurs défauts, contrôler leurs prétentions. Le premier volume (les autres suivront à des intervalles de quelques mois) expose l'histoire de la race allemande depuis les origines jusqu'à l'an 800 de notre ère. Cette existence de dix siècles se résume en un seul fait, l'invasion. C'est une invasion continuelle, elle s'essaie longtemps; arrêtée par Marius, par Drusus, par Marc-Aurèle, elle est reprise à chaque génération. Tous les moyens lui sont bons; si elle ne peut réussir contre l'empire, elle se fera par l'empire et se couvrira du masque du service impérial. Elle l'emporte enfin, elle triomphe; la Gaule, l'Italie et l'Espagne lui sont livrées en proie. Elle règne : durant

trois siècles, l'invasion est à l'état permanent; elle est une institution, elle est, pour ainsi dire, l'institution unique de ces temps-là... Les Francs seuls font un continuel effort pour l'arrêter, les Francs, qui sont Teutons d'origine, mais qui ont eu cette singulière destinée d'être toujours les ennemis des Teutons, et qui depuis Clovis jusqu'à Charlemagne se sont épuisés à les combattre ou à les civiliser. Ils y réussissent à la fin; avec Charlemagne, l'invasion germanique est décidément arrêtée, et c'est au contraire la religion et la civilisation de la Gaule qui s'emparent de la Germanie.

Cette longue invasion n'inspire à M. Zeller ni la franche admiration des historiens allemands ni l'indulgence naïve des historiens français. Il n'a pas l'ingénuité de rabaisser l'empire romain; il n'abuse pas de quelques lignes déclamatoires de Salvien pour prétendre que la Gaule fût une « société pourrie. » Il ne lui semble pas que la Gaule eût besoin des Germains pour se régénérer. L'invasion lui apparaît tout simplement comme une série d'incursions de pillards qui n'avaient que la guerre pour gagne-pain. Ce « peuple-invasion », cette « race de proie » ne songeait pas du tout à régénérer l'humanité. L'auteur dit de ces hommes ce qu'en disent les documens de ce temps-là : ils aiment le vin, ils aiment l'or; ils se battent et s'assassinent entre eux pour se disputer cet or, ce vin, cette terre. Il décrit, d'après les chroniques, leur manière de combattre, et il signale déjà leur adresse et « leur feintise. » Il cite Grégoire de Tours sur les mœurs des Mérovingiens, et il ajoute : « Voilà la chasteté germaine. » Il parle de ces barbares qui, à peine convertis, mettaient la main sur les riches abbayes et les fructueux évêchés, et qui « installaient les vices germains sur les siéges chrétiens. » Il calcule les maux de l'invasion, les désordres des gouvernemens, l'administration mise à ferme, la justice disparue, l'explosion des convoitises, le débordement des débauches et des crimes, et il se demande si les plus mauvais empereurs romains ne valaient pas cent fois mieux que ces rois barbares, et si les époques les plus désolées et les plus tristes de l'empire n'étaient pas infiniment préférables au temps où les Germains ont régné. Il cherche ce que ces envahisseurs ont fait, et il ne trouve que des ruines, — ce qu'ils ont apporté au monde, et il ne trouve que désordre et brutalité. Il cherche en retour ce que la Germanie a reçu des peuples latins, et il trouve le christianisme, l'apaisement, la fixité au sol, l'art de bâtir des villes, l'habitude du travail, la civilisation. — Il montre que la Germanie, en tant que nation civilisée, est l'œuvre de Rome et de la Gaule. Il met surtout en lumière un fait caractéristique : c'est que le progrès intellectuel, social, moral, ne s'est pas opéré dans la race germanique par un développement interne, et ne fut jamais le fruit d'un travail indigène. Il s'est opéré toujours par le dehors. Du dehors lui est venu le christianisme, implanté par l'épée

puissante de Charlemagne; du dehors sont venus ceux qui lui ont appris à construire des villes; du dehors lui ont été apportées des lois qui fussent autre chose que de vagues coutumes, une justice qui fût autre chose que la guerre privée et le *wehrgeld,* une liberté qui fût autre chose que la turbulence. Elle a reçu du dehors la chevalerie, du dehors la liberté bourgeoise, du dehors l'idée d'empire, du dehors les lettres et les sciences, du dehors les universités, copie de notre vieille école parisienne, du dehors l'art gothique, imitation des cathédrales françaises, du dehors la tolérance religieuse, enseignée par la France aux catholiques et par la Hollande aux protestans. Un Allemand a fait cet aveu, que « la race allemande n'a jamais, par ses propres forces et sans une impulsion extérieure, fait un pas vers la civilisation. » M. Zeller remarque en effet que depuis César et Tacite jusqu'à Charlemagne, c'est-à-dire durant huit siècles, l'Allemagne a donné ce spectacle assez rare en histoire d'un pays absolument stationnaire, toujours barbare, toujours ennemi de la civilisation qui florissait tout près de lui. Pour la civiliser, il a fallu employer la force; les guerriers de Charlemagne ont dû courir vingt fois des bords du Rhin, de la Seine, de la Loire, pour soutenir en Germanie les missionnaires et les bâtisseurs de villes. La Germanie n'a pas fait le progrès; elle l'a reçu, elle l'a subi.

Cette manière de juger l'histoire de l'Allemagne est conforme aux documens historiques des siècles passés. Si nouvelle qu'elle puisse paraître, elle est ancienne; il n'y a guère qu'une cinquantaine d'années que nous nous étions accoutumés à voir les choses autrement. M. Zeller n'a eu qu'à écarter de son esprit le préjugé d'admiration que les historiens allemands et français avaient établi de connivence depuis un demi-siècle. Ce ne sont pas nos récens désastres qui ont appris à M. Zeller à connaître la Germanie. Le livre qu'il vient de publier était écrit il y a dix ans. La préface seule est nouvelle, et ce n'est pas elle que nous louons ici; nous oserons même dire qu'elle fait tache, qu'elle dépare un livre de pure science historique. Elle sent l'ennemi, et nous ne voudrions pas qu'un historien fût un ennemi. Elle est faite pour la guerre, et nous ne croyons pas en France que l'histoire doive être une œuvre de guerre. Dans le corps même de l'ouvrage, un ton d'amertume perce trop souvent. L'auteur semble avoir de l'antipathie et presque de la rancune à l'égard de son sujet. Il ne dit que la vérité; mais il ne se cache pas d'être heureux quand la vérité est défavorable à l'Allemagne. Le fond est d'une érudition exacte et sûre; la forme est trop souvent celle de la récrimination et de la haine. Ce défaut choquera sans nul doute quelques lecteurs français; au moins ne saurait-il choquer les Allemands : quel est l'historien d'outre-Rhin qui jetterait la première pierre?

Assurément il serait préférable que l'histoire eût toujours une allure plus pacifique, qu'elle restât une science pure et absolument désinté-

ressée. Nous voudrions la voir planer dans cette région sereine où il n'y a ni passions, ni rancunes, ni désirs de vengeance. Nous lui demandons ce charme d'impartialité parfaite qui est la chasteté de l'histoire. Nous continuons à professer, en dépit des Allemands, que l'érudition n'a pas de patrie. Nous aimerions qu'on ne pût pas la soupçonner de partager nos tristes ressentimens, et qu'elle ne se pliât pas plus à servir nos légitimes regrets qu'à servir les ambitions des autres. L'histoire que nous aimons, c'est cette vraie science française d'autrefois, cette érudition si calme, si simple, si haute de nos bénédictins, de notre académie des inscriptions, des Beaufort, des Fréret, de tant d'autres, illustres ou anonymes, qui enseignèrent à l'Europe ce que c'est que la science historique, et qui semèrent, pour ainsi dire, toute l'érudition d'aujourd'hui. L'histoire en ce temps-là ne connaissait ni les haines de parti, ni les haines de race; elle ne cherchait que le vrai, ne louait que le beau, ne haïssait que la guerre et la convoitise. Elle ne servait aucune cause; elle n'avait pas de patrie; n'enseignant pas l'invasion, elle n'enseignait pas non plus la revanche. Mais nous vivons aujourd'hui dans une époque de guerre. Il est presque impossible que la science conserve sa sérénité d'autrefois. Tout est lutte autour de nous et contre nous; il est inévitable que l'érudition elle-même s'arme du bouclier et de l'épée. Voilà cinquante ans que la France est attaquée et harcelée par la troupe des érudits. Peut-on la blâmer de songer un peu à parer les coups? Il est bien légitime que nos historiens répondent enfin à ces incessantes agressions, confondent les mensonges, arrêtent les ambitions, et défendent, s'il en est temps encore, contre le flot de cette invasion d'un nouveau genre les frontières de notre conscience nationale et les abords de notre patriotisme.

FUSTEL DE COULANGES.

CORRESPONDANCE.

A M. LE DIRECTEUR DE LA *REVUE DES DEUX MONDES.*

Saint-Patrice, 8 août 1872.

Monsieur,

La *Revue des Deux Mondes* a publié le 1er août un article de M. Ernest Duvergier de Hauranne intitulé *la République et les conservateurs.*

J'y trouve le passage suivant :

« Parmi les hommes qui représentent le parti conservateur, peut-être certains d'entre eux préfèrent-ils les solutions violentes, parce qu'ils voient dans le succès du radicalisme un espoir de réaction prochaine.

Ils pensent que le bien pourrait sortir de l'excès du mal, et ils spéculent d'avance sur les désordres qu'ils comptent provoquer. Un député royaliste n'écrivait-il pas dans un ouvrage récent (1) que l'avénement de la droite au pouvoir ne manquerait pas de soulever des troubles, mais qu'il ne fallait pas s'en inquiéter, car ces troubles mêmes feraient sa force en lui fournissant l'occasion de réunir tous les hommes d'ordre pour écraser le parti radical? *Ainsi* (conclut l'auteur) *on n'hésiterait pas à provoquer la guerre civile pour se donner l'occasion de vaincre,* et les hommes qui font ces calculs patriotiques osent encore se dire et se croire conservateurs! »

Si M. Ernest Duvergier de Hauranne avait cité en regard d'une telle accusation le passage de l'écrit auquel il fait allusion, j'aurais laissé au lecteur le soin d'apprécier si une seule de mes paroles peut en quoi que ce soit la justifier. Il a négligé de le faire. Je me vois donc obligé de réparer une omission. L'imputation dirigée contre mes opinions dont la *Revue des Deux Mondes,* sans doute par mégarde, s'est faite l'écho, est trop grave pour que je puisse garder le silence.

Il y a un mois et demi environ, au lendemain des élections du 9 juin, j'écrivais les paroles suivantes :

« Si, avant que l'assemblée ne se sépare, une proposition était faite à la tribune, signée par des noms considérables, affirmant qu'au retour de ses vacances le parlement sera appelé à nommer une commission de constitution, il est à peu près certain que M. Thiers en accepterait la prise en considération sans y mettre obstacle.

« Or c'est là ce que beaucoup de gens considèrent comme le seul moyen pratique de sortir de la situation actuelle *sans jeter le pays dans les surprises, dans les commotions,* tandis que l'étranger foule encore le sol de la patrie.

« Le dépôt d'une pareille proposition aurait pour premier résultat d'affirmer que, loin de s'affaiblir, loin de s'éteindre, l'assemblée vit; qu'elle n'a pas perdu toute énergie, et que le pays conservateur peut encore compter sur elle pour le sauver. Cet acte de virilité rassurerait l'opinion publique, donnerait du courage à ceux qui n'en ont plus, imprimerait à tous les bons citoyens une vigueur nouvelle pour se liguer contre le désordre. En un mot, l'exemple parti de haut aurait immédiatement son contre-coup dans le pays et chez les honnêtes gens.

« Un second effet se produirait en même temps et viendrait, lui aussi, au secours du parti de l'ordre. Ce serait le sentiment de fureur qui, à la vue d'un pareil acte, s'emparerait du parti radical. Lorsque celui-ci verrait la majorité de l'assemblée, qu'il croit blessée à mort, renaître à la vie, agir et se mettre en lutte ouverte avec lui, sa colère

(1) *Quelques mots sur la situation,* par le marquis de Castellane.

irait probablement jusqu'à se traduire par des actes de violence, dont le résultat serait de rapprocher de plus en plus les conservateurs et de réunir dans une action commune ceux qui sont responsables, c'est-à-dire les représentans de la nation. »

En écrivant ces dernières lignes, qui ont excité à un si haut point l'indignation de M. Ernest Duvergier de Hauranne, je ne pensais pas que les événemens viendraient si tôt les justifier, et cependant voilà que le seul fait d'avoir engagé la majorité de l'assemblée nationale à user de ses droits, à agir, suffit à soulever ces colères, ces rancunes, qu'un acte seul semblait devoir susciter.

Comment expliquer autrement les imputations, tout au moins étranges, dirigées contre mes paroles par M. Ernest Duvergier de Hauranne? A quel endroit de notre écrit est-il parlé de l'avénement *de la droite* au pouvoir? Où est-il dit que cet avénement soulèverait des troubles? Où avons-nous annoncé que ces troubles, nous les souhaitions, *parce que de l'excès du mal pourrait sortir le bien?*

Nous n'avons imprimé nulle part une seule de ces idées, par la bonne raison que nous ne les avons jamais partagées.

Nous avons souhaité de toutes nos forces l'*avènement du régime parlementaire*, que nous avions cru jusqu'ici devoir être particulièrement cher à M. Duvergier de Hauranne. — Ce régime amènerait l'avénement au pouvoir, *non pas de la droite, mais de la majorité conservatrice*, de celle à laquelle je me fais honneur d'appartenir; elle se compose de toutes les fractions libérales de l'assemblée nationale, depuis la droite modérée jusqu'à cette portion du centre gauche que M. Duvergier de Hauranne côtoie sans cesse sans y entrer.

Cette majorité-là est formée d'hommes qui peuvent avoir une préférence pour la forme monarchique, et qui n'éprouvent pas le besoin de rougir lorsqu'on les qualifie de monarchistes; mais avant tout *elle est française*. — Comme telle, en ce moment, elle a mis de côté ses préférences; elle accepte loyalement la république de M. Thiers, pour ne poursuivre qu'un but, la ligue des hommes d'ordre contre les hommes de désordre, et pour empêcher ainsi l'avénement au pouvoir de ceux qui en auraient bientôt fini de la société, si la France leur était livrée.

Cette ligue excite les colères du parti radical; elle amènera peut-être des actes violens. Eh bien! ce sont ces actes, s'ils venaient à se produire, devant lesquels, avons-nous dit, le grand parti de l'ordre ne devrait pas s'arrêter, et nous avons pu constater il y a peu de jours, à la façon énergique dont les troubles du département du Nord ont été réprimés, que nous n'étions pas les seuls à penser de la sorte.

Quant à prétendre que nous appelons de nos vœux les perturbations publiques, *parce que de l'excès du mal devrait sortir le bien*, ce sont là des affirmations que nous dédaignons de relever, car elles ne nous at-

teignent pas. Pareilles théories ne sauraient être celles d'aucun membre de la majorité conservatrice, d'aucun bon Français. M. Ernest Duvergier de Hauranne savait mieux que personne que nous sommes un de ceux qui de tout temps les ont le plus hautement répudiées. Comment expliquer alors qu'il nous les ait attribuées? C'est ce que nous ne nous chargerons pas de faire; nous laissons ce soin au public.

J'espère, monsieur, que, dans votre impartialité, vous voudrez bien reproduire cette lettre.

Agréez l'expression de ma considération très distinguée.

Marquis DE CASTELLANE, membre de l'Assemblée nationale.

De son côté, M. Duvergier de Hauranne nous adresse la lettre suivante en réponse à M. le marquis de Castellane :

Ragatz (Suisse), 23 août 1872.

Monsieur,

Le moment serait mal choisi pour se livrer à des récriminations. Le pays jouit avec une satisfaction bien naturelle de la trêve inespérée qui vient de se produire entre les partis. Je ne veux donc pas ranimer d'anciens débats en relevant et en réfutant une à une les assertions de mon collègue et ami M. le marquis de Castellane. J'y ai d'ailleurs répondu d'avance par la publication même qu'il me fait l'honneur de discuter.

Je tiens seulement à constater deux choses : la première, c'est que je me suis trompé sur les désirs de M. de Castellane en attribuant à ses paroles le sens qu'elles paraissaient avoir. Nous savons maintenant qu'en fondant ses calculs sur les « actes de violence du parti radical, » M. de Castellane n'entendait pas pousser les choses jusqu'à la guerre civile. Il est acquis également qu'en conseillant à l'assemblée de faire dans le plus bref délai possible une constitution applicable indifféremment à la monarchie ou à la république, il ne voulait en aucune façon préparer l'avénement plus ou moins déguisé de la monarchie. Enfin il est entendu que je me suis trompé en confondant la droite de l'assemblée avec la « majorité conservatrice, » celle qui, suivant les paroles de M. Thiers, se révèle par les votes. La droite et la majorité sont deux choses distinctes; je m'en étais toujours douté, et rien ne saurait me faire plus de plaisir qu'un tel aveu dans la bouche de M. de Castellane.

Le second point sur lequel je désire appeler votre attention est d'une importance beaucoup plus grande. Je veux parler de l'heureux changement qui s'est accompli depuis quelques semaines dans l'attitude de ceux qui passaient jusqu'à ce jour pour les adversaires du gouvernement actuel. Il y a deux mois, vous vous en souvenez, ces hommes d'état se

mettaient en campagne et annonçaient à qui voulait l'entendre qu'ils allaient constituer un parti d'opposition parlementaire pour s'emparer du pouvoir à la première occasion favorable. Ils allaient jusqu'à dire qu'ils étaient las des équivoques, qu'ils voulaient en sortir à tout prix, et que pour avoir enfin une situation nette ils étaient prêts à jouer le rôle de minorité, jusqu'au jour où le pays reviendrait aux idées conservatrices, dont ils se vantaient d'être les seuls défenseurs. Aujourd'hui ces mêmes hommes se déclarent pleinement satisfaits; le régime actuel ne leur paraît plus une équivoque. « La majorité, disent-ils, a reconquis son chef, » et la république elle-même trouve grâce devant eux. Peu s'en faut qu'ils ne chantent victoire et qu'ils ne prennent à leur compte le succès de la politique de M. Thiers, comme si cette politique était la leur, et comme s'ils ne l'avaient pas combattue de tout leur pouvoir.

Que s'est-il donc passé? Faut-il croire, comme l'affirmait dernièrement un homme grave, que le gouvernement a joué la comédie en proclamant la république conservatrice, et que, sitôt la gauche dupée par ce grossier stratagème, il s'est hâté de revenir à ses anciennes affections, c'est-à-dire à la monarchie parlementaire? Rien dans sa conduite ni dans son langage n'autorise ses nouveaux partisans à faire de pareilles insinuations. La politique de M. Thiers est restée constamment la même, indépendante de tous les partis, opposée à toutes les opinions extrêmes, et, si l'une d'entre elles est venue plus souvent que les autres s'exposer à des reproches mérités, elle ne doit s'en prendre qu'à elle-même; elle a été la plus maltraitée, parce qu'elle a été la plus présomptueuse, la plus maladroite et la plus turbulente. Dirons-nous encore, comme on l'a également affirmé, qu'il y avait un malentendu entre les chefs de la droite et le président de la république? Je vous avoue que j'ai peine à croire à ce malentendu entre des hommes politiques sérieux, auxquels la situation présente de la France commande impérieusement de ne pas se diviser sans des motifs graves. A qui feront-ils croire qu'ils aient pris M. Thiers pour un révolutionnaire, ou qu'ils l'aient cru capable d'un coup d'état? Ce sont là des contes de vieille femme dont certains journaux réactionnaires peuvent se servir pour effrayer la foule, mais qui n'ont jamais pu être pris au sérieux par les chefs de la droite. La vérité, c'est qu'en déclarant la guerre à M. Thiers ils espéraient lui arracher le pouvoir et provoquer contre lui un mouvement des opinions conservatrices. S'ils se ravisent à présent, c'est qu'ils ont compris qu'ils faisaient faute route, et que le pays ne voulait pas les suivre.

Eh bien! monsieur, quoi qu'en dise M. de Castellane, ce changement me plaît, loin de m'indigner. J'y vois un heureux symptôme de la pacification qui commence à se faire, et une confirmation éclatante de la politique que je m'efforce de soutenir, et que vous avez vous-même adoptée avec tant de raison. Cette politique, nos adversaires eux-mêmes

cherchent en ce moment à nous la dérober, parce qu'elle est la seule possible. Quel plus grand compliment pourraient-ils nous faire? M. de Castellane nous déclare que ses amis sont Français avant d'être royalistes, et qu'ils ne demandent à la république que de maintenir l'ordre. Comment n'en serions-nous pas enchantés, nous dont les sentimens sont les mêmes et qui ne désirons pas autre chose? Bien plus, ils triomphent de leur propre défaite; ils oublient la conduite qu'ils ont tenue depuis dix-huit mois, et ils revendiquent presque pour eux-mêmes la paternité de cette république conservatrice, dont le nom seul les mettait en fureur il y a quelques jours. A Dieu ne plaise que nous les en blâmions! ce n'est pas nous qui pouvons nous en plaindre. Leur conversion, pour être tardive, n'en est que plus précieuse; elle est un hommage involontaire rendu par eux à la force des choses et à la cause que nous soutenons.

On me dira que la joie qu'ils affichent en ce moment n'est peut-être pas beaucoup plus sincère que leurs griefs n'étaient fondés il y a quelques jours. Qu'importe aux républicains conservateurs? Nous n'avons pas la prétention de sonder les consciences, ni encore moins de les contraindre. Le fait nous suffit, et nous comptons sur l'avenir pour en développer les conséquences. Hier les chefs de la droite montaient à l'assaut du pouvoir; aujourd'hui ils sentent la nécessité de faire la paix avec la république. M. de Castellane, à leur exemple, vous déclare qu'il accepte, au moins pour le moment, la république conservatrice de M. Thiers. Ce n'est pas nous qui lui en fermerons les portes. Si même il veut qu'elle soit son ouvrage et s'il tient beaucoup à s'en attribuer le mérite, nous ne nous y opposerons pas; nous le laisserons dire sans y mettre aucun amour-propre d'auteur. Oui, je le veux bien, la république conservatrice est non pas l'œuvre de ceux qui luttent pour elle depuis un an, mais celle des hommes qui vont à Anvers saluer le roi légitime, qui font chaque jour de nouveaux complots parlementaires, qui rédigent des manifestes monarchiques (d'ailleurs prudemment gardés en portefeuille), et qui s'en vont tous les trois mois déclarer la guerre au gouvernement. Qu'il en soit ainsi, si bon leur semble et si cette illusion peut adoucir l'amertume de leur sacrifice. Ce n'est pas ici une question de parti ou une lutte de personnes. Laissons-leur donc l'innocente consolation de couvrir leur retraite par quelques rodomontades. Peu nous importe qu'ils se disent victorieux ou vaincus, pourvu qu'ils nous aident loyalement à fonder les institutions auxquelles est attaché, suivant nous, l'avenir de la France.

Veuillez agréer, etc. ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.